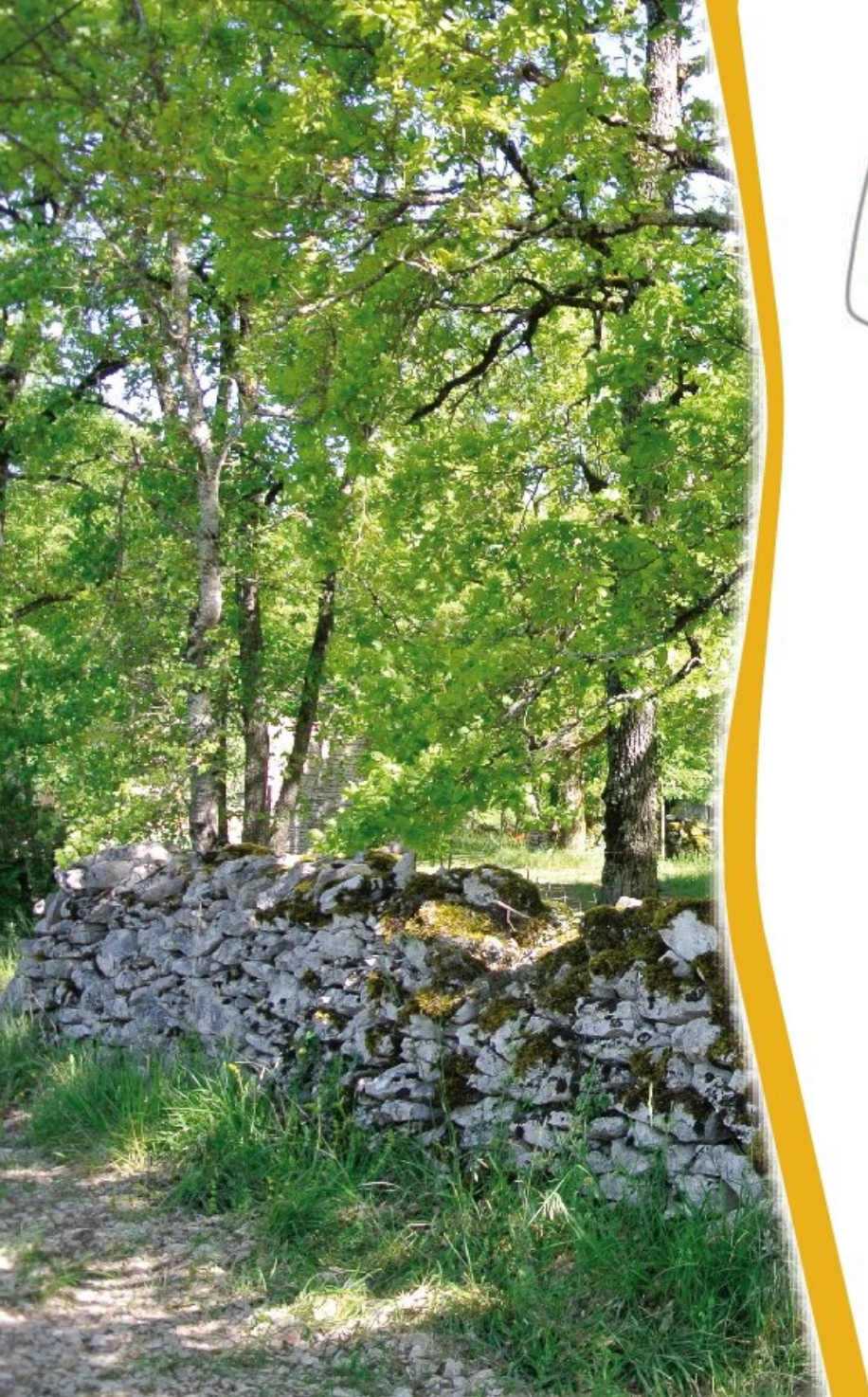




QRGA
Communauté
de communes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pièce I

RAPPORT DE PRÉSENTATION

1.4 Annexes au rapport de présentation

PLAN LOCAL D'URBANISME	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	PROJET APPROUVÉ
Élaboration	07-11-2012	28-06-2016	24-10-2017
Modification n°1	20-06-2019	08-10-2019	22-01-2020
Modification simplifiée n°1	25-08-2020	19-10-2020	26-01-2021
Modification simplifiée n°2	05-02-2021	31-08-2021	07-12-2021
Modification n°2	05-02-2021	09-05-2022	27-09-2022
Modification n°3	27-06-2024	05-02-2025	20-05-2025

PARTIE 1.	ANNEXE TECHNIQUE : DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE	4
1.1.	AVANT-PROPOS : LA BIODIVERSITÉ	5
1.1.1.	Définition	5
1.1.2.	Intérêts	6
1.1.3.	Causes d'érosion	6
1.2.	MÉTHODOLOGIE	7
1.2.1.	Définition et cartographie de la trame verte et bleue	8
1.3.	LES PÉRIMÈTRES INSTITUTIONNELS	10
1.3.1.	Les sites Natura 2000	10
1.3.2.	Les ZNIEFF	16
1.4.	DESCRIPTION DE MILIEUX NATURELS, DE LA FLORE ET LA FAUNE DU TERRITOIRE	21
1.4.1.	L'Aveyron	21
1.4.2.	Les vallons encaissés des cours d'eau secondaires	23
1.4.3.	Les étangs et lacs collinaires	25
1.4.4.	Les boisements	26
1.4.5.	Le bocage	28
1.4.6.	Les falaises, corniches calcaires et grottes	30
1.4.7.	Les pelouses sèches et faciès d'embuissonnement	31
1.4.8.	Les milieux ouverts agricoles (cultures et prairies)	34
PARTIE 2.	ATLAS DE MORPHOLOGIE URBAINE ET VILLAGEOISE	36
2.1.	METHODOLOGIE	37
2.2.	CASTANET	39
2.3.	CAYLUS	46
2.4.	CAZALS	57
2.5.	ESPINAS	60
2.6.	FENEYROLS	66
2.7.	GINALS	70
2.8.	LACAPELLE-LIVRON	75
2.9.	LAGUEPIE	79
2.10.	LOZE	85
2.11.	MONTROSIER	89
2.12.	MOUILLAC	91
2.13.	PARISOT	94
2.14.	PUYLAGARDE	101
2.15.	SAINT-PROJET	107

2.16.	SAINT-ANTONIN-NOBLE VAL	113
2.17.	VAREN.....	121
2.18.	VERFEIL.....	129
2.19.	REPERAGE DES BOURGS, HAMEAUX ET VILLAGES MENEES PAR LES ELUS.....	135
PARTIE 3.	BILAN DES DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR EN 2014	142
3.1.	TYPES DE DOCUMENTS PAR COMMUNE :	143
3.2.	COMMUNE DE CAYLUS :	144
3.3.	COMMUNE DE SAINT-ANTONIN NOBLE VAL :	147
3.4.	COMMUNE DE LAGUEPIE :	152
3.5.	COMMUNE DE PARISOT :	156
3.6.	COMMUNE DE PUYLAGARDE :	161
3.7.	COMMUNE DE SAINT-PROJET :	164
3.8.	COMMUNE DE VAREN :	167
3.9.	COMMUNE DE VERFEIL :	170
PARTIE 4.	CARTOGRAPHIES DE LA CONSOMMATION D'ESPACE ENTRE 2000 ET 2010	173

Partie 1. Annexe technique : diagnostic écologique du territoire

1.1. Avant-propos : la biodiversité

1.1.1. Définition

Le mot biodiversité* est un néologisme issu des mots biologie et diversité. Il est surtout connu depuis le sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992, où de nombreux états ratifièrent la Convention sur la diversité biologique du 05 juin 1992.

Cette convention sur la diversité biologique a défini le concept de biodiversité comme étant « la variabilité des êtres vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie : cela comprend la diversité au sein des espèces, ainsi que celle des écosystèmes »

La biodiversité regroupe donc 3 volets fondamentaux :

- la **diversité écosystémique** ou écologique qui correspond à la diversité des écosystèmes* sur Terre ;
- la **diversité génétique** (diversité intraspécifique) qui correspond à la variabilité des gènes au sein d'une même espèce ou population ;
- la **diversité spécifique** (diversité interspécifique), correspond au nombre d'espèces de faune et de flore présentes.



Illustration des diversités écosystémiques, spécifique et génétique (source : DREAL Midi-Pyrénées 2010)

Ainsi la biodiversité doit se comprendre comme un véritable tissu vivant qui ne se réduit pas à un catalogue d'espèces mais englobe les multiples relations d'interdépendance, à toutes échelles de temps et d'espace, qui assurent la cohésion d'un écosystème (DREAL Midi-Pyrénées 2010).

1.1.2. Intérêts

La biodiversité est à la base du fonctionnement des écosystèmes et de la vie humaine. Ces services sont très nombreux et vitaux pour l'homme. Ils peuvent être regroupés en 3 grands groupes :

- **services d'approvisionnement** : biens produits par les écosystèmes et utilisés par les hommes, dépendant de la qualité de l'eau et de la terre, et permettant principalement leur alimentation : fourniture d'eau potable, de bois, de nourriture (espaces agricoles, jardins, cultures d'arbres fruitiers, de jardins, gibiers, produits de cueillettes, vignes), carrières, gravières...
- **services de régulation** : processus de régulation de phénomènes naturels qui ont un impact positif sur le bien-être humain. Ils renvoient aux bienfaits qui découlent de la régulation des processus liés aux écosystèmes : autoépuration de l'eau, soutien d'étiage, régulation du climat (rôle des forêts comme « puits » de carbone, espaces naturels rafraîchissant l'atmosphère des villes et absorbant certains polluants...), la régulation des parasites (prédateurs et proies évitent la prolifération de moustiques dans certains marais par exemple)...
- **services à caractère socio-culturel** : Ils désignent les bienfaits non matériels que procurent les écosystèmes* à travers l'enrichissement spirituel, la réflexion, les loisirs et l'expérience esthétique... La diversité des milieux nous offre la variété des paysages* ; les milieux naturels sont des espaces de récréation, de loisirs et participent à la qualité du cadre de vie...

(sources : DREAL Midi-Pyrénées 2010 et 2012)

1.1.3. Causes d'érosion

Au cours du 20ème siècle, l'impact de l'homme sur la nature a été d'une ampleur sans précédent et la majorité des scientifiques pense aujourd'hui qu'il est la cause d'une réduction de biodiversité équivalente aux grandes extinctions du passé. L'objectif de « stopper la perte de biodiversité », fixé en 2001 par l'Union Européenne (Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen COM/2001/0162) et réaffirmé en 2004 par la Stratégie Nationale pour la biodiversité (SNB), n'est aujourd'hui pas atteint.

La première cause de la perte de biodiversité est la **destruction, la réduction et la fragmentation des habitats naturels**. Ce phénomène est la conséquence d'un développement non maîtrisé de l'urbanisation en lien avec une demande croissante en logements et en infrastructures, elle-même liée notamment à l'évolution de la démographie. Il se traduit par une artificialisation du territoire, un étalement urbain et une consommation foncière en particulier en zones urbaine et périurbaine.

On comprend alors tout l'intérêt d'une démarche de projet : un territoire soumis à une dynamique démographique et urbaine sans « projet » peut rapidement conduire à la destruction ou au morcellement d'espaces naturels et agricoles et à une consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers démesurée ou inadaptée (sources : DREAL Mid-Pyrénées 2012).

Les autres causes d'érosion de la biodiversité sont :

- la propagation d'espèces envahissantes,
- la surexploitation de certaines espèces (via la surpêche, la déforestation, le braconnage...),
- les pollutions de l'eau, des sols et de l'air (dont les pollutions agricoles : usage excessif d'insecticides et d'herbicides en particulier),
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (pour la France par exemple : Tortue de Floride, Ragondin, Frelon asiatique, Jussie à grandes fleurs et Buddleia de David),
- le changement climatique.

1.2. Méthodologie

Le présent état initial du patrimoine naturel et de la biodiversité du territoire du PLUi de la Communauté de communes du Quercy-Rouergue et des Gorges de l'Aveyron est réalisé sur la base de :

- la connaissance des **périmètres d'inventaire et de protection** des milieux naturels sur le territoire du PLUi ;
- la prise en compte des **éléments identifiés de « nature remarquable »** qui concernent certaines espèces et habitats d'intérêt patrimonial, recueillis par le biais de la bibliographie et des consultations, mais aussi de la « **nature ordinaire** »,
- l'identification des **continuités écologiques** du territoire, formalisées dans la **trame verte et bleue (TVB)**.

Ainsi, divers atlas régionaux et/ou départementaux ont été consultés (cf. bibliographie). La Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, association naturaliste référente départementale a également été consultée afin d'obtenir des données précises sur la faune et la flore patrimoniale présentes sur la CCQPGA :

ELEMENTS DE NATURE REMARQUABLE: TYPE DE DONNEES RECUEILLI ET SOURCE DES DONNEES	
Type de données	Source
Données flore remarquable	Base de données flore de la SSNTG, responsable : Nicolas GEORGES
Données insectes remarquables	Base de données entomologique de la SSNTG, responsable : Jérôme ROBIN
Données amphibiens et reptiles	Base de données herpétologique de la SSNTG, responsable : Sébastien ALBINET
Données oiseaux remarquables	Centrale ornithologique de la SSNTG, responsable : Amalric CALVET
Données poissons remarquables	Fiches descriptives des ZNIEFF et site internet de l'ONEMA (résultats des pêches de 2000 à 2011)
Données mammifères terrestres remarquables	Fiches descriptives des ZNIEFF et atlas régionaux (Jacquot, 2011-2012)
Données chiroptères	Fiches descriptives des ZNIEFF et atlas régional (Bodin, 2011)

L'ensemble de ces éléments permet d'avoir une vision globale des différents points forts, points faibles et enjeux relatifs au patrimoine naturel existant sur le territoire concerné.

Définition et cartographie de la trame verte et bleue

a Cartographie de la trame verte

L'identification de la trame verte s'est basée essentiellement sur les couches d'informations géoréférencées (couches SIG) disponibles sur le territoire étudié. Un travail de digitalisation complémentaire a été effectué afin de combler certains vides importants, notamment pour les boisements et certains milieux patrimoniaux (pelouses sèches et faciès d'embuissonnement, bocage). Cela a permis notamment de faire ressortir des secteurs très intéressants, identifiés comme réservoirs de biodiversité secondaires.

Deux couches ont été utilisées pour la trame verte :

- Le Registre Parcellaire Graphique (RPG). Deux catégories principales ont été retenues pour la sous-trame milieux ouverts et semi-ouverts: estives /landes (=pelouses, pâtures et landes à genévriers, fourrés thermophiles) et prairies permanentes (=prairies de fauche).
- Le Corine Land Cover (CLC). Seules les classes relatives aux forêts et milieux semi-naturels ont été retenues. Sur la CCQRGA, quatre catégories sont représentées : forêts de feuillus, forêts de conifères (uniquement au sud du territoire), pelouses et pâturages naturels et forêt et végétation arbustive en mutation. Les deux premières catégories ont été retenues dans la sous-trame milieux boisés, les deux dernières dans la sous-trame milieux ouverts et semi-ouverts.

b Cartographie de la trame bleue

De nombreuses couches d'informations géoréférencées (couches SIG) sont disponibles pour élaborer la trame bleue :

- La BD Topo de l'IGN, qui comprend l'ensemble des cours d'eau de la CCQRGA,
- Une couche « zones humides » de la SATESE,

- La BD Carthage de l'IGN pour les lacs et les plans d'eau,
- Les réservoirs biologiques du SDAGE et les axes grand migrateurs amphihalins de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Un travail de digitalisation complémentaire a été effectué pour déterminer les principales mares et petits plans d'eau absents de la BD Carthage. Toutefois, ce travail n'est pas exhaustif. De nombreuses mares et petits étangs ne sont pas discernables sur les photographies aériennes.

c Cartographie des obstacles

Deux types d'obstacles interrompent principalement les continuités écologiques terrestres et contribuent de façon importante à la fragmentation du territoire :

- Les infrastructures viaires
- L'étalement et le mitage urbain

Les infrastructures viaires (routes et voie ferrée) sont issues de la BD Topo de l'IGN. Le bâti est tiré du cadastre de la DGI.

Les obstacles aux continuités aquatiques ont quant à eux été définis à partir de deux types de couches de données :

- la couche d'informations géographiques des barrages réservoirs disponibles auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Cette couche ne prend pas en compte les obstacles en rivière inférieurs à 4 mètres de hauteur et ne disposant pas d'équipement mobile (vannes, ...). Ces obstacles ne sont en effet pas répertoriés en tant que barrages. Aucun barrage n'a été identifié par cette couche sur la CCQRGA. Le plus proche est le barrage du moulin de la commune de Montricoux.
- le Référentiel national des Obstacles à l'Ecoulement (ROE) établi par l'ONEMA. Ce référentiel recense l'ensemble des ouvrages inventoriés sur le territoire national dans l'objectif de répondre aux objectifs environnementaux et réglementaires (Directive cadre européenne et bon état des eaux en 2015, circulaire du 25 janvier 2010 relative à la mise en œuvre du plan de restauration de la continuité écologique, plan de gestion anguille).

1.3. Les périmètres institutionnels

Les sites Natura 2000

Quatre sites Natura 2000 sont présents sur le territoire du PLUi :

Appellation : ZSC « VALLEES DU TARN, DE L'AVEYRON, DU VIAUR, DE L'AGOUT ET DU GIJOU »

Code : FR7301631

Communes du PLUi concernées : Montrosier, Cazals, Féneyrols, Laguëpie, Saint-Antonin-Noble-Val, Varen

Description : Site caractérisé par un vaste réseau de cours d'eau et de gorges abritant une très grande diversité d'habitats et d'espèces. Intérêts majeurs pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) (Agout, Gijou). Station la plus orientale du chêne Tauzin, présence de très beaux vieux vergers traditionnels de châtaigniers (Viaur). Frayères potentielles de Saumon atlantique (*Salmo salar*) (restauration en cours) (Tarn, Aveyron surtout).

Présentation des habitats et espèces du site inscrit aux annexes I et II de la Directive « Habitats » :

La liste suivante présente les habitats et des espèces, qui justifient la désignation du site en ZSC au titre de Natura 2000. Ces données proviennent du formulaire standard de données (FSD) (source : INPN), actualisé en 2005.

Intitulé EUR15 de l'habitat d'intérêt communautaire (* Habitat d'intérêt communautaire prioritaire)	Code Natura 2000
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	3260
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	5110
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)	6210
*Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	*6230
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510
*Tourbières hautes actives	*7110
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	7120
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Grottes non exploitées par le tourisme	8310
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robur-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120
*Forêts de pentes éboulis ou ravin du <i>Tillio-acerion</i>	*9180

Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	9190
*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	*91E0
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	91F0
Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Invertébrés	
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088
Ecaille chinée (<i>Callimorpha quadripunctaria</i>)	1078
Écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	1092
Moule perlière (<i>Margaritifera margaritifera</i>)	1029
Poissons	
Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	1096
Toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	1126
Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	1163
Mammifères	
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>)	1304
Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	1308
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>)	1310
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321
Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	1324
Loutre (<i>Lutra lutra</i>)	1355

Appellation : ZSC « CAUSSE DE GAUSSOU ET SITES PROCHES »

Code : FR7300953

Communes du PLUi concernées : Caylus

Description : Ensemble de petits causses sur sol karstique, argileux du bord du plateau du Quercy blanc. Anciens parcours de pâturage extensif où subsistent de nombreuses pelouses sèches mais qui sont menacées par l'embroussaillage. Une petite vallée humide est associée à cet ensemble, avec son cortège de pelouses humides et petites falaises calcaires. Cet ensemble forme le site à orchidées le plus intéressant du Tarn-et-Garonne.

Présentation des habitats et espèces du site inscrit aux annexes I et II de la Directive « Habitats » :

La liste suivante présente les habitats et des espèces, qui justifient la désignation du site en ZSC au titre de Natura 2000. Ces données proviennent du formulaire standard de données (FSD) (source : INPN), actualisé en 2011.

Intitulé EUR15 de l'habitat d'intérêt communautaire (* Habitat d'intérêt communautaire prioritaire)	Code Natura 2000
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboussonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)	6210
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510
Grottes non exploitées par le tourisme	8310
Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Invertébrés	
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1065
Écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	1092
Mammifères	
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>)	1304

Appellation : ZSC « GORGES DE L'AVEYRON, CAUSSES PROCHES ET VALLEE DE LA VERE »

Code : FR7300952

Communes du PLUi concernées : Cazals, Saint-Antonin-Noble-Val

Description : Sur socle calcaire karstique, un ensemble de plusieurs grands espaces et milieux, caractérisé par une grande vallée dominée par de grandes falaises, des pentes à pelouses sèches et des plateaux secs, quelques petites vallées encaissées et surtout de nombreuses cavités naturelles riches en chiroptères. De nombreuses pelouses sèches abritent de belles stations à orchidées. La nature du sol alliée à des influences climatiques méditerranéennes donne une flore sub-méditerranéenne variée. La proximité de la forêt de la Grésigne accentue cet aspect en contrastant avec les milieux rencontrés. Le substrat calcaire est favorable aux sources pétrifiantes avec formation de travertins. Enfin, ce site est caractérisé par la présence d'une mosaïque d'habitats naturels. Les colonies de reproduction regroupant le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Petit Murin (*Myotis blythii*) comprennent 500 à 1000 individus, sans qu'il soit possible de dissocier la part relative de chaque espèce (détermination à vue impossible).

Présentation des habitats et espèces du site inscrit aux annexes I et II de la Directive « Habitats » :

La liste suivante présente les habitats et des espèces, qui justifient la désignation du site en ZSC au titre de Natura 2000. Ces données proviennent du formulaire standard de données (FSD) (source : INPN), actualisé en 2005.

Intitulé EUR15 de l'habitat d'intérêt communautaire (* Habitat d'intérêt communautaire prioritaire)	Code Natura 2000
Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	5110
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130
*Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	*6110
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510
*Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	*7220
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Grottes non exploitées par le tourisme	8310
*Forêts de pentes éboulis ou ravin du <i>Tillio-acerion</i>	*9180
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Invertébrés	
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088
Ecaille chinée (<i>Callimorpha quadripunctaria</i>)	1078
Écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	1092
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1041
Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	1036
Poissons	
Barbeau truité (<i>Barbus meridionalis</i>)	1138
Toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	1126
Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	1163
Mammifères	
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>)	1304
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	1305
Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	1308
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321
Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	1324
Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	1307
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>)	1310
Autres espèces importantes de flore et de faune	
Invertébrés	
Azuré du serpolet (<i>Maculinea arion</i>)	
Plantes	

<i>Anthriscus caucalis</i> var. <i>gymnocarpa</i>	
<i>Arenaria controversa</i>	
<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	
<i>Lilium pyrenaicum</i>	
<i>Orchis coriophora</i> subsp. <i>fragrans</i>	
<i>Piptatherum virescens</i>	
<i>Rosa gallica</i>	
<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>juratensis</i>	

Appellation : ZPS « FORET DE GRESIGNE ET ENVIRONS »

Code : FR7312011

Communes concernées : Montrosier, Cazals, Féneyrols, Saint-Antonin-Noble-Val

Description : Onze espèces de l'annexe I se reproduisent régulièrement sur le site, parmi lesquelles sept espèces de rapaces. Le site accueille des populations remarquables de rapaces rupestres (Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe) et forestiers (Aigle botté, Circaète Jean le Blanc). La densité de couples nicheurs de Faucon pèlerin compte parmi les plus importantes de France. Les populations de Pic mar, concentrées sur le massif de Grésigne sont également remarquables. Le Milan royal a été observé à plusieurs reprises sur le site en période de reproduction mais sa nidification n'a pas été mise en évidence. Les boisements de feuillus dominant largement le site. Les milieux ouverts à semi-ouverts sont moins bien représentés mais jouent un rôle fonctionnel essentiel en contribuant à l'alimentation de la majorité des espèces d'oiseaux.

Présentation des espèces du site inscrites à l'annexes I de la Directive « Oiseaux » :

La liste suivante présente les espèces, qui justifient la désignation du site en ZPS au titre de Natura 2000. Ces données proviennent du formulaire standard de données (FSD) (source : INPN), actualisé en 2005.

Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	A072
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	A073
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	A074
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	A080

Busard St-Martin <i>Circus cyaneus</i>	A082
Aigle botté <i>Hieraaetus pennatus</i>	A092
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	A103
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	A215
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	A224
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	A238
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	A246
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	A338
Autres espèces importantes	
Petit-duc scops <i>Otus scops</i>	A214
Martinet à ventre blanc <i>Tachymarpis melba</i>	A228
Fauvette passerinette <i>Sylvia cantillans</i>	A304

Les ZNIEFF

Quinze ZNIEFF ont été définies sur le territoire de la Communauté de communes QRGA dans le cadre de la modernisation des ZNIEFF. Les périmètres de ces sites validés par le CSRPN ne sont pas à ce jour validés par le MNHN.

Identifiant	Libellé	Type	Surface (ha)	Résumé du bordereau	Commentaires
Z1PZ0387	Bois d'Aubrelong, vallée de la Lère morte et vallons annexes	ZNIEFF de type I	1470,16	Cette ZNIEFF englobe plusieurs vallons encaissés et des boisements adjacents. La flore y est particulièrement riche avec 27 espèces déterminantes identifiées comme la Sabline des chaumes et la Tulipe australe pour les milieux ouverts xériques, la Fritillaire pintade et le Narcisse des poètes pour les prairies humides et le Muguet et l'Aconit tue-loup pour les boisements. Plusieurs oiseaux et insectes caractéristiques des vallons calcaires du Quercy ont également été recensés sur le site.	Une partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA

Identifiant	Libellé	Type	Surface (ha)	Résumé du bordereau	Commentaires
Z1PZ0268	Vallons bocagers du ruisseau de Boulat et des cours d'eau tributaires	ZNIEFF de type I	496,13	Cette ZNIEFF intègre une vaste zone bocagère située sur le Terrefort, proposant des milieux plus humides que les causses voisins. Elle héberge une flore et faune rare en Quercy. De nombreuses espèces inféodées aux zones humides ont été identifiées comme le Scirpe à une écaille, l'Oenanthe fistuleuse, le Damier de la Succise, le Triton marbré ainsi que des coléoptères et libellules particulièrement rares comme l'Aesche isocèle et le Sympétrum jaune d'or. Il faut signaler également la présence d'une cavité accueillant une colonie de Petit Rhinolophe.	Seulement une petite partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQ RGA
Z1PZ0066	Grottes de Saint-Géry et vallée encaissée de la Bonnette	ZNIEFF de type I	27,44	Cette petite ZNIEFF englobe uniquement une falaise, site de reproduction du Faucon pèlerin, ainsi qu'une grotte occupée par 11 espèces de chauves-souris dont le Petit et Grand Rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, le Rhinolophe euryale ou encore la Barbastelle d'Europe.	Cette ZNIEFF est totalement incluse dans le périmètre de la CCQ RGA
Z1PZ0065	Vallée Sèche de Mouillagol et plateau de Ganiol	ZNIEFF de type I	457,79	Cette ZNIEFF englobe la vallée sèche du Mouillagol et une zone de plateau. Plusieurs habitats remarquables ont été identifiés, notamment thermophiles, comme les pelouses sèches, les fruticées à buis et/ou rocailleuses, les chênaies blanches,...qui abritent de nombreuses espèces caractéristiques (Sabline des chaumes, Lézard ocellé, Azuré du serpolet,...). Il faut noter également la présence de mares qui abritent le Triton marbré et de milieux plus frais comme les frênaies-chênaies.	Seulement une petite partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQ RGA
Z1PZ0063	Vallée de Saint Symphorien	ZNIEFF de type I	40,95	Cette petite ZNIEFF englobe uniquement la vallée proprement dite. L'intérêt principal de ce secteur réside dans la transition de milieux secs à très secs (pelouses sèches) sur les coteaux, aux milieux humides en fond de vallon (prairies humides et rivière). De nombreuses espèces patrimoniales de flore et de faune ont été recensées. Il faut signaler notamment la présence de plus de 35 espèces d'orchidées, d'une très belle population de Fritillaire pintade et de Damier de la Succise et de grottes naturelles favorables aux chiroptères.	Seulement une petite partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQ RGA
Z1PZ0064	Butte de Racanières et Pech Cagnac - Caylus	ZNIEFF de type I	41,47	Cette petite ZNIEFF intègre les parties sommitales du Pech de Racanières et Cagnac qui se compose essentiellement de pelouses sèches et d'autres milieux thermophiles comme les formations à genévriers et à buis, les chênaies blanches. Quelques plantes remarquables à affinités méridionales ont été recensées ainsi qu'un beau cortège d'oiseaux des milieux agropastoraux comme le Bruant ortolan, l'Oedicnème criard, le Pipit rousseline ou encore la Pie-grièche à tête rousse.	Cette ZNIEFF est totalement incluse dans le périmètre de la CCQ RGA
Z1PZ0069	Vallées de la Baye, du Jouyre, du Ferran et de Fargues et Puechs de Genibrous et Mourtayrol	ZNIEFF de type I	2796,67	Cette ZNIEFF intègre essentiellement les vallons de ces ruisseaux ainsi que deux pechs dolomitiques. L'originalité de ce site réside dans la présence d'une végétation aux affinités calcaires ou siliceuses avec par exemple des landes à bruyères vagabondes. Les zones humides sont également riches avec pour la flore, la Fougère des marais, l'Isopyre faux pygamon et pour la faune, l'Ecrevisse à pattes blanches et la Grenouille agile. Quelques oiseaux des milieux bocagers préservés sont également présents comme le Bruant ortolan et le Pic mar.	Une grande partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQ RGA

Identifiant	Libellé	Type	Surface (ha)	Résumé du bordereau	Commentaires
Z1PZ0086	Cirques de Thouryes et de Bône	ZNIEFF de type I	488,86	Cette ZNIEFF comprend deux cirques en rive gauche de l'Aveyron et présente des milieux rupestres d'intérêt (falaises, grottes) et une végétation à affinité méditerranéenne. Il faut signaler notamment la présence de colonies de chauves-souris, d'oiseaux remarquables tels que le Grand duc d'Europe et le Faucon pèlerin et de stations de plantes remarquables comme le Lys des Pyrénées ou encore la Gratiola officinale.	La quasi-totalité de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ0113	Escarpements rocheux de Viel Four à Anglars	ZNIEFF de type I	391,49	Cette ZNIEFF correspond à de nombreux habitats rupestres surplombant le cours de l'Aveyron. La variété des expositions favorise une très belle diversité d'espèces végétales déterminantes (37 identifiées sur la zone). L'enjeu principal du site concerne toutefois les oiseaux rupestres dont certains nicheurs comme le Grand duc d'Europe et le Faucon pèlerin ou hivernants comme le Tichodrome échelette.	Cette ZNIEFF est totalement incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ0117	Causse d'Anglars	ZNIEFF de type I	3597,68	Cette vaste ZNIEFF intègre essentiellement le plateau et falaises calcaires du Causse d'Anglars en rive gauche de l'Aveyron. Elle abrite une diversité faunistique et floristique exceptionnelle : plus de 50 espèces déterminantes de flore, une centaine de cavités naturelles à chiroptères (un des plus forts enjeux régionaux), 16 espèces d'oiseaux remarquables (rapaces et martinets rupestres et fauvelles méridionales notamment), 7 espèces d'amphibiens, Lézard ocellé, nombreux orthoptères et lépidoptères des milieux xérothermophiles, invertébrés cavernicoles,...	Une grande partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ0949	Rivière Aveyron	ZNIEFF de type I	3499,87	Cette vaste ZNIEFF prend essentiellement en compte le lit mineur de l'Aveyron et ses milieux riverains. Ce site est particulièrement riche d'un point de vue floristique et faunistique : plus d'une quarantaine d'espèces végétales déterminantes, une vingtaine d'espèces d'oiseaux remarquables (rupestres notamment), plus d'une dizaine d'espèces de poissons, la Loutre d'Europe, le Cuivré des marais, la Cordulie splendide ou encore le Gomphe de graslin.	Une partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ0578	Vallon et hauts de versant de Laussière	ZNIEFF de type I	333,51	Cette ZNIEFF intègre essentiellement le vallon boisé et escarpé du ruisseau de Laussière. La variété des habitats sur cette faible surface présente un intérêt pour la flore des milieux humides et ombragés mais aussi des pelouses sèches. Une grotte a été identifiée sur la zone et abrite plusieurs chauves-souris remarquables. Un couple nicheur de Grand duc d'Europe a été observé. Parmi la faune, il faut également souligner la présence de la Coronelle girondine ou encore de l'Ecrevisse à pattes blanches.	Seulement une petite partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ0579	Vallée de Bonnan, Forêt de Grézelles et vallon de Bayolle	ZNIEFF de type I	728,55	Cette ZNIEFF englobe essentiellement deux vallons assez encaissés. Elle abrite des habitats remarquablement préservés. Une vingtaine d'espèces végétales déterminantes ont été identifiées dont plusieurs à affinités méditerranéennes comme le Liseron des Cantabriques et le Pistachier térébinthe. Le ruisseau du Bonnan accueille sur son cours inférieur une population d'Agrion de Mercure. Enfin, il faut souligner la reproduction du Grand duc d'Europe et du Faucon pèlerin sur les quelques falaises de la vallée du Bonnan.	Une partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ0082	Forêt de Puech	ZNIEFF de type I	203,95	Cette ZNIEFF englobe uniquement la forêt de Puech Mignon qui se caractérise	La quasi-totalité de

Identifiant	Libellé	Type	Surface (ha)	Résumé du bordereau	Commentaires
	Mignon			notamment par des formations fraîches et/ou humides comme les frênaies-chênaies et les chênaies-charmaies, peu représentée dans le département. Il faut signaler surtout deux espèces animales patrimoniales : le Pic mar et le Cordulégastre bidenté, qui affectionne particulièrement les sources et suintements présents dans cette forêt.	cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ0518	Basse vallée du Viaur	ZNIEFF de type I	3508,56	Cette vaste ZNIEFF englobe essentiellement le lit mineur du Viaur et les versants boisés pentus adjacents. Une flore typique des sols acides a été identifiée avec la présence notable de l'Ail des bruyères, de la Lobélie brûlante et du Chêne tauzin. L'avifaune est particulièrement riche avec des espèces caractéristiques des milieux rupestres comme le Grand duc d'Europe mais aussi des milieux boisés avec entre autres le Milan royal et le Pic mar. A noter enfin la présence de la Loutre d'Europe et de nombreux poissons déterminants comme le Brochet.	Seulement une petite partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ2008	Causse de Caylus, vallée de Sietges et haute vallée de la Lère	ZNIEFF de type II	8815,26	Cette vaste ZNIEFF englobe le causse de Caylus ainsi que plusieurs vallées creusées dans ce plateau calcaire qui comportent un intérêt écologique très fort : 3 ZNIEFF de type 1 dont le vallon de Saint-Symphorien, détaillé plus haut. Une flore très riche des milieux xérophiles calcaires a été identifiée ainsi que plusieurs plantes patrimoniales des fonds de vallons humides. De très nombreuses espèces animales sont présentes sur le site et justifient son grand intérêt. Parmi elles, il faut signaler 16 oiseaux déterminants, de nombreuses cavités occupées par des chauves-souris, le Lézard ocellé et de nombreuses espèces de papillons (plus de 100 rhopalocères).	Une grande partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ2007	Causse du Frau et falaises rive droite de l'Aveyron entre Montricoux et Saint-Antonin-Noble-Val	ZNIEFF de type II	6134,61	Cette ZNIEFF englobe deux ensembles topographiques majeurs : un plateau, caractérisé par des milieux thermophiles comme les pelouses sèches, les fruticées à buis ou encore les chênaies blanches, et les versants escarpés des gorges de l'Aveyron, caractérisé notamment par des milieux rupestres. La diversité en flore remarquable est très riche avec plus de 60 espèces identifiées. Parmi les oiseaux, il faut signaler un beau cortège agrosystème et une avifaune rupestre très riche. Le site comporte également de nombreuses grottes et avens qui accueillent plusieurs colonies de chauves-souris et de nombreux invertébrés troglobies.	Une grande partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ2003	Vallée de la Bonnette et vallée de la Seye	ZNIEFF de type II	6288,67	Cette ZNIEFF comporte deux parties distinctes géographiquement, correspondant aux vallées de la Bonnette et de la Seye. Une flore remarquable typique des pelouses sèches calcicoles a été identifiée avec la présence notable de l'Aster amelle, de l'Orchis de Provence ou encore de la Luzerne de Montpellier. Certains cours d'eau des vallons annexes abritent l'Ecrevisse à pattes blanches ou la Bouvière. Il faut signaler également la présence de rapaces nicheurs rupestres et de fauvelles méditerranéennes. Enfin, un des plus forts enjeux du site est la présence de nombreuses cavités naturelles qui abritent de nombreuses colonies de chiroptères. Une des grottes connues est exceptionnelle pour son potentiel d'accueil en période d'accouplement (« swarming »).	Cette ZNIEFF est totalement incluse dans le périmètre de la CCQRGA
Z1PZ2329	Vallée de l'Aveyron	ZNIEFF de type II	14643,98	Cette ZNIEFF prend en compte la rivière Aveyron, quelques uns de ses affluents ainsi qu'une partie de son lit majeur constitué en grande partie de boisements et de parcelles	Une partie de cette ZNIEFF est incluse dans

Identifiant	Libellé	Type	Surface (ha)	Résumé du bordereau	Commentaires
				agricoles. La flore vasculaire est particulièrement intéressante avec 81 espèces déterminantes dont certaines très rares comme la Doradille de Manta ou encore la Gratiole officinale. L'avifaune présente est également très riche avec 53 espèces déterminantes relevées. Il faut signaler également une faune aquatique très riche liée aux cours d'eau : 13 espèces de poissons déterminants, 5 espèces de libellules,... La biodiversité rencontrée dans cette vallée représente un intérêt majeur en matière de conservation du patrimoine naturel de la région Midi-Pyrénées.	le périmètre de la CCQGA
Z1PZ2326	Vallée du Viaur et ses affluents	ZNIEFF de type II	27586,87	Cette ZNIEFF se compose essentiellement de nombreux vallons encaissés, particulièrement boisés avec quelques zones rocheuses par endroits. La rivière Viaur et ses affluents accueillent une faune aquatique particulièrement riche : Ecrevisse à pattes blanches, Toxostome, Rotengle, Loutre,... Il faut signaler également la présence de nombreux oiseaux remarquables nicheurs tels que le Faucon pèlerin et le Milan royal. Enfin, une flore très diversifiée a été recensée avec plus de 60 espèces déterminantes dont plusieurs inféodées aux prairies humides et tourbeuses telles que la Laîche à fruits velus et la Linaigrette à larges feuilles.	Seulement une petite partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQGA
Z1PZ2210	Forêt de Grésigne et environs	ZNIEFF de type II	18733,10	Cette ZNIEFF englobe essentiellement la forêt de la Grésigne, massif forestier d'intérêt national et européen, ainsi que les milieux ouverts environnants. Elle intègre notamment 9 ZNIEFF de type 1, 2 ZSC et 1 ZPS. Cette forêt est caractérisée notamment par la présence d'une diversité exceptionnelle en coléoptères saproxyliques (environ 2500) dont le Taupin violacé. Elle accueille également une avifaune très riche avec 19 espèces déterminantes recensées et de nombreuses espèces de chauves-souris. Les zones humides se révèlent particulièrement riches avec la présence de 7 espèces d'amphibiens, 4 libellules déterminantes et de l'Ecrevisse à pattes blanches.	Une partie de cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la CCQGA

1.4. Description de milieux naturels, de la flore et la faune du territoire

L'Aveyron

a Habitats naturels et flore

De Laguëpie à Cazals, le cours de l'Aveyron joue de ses courbes et de ses profondeurs pour offrir une belle diversité de faciès permettant l'expression de végétations variées se développant en ceintures successives de l'eau vers le haut des rives. La végétation du cours d'eau n'est pas des plus riches ou diversifiées mais les herbiers de potamots (*Potamogeton nodosus*), de myriophylles (*Myriophyllum spicatum*) et de renoncules (*Ranunculus fluitans*) marquent son identité. A l'étiage, le lit se découvre et laisse localement apparaître des dalles rocheuses qui peuvent accueillir les seules stations départementales de la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*) et de Ciboulette (*Allium schoenosprasum*). Sur les berges, ce sont les plages de sables et de galets qui permettent l'expression de plantes pionnières comme la Corrigiole des rives (*Corrigiola littoralis*) ou les riches cortèges à bidents (*Bidens frondosa*) ou encore les roselières à baldingère (*Phalaris arundinacea*). Il est à noter également que ces rives sont largement colonisées par les espèces exotiques envahissantes. La rivière est enfin accompagnée d'une ripisylve plus ou moins bien conservée. Ce cordon boisé est essentiellement constitué d'aulnes, de frênes, de peupliers, de saules et de robiniers. Dans les secteurs les plus frais et au contact des versants forestiers, une flore d'affinité plutôt montagnarde habille le sous-bois de la ripisylve au printemps.

Faune

Parmi les espèces les plus emblématiques, il faut signaler la présence de plusieurs poissons caractéristiques des cours d'eau de bonne qualité comme le Toxostome (*Chondrostoma toxostoma*), le Barbeau truité (*Barbus meridionalis*) ou encore le Chabot (*Cottus gobio*). Par ailleurs, la ZNIEFF de type I « Rivière Aveyron » indique la présence d'une dizaine d'espèces déterminantes supplémentaires comme l'Anguille (*Anguilla anguilla*) ou encore le Vairon (*Phoxinus phoxinus*). La plupart de ces poissons ont été signalés également sur la commune de Feneyrols (source : ONEMA, 2008-2010).

Chez les insectes, il faut citer la présence de trois libellules d'intérêt communautaire, protégées au niveau national et inscrites sur la liste rouge nationale : la Cordulie splendide (*Macromia splendens*), dont l'Aveyron abrite la plus importante station au niveau régional, le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) et la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisi*). Deux autres libellules déterminantes ZNIEFF et peu communes dans le département sont reproductrices sur ce cours d'eau : le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*) et la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*). Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), coléoptère saproxylique d'intérêt communautaire, se retrouve également au niveau de la ripisylve du cours d'eau.

Chez les reptiles, la ripisylve de l'Aveyron, bien fournie par endroits, constitue un habitat de vie pour le Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) et la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*). Cette dernière est assez localisée dans le Tarn-et-Garonne. Dans ce département, elle est assez commune uniquement sur la CCQRGA. La Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), espèce semi-aquatique, est abondante sur les bords de l'Aveyron.

Chez les oiseaux, on notera surtout la présence du Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*), dont l'Aveyron constitue la seule station départementale de l'espèce. Cet oiseau est peu commun en plaine dans la région et affectionne particulièrement les cours d'eau torrentiels. Il retrouve ses habitats de prédilection sur certains tronçons de cette rivière.

Chez les mammifères, il faut signaler la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et de nombreuses espèces de chauves-souris qui viennent s'alimenter sur la rivière. Certaines d'entre elles peuvent également se reproduire dans les arbres de la ripisylve comme la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) ou dans les infrastructures bordant le cours d'eau comme le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*).



Le Chabot (Biotope©B.Adam)



La Cordulie à corps fin (Biotope©J.Robin)



La Cordulie splendide (Biotope©T.Menut)



La Couleuvre d'Esculape



Le Murin de Daubenton (Biotope©)

La Loutre d'Europe (Biotope©M.Briola)



(Biotope©V.Delcourt)

Les vallons encaissés des cours d'eau secondaires

b Habitats naturels et flore

Les vallons secondaires à la vallée de l'Aveyron sont des ensembles composites caractérisés par une grande diversité de milieux où alternent de petites prairies et pâtures plus ou moins humides, des petits cours d'eau et leur ripisylve et des sources. Ces vallons n'ont pas de trait botaniques propres et peuvent présenter des intérêts variables. Ils ont néanmoins en commun la qualité de constituer des ensembles de nature ordinaire intéressants sur le plan paysager et pour l'accueil de la faune.

c Faune

Ces petites rivières sont parfois bien encaissées et abritent des milieux de fort intérêt patrimonial comme les sources pétrifiantes, les prairies humides, les mares et quelques falaises. Certains de leurs affluents peuvent également comporter un grand intérêt avec la présence notable de l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) et de la Bouvière (*Rhodeus sericeus*).

Il faut signaler la présence d'une herpétofaune très diversifiée avec la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), le Crapaud commun (*Bufo bufo*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) ou encore la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*).

Chez les insectes, il faut citer plusieurs libellules remarquables qui se reproduisent sur certains de ces cours d'eau. Citons le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*) et la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*) sur les parties les larges et ombragées, et l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et le Caloptéryx hémorroïdal (*Calopteryx haemorrhoidalis*) sur les parties amonts et ensoleillées (tête de bassin). Dans les prairies humides qui bordent ces cours d'eau, on peut observer un papillon protégé et d'intérêt communautaire, le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), et des orthoptères caractéristiques des zones humides comme le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) et le Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*). Les boisements de fond de vallon peuvent également abriter un papillon très rare en plaine dans la région : la Bacchante (*Lopinga achine*). Le territoire de la CCQ RGA accueille la seule station départementale connue de cette espèce, au niveau de la vallée de la Baye.

Les microfalaises en bordure de ces rivières sont très favorables au Grand duc d'Europe (*Bubo bubo*) et au Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), qui sont signalés sur quelques secteurs de la vallée de la Bonnette. Ces habitats abritent également quelques cavités naturelles occupées par plusieurs colonies de chiroptères. Il faut citer notamment la grotte de Saint-Géry (ZNIEFF de type I), particulièrement intéressante pour l'hibernation, puisqu'elle accueille le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) et le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*).



*L'Ecrevisse à pattes blanches
(Biotope©B.Adam)*



L'Agrion de Mercure (Biotope©J.Robin)



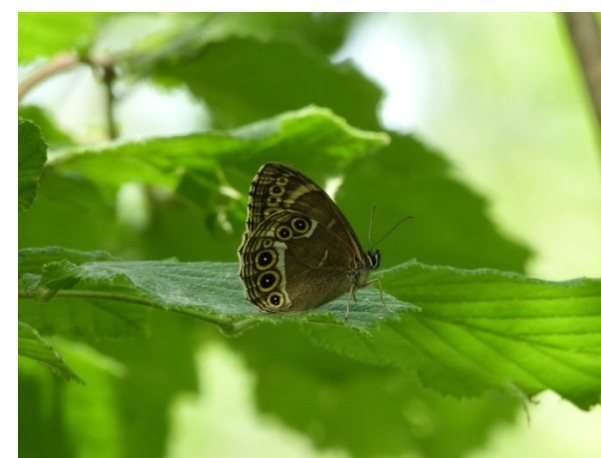
Le Damier de la Succise (Biotope©J.Robin)



La Couleuvre à collier (Biotope©S.Albinet)



La Grenouille agile (Biotope©S.Albinet)



La Bacchante (Biotope©J.Robin)

Les étangs et lacs collinaires

Sur le plan végétal, ces plans d'eau ne présentent pas une patrimonialité élevée.

Mais, malgré leur origine artificielle, ils peuvent présenter un intérêt fort pour la biodiversité. Selon leurs caractéristiques, elles constituent d'intéressants sites de reproduction de substitution pour de nombreuses espèces d'amphibiens (Crapaud commun (*Bufo bufo*), Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) ou encore Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et d'odonates (libellules). Elles font également office des points d'abreuvement pour les espèces animales des environs des sites de reproduction (Sanglier, Chevreuil, mustélidés, ...). Les berges boisées ou embroussaillées fournissent à la petite faune (Putois d'Europe, ...) des zones de refuges, de repos et de chasse. Elles peuvent constituer des sites de repos intéressants (halte migratoire et hivernage) ou d'alimentation (ressource en eau et biomasse importante en invertébrés) pour les oiseaux, et des sites de chasse pour les chauves-souris.

Elles sont inégalement réparties sur le territoire de la CCQPGA, avec une plus forte concentration à l'est, notamment entre les vallées de la Bonnette et de la Seye. De part leur faible étendue comparé à d'autres plans d'eau du département (lac de Gensac, plan d'eau de Saint-Nicolas,...), leur intérêt écologique est plus limité (faibles effectifs et faible représentativité des espèces patrimoniales), mais reste toutefois important au niveau local notamment pour la faune ordinaire. Chez les insectes, il faut noter la présence de quelques libellules déterminantes ZNIEFF comme l'Anax napolitain (*Anax parthenope*), l'Aesche affine (*Aeshna affinis*) ou encore l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*). Certains de ces plans d'eau (lac de Parisot et de Caylus) accueillent une odonatofaune très diversifiée avec plus d'une vingtaine d'espèces reproductrices.

Plus généralement, ces retenues contribuent au maillage écologique du territoire. Cet intérêt ne doit toutefois pas faire oublier leurs inconvénients : rupture des continuités écologiques piscicole et sédimentaire, érosion progressive des berges à l'aval des retenues, modification de la qualité physico-chimique de l'eau, réchauffement de l'eau,...



L'Aesche affine (Biotopie©J.Robin)



Le Pélodyte ponctué (Biotopie©S.Albinet)



Le Crapaud commun (Biotopie©H.Lagrange)

Les boisements

d Habitats naturels et flore

La variété de conditions écologiques à l'échelle du territoire offre des possibilités pour l'expression de nombreux faciès forestiers. Sur le causse et les versants bien exposés au sud domine ainsi la chênaie pubescente qui est laissée à son évolution naturelle ou valorisée en prè-bois très ouvert. Sur les revers les plus rocheux et chauds des corniches des gorges de l'Aveyron, cette chênaie est remplacée par une végétation plus thermophile appartenant à la série du chêne vert (*Quercus ilex*), qui lui reste rare, par rapport à la Filaire (*Phyllirea media*) ou au Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*). Dans les stations les plus exposées au nord et maintenues à l'ombre des gorges de l'Aveyron, les forêts de pentes sur éboulis à frêne (*Fraxinus excelsion*) et Tilleul (*Tilia platyphyllos*) et Dentaire pennée (*Cardamine heptaphylla*) font leur apparition sur de petites surfaces. Dans les fonds de vallons secondaires frais la chênaie-charmaie domine et peut accueillir une belle diversité botanique, comme dans la vallée de la Baye par exemple, avec le Lis martagon (*Lilium martagon*) ou le rare Erythrone dent de chien (*Erythronium dens-canis*). Enfin, les vallons forestiers du secteur acide et plus montagnard de Castanet et Laguëpie sont plus marqué par la présence du châtaignier (*Castanea sativa*) et par l'apparition sporadique du Hêtre (*Fagus sylvatica*). Chacun de ces faciès accueille une belle diversité botanique typique.

e Faune

Les boisements de l'aire d'étude sont des lieux de vie essentiels pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Parmi les plus patrimoniaux, on peut citer l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), le Pic mar (*Dendrocopos medius*) ou encore le Milan noir (*Milvus migrans*) dans les boisements clairsemés thermophiles. Certains de ces oiseaux sont cités au sein de la forêt de Grésigne, mais aussi dans la forêt de Puech mignon, des boisements le long de la Lère Morte ou de la Bonnette,... Tous ces sites sont des ZNIEFF de type I.

Chez les insectes, ce sont les coléoptères saproxyliques qui sont particulièrement bien représentés. Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), inscrits en annexe II de la Directive habitats, se rencontrent assez fréquemment dans les chênaies pubescentes comportant ça et là quelques arbres relativement âgés

L'ensemble de ces boisements constituent également des habitats de repos et d'hivernage important pour les amphibiens et les reptiles. Le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), le Crapaud commun (*Bufo bufo*) ou encore la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) fréquentent les espaces boisés du territoire.

Chez les mammifères, il faut signaler la présence du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), de la Genette commune (*Genetta genetta*) ou encore de la Martre des pins (*Martes martes*). Les chauves-souris arboricoles telles que la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), les Oreillards (*Plecotus sp.*) ou encore la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) trouvent également des gîtes de reproduction dans les arbres creux, à fissures et à cavités.



L'Aigle botté (Biotope©O.Larrey)



Le Milan noir (Biotope©M.Geng)



Le Lucane cerf-volant (Biotope©J.Robin)



Le Triton marbré (Biotope©S.Albinet)



La Genette commune (Biotope©B.Adam)



La Barbastelle d'Europe (Biotope©V.Ruf-ray)

Le bocage

f Habitats naturels et flore

Le secteur bocager du territoire rouergat de la communauté de communes est avant tout marqué par l’empreinte agricole sur les milieux naturels. Il s’agit donc d’un paysage où la végétation est majoritairement composée de pâturages, de prés de fauche et de cultures fourragères. Les haies basses ou arborées de chênes et de frênes sont très présentes et les fonds de vallons peuvent accueillir quelques belles zones humides. Les mares dispersées dans ce bocage peuvent s’avérer très intéressantes par la présence du Potamot nageant (*Potamogeton natans*), de la Germandrée (*Teucrium scordium*) ou de la Véronique à écussons (*Veronica scutellata*). Les végétations et flore du secteur sont nettement influencées par les influences montagnardes du Massif Central, qui se manifeste, par exemple, par la présence du Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*).

g Faune

Ce paysage est particulièrement intéressant pour la faune et très riche. Chez les amphibiens, les mares et les différentes zones humides assurent des habitats de reproduction, tandis que les haies et les bosquets sont utilisés en tant qu’habitats de repos et d’hivernage. Une diversité très élevée a été identifiée (une dizaine d’espèces) dont certaines à fort enjeu comme le Triton marbré (*Triturus marmoratus*) ou encore la Rainette verte (*Hyla arborea*). Cette dernière est rare en Midi-Pyrénées et a été recensée au nord de la commune de Puylagarde. Cette station constitue la seule localité départementale et la plus méridionale en France, hors zone atlantique !

De nombreuses libellules remarquables ont également été recensées dans les mares prairiales comme le Leste verdoyant (*Lestes virens*), l’Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) ou encore l’Aesche affine (*Aeshna affinis*). A noter également la présence sporadique du Sympétrum jaune d’or (*Sympetrum flaveloum*) sur certaines prairies humides lors de migrations accidentelles. Cette libellule est très rare en plaine en Midi-Pyrénées. Certains vieux arbres (nombreux chênes remarquables) au niveau des haies comportent un intérêt important pour les coléoptères saproxyliques, notamment ceux présentant des cavités.

Chez les oiseaux, on retrouve un cortège typique des zones bocagères avec la Chevêche d’Athéna (*Athene noctua*), le Pic mar (*Dendrocopos medius*), le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) ou encore la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). Le Hibou moyen duc (*Asio otus*) est également signalé dans ces secteurs.

Enfin, le bocage est aussi utilisé comme sites de chasse par les chauves-souris, qui trouvent des gîtes dans les vieux arbres des haies, mais aussi dans le vieux bâti (fermes, vieux bâtiments agricoles, ...), encore bien conservé dans ces zones rurales. Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), par exemple, est un hôte fréquent des vieilles fermes, des granges abandonnées et des greniers.



La Rainette verte (Biotope©T.Roussel)



Le Leste vert (Biotope©J.Robin)



L'Aesche mixte (Biotope©J.Robin)



La Chevêche d'Athéna (Biotope©O.Larrey)



La Pie-grièche écorcheur (Biotope©V.Delcourt)



Le Petit Rhinolophe (Biotope©V.Rufay)

Les falaises, corniches calcaires et grottes

h Habitats naturels et flore

Le territoire peut s'enorgueillir d'abriter ces milieux que l'on ne trouve, dans le Tarn-et-Garonne, que dans la vallée de l'Aveyron (à partir de Bruniquel) et localement du Vaur. Il s'agit de milieux primaires, c'est-à-dire dont l'existence n'est pas générée ou entretenue par l'homme, particulièrement riches et originaux sur le plan de leur compositions botanique. Ainsi, les gorges de l'Aveyron sont marquées par des falaises imposantes (Bône, Anglars, en particulier) colonisées par de véritables joyaux de la flore départementale tels l'Alysson à gros fruits (*Hormathophylla macrocarpa*), l'œillet du Roussillon (*Dianthus subacaulis*), le Sisymbre d'Autriche (*Sisymbrium austriacum*), le Silène saxifrage (*Silene saxifraga*), le Torilis (*Torilis leptophylla*) ou l'Urosperme faux-pricide (*Urospermum picroides*)... Localement, ces falaises laissent apparaître les bouches de grottes qui n'ont pas de particularités botaniques ; seuls les chauves-souris et les spéléologues en ont un usage. Sur la vallée du Vaur, la géologie acide permet quant à elle l'expression de cortèges moins riches mais différents et tous aussi intéressants.

Au bas des falaises, les débris rocheux issus de leur dégradation au fil du temps, se sont amoncelés en éboulis plus ou moins mobiles, à figer par la couverture végétale. Là encore, les conditions écologiques extrêmes des éboulis sélectionnent une flore adaptée et largement patrimoniale avec l'Oseille à écussons (*Rumex scutatus*), la Scrofulaire du Jura (*Scrophularia canina* ssp. *juratensis*), le Silène des éboulis (*Silene vulgaris* ssp. *glareosa*) ou le Laser de France (*Laserpitium gallicum*).

Toutes ces végétations sont rares et d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000.

i Faune

Ces habitats sont particulièrement appréciés par des oiseaux rupestres remarquables comme le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*), le Grand Corbeau (*Corvus corax*) ou l'Hirondelle des rochers (*Ptyonoprogne rupestris*). Les gorges de l'Aveyron accueillent plusieurs couples nicheurs ou colonies de ces différentes espèces et constituent un enjeu très fort au niveau départemental. Le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) est un hôte occasionnel de ces falaises en période hivernale.

Le relief karstique a créé un ensemble de cavités (dolines, gouffres, « igues » et grottes) qui font des gorges de l'Aveyron un site très riche accueillant de belles populations de chiroptères. En effet, des rassemblements importants de trois espèces à très fort enjeux sont à souligner : le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) et le complexe Grand/Petit Murin (*Myotis myotis* et *blythii*). Plus d'une dizaine d'espèces supplémentaires ont également été contactées dans ces cavités comme le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) ou encore le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*). Il faut souligner aussi que ces grottes abritent de nombreuses espèces d'invertébrés troglobies patrimoniales (mollusques et crustacés).



Le Grand Duc d'Europe (Biotope©J.Robin)



Le Minioptère de Schreibers (Biotope©V.Rufay)



La Rhinolophe euryale (Biotope©V.Rufay)

Les pelouses sèches et faciès d'embuissonnement

j Habitats naturels et flore

Ces végétations herbacées et arbustives sont liées à l'histoire géologique et pastorale du territoire. On les trouve en particulier sur le secteur des causses et sur les pechs marneux du secteur rouergat. Elles s'inscrivent dans une succession évolutive des milieux de la roche nue jusqu'aux ensembles forestiers de chênaies pubescentes ou vertes. En conséquence, il s'agit de type de milieux majeurs pour la biodiversité et les paysages du territoire.

Il convient de distinguer les formations peu évolutives du fait de leur développement sur des sols très rocailleux interdisant l'installation de la forêt à terme et celles qui se développent sur des sols plus profonds et qui sont plus soumises à la valorisation agricole et sensibles à son déclin. Selon cette typologie, il faut noter la présence de pelouses printanières à plantes annuelles et grasse qui se développent sur les dalles rocheuses avec le Brachypode à deux épis (*Brachypodium distachyon*), l'aégilops (*Aegilops ovata*) et l'orpin blanc (*Sedum album*). Lorsqu'un sol véritable commence à exister, ces pelouses pionnières sont remplacées par les pelouses du Xerobromion, qui est un type de pelouses à plantes vivaces avec des fétuques (*Festuca* sp. pl.), la Stipe pennée (*Stipa pennata* sl.), la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), la Coronille naine (*Coronilla minima*) et de nombreuses espèces d'orchidées. C'est sur ce type de pelouse que se développent les rares Sabline controversée (*Arenaria controversa*), Tulipe australe (*Tulipa sylvestris* ssp. *australis*) ou la renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus*). Cet ensemble de pelouses se situe préférentiellement sur les corniches et pentes rocheuses, en mosaïque avec les fourrés thermophiles à Buis (*Buxus sempervirens*) qui peuvent être le stade évolutif ultime.

Sur les sols profonds des plateaux et de certains versant, apparaissent des pelouses fermées dominées par le Brome dressé (*Bromus erectus*), le Brachypode penné (*Brachypodium rupestre*) ou encore la Folle avoine (*Arrhenatherum elatius*). Bien qu'ayant une diversité botanique moindre que les

précédentes, ces pelouses se révèlent aussi relativement intéressantes pour les orchidées. Il s'agit de formations herbacées importantes employées pour la production fourragère sur les causses. L'abandon de leur entretien par le pastoralisme (fauche et pâturage) conduit à leur embroussaillage et à leur détérioration. Les fourrés à aubépine ou les landes à genévriers (*Juniperus communis*) prennent alors le relais et préparent l'installation de la chênaie pubescente.

Ces ensembles présentent un fort intérêt botanique et constituent des végétations d'intérêt communautaire justifiant la désignation des sites Natura 2000 du territoire.

k Faune

Chez les insectes, il faut souligner la très belle diversité en papillons, avec des espèces protégées, localisées et/ou menacées comme l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*), le Marbré de Lusitanie (*Euchloe tagis*), dont la seule station départementale se situe sur le causse d'Anglars, le Nacré de la filipendule (*Brenthis hecate*), le Mercure (*Arethusana arethus*), la Zygène du panicaut (*Zygaena sarpedon*), la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*),... Les pelouses sèches rocailleuses parsemées de buissons accueillent également de nombreuses espèces d'orthoptères remarquables comme la Magicienne dentelée (*Saga pedo*), seule sauterelle protégée au niveau national, l'Antaxie cévenole (*Antaxius sorrezensis*), le Criquet des grouettes (*Omocestus petraeus*), la Decticelle échassière (*Sepiana sepium*) ou encore l'Oedipode germanique (*Oedipoda germanica*).

Chez les reptiles, trois espèces particulièrement remarquables sont à signaler : le Léopard ocellé (*Timon lepidus*), espèce inscrite en liste rouge au niveau national et très localisée au niveau régional, la Coronelle girondine (*Coronella girondica*), espèce très discrète et qui affectionne les secteurs rocailloux (naturels ou artificiels comme les carrières) et la Vipère aspic (*Vipera aspic*), serpent très localisé en plaine dans la région et que l'on retrouve essentiellement sur les causses de la CCQGA dans le Tarn-et-Garonne. Deux espèces d'amphibiens sont bien représentées dans les points d'eau de ces habitats : le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) et le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*).

Chez les oiseaux, il faut noter la présence de nombreuses espèces localisées dans la région comme la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) ou encore l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*).

Ces milieux de fort intérêt écologique sont également largement utilisés comme sites d'alimentation par les chiroptères, mais également par les mammifères terrestres remarquables comme la Genette commune (*Genetta genetta*).



L'Azuré du serpolet (Biotop©J.Robin)



La Magicienne dentelée (Biotop©V.Koch)



Le Lézard ocellé (Biotop©S.Albinet)



La Vipère aspic (Biotop©S.Albinet)



L'Alyte accoucheur (Biotop©J.Robin)



L'Engoulevent d'Europe (Biotop©)

Les milieux ouverts agricoles (cultures et prairies)

l Habitats naturels et flore

Les milieux agricoles du territoire, outre leur importance paysagère, revêtent un rôle très important dans la conservation de la flore messicole (flore adventice patrimoniale liée aux moissons). En effet, le secteur du causse, sur lequel l'agriculture demeure extensive, se caractérise par son intérêt de niveau départemental, voire régional, pour la conservation de cette flore messicole. A titre d'exemple, bon nombre des communes du territoire abrite entre 25% et 30% des espèces messicoles connues dans le Tarn-et-Garonne, dont des espèces rares et protégées comme la Nigelle de France (*Nigella gallica*) ou la Dauphinelle de Verdun (*Delphinium verdunense*). Le secteur rouergat, plus marqué par la production fourragère intensive, reste moins riche pour cette flore ou pour les prairies souvent pâturées ou régulièrement semées. Toutefois, les plateaux de l'extrême est du territoire (Castanet, Laguépie) retrouvent un intérêt spécifique pour la flore de moisson grâce à une géologie où le calcaire disparaît au profit du socle de roche acide, ce qui permet à des cortèges botaniques fort différents et beaucoup plus rares de s'exprimer.

m Faune

Ces habitats occupent une place assez importante sur la partie est du territoire, mais aussi entre les vallées de la Bonnette et de la Seye et dans la vallée de l'Aveyron. Leur intérêt écologique est généralement moindre que les autres habitats précités. Les milieux ouverts agricoles accueillent toutefois une biodiversité ordinaire qui ne peut être négligée. Ce sont des sites d'alimentation et/ou de reproduction pour de nombreux oiseaux, notamment quand les cultures sont diversifiées et gérées extensivement, en mélange avec des prairies naturelles de fauche et comportant quelques haies arbustives. Parmi les oiseaux les plus patrimoniaux, on peut citer l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), le Bruant proyer (*Emberiza calandra*) et le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*). L'Effraie des clochers (*Tyto alba*) et la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) fréquentent également ces milieux quand elles trouvent des bâtiments favorables à leur nidification à proximité. En période hivernale, les chaumes sont des sites d'alimentation importants pour de nombreux passereaux. Les autres groupes faunistiques sont surtout représentés par des espèces communes dans la région et sans enjeux notables.



L'Oedicnème criard (Biotope©T.Roussel)



L'Alouette lulu (Biotope©M.Geng)



La Nigelle de France (Biotope©N.Georges)

Partie 2. Atlas de morphologie urbaine et villageoise

METHODOLOGIE

Une analyse du tissu urbain a été menée sur l'ensemble des regroupements d'au moins cinq constructions avec pour but de comprendre la logique de chaque site urbain et villageois en s'intéressant à l'occupation bâtie, au cadre de vie, aux paysages et à l'environnement :

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Entrée de village marquée par de la vacance et du bâti en ruine
-  Perspectives intéressantes : vue sur village et clocher, et sur du patrimoine bâti remarquable
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)
-  Problématique de sécurité routière : virage dangereux

Les boisements structurants repérés dans l'analyse correspondent aux bosquets, bois et forêts localisés dans et aux abords des ensembles bâtis. Ces boisements peuvent avoir un rôle écologique et/ou paysager. Ces boisements ne comprennent pas les alignements d'arbres qui sont repérés à part entière dans l'analyse.

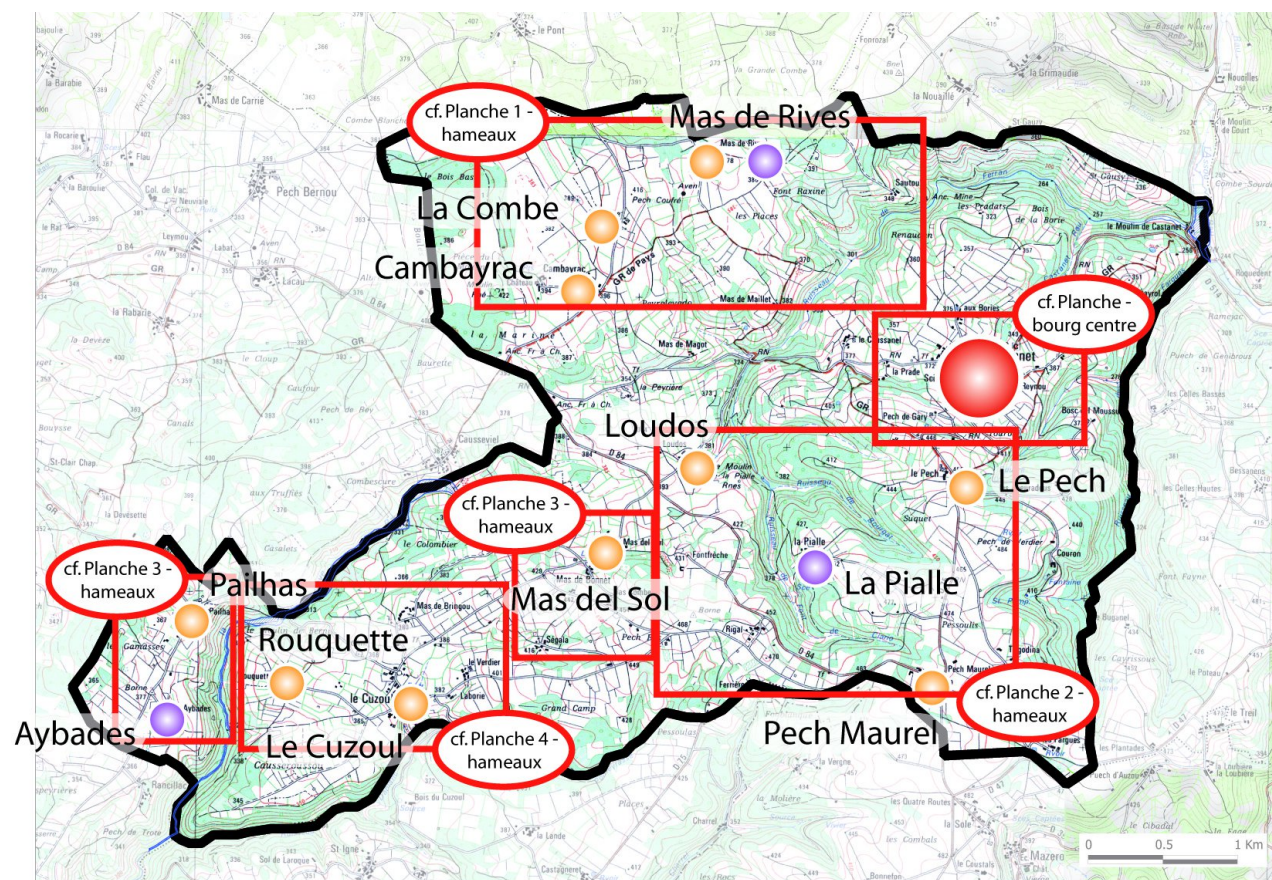
Les coupures agricole ou verte représentent des espaces à dominante agricole ou naturelle qui créent une séparation entre au minimum deux espaces bâtis.

Pour chaque commune, l'analyse comprend :

1. Une planche globale localisant et précisant la typologie (voir c. Analyse sur les hameaux, villages, bourgs et secteurs d'habitat diffus) de chaque site bâti d'au moins cinq constructions regroupées
2. Une planche d'analyse sur le bourg centre

3. Une ou plusieurs planches d'analyse sur les sites bâtis d'au moins cinq constructions regroupées
Ces planches sont regroupées dans un atlas annexé au présent diagnostic.

CASTANET



Légende

Bourg centre

Hameau patrimonial lié à l'activité agricole

Hameau patrimonial



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
-  Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
-  Equipements publics
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

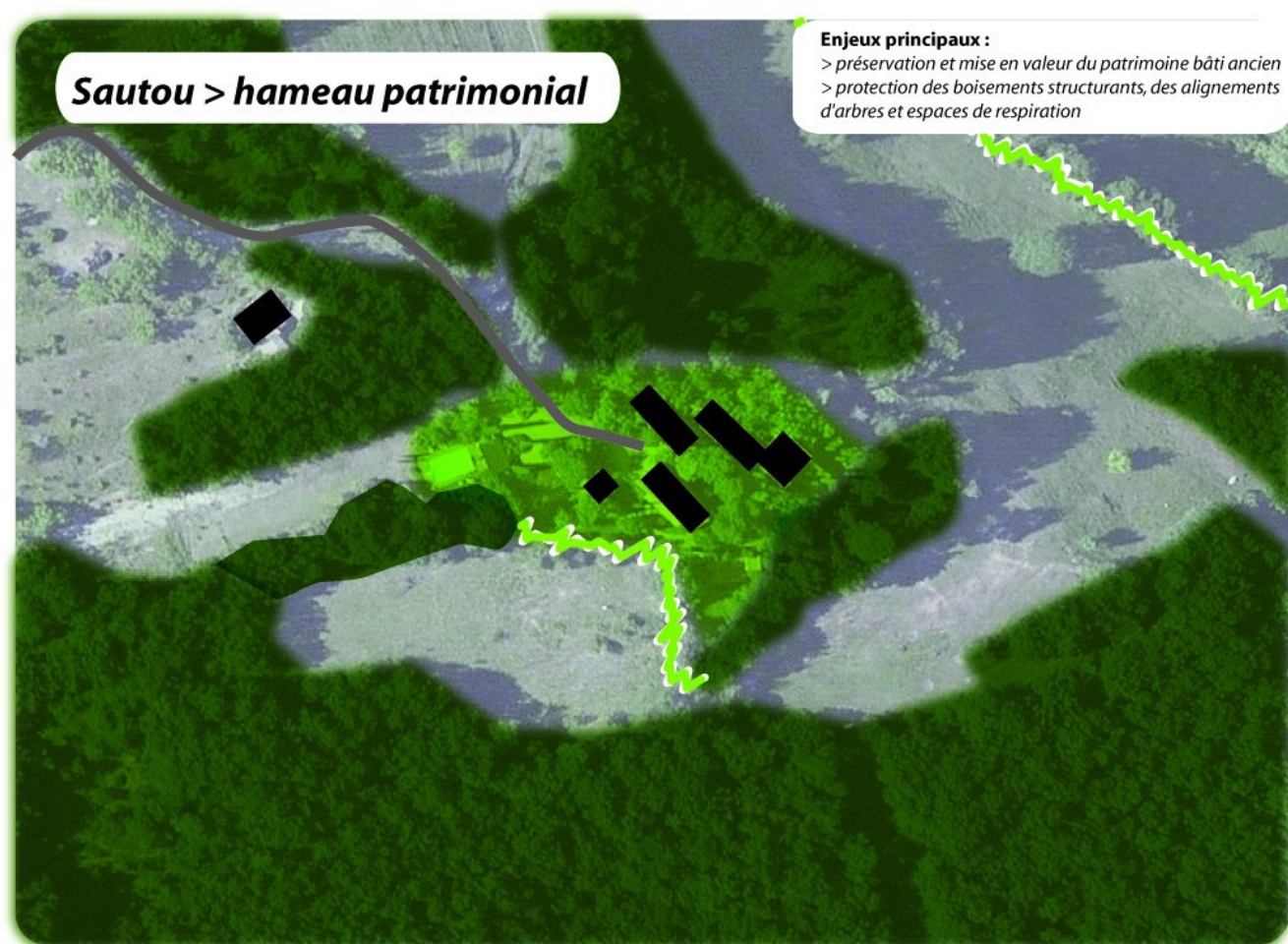
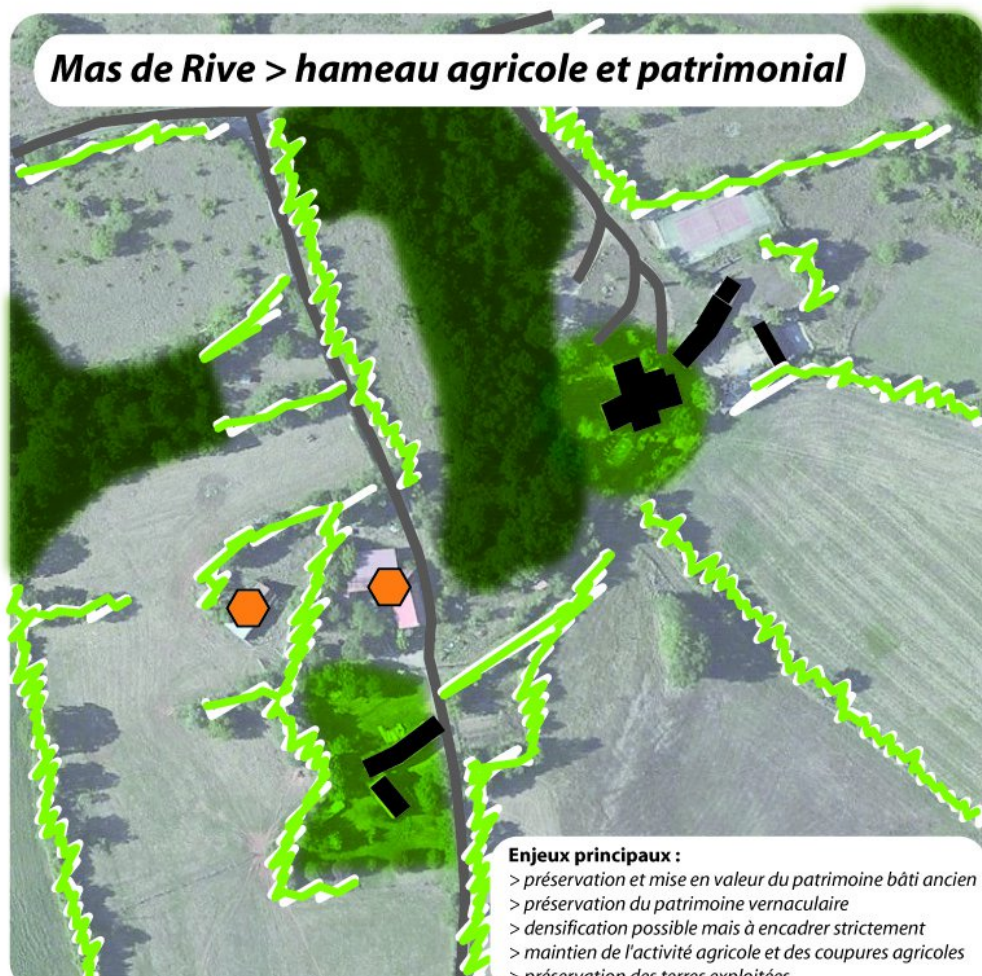
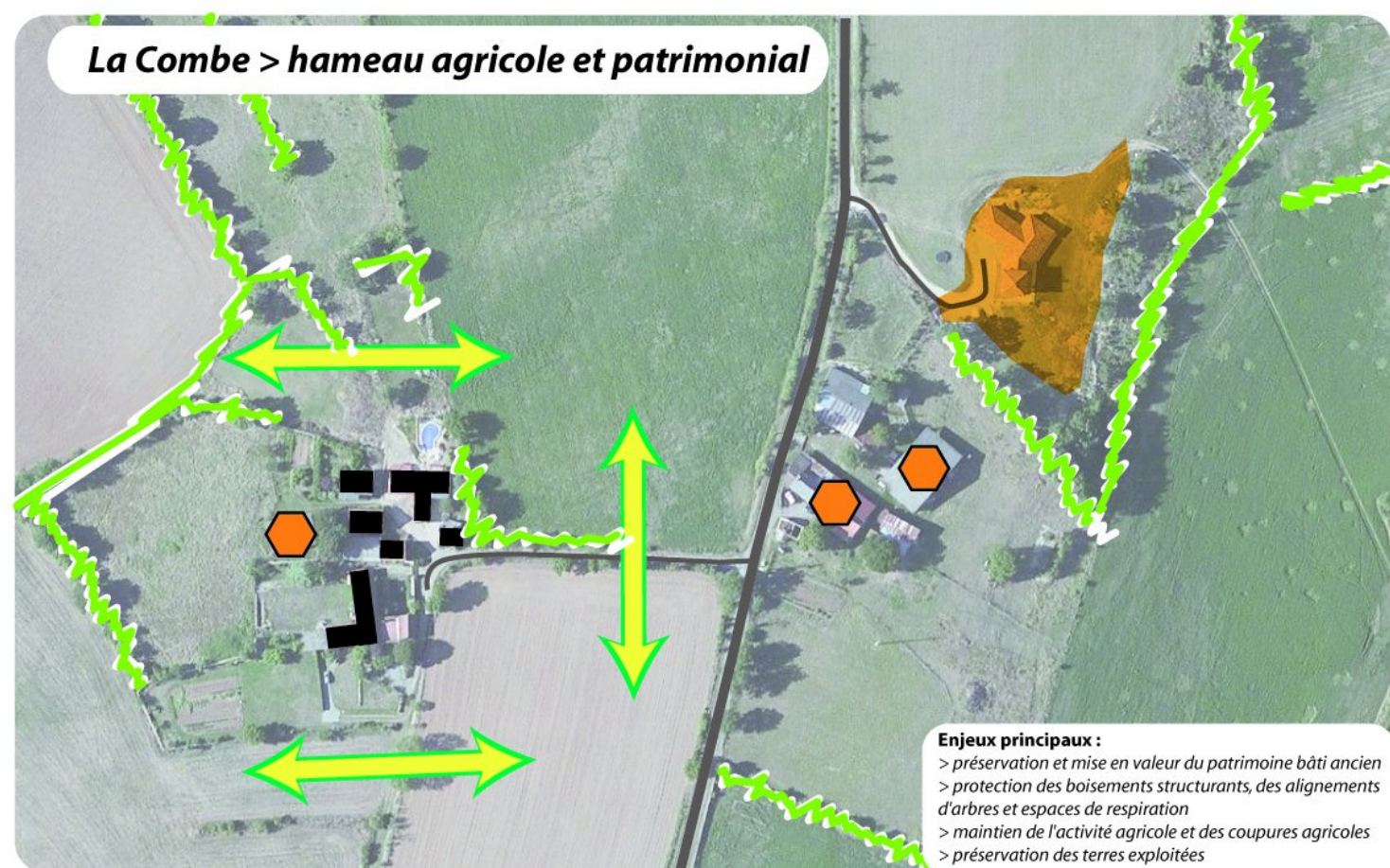
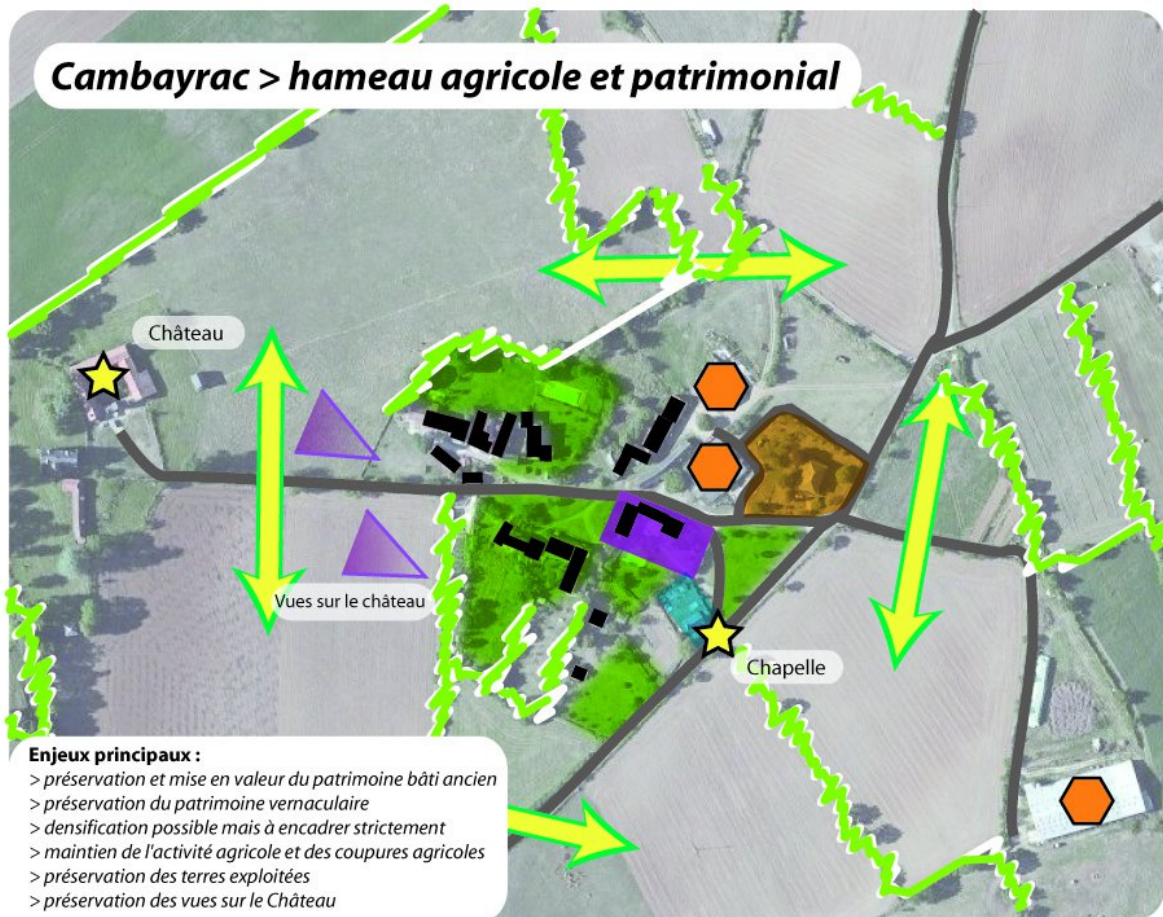
-  Patrimoine vernaculaire
-  Perspectives intéressantes
-  Alignement végétal
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
-  Bâtiment agricole

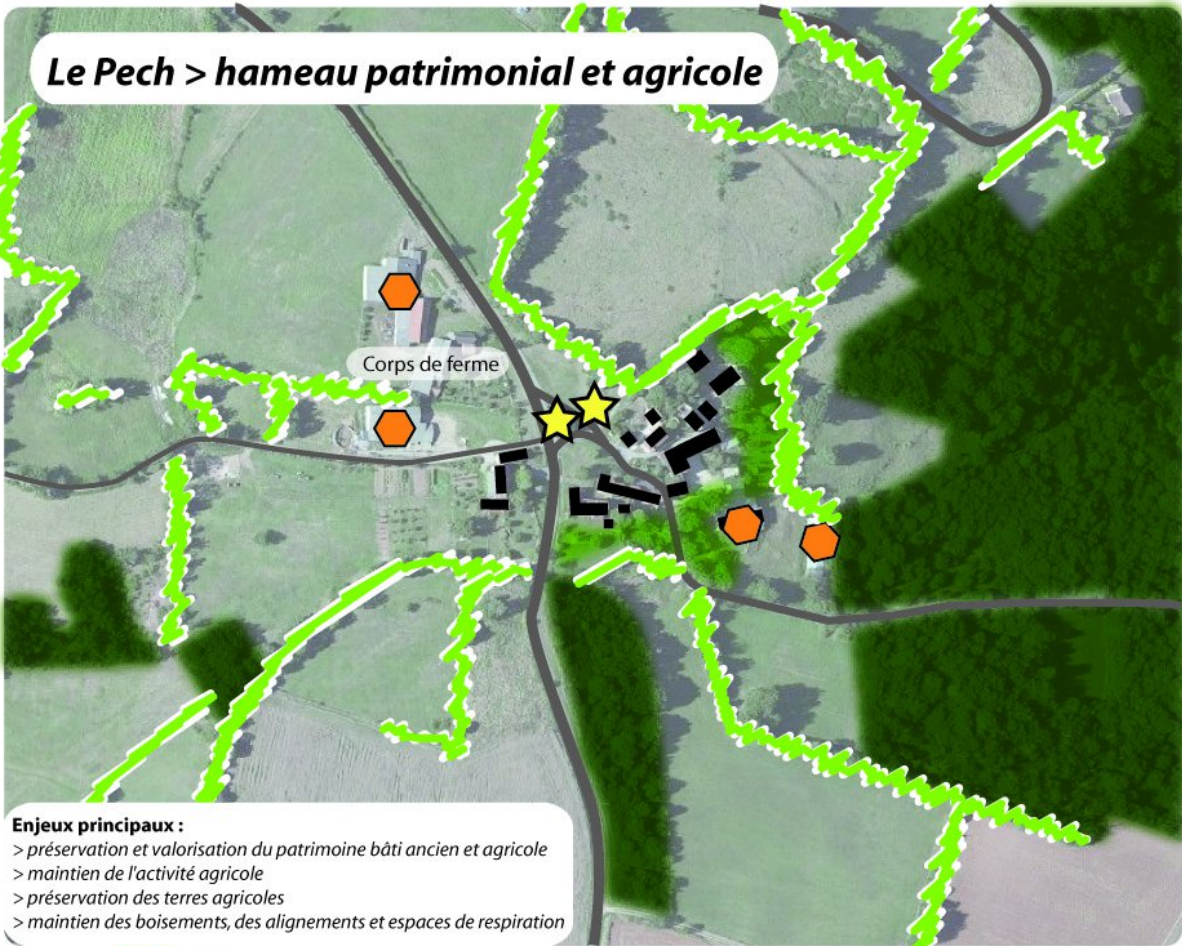
Cadre de vie, paysages et environnement

-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

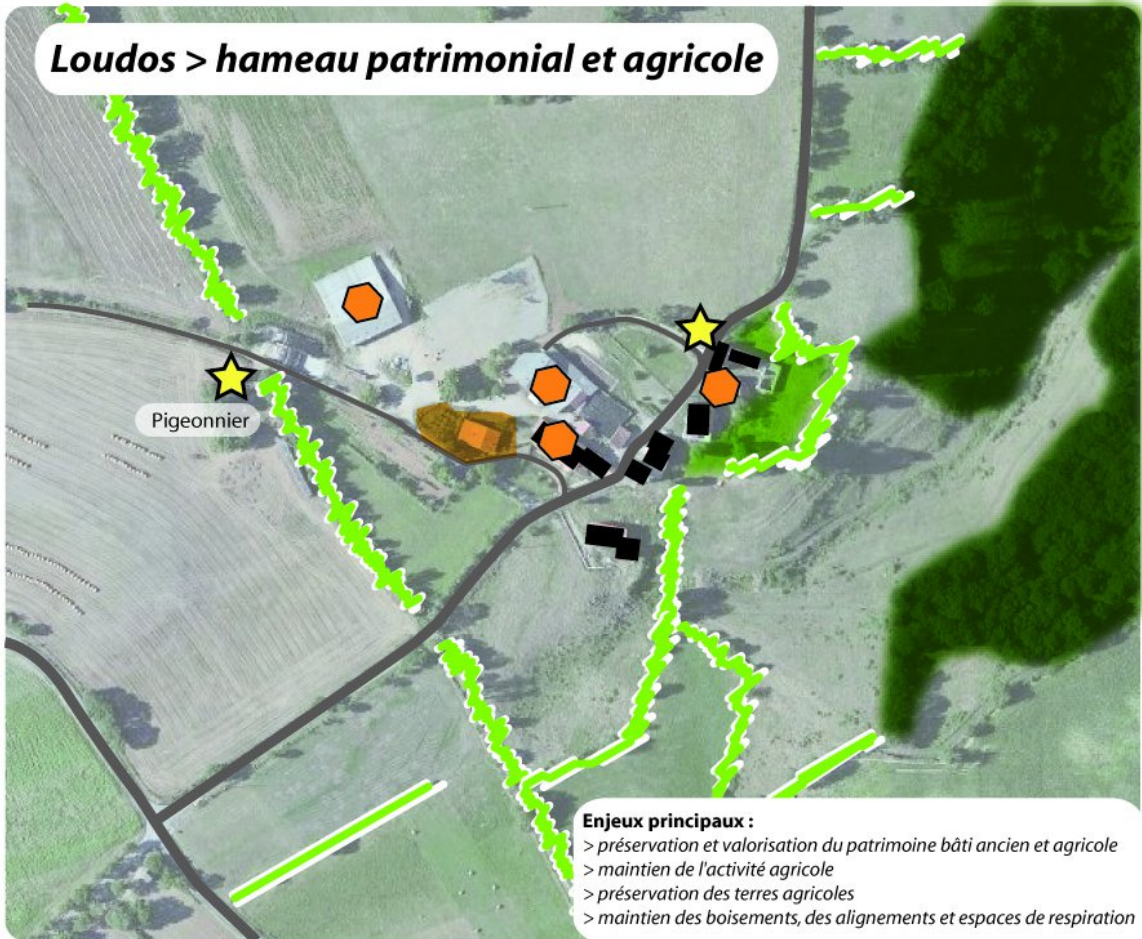


Analyse de morphologie urbaine - Castanet - hameaux - Pl. 2

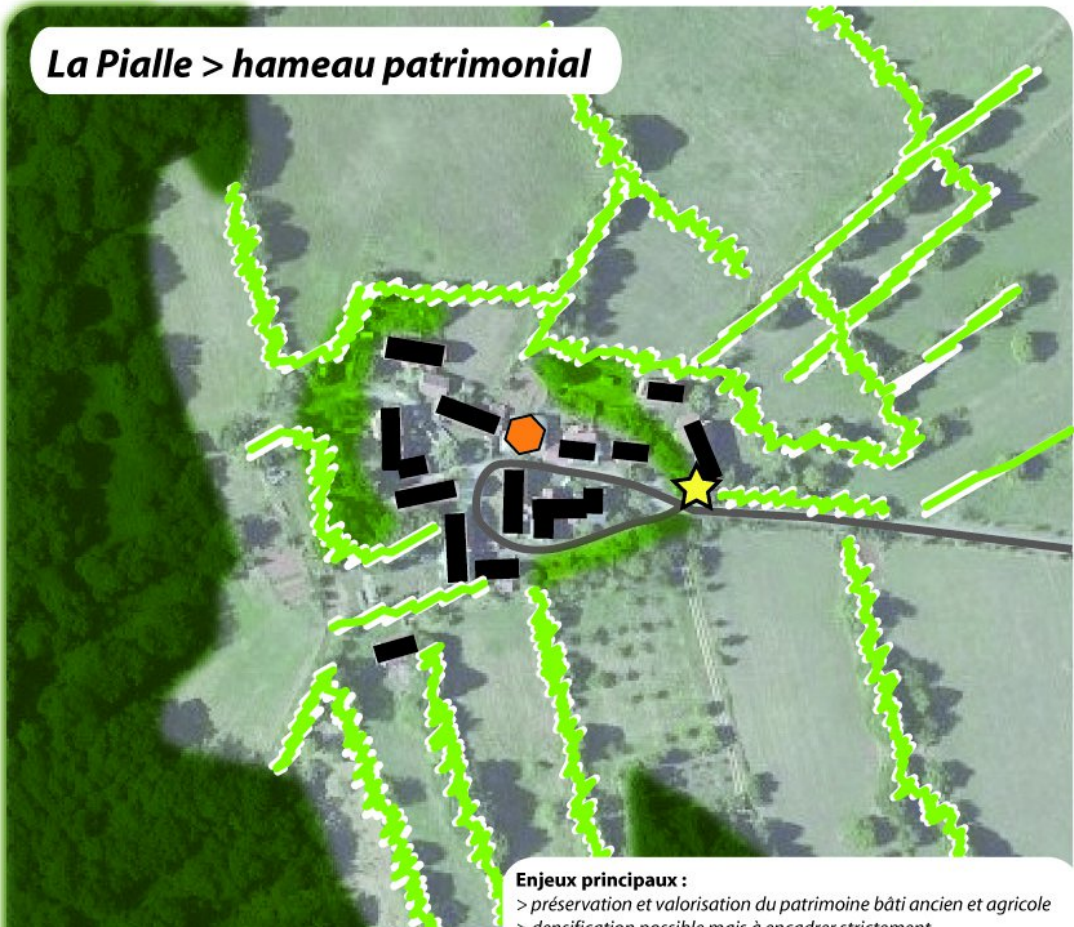
Le Pech > hameau patrimonial et agricole



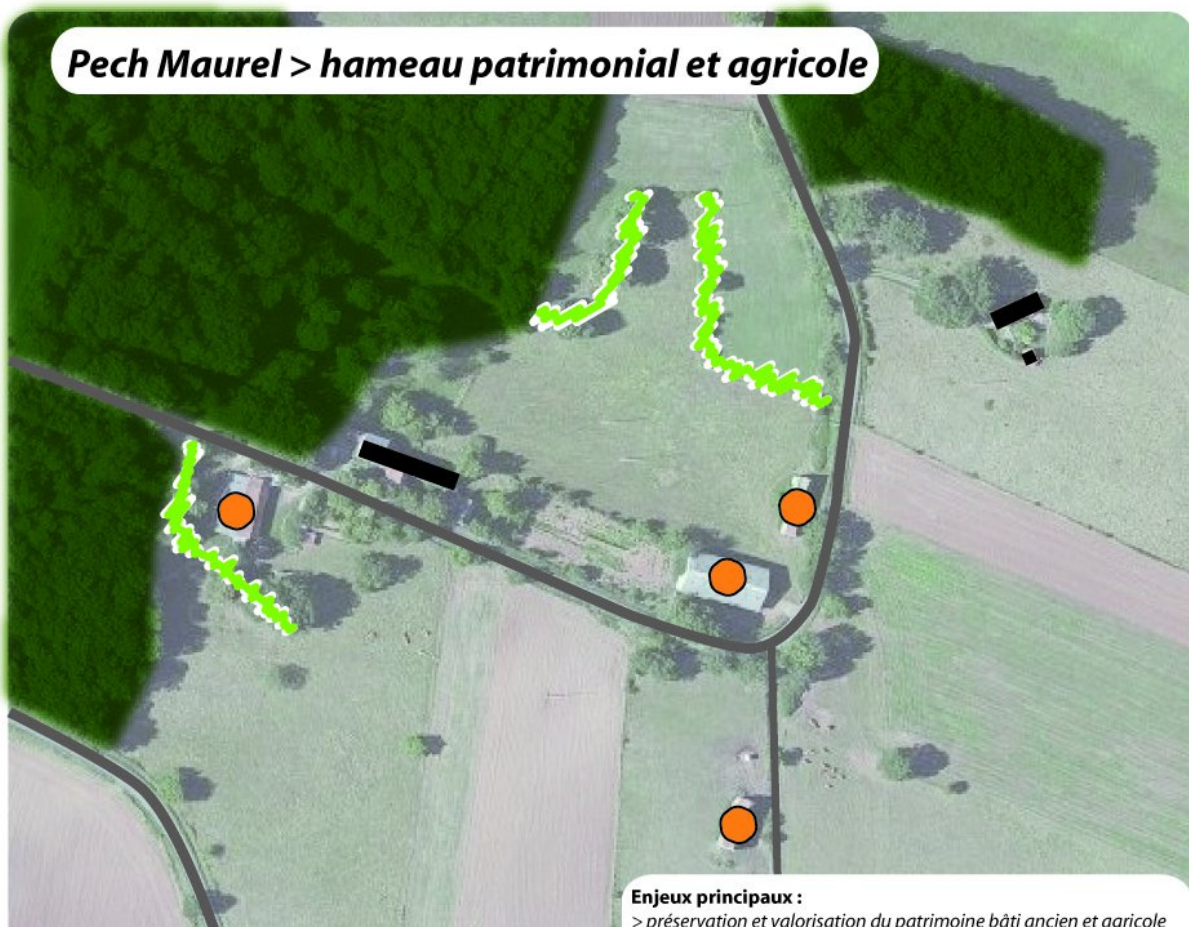
Loudos > hameau patrimonial et agricole



La Pialle > hameau patrimonial



Pech Maurel > hameau patrimonial et agricole



Analyse de morphologie urbaine - Castanet - hameaux - Pl. 3

Mas del Sol > hameau patrimonial et agricole



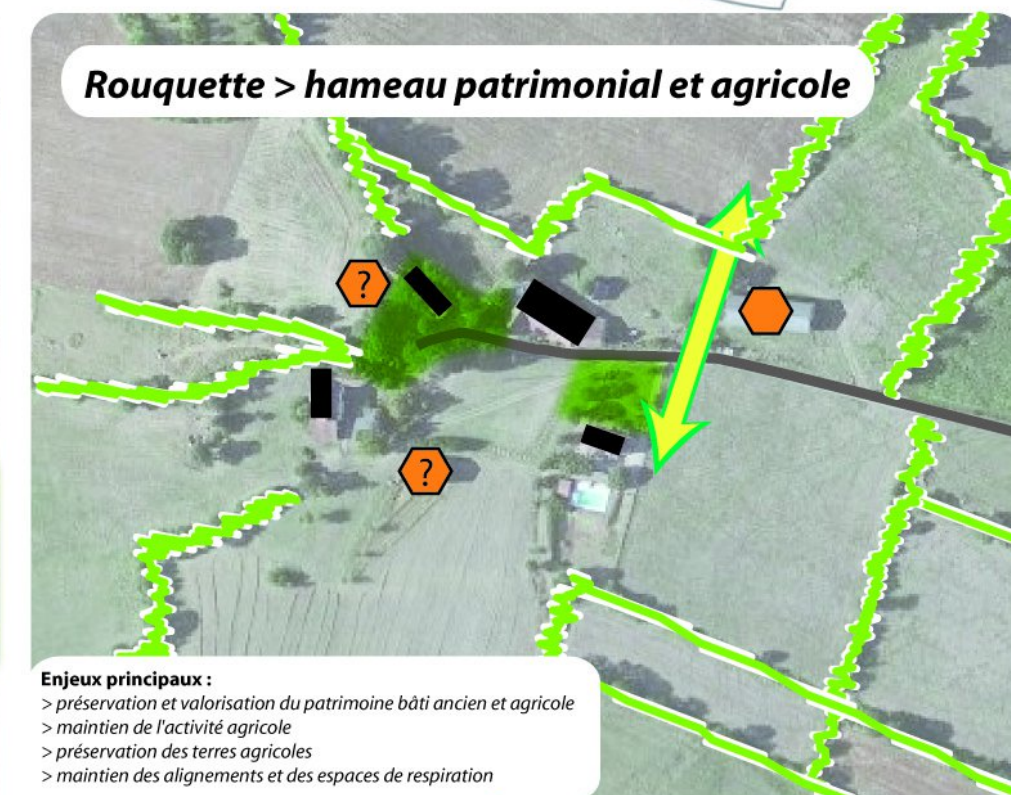
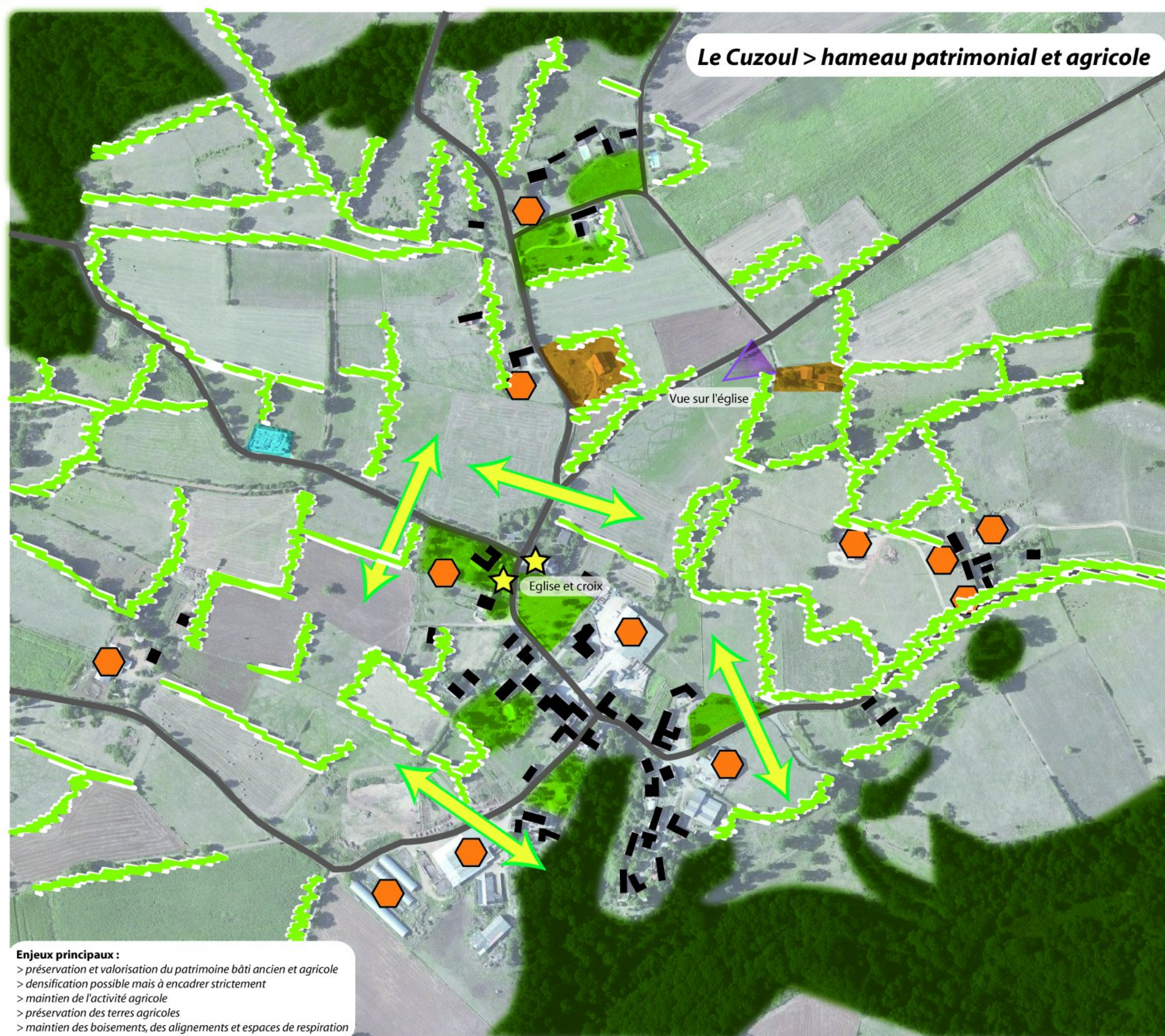
Pailhas > hameau patrimonial et agricole



Aybade > hameau patrimonial

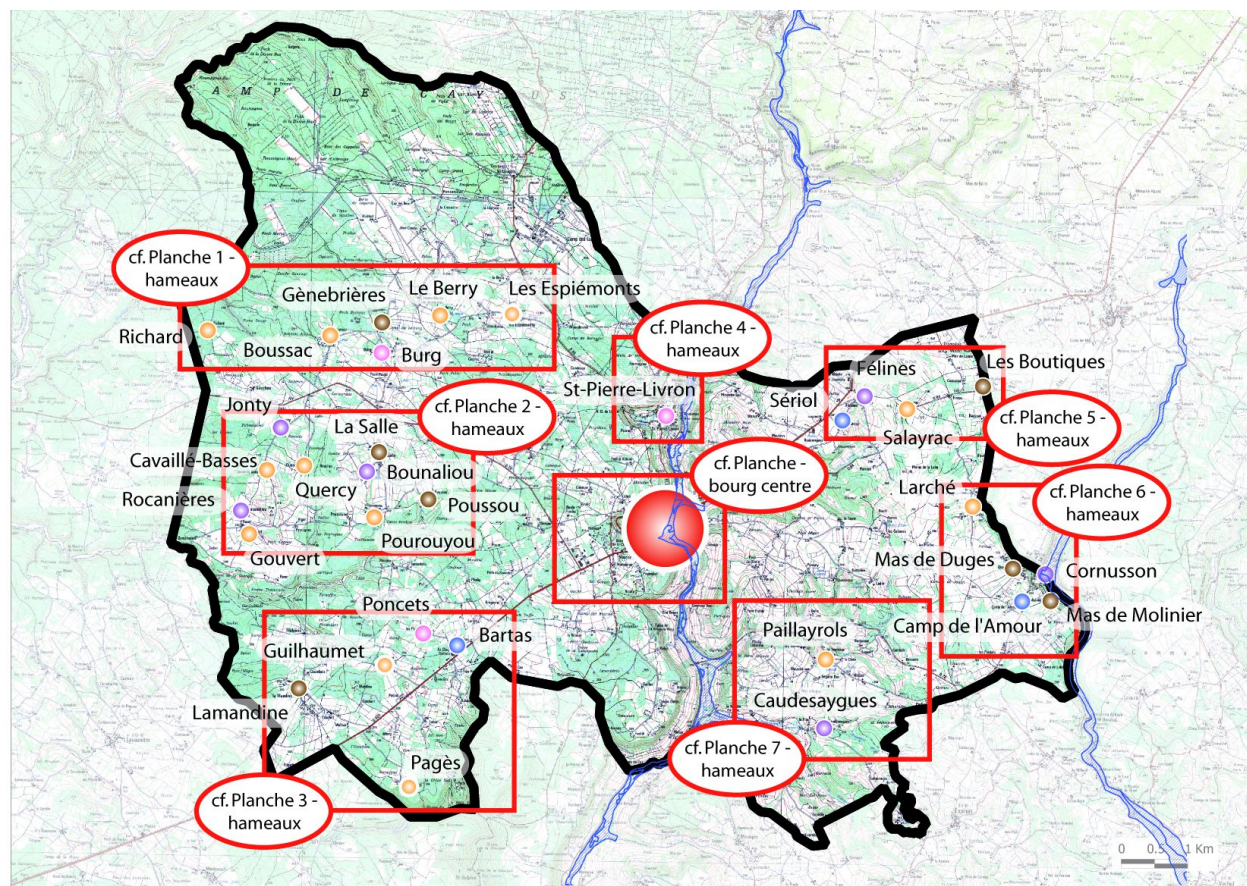


Analyse de morphologie urbaine - Castanet - hameaux - Pl. 4





CAYLUS



Légende

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | Bourg centre | | Hameau patrimonial lié à l'activité agricole |
| | Hameau patrimonial "préservé" | | Hameau patrimonial & agricole avec constructions récentes |
| | Hameau patrimonial avec constructions récentes | | Secteur de développement urbain diffus |

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain réalisé sous forme d'opération d'ensemble (lotissement) sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
-  Equipement
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Coeur de village marqué par de la vacance du bâti
-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Muret traditionnel
-  Placette, espace public
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)
-  Problématique de sécurité routière





Occupation bâtie

Bâti traditionnel



Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire



Occupation économique, de loisirs et/ou touristique



Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

Vacance de bâti, ruines



Perspectives intéressantes



Patrimoine



Muret traditionnel



Placette, espace public, patus



Alignement végétal



Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain

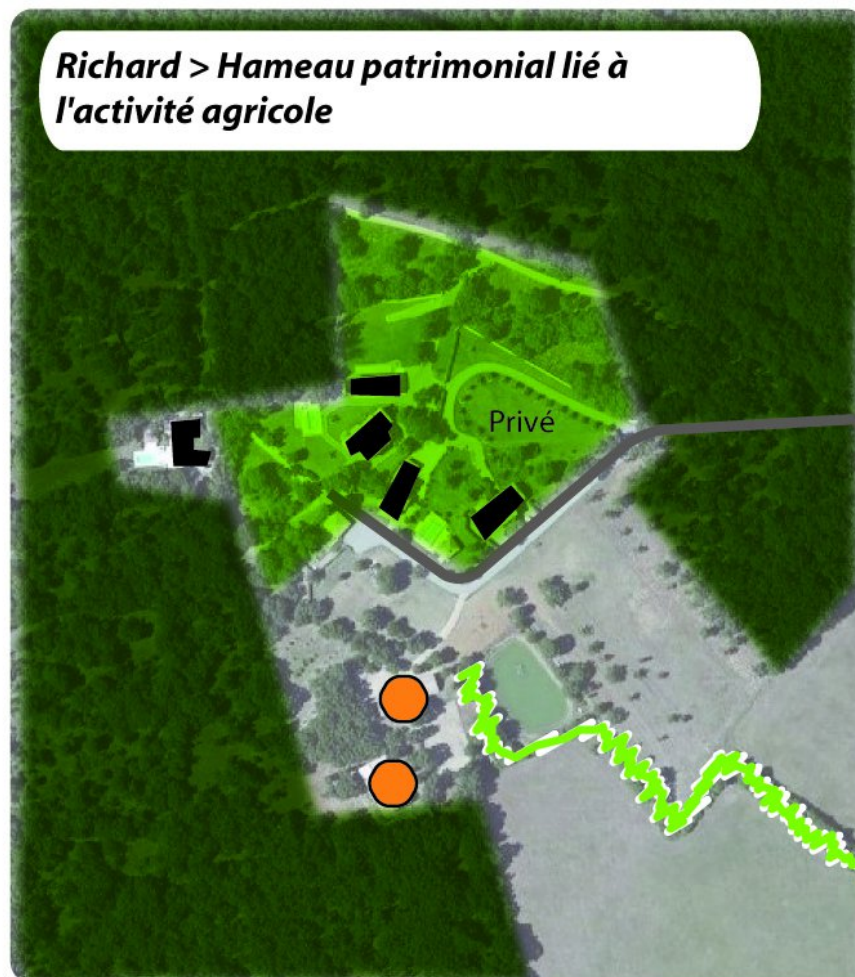


Boisements structurants



Coupure agricole ou verte (biodiversité)

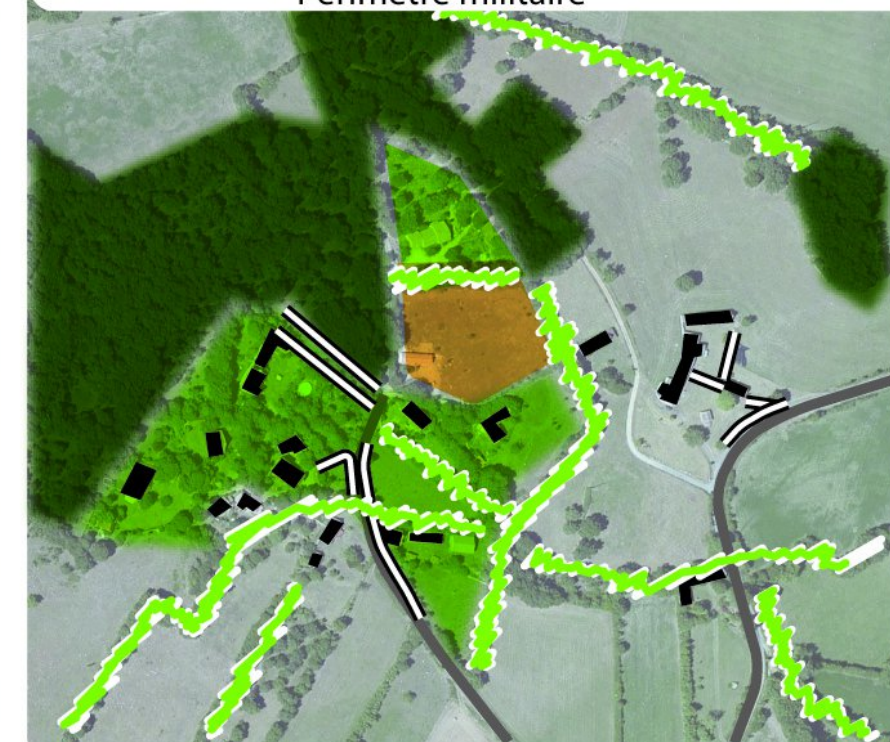
Richard > Hameau patrimonial lié à l'activité agricole



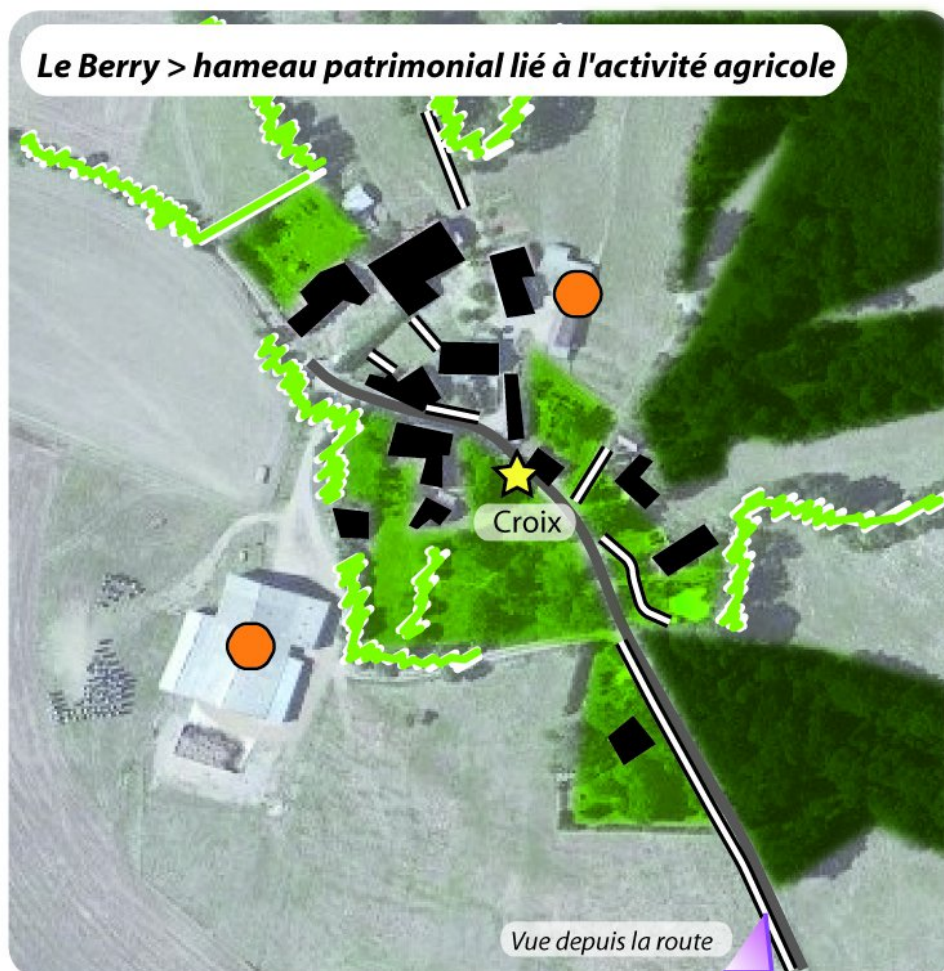
Boussac > hameau patrimonial lié à l'activité agricole
Périmètre militaire



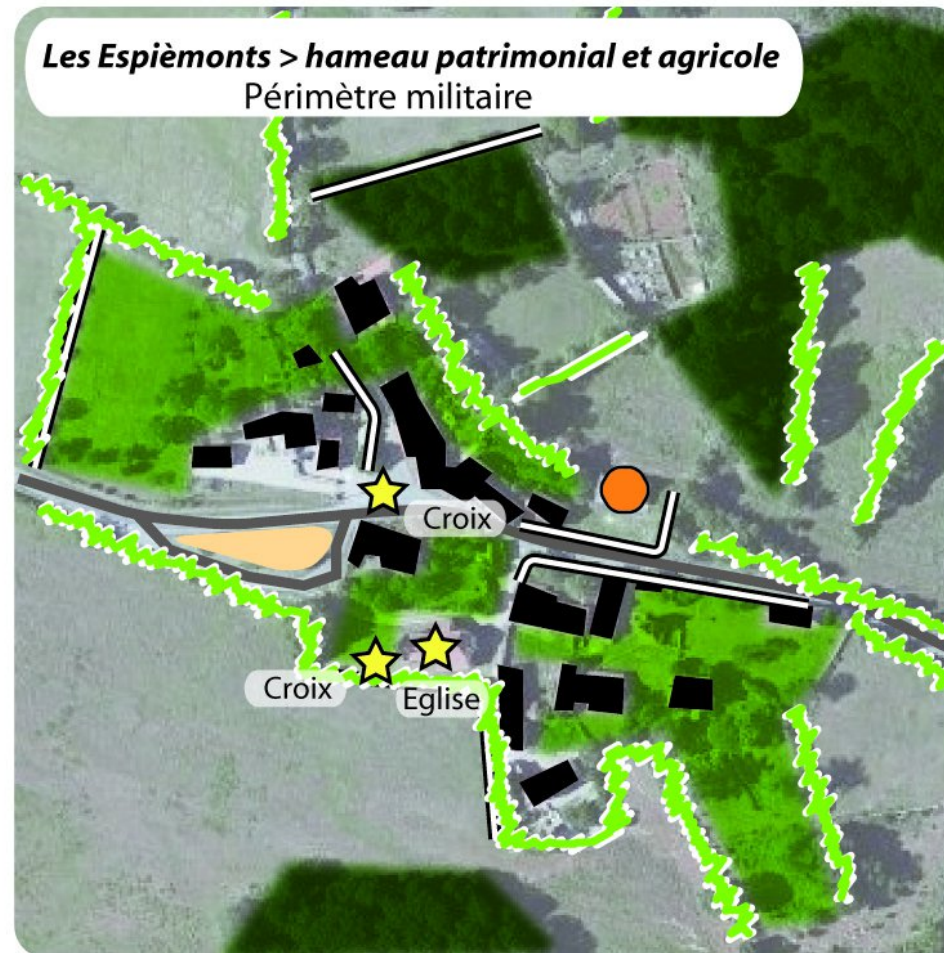
Burg > hameau patrimonial avec constructions récentes
Périmètre militaire



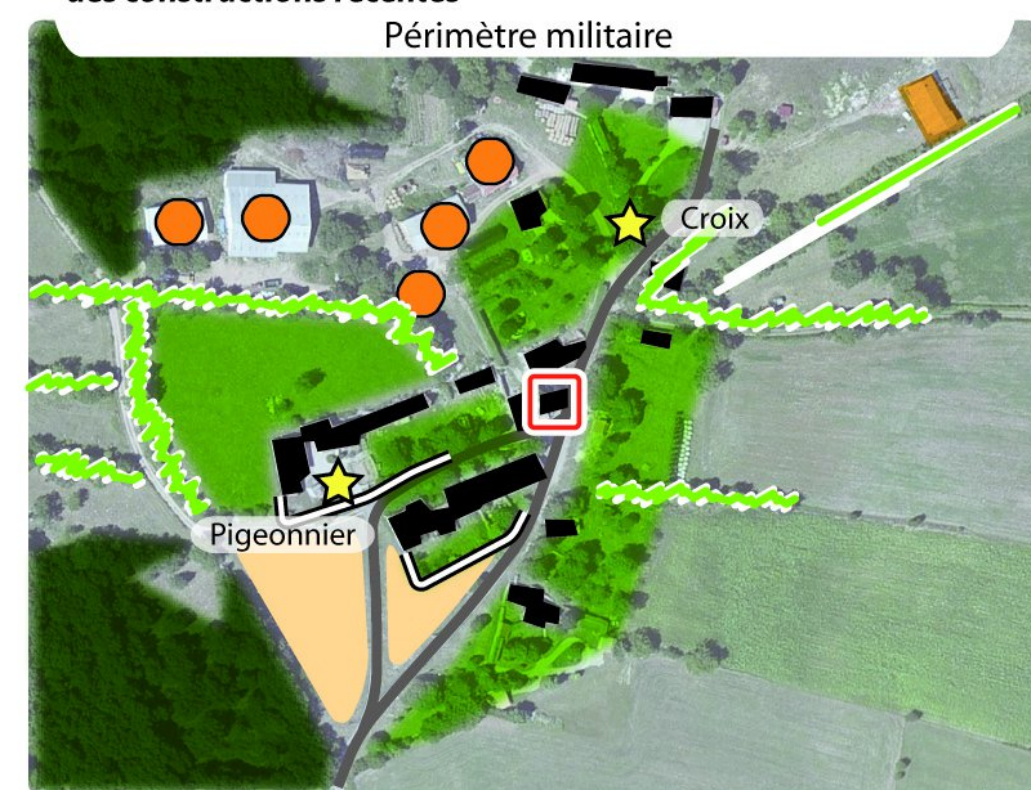
Le Berry > hameau patrimonial lié à l'activité agricole



Les Espièmonts > hameau patrimonial et agricole
Périmètre militaire

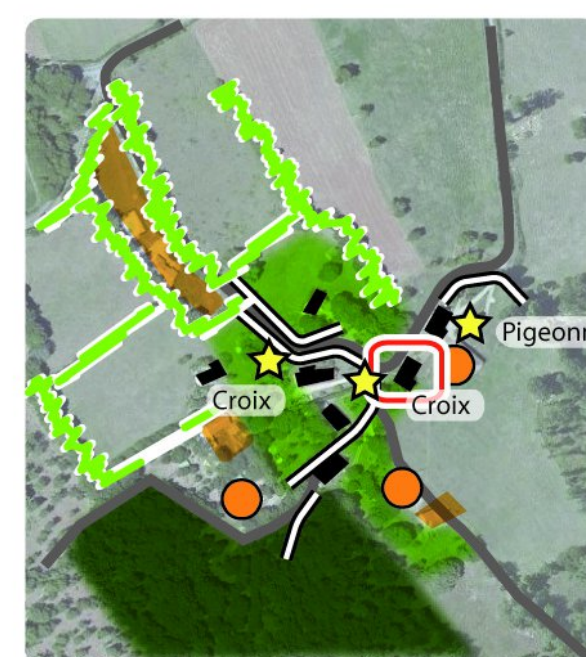
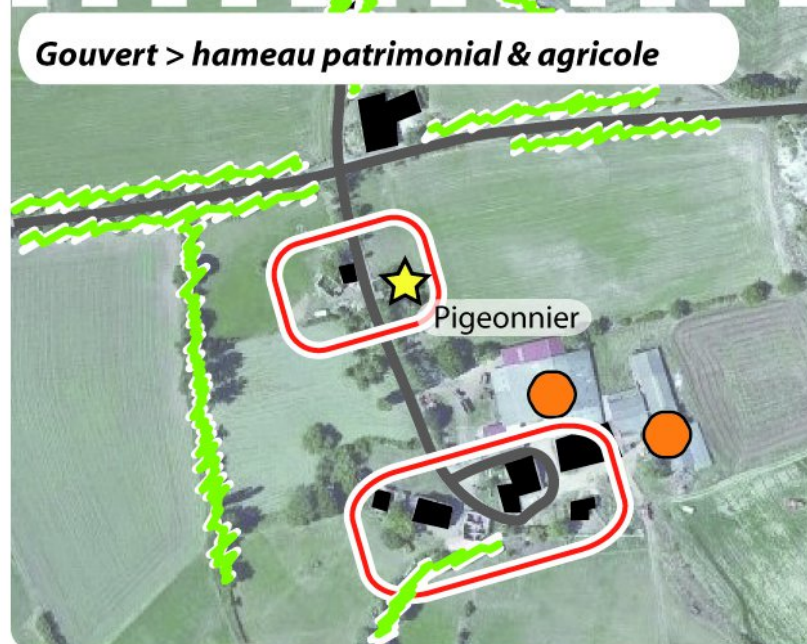
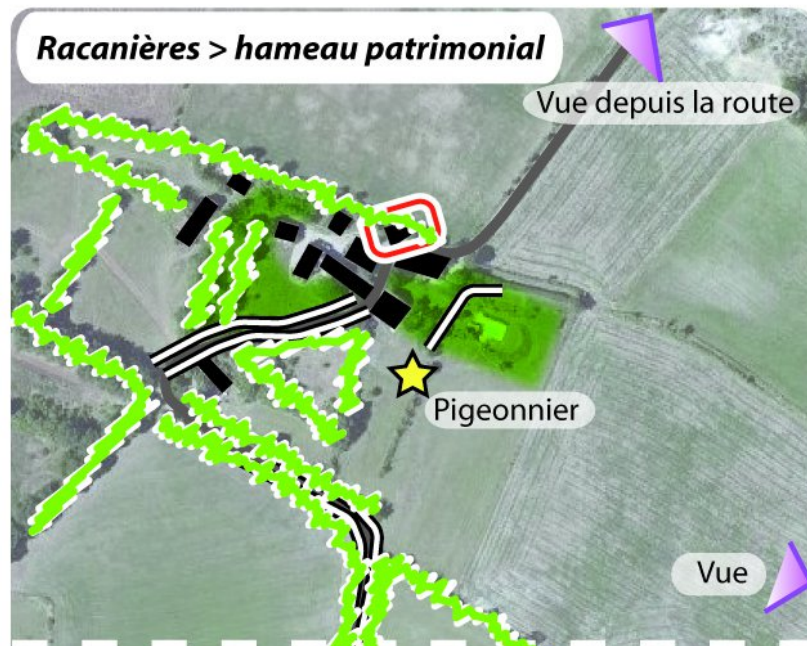


Gènebrières > hameau patrimonial lié à l'activité agricole avec des constructions récentes



Analyse de morphologie urbaine - Caylus - hameaux - Pl. 2

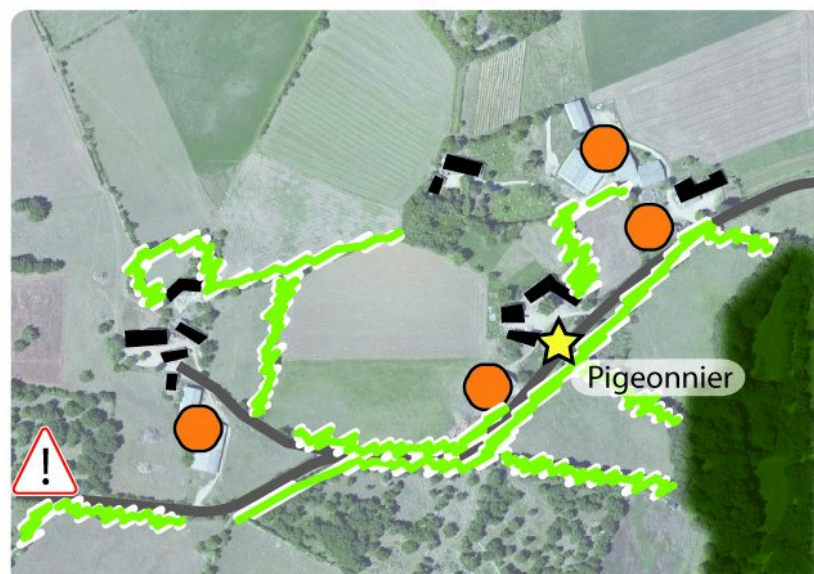
La Salle > hameau patrimonial et agricole avec constructions récentes



Cavaillé Basses > hameau patrimonial & agricole



Pourouyou > hameau agricole



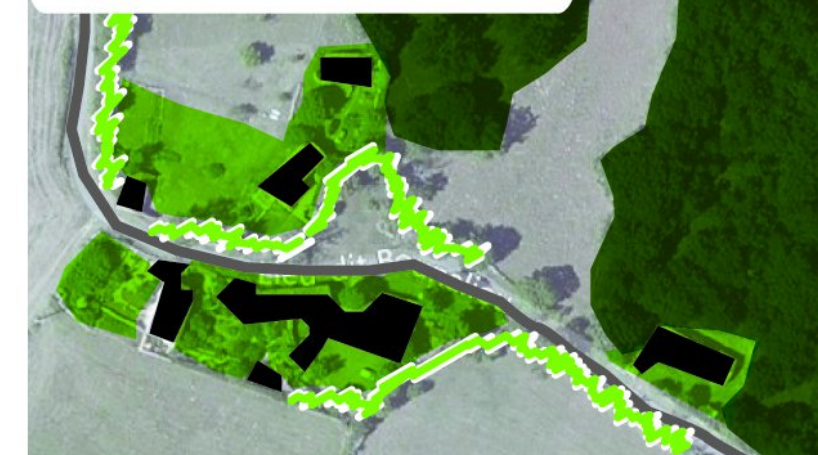
Jonty > hameau patrimonial



Quercy > hameau patrimonial & agricole

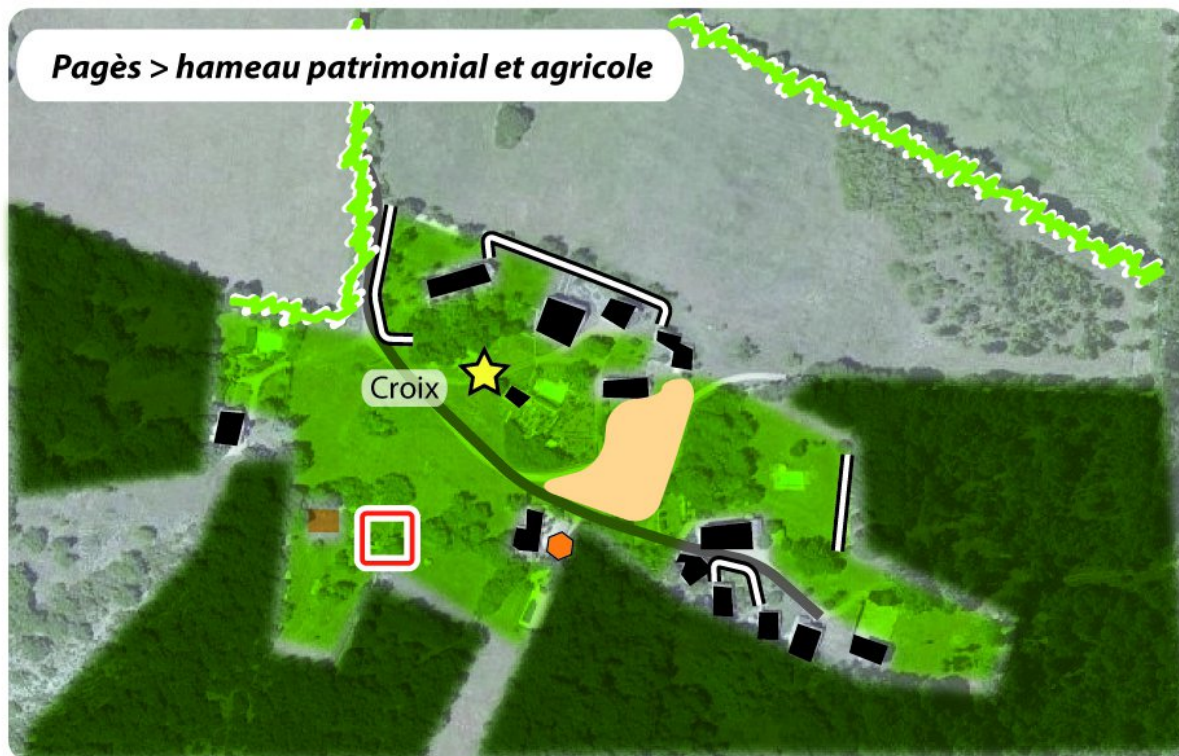


Bounaliou > hameau patrimonial

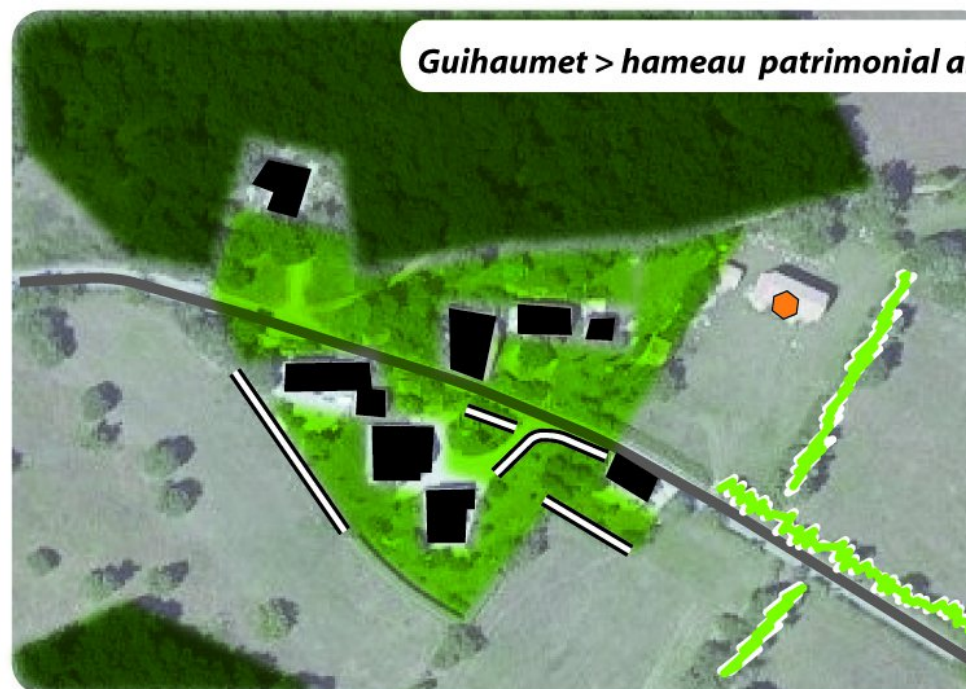


Analyse de morphologie urbaine - Caylus - hameaux - Pl. 3

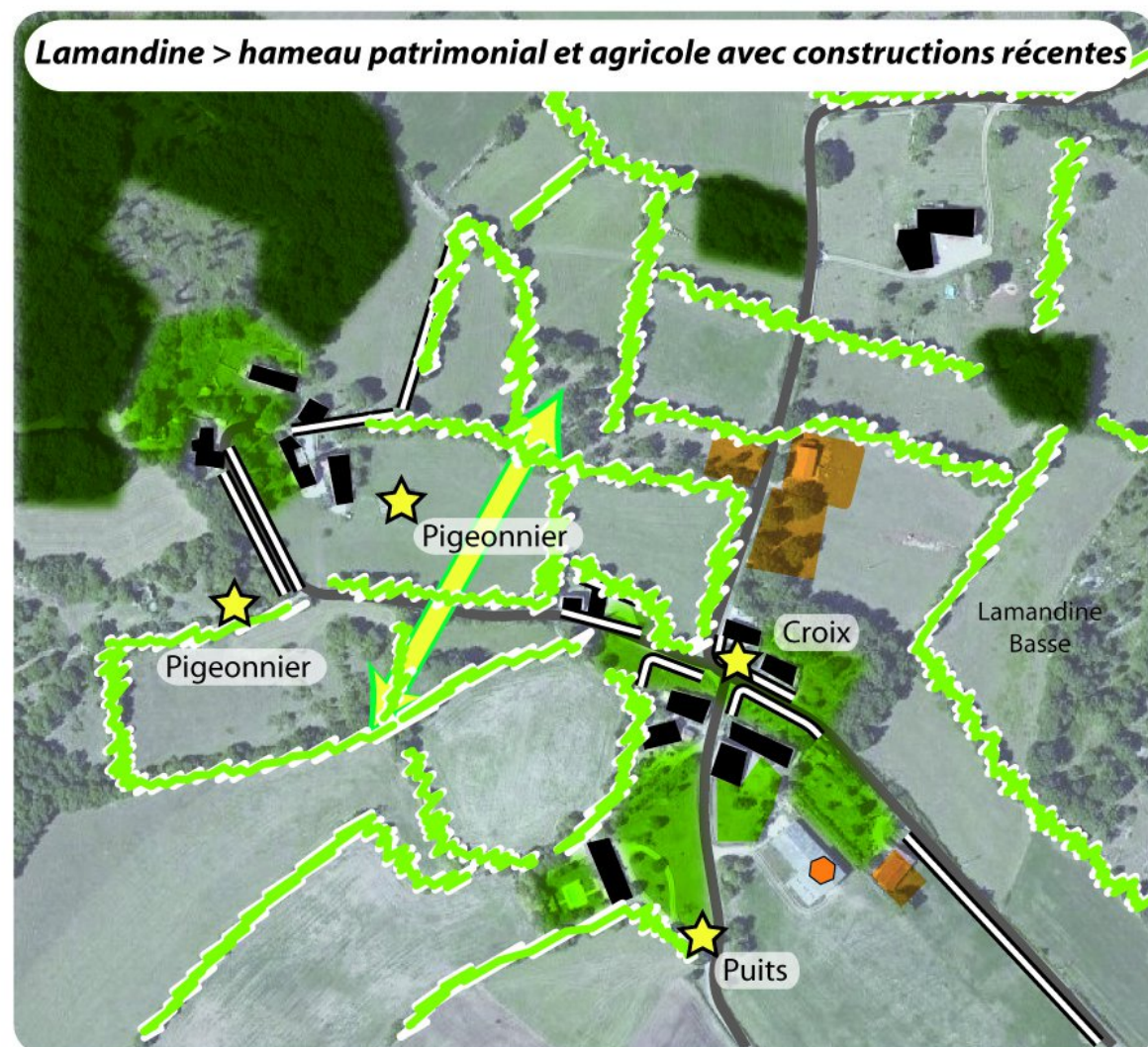
Pagès > hameau patrimonial et agricole



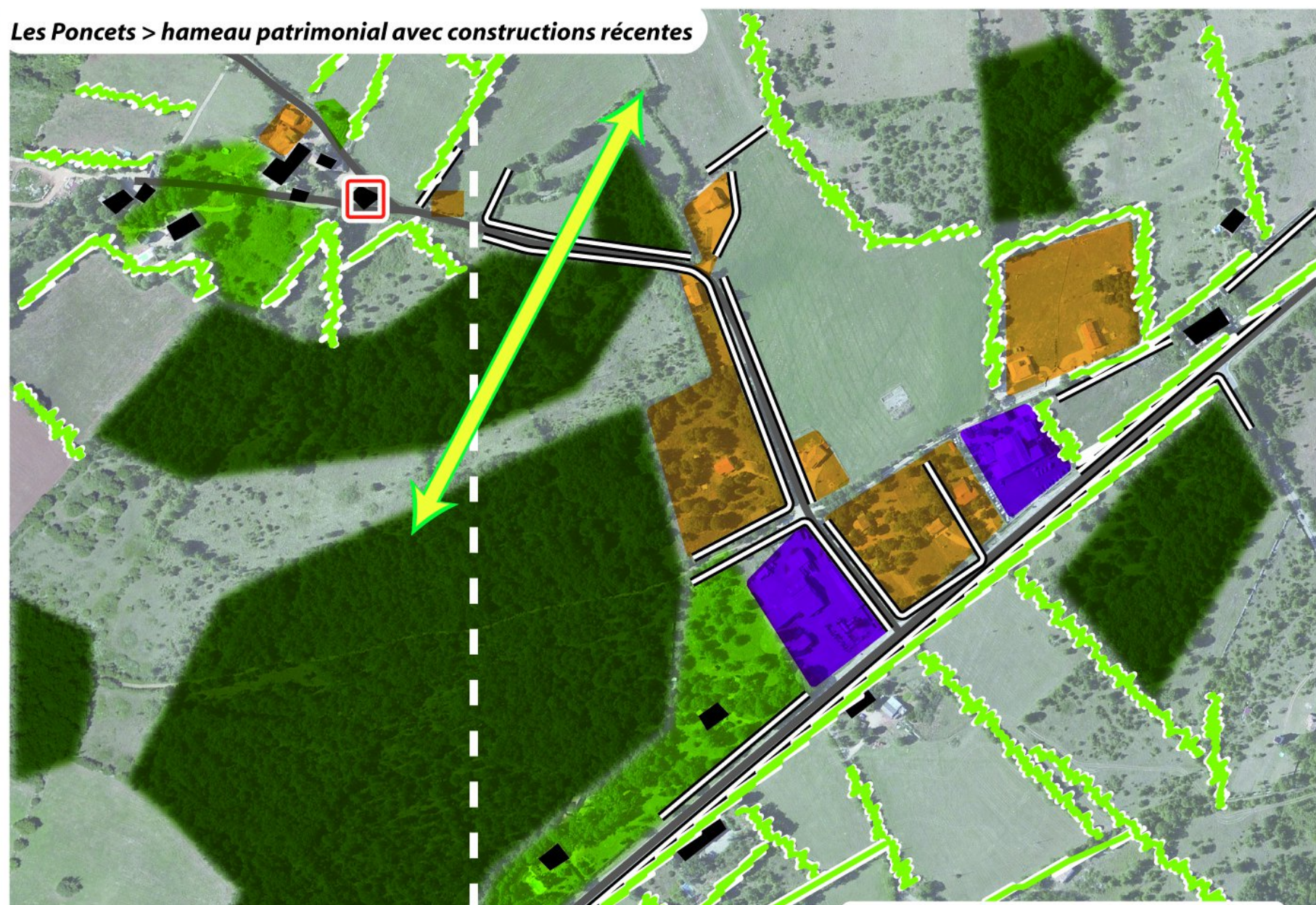
Guihaumet > hameau patrimonial al et agricole



Lamandine > hameau patrimonial et agricole avec constructions récentes



Les Poncets > hameau patrimonial avec constructions récentes



Analyse de morphologie urbaine - Caylus - Saint-Pierre-Livron - Pl. 4



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Occupation militaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)
-  Espace public, placette, patus

Analyse de morphologie urbaine - Caylus - hameaux - Pl. 5

Les Boutiques > hameau patrimonial & agricole avec de l'urbanisation récente



Sériol > habitat pavillonnaire diffus

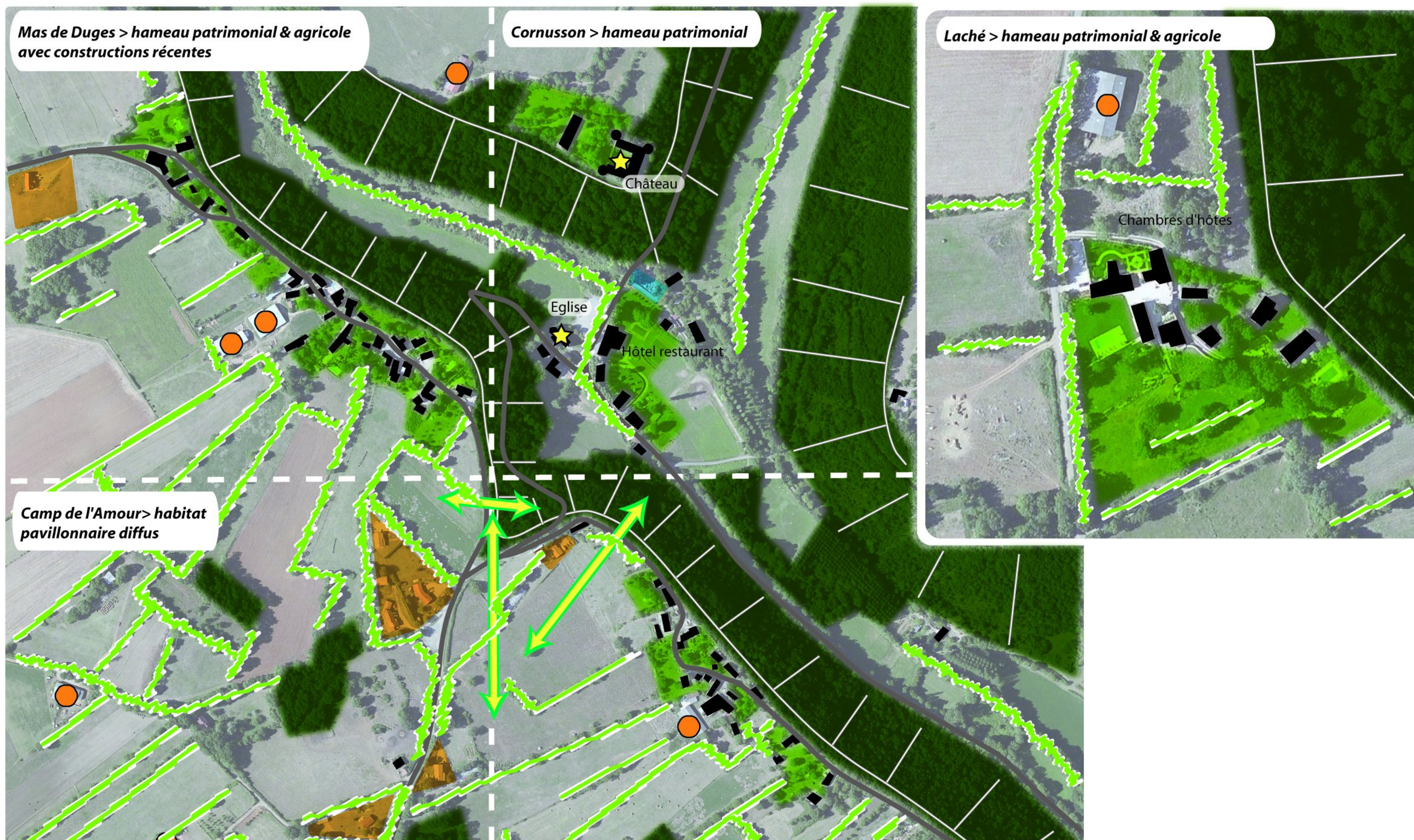


Félines > hameau patrimonial

Salayrac > hameau patrimonial & agricole



Analyse de morphologie urbaine - Caylus - hameaux - Pl. 6

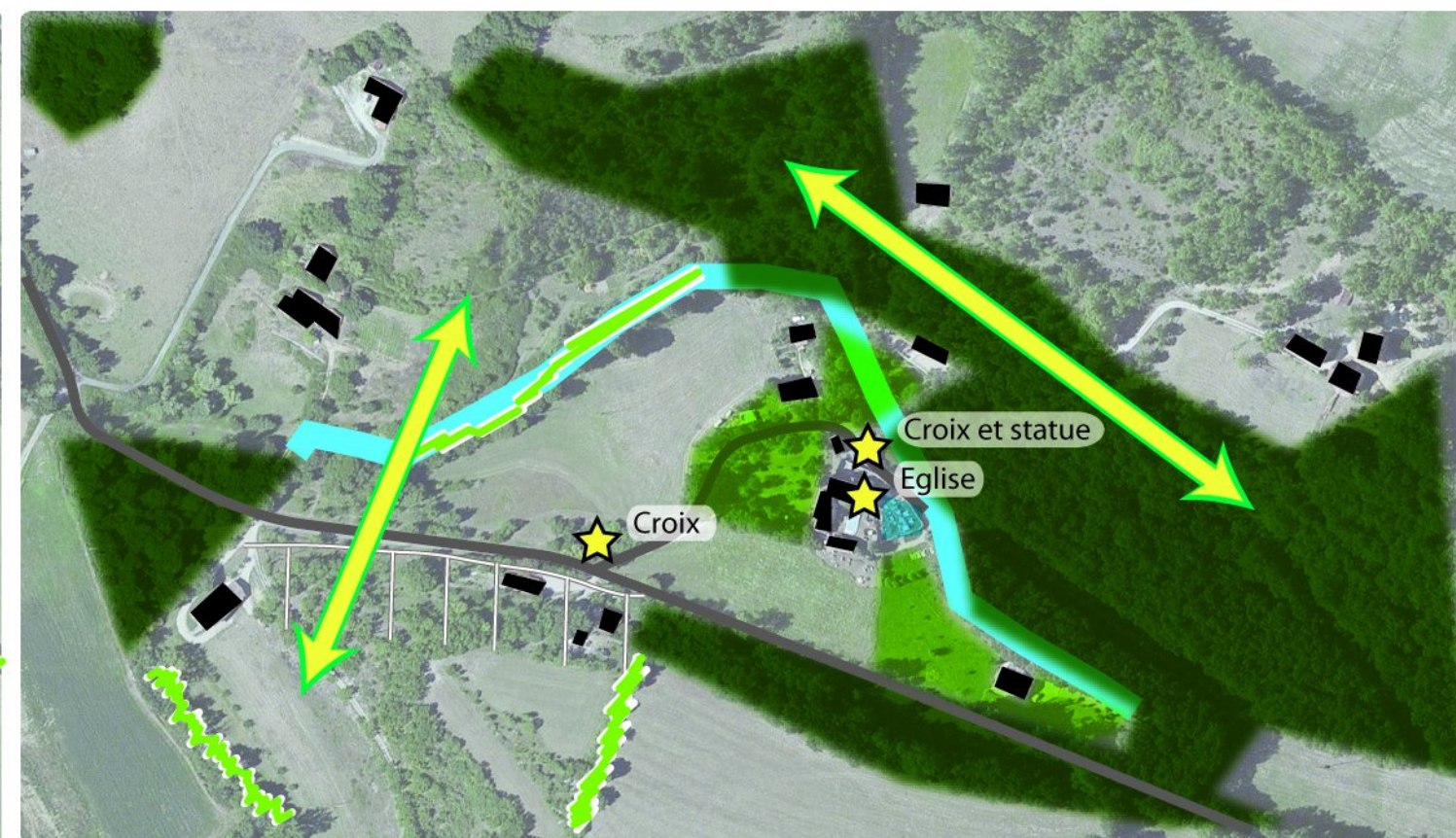


Analyse de morphologie urbaine - Caylus - hameaux - Pl. 7

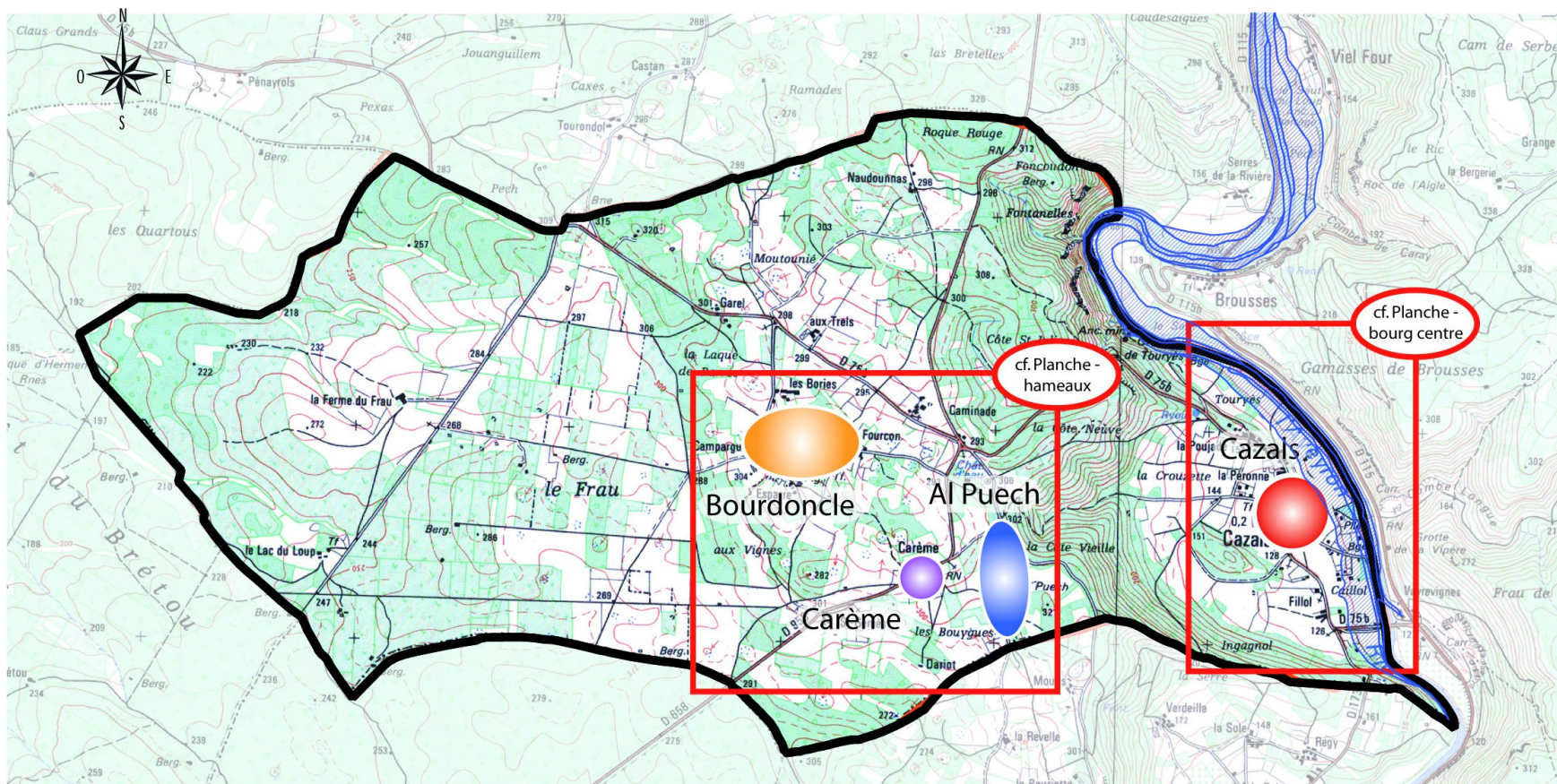
Paillayrols > hameau patrimonial & agricole



Caudesaygues > hameau patrimonial

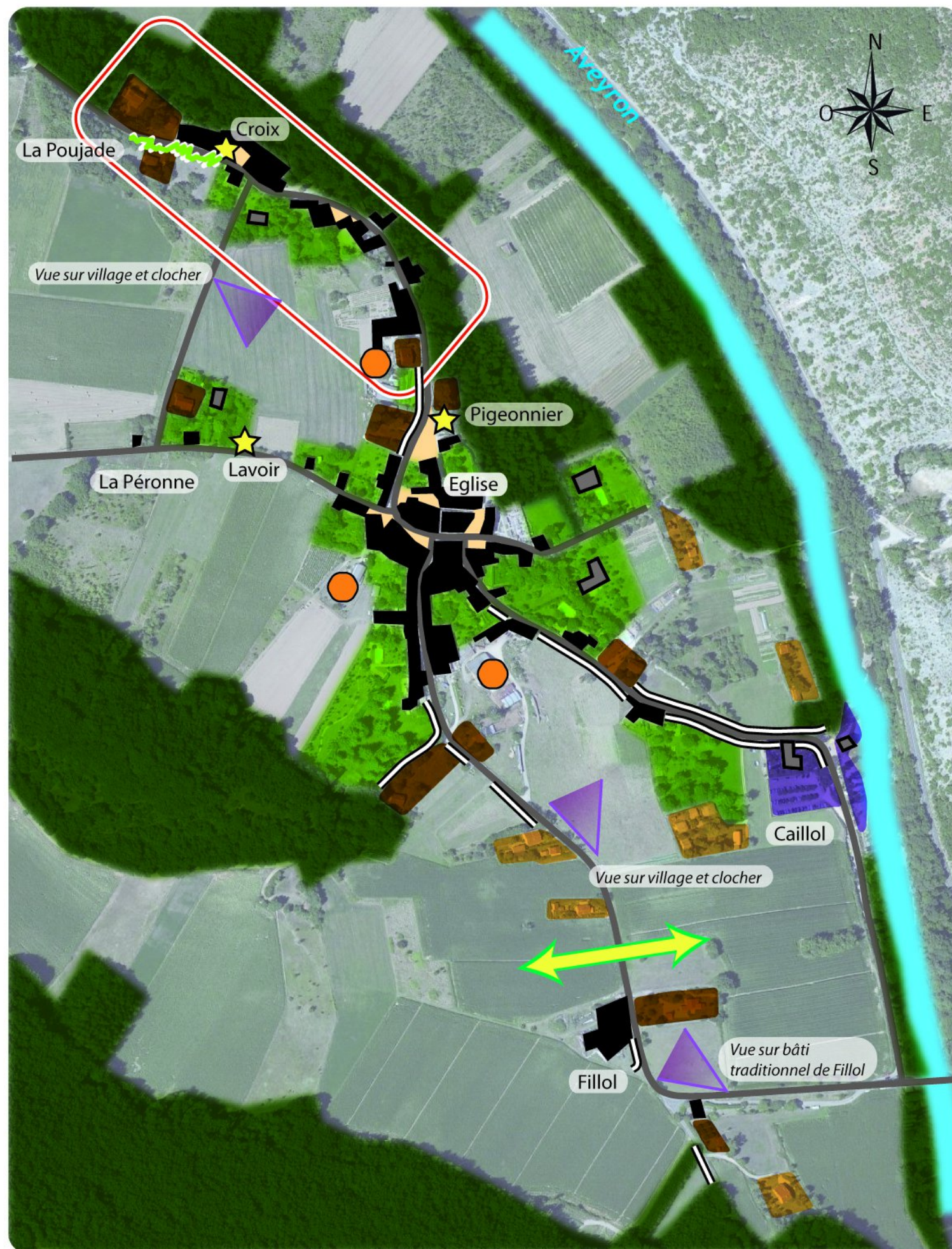


CAZALS



Légende

- Bourg centre
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Hameau patrimonial
- Secteur de développement urbain diffus



Occupation bâtie

- Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
- Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
- Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
- Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
- Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
- Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

- Entrée de village marquée par de la vacance et du bâti en ruine
- Perspectives intéressantes : vue sur village et clocher, et sur du patrimoine bâti remarquable
- Muret traditionnel
- Patrimoine vernaculaire
- Alignement végétal
- Placette, espace public
- Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
- Boisements structurants
- Coupure agricole ou verte (biodiversité)

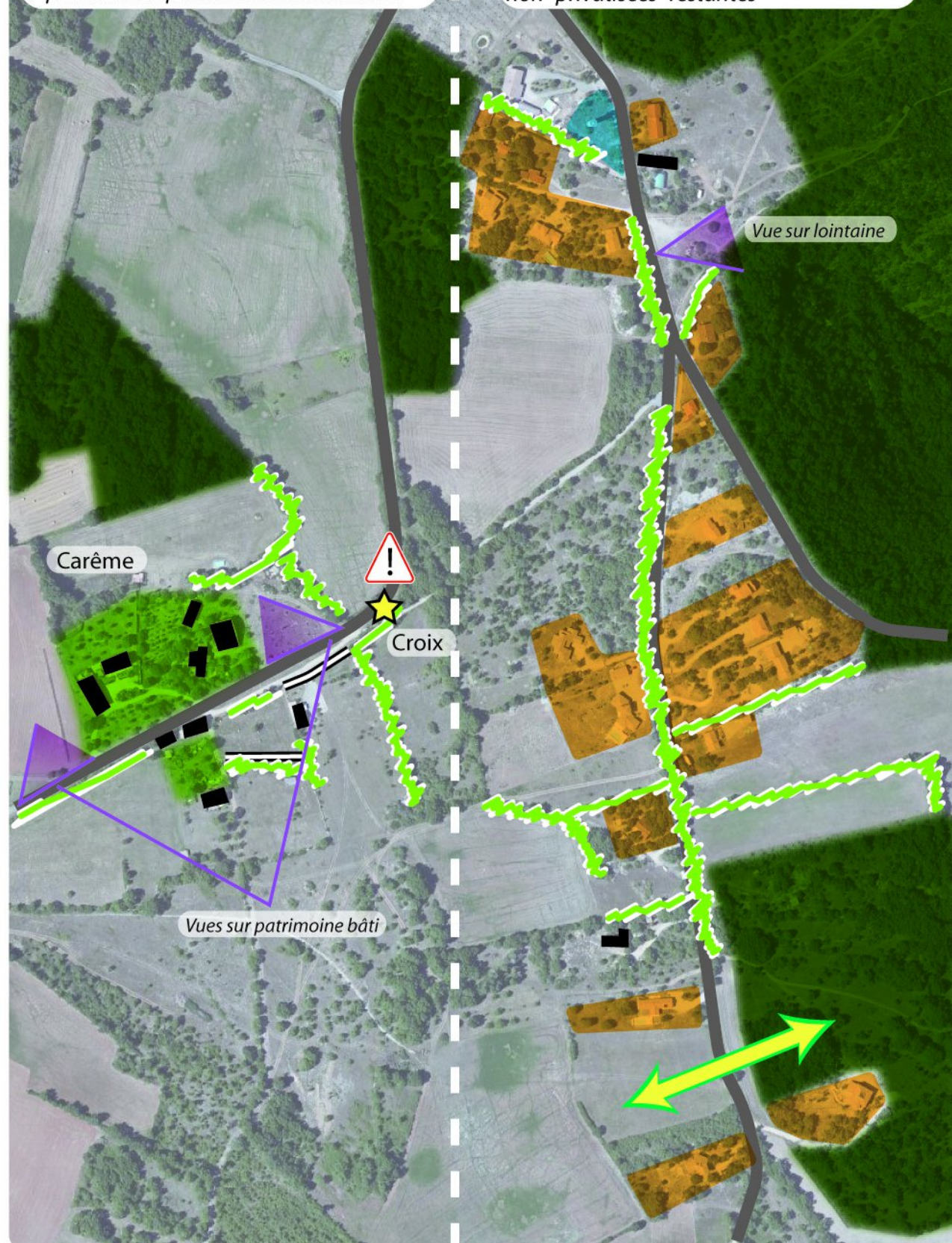
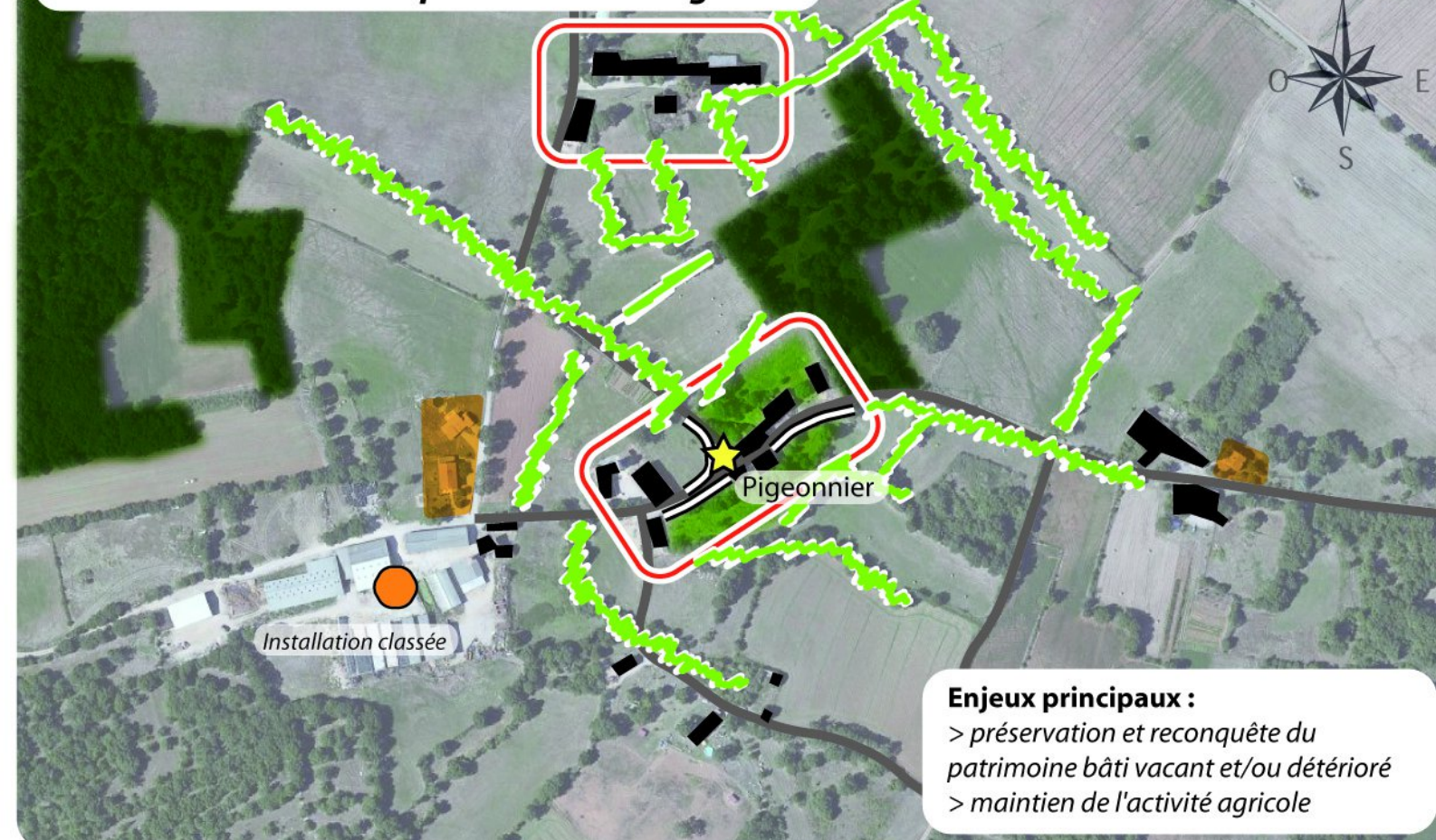
Analyse de morphologie urbaine - Cazals - hameaux

Carème > hameau patrimonial**Enjeux principaux :**

- > préservation et valorisation du patrimoine bâti de ce hameau "porte d'entrée" du territoire de QRGA
- > prise en compte de la sécurité routière

Al Puech > extensions diffuses**Enjeux principaux :**

- > maîtrise du développement urbain linéaire & diffus
- > préservation des vues lointaines non "privatisées" restantes

**Bourdoncle > hameau patrimonial et agricole****Enjeux principaux :**

- > préservation et reconquête du patrimoine bâti vacant et/ou détérioré
- > maintien de l'activité agricole

Occupation bâtie

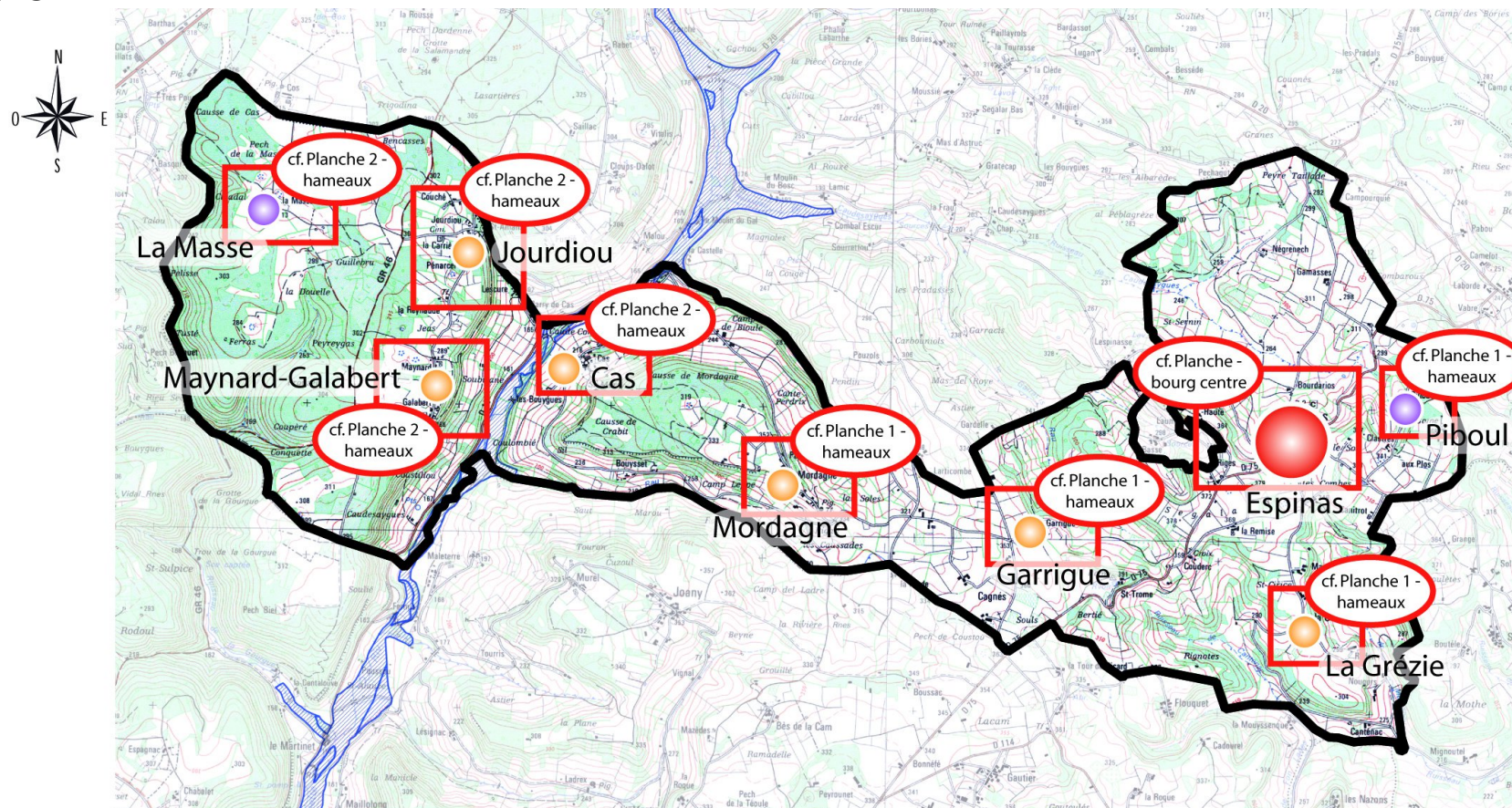
-  Bâti traditionnel
-  Bâtiment agricole
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement > château d'eau

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Hameau marqué par de la vacance et du bâti en ruine et/ou en voie de dégradation
-  Perspectives visuelles intéressantes
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Alignement végétal
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)
-  Problématique de sécurité routière : virage dangereux



ESPINAS



Légende

● Bourg centre

● Hameau patrimonial

● Hameau patrimonial lié à l'activité agricole

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)



Analyse de morphologie urbaine - Espinas - légende planches hameaux

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

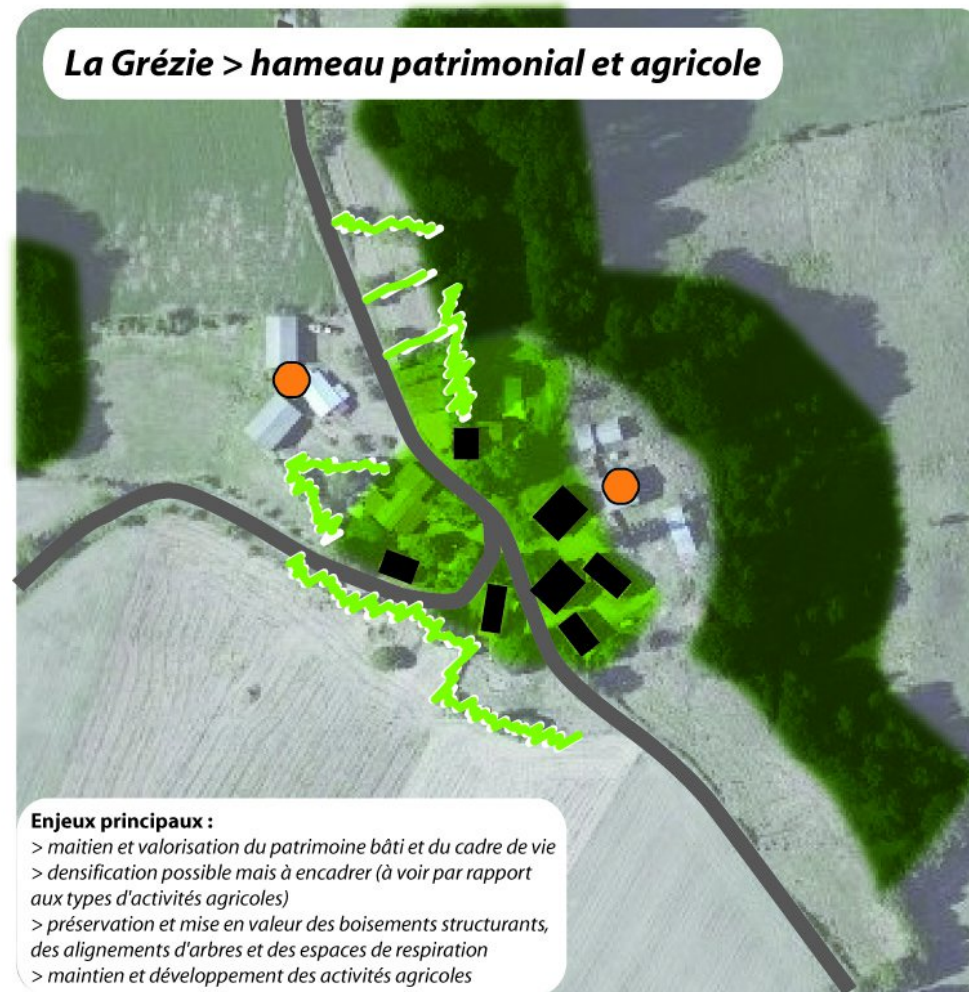
-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Analyse de morphologie urbaine - Espinas - hameaux - Pl. 1

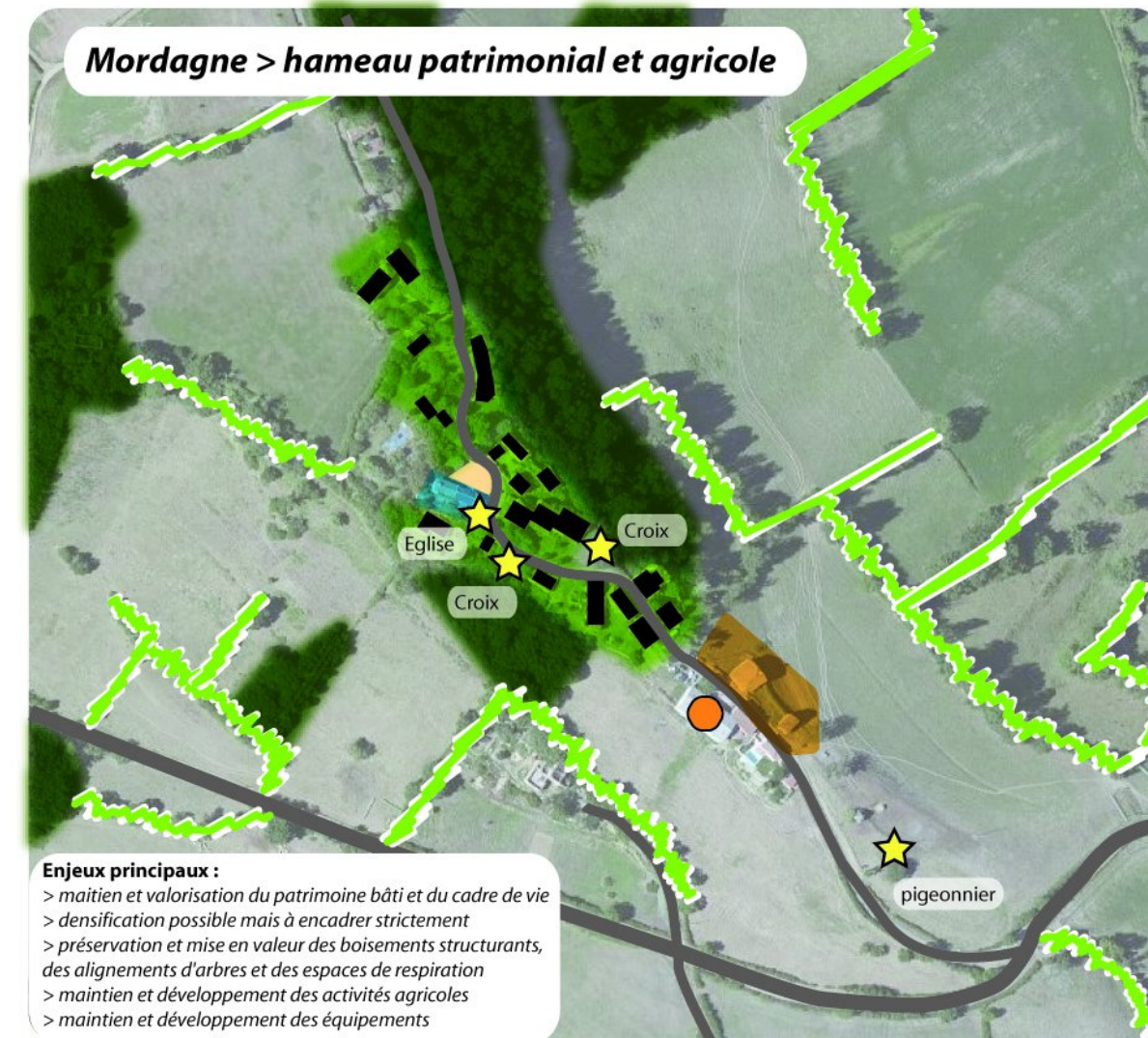
Piboul > hameau patrimonial



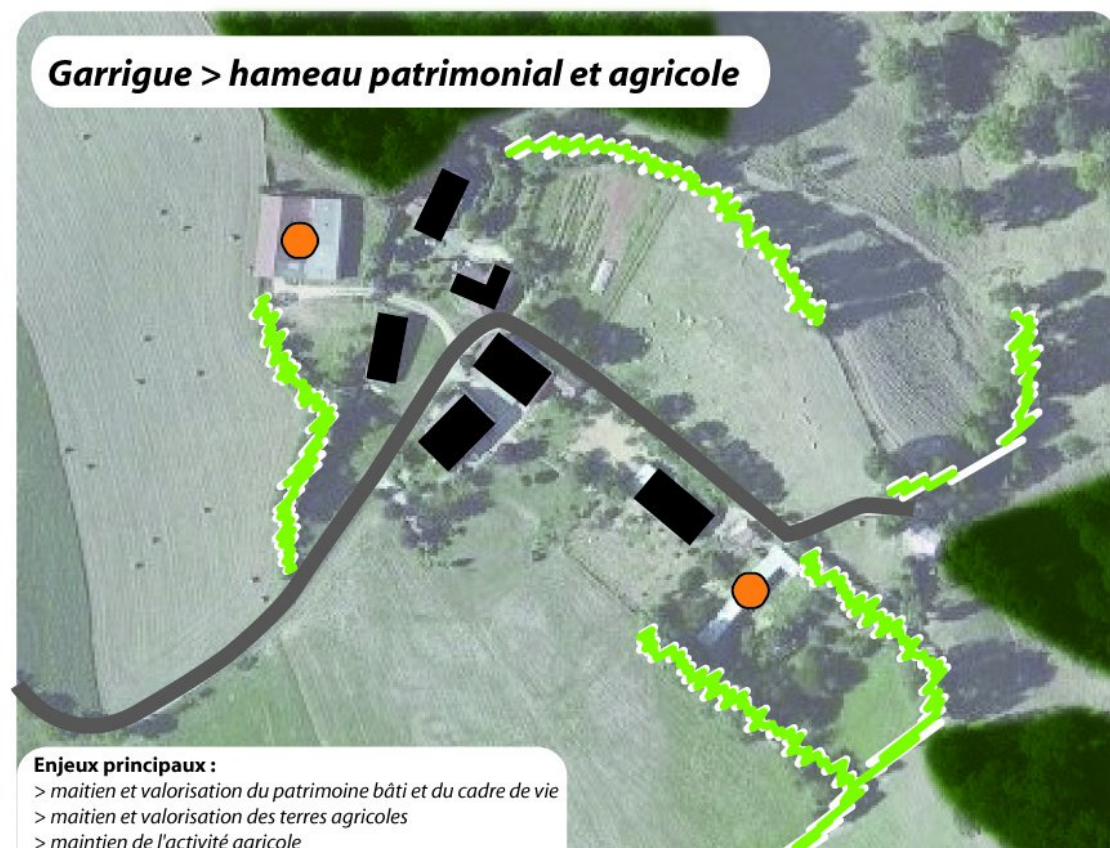
La Grézie > hameau patrimonial et agricole



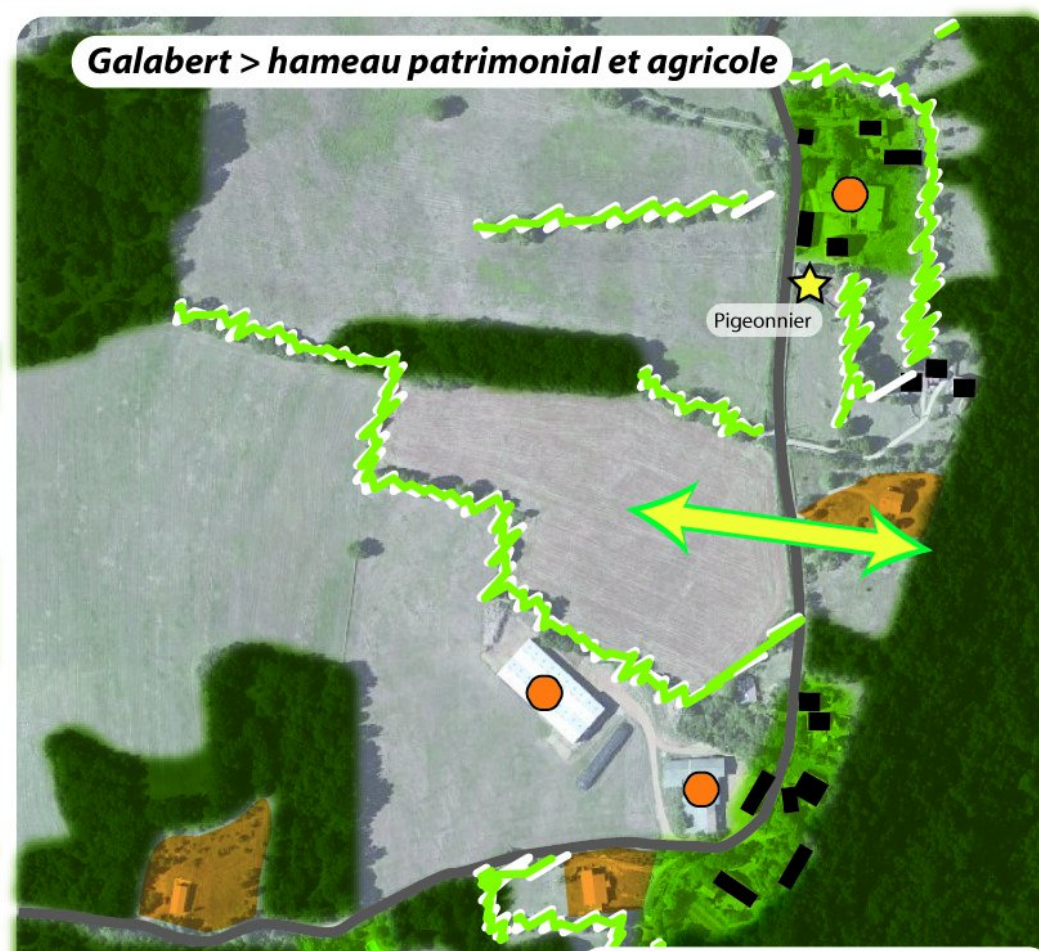
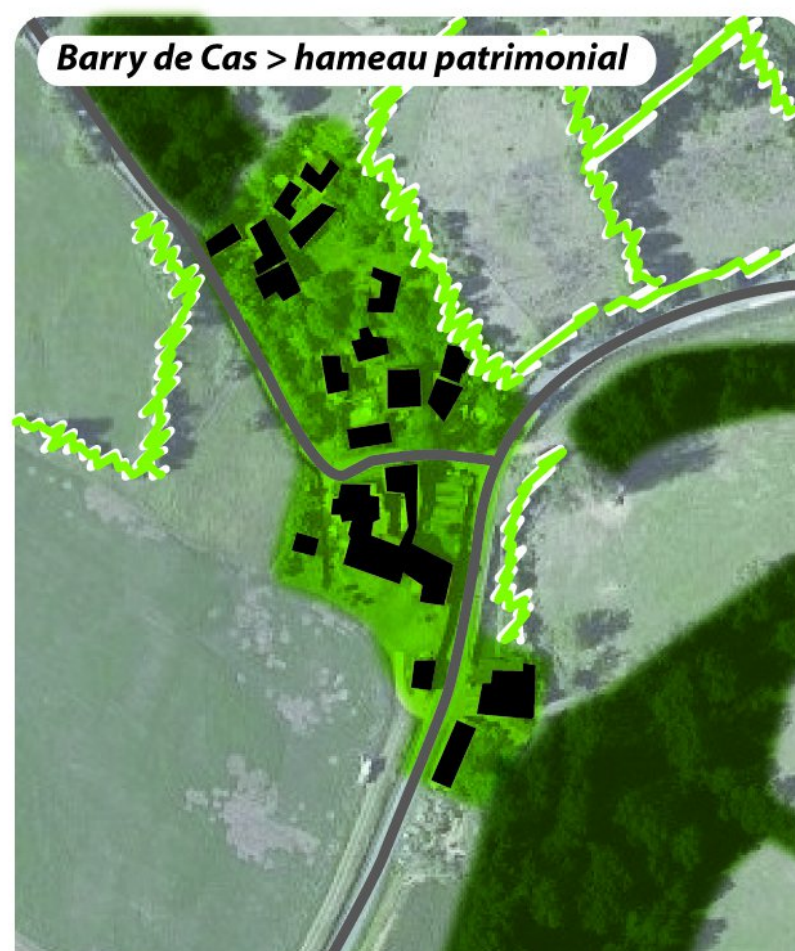
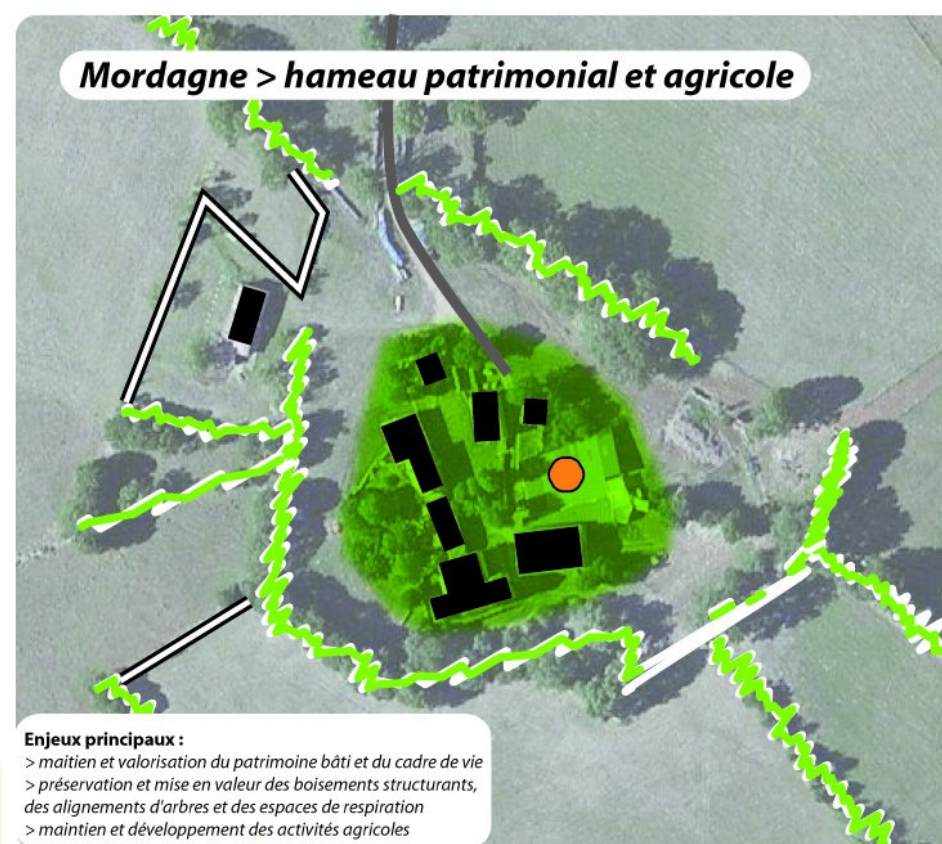
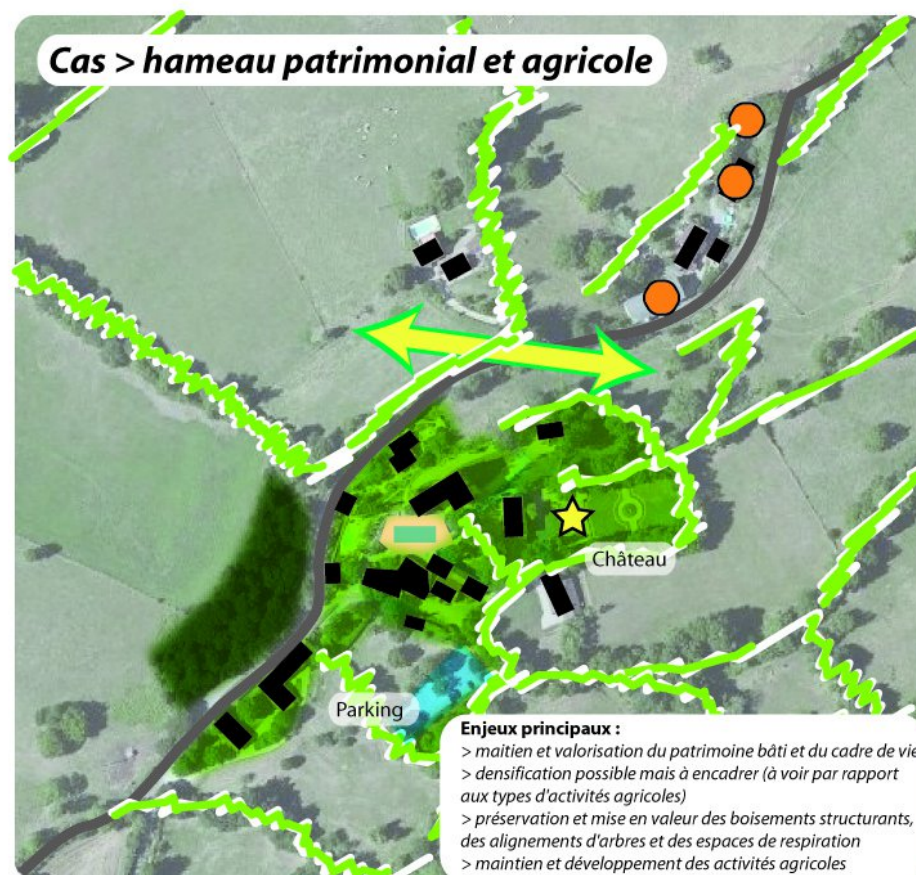
Mordagne > hameau patrimonial et agricole



Garrigue > hameau patrimonial et agricole

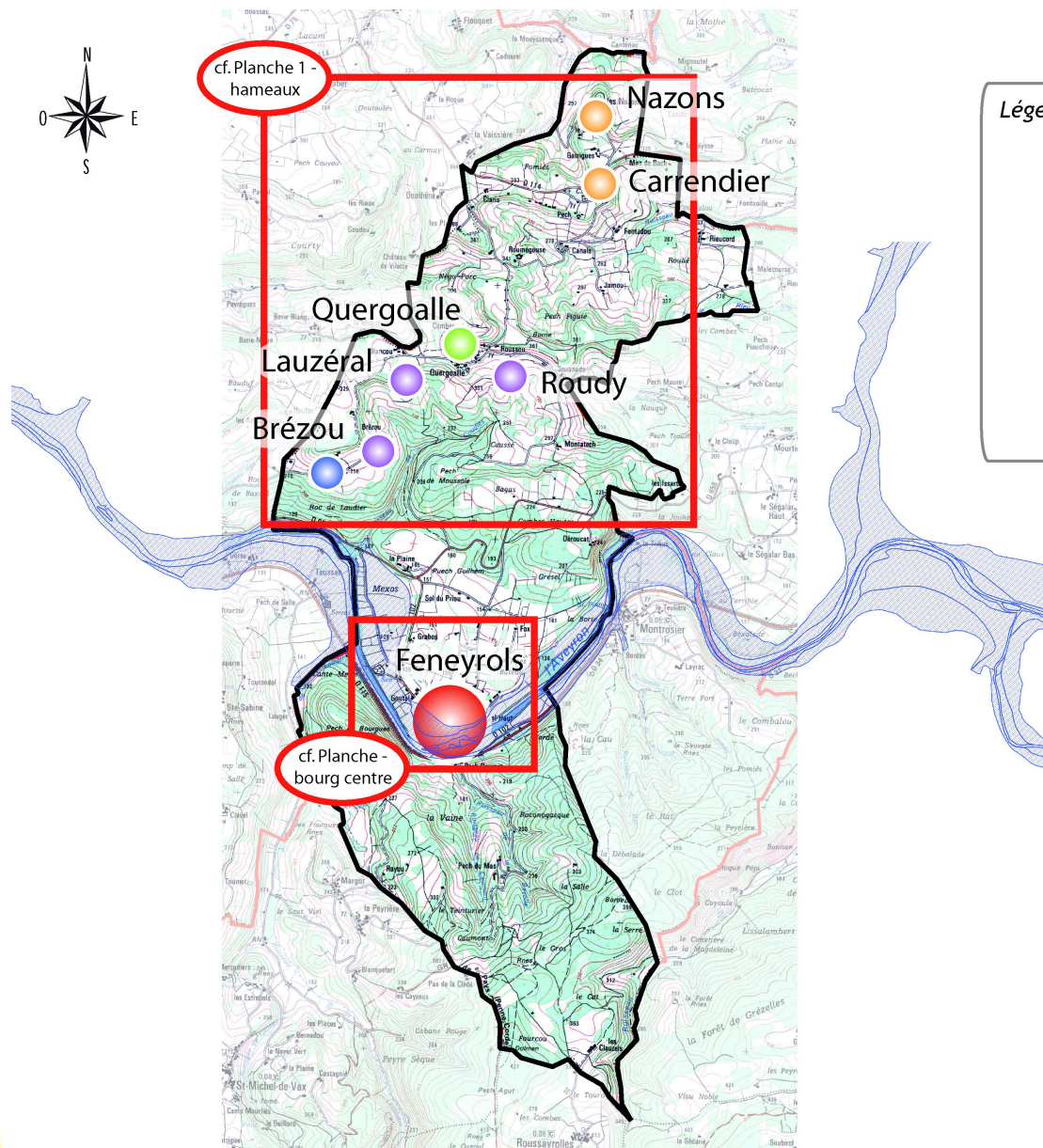


Analyse de morphologie urbaine - Espinas - hameaux - Pl. 2





FENEYROLS



Légende

- Bourg centre
- Hameau patrimonial
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Secteur de développement urbain diffus
- Hameau patrimonial et agricole avec du développement urbain diffus



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Centre bourg marqué par du bâti vacant ?
-  Perspectives intéressantes
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Alignement végétal
-  Relief à prendre en compte
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Occupation bâtie

Bâti traditionnel



Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire



Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

Vacance de bâti, ruines



Perspectives intéressantes



Patrimoine



Muret traditionnel



Placette, espace public, patus



Alignement végétal



Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain



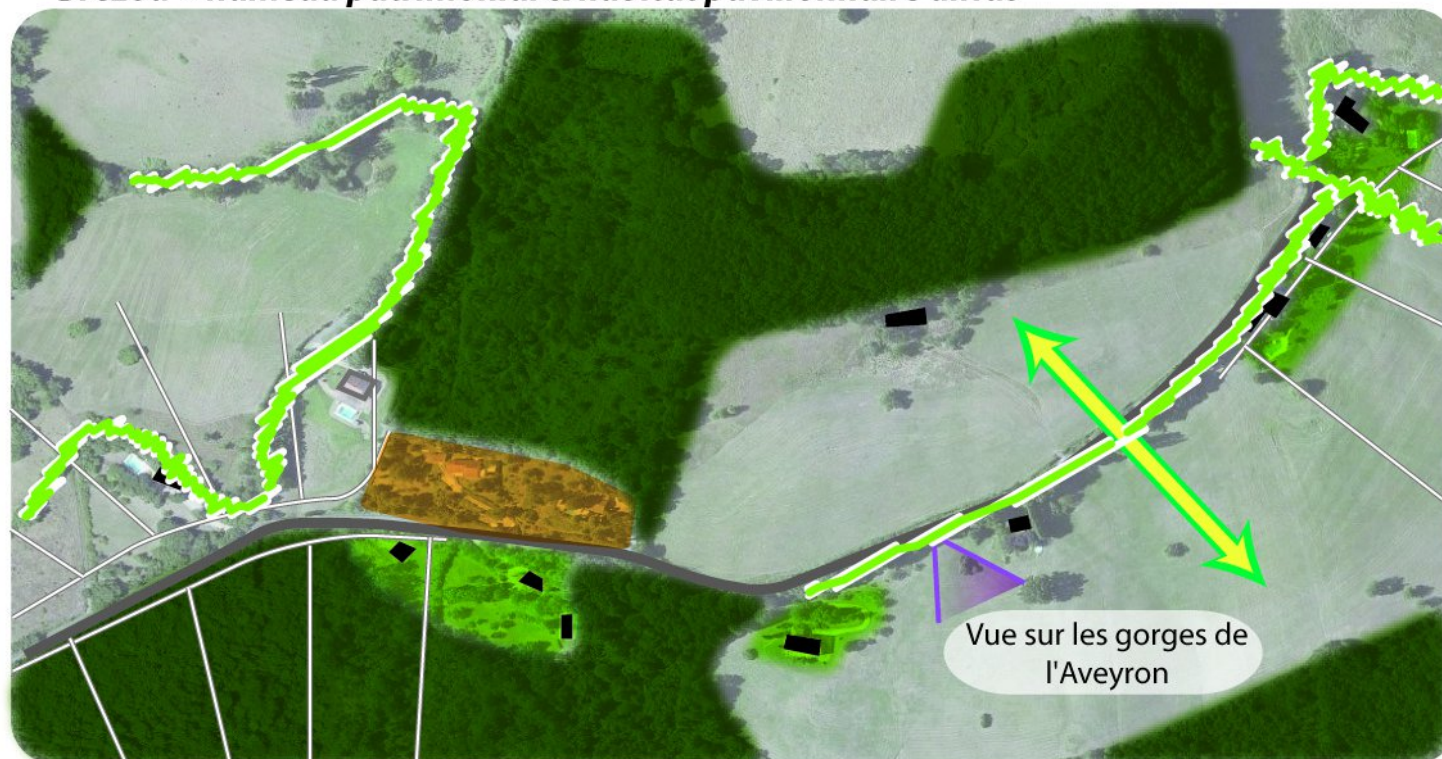
Boisements structurants



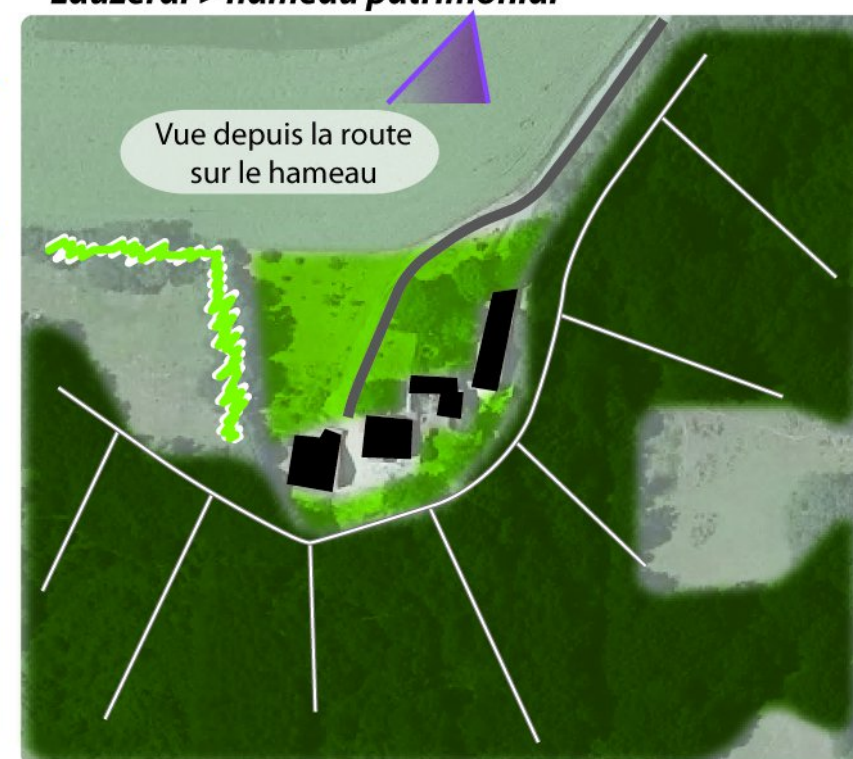
Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Analyse de morphologie urbaine - Féneyrols - hameaux - Pl. 1

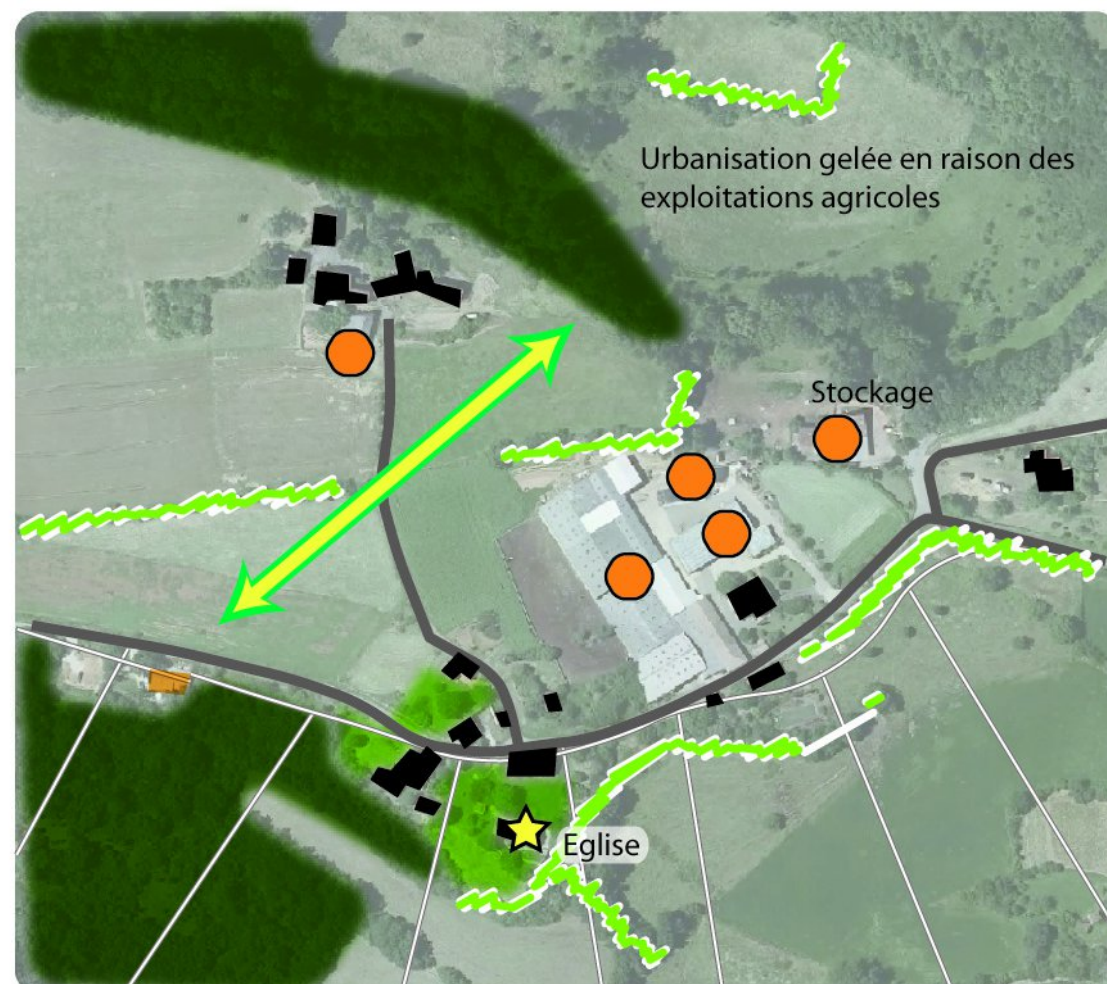
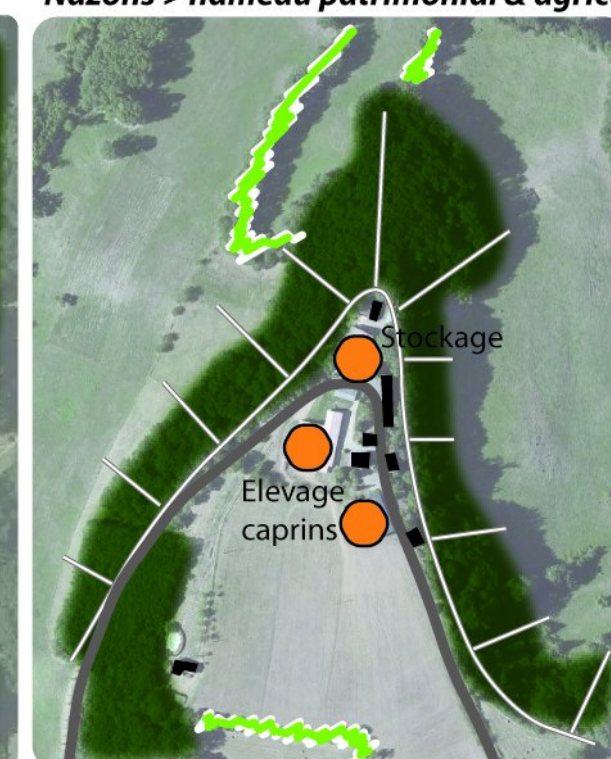
Brézou > hameau patrimonial & habitat pavillonnaire diffus



Lauzéral > hameau patrimonial



Nazons > hameau patrimonial & agricole



Quergoalle > hameau patrimonial & agricole avec de l'habitat pavillonnaire diffus

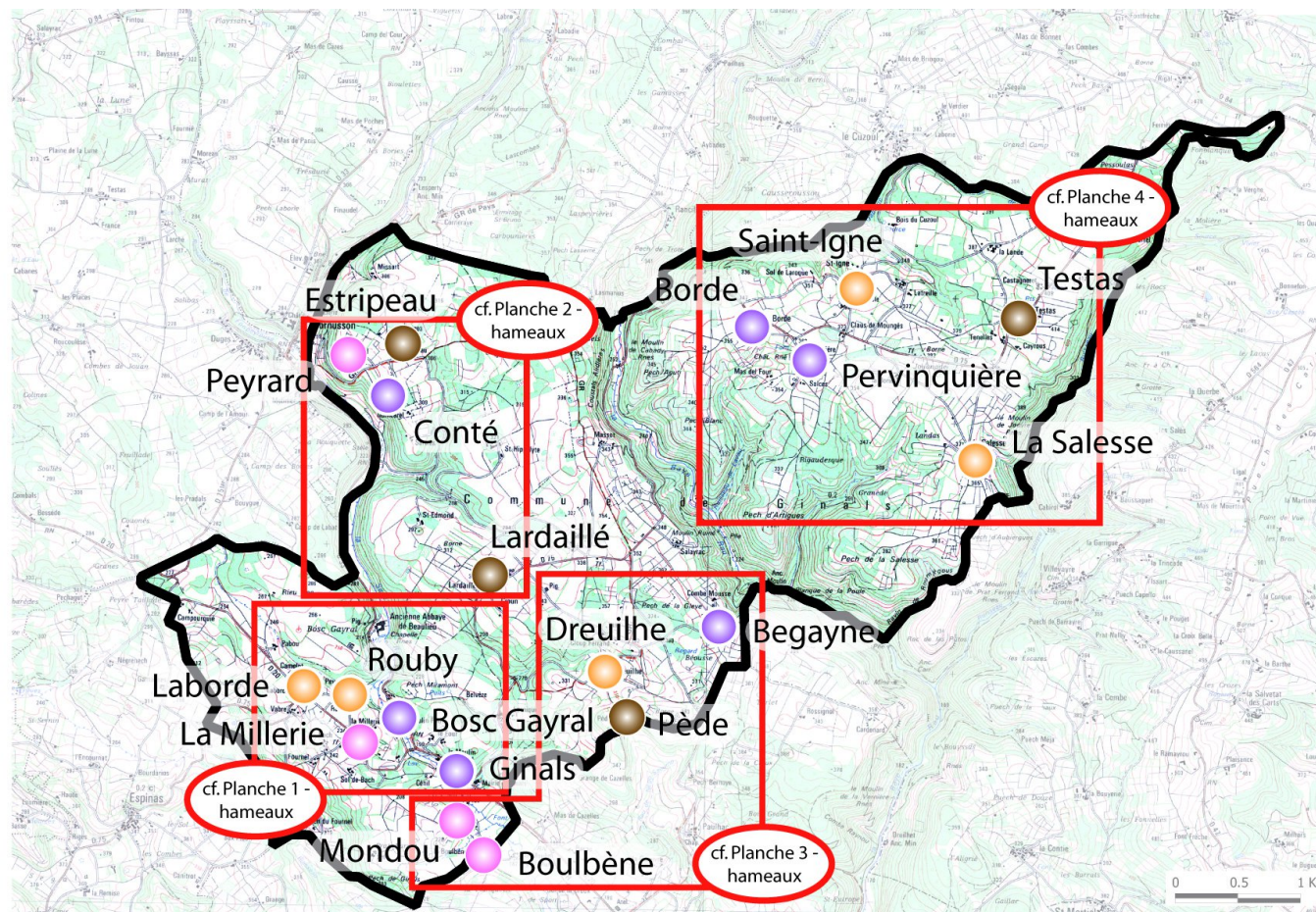


Rouby > hameau patrimonial



Carrendier > hameau patrimonial et agricole

GINALS



Légende

- | | |
|--|---|
| Hameau patrimonial "préservé" | Hameau patrimonial & agricole avec constructions récentes |
| Hameau patrimonial avec constructions récentes | Hameau patrimonial lié à l'activité agricole |



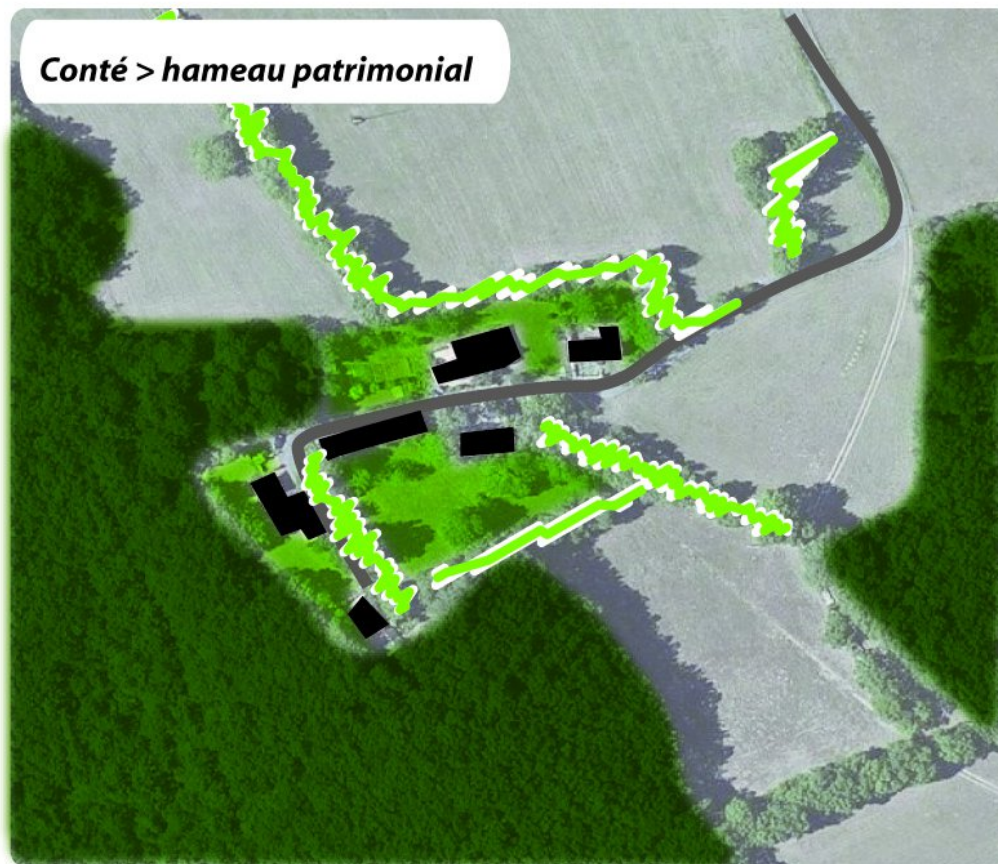
Occupation bâtie

- Bâti traditionnel
- Bâtiment agricole
- Bâti contemporain, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire

Cadre de vie, paysages et environnement

- Perspectives intéressantes
- Muret traditionnel
- Patrimoine vernaculaire
- Placette, espace public
- Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
- Boisements structurants
- Alignement végétal
- Coupure agricole ou verte (biodiversité)
- Problématique de sécurité routière

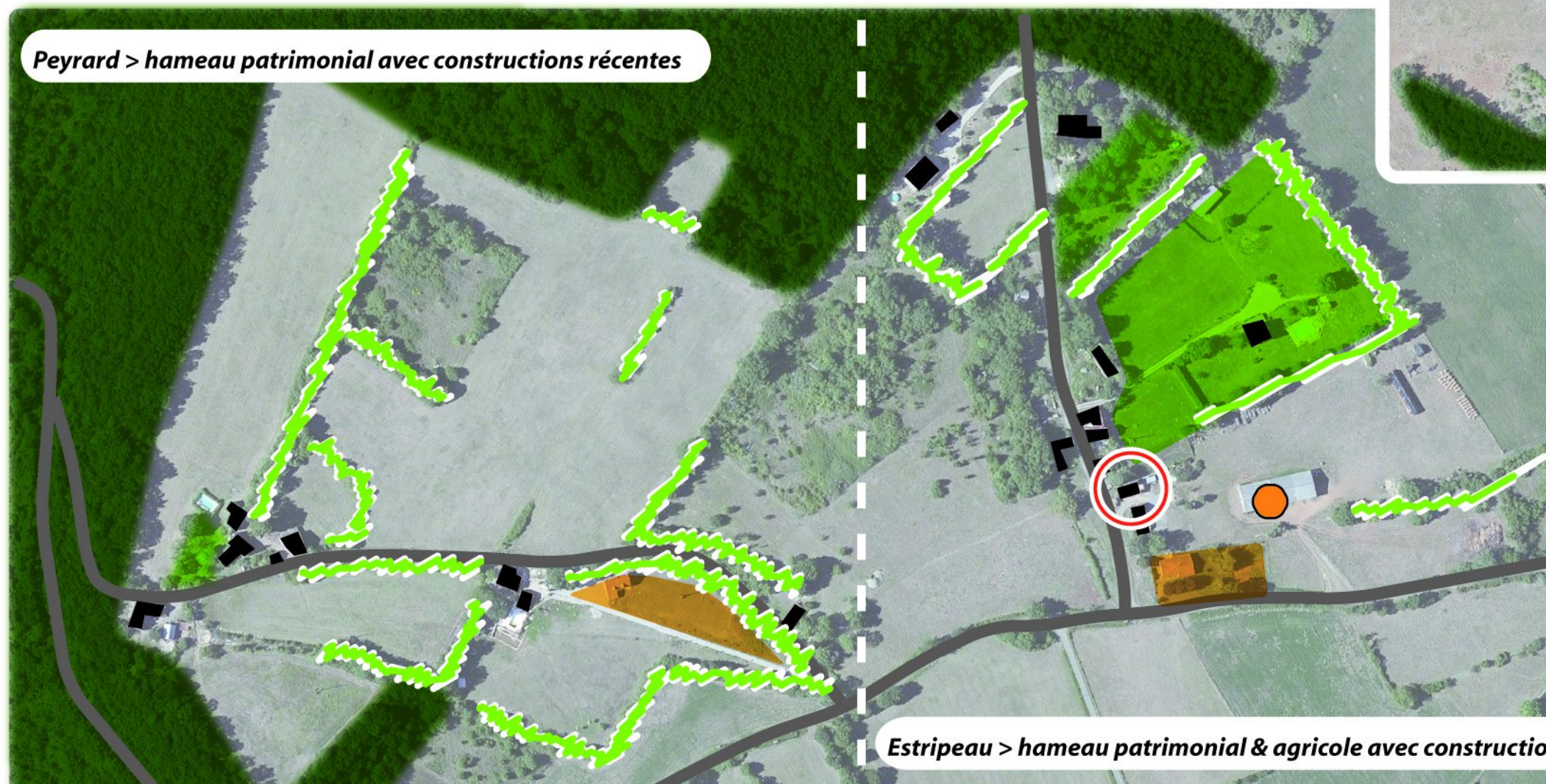
Conté > hameau patrimonial



Lardailé > hameau patrimonial & agricole avec constructions récentes



Peyrard > hameau patrimonial avec constructions récentes



Estripeau > hameau patrimonial & agricole avec constructions récentes

Analyse de morphologie urbaine - Ginals - hameaux - Pl. 3

Mondou > hameau patrimonial avec constructions récentes



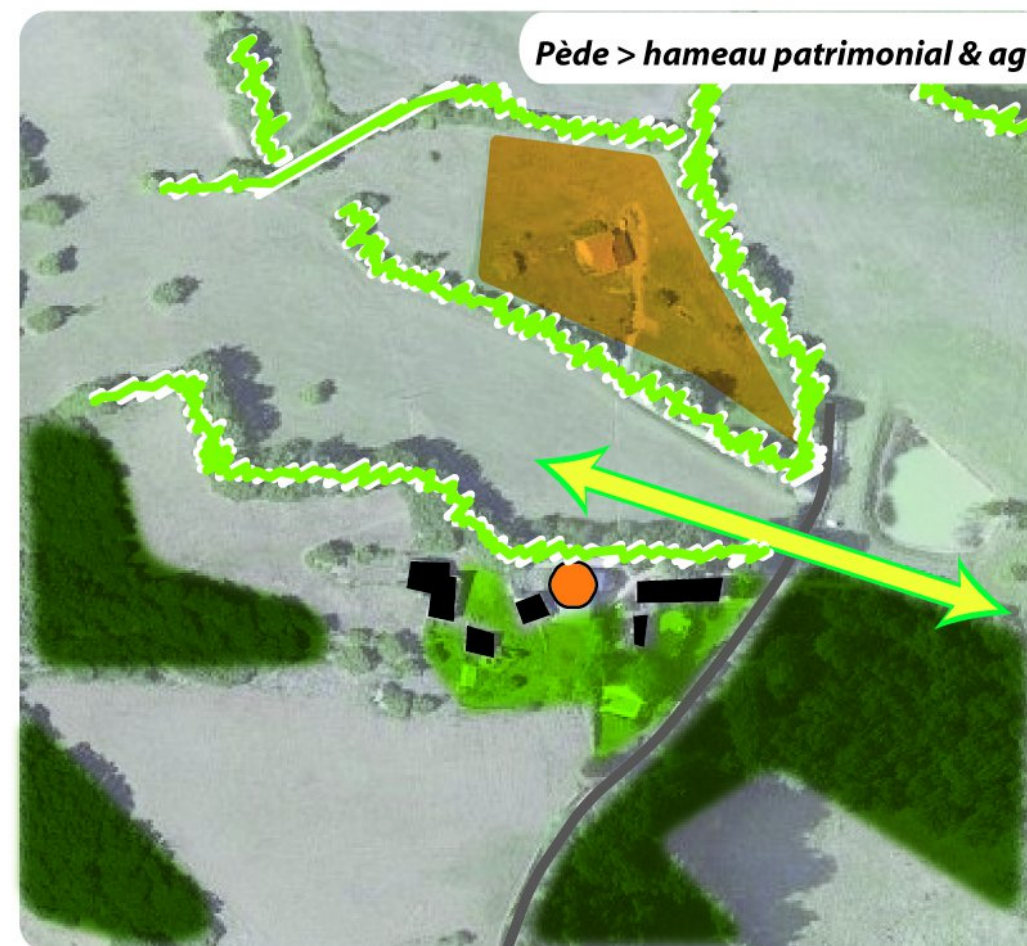
Begayne > hameau patrimonial



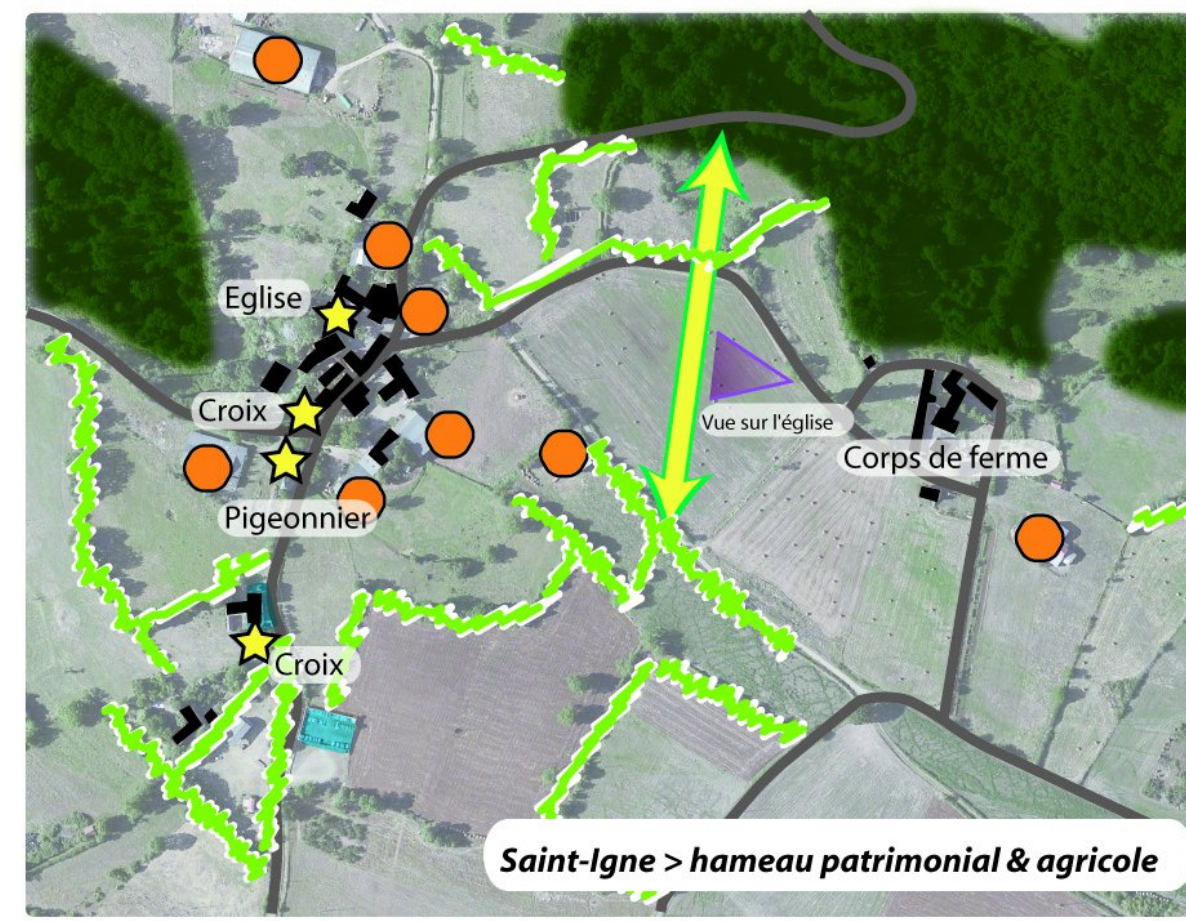
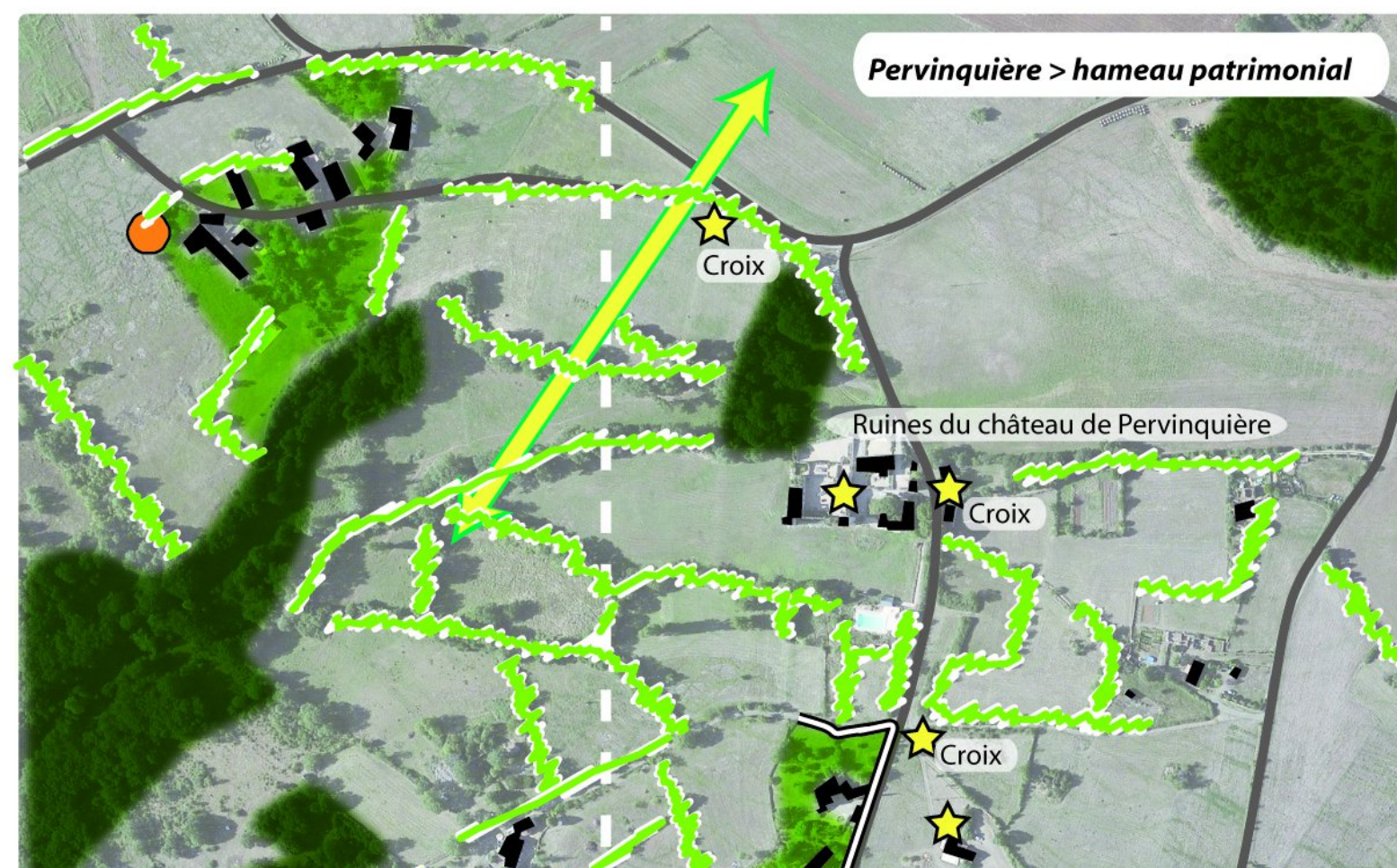
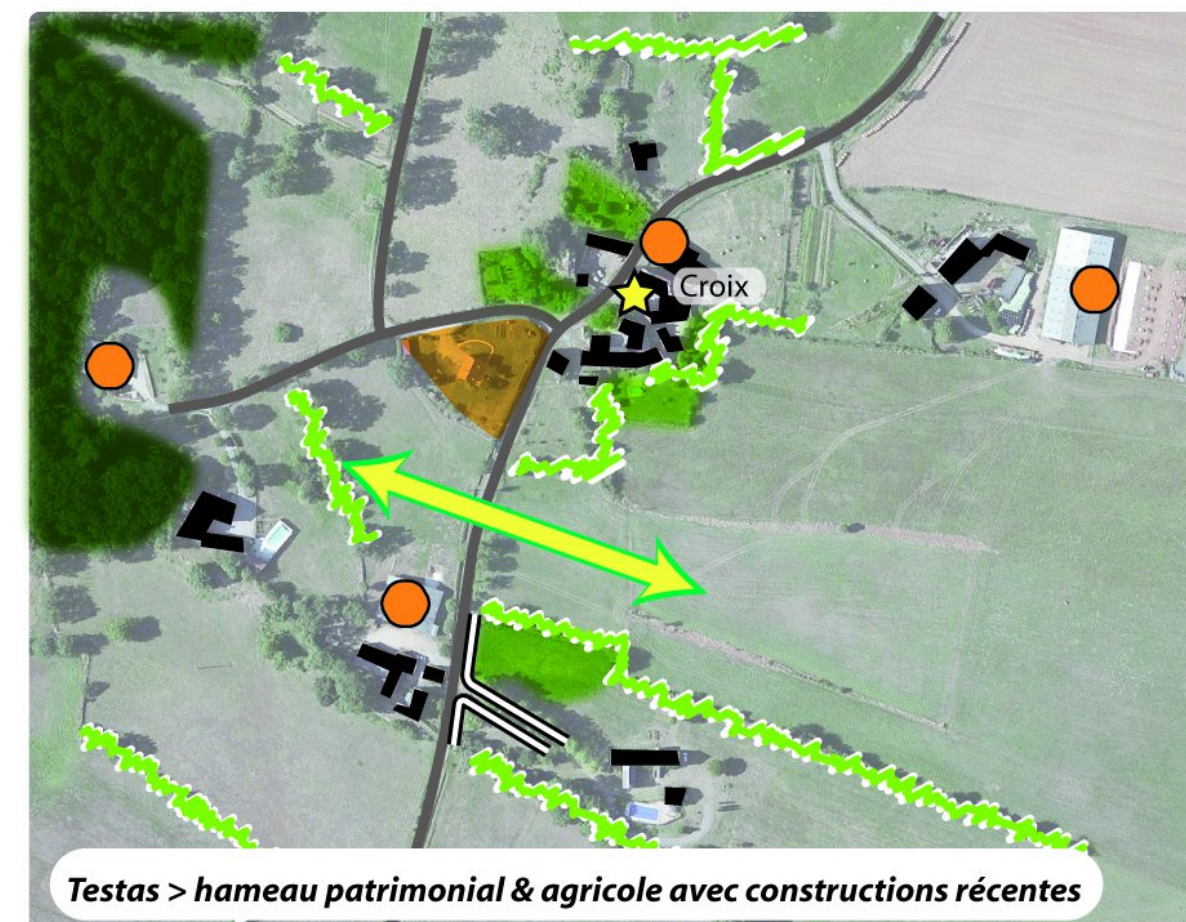
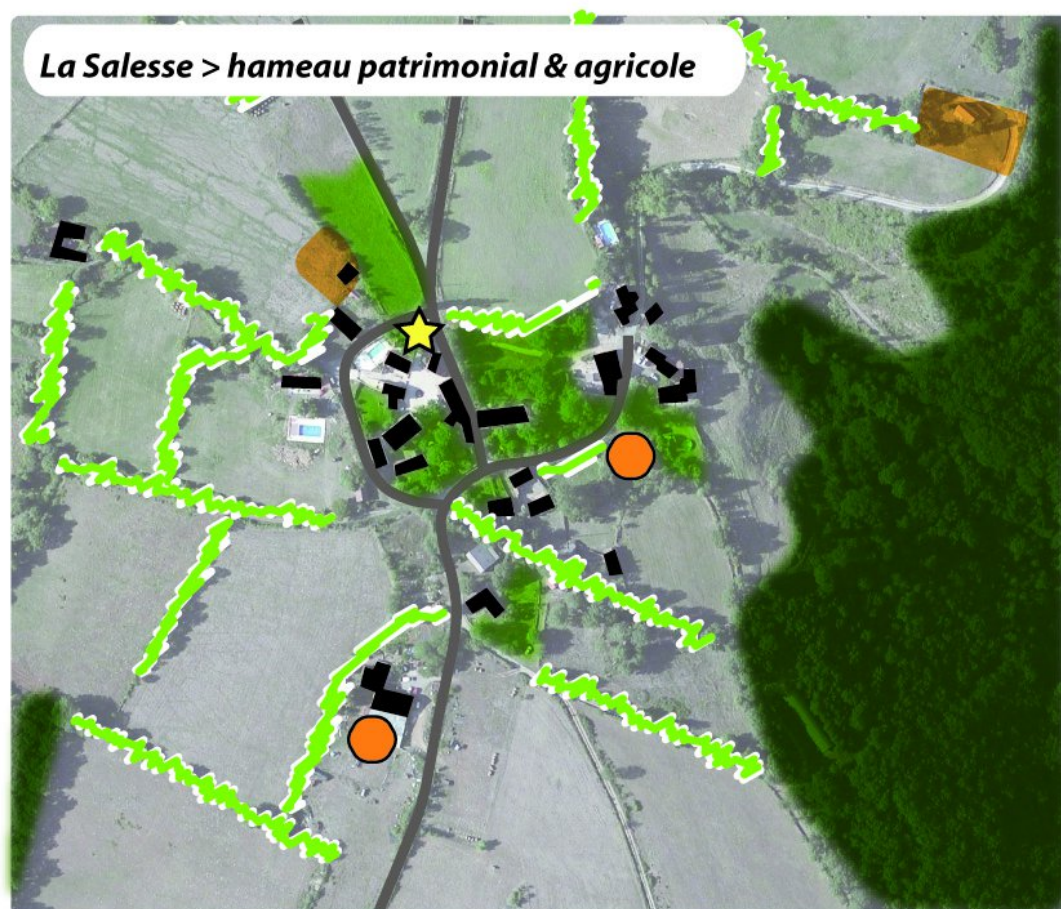
Boulbène > hameau patrimonial avec constructions récentes



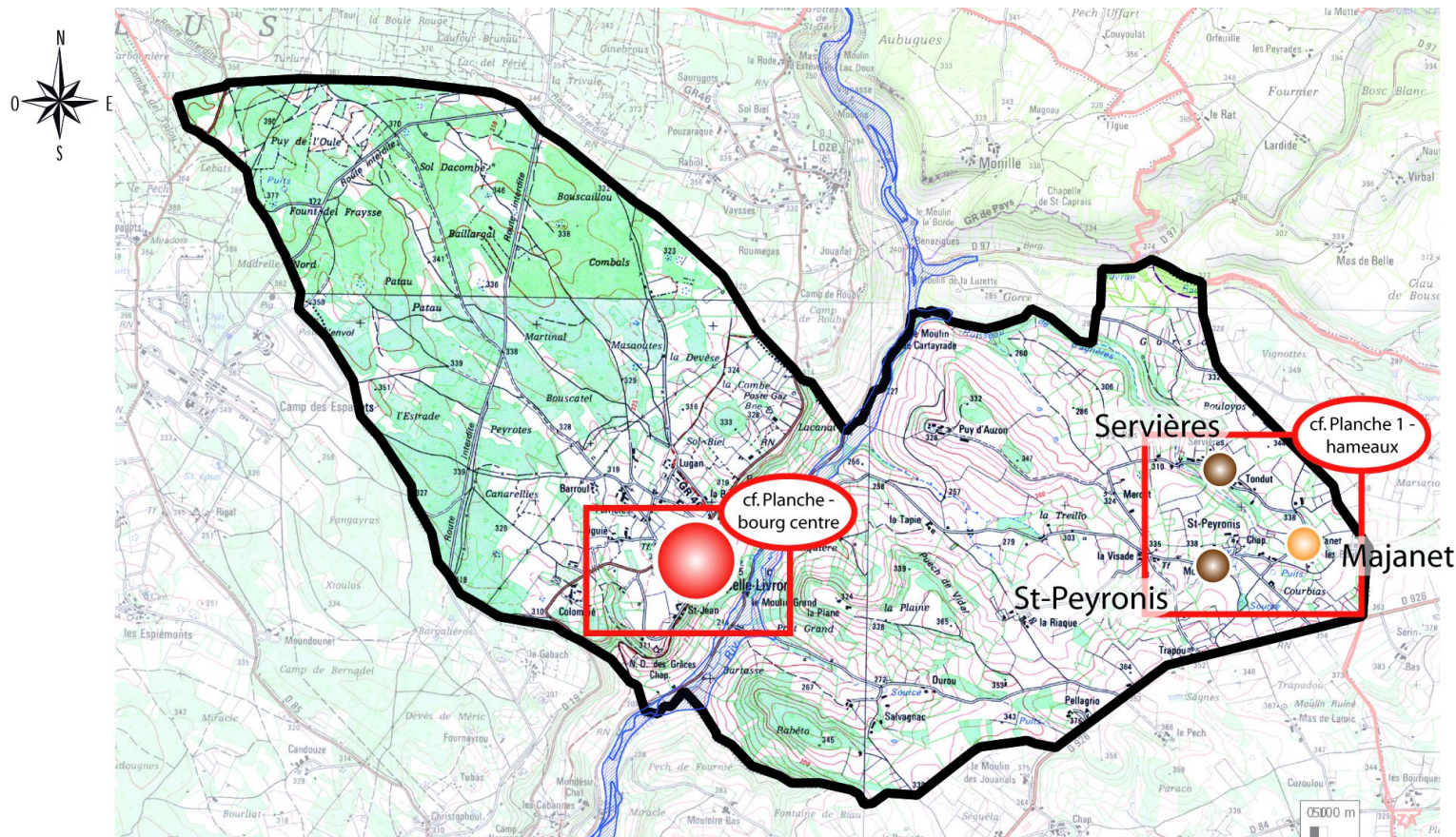
Pède > hameau patrimonial & agricole avec constructions récentes



Analyse de morphologie urbaine - Ginals - hameaux - Pl. 4



LACAPELLE-LIVRON



Légende

 Bourg centre

 Hameau patrimonial lié à l'activité agricole

 Hameau patrimonial lié à l'activité agricole avec développement d'un habitat pavillonnaire

Citadia d'après fonds IGN, septembre 2013



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement
> front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Occupation à vocation d'équipement
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Perspectives intéressantes : vue sur village et clocher, et sur du patrimoine bâti remarquable
-  Muret traditionnel
-  Placette, espace public
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

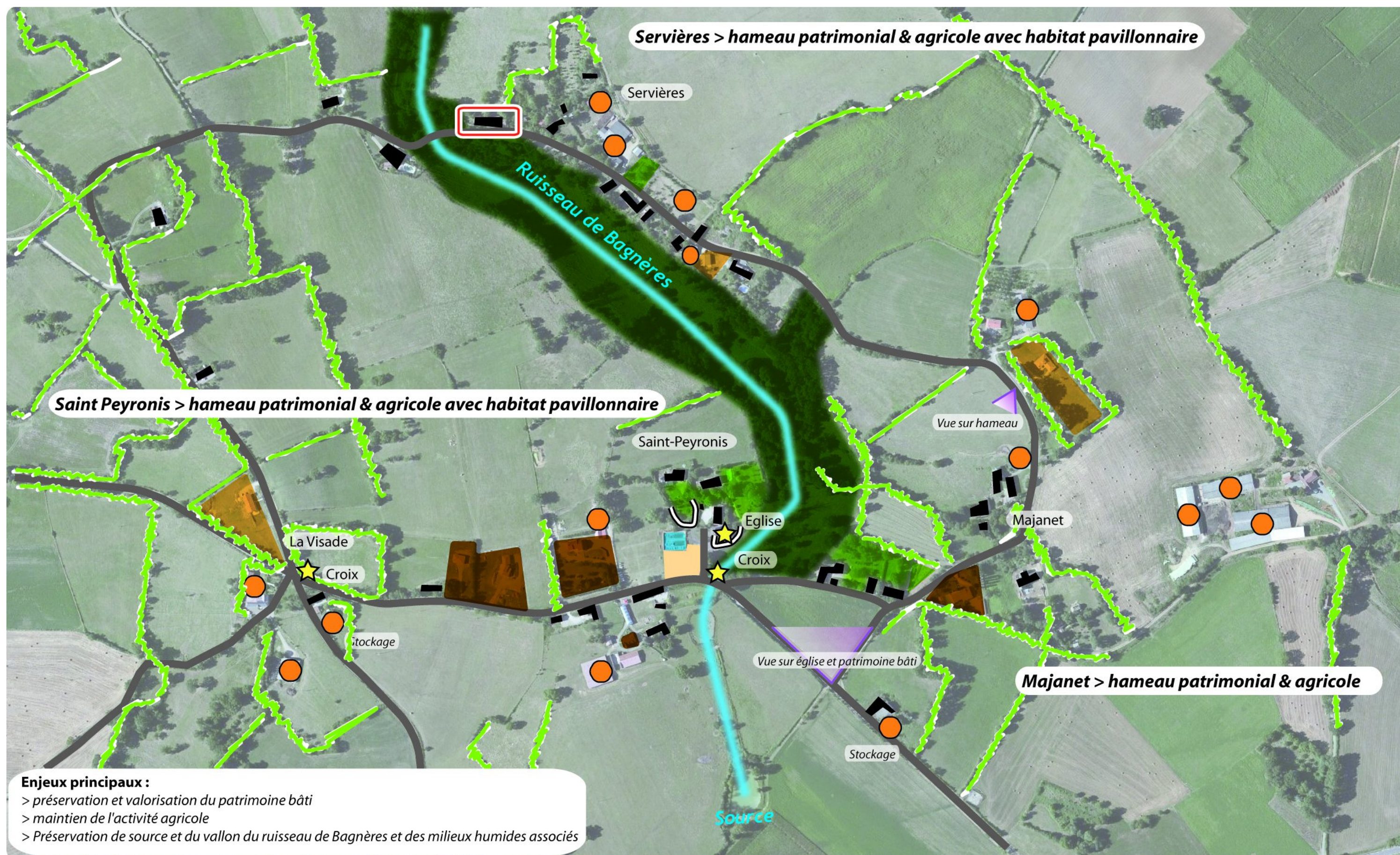
Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Occupation à vocation d'équipement

Cadre de vie, paysages et environnement

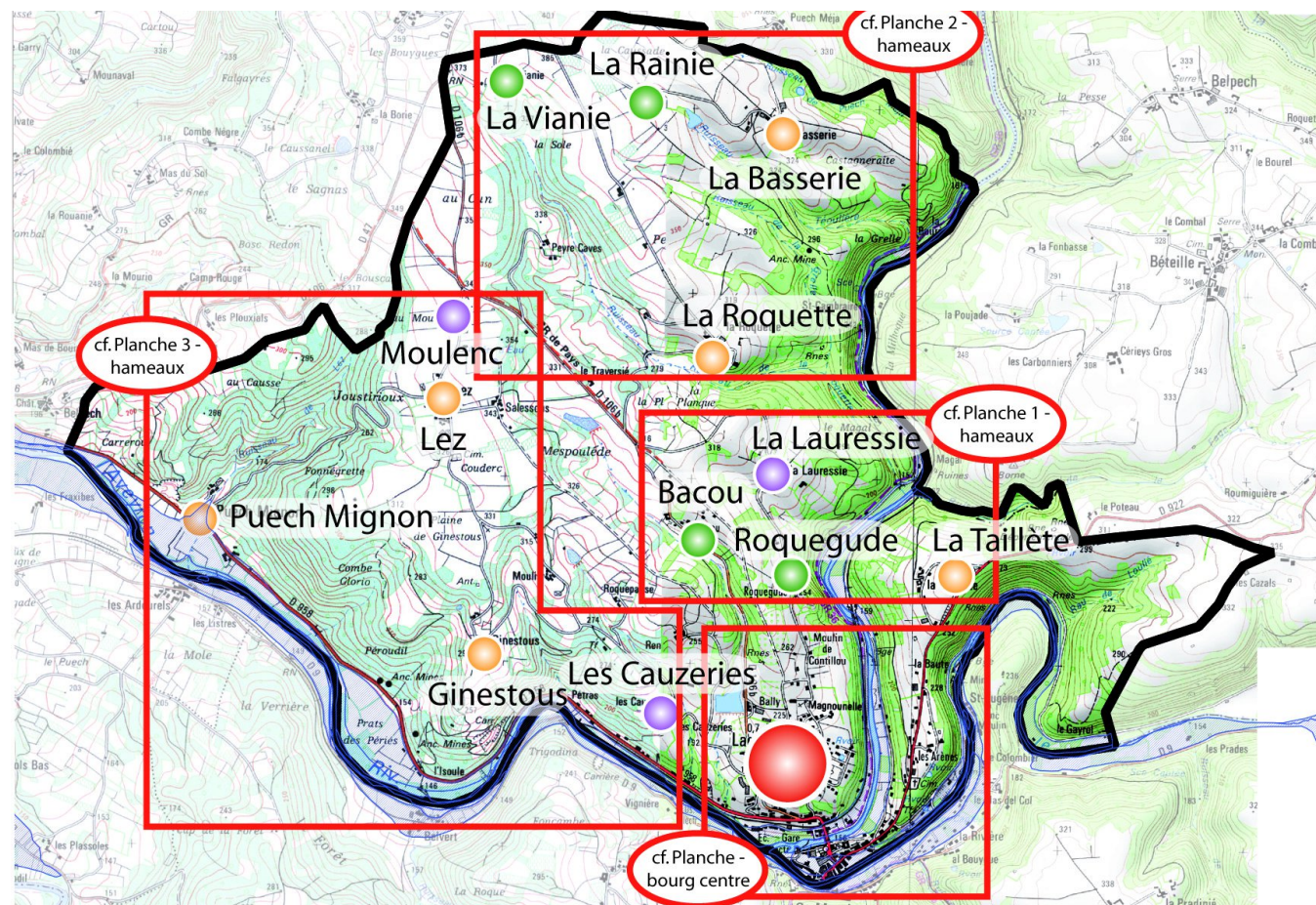
-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)
-  Placette, espace public

Analyse de morphologie urbaine - Lacapelle Livron - Hameaux - Pl.1





LAGUEPIE



Légende

- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Bourg centre | | Hameau patrimonial lié à l'activité agricole |
| | Hameau patrimonial | | Hameau patrimonial lié à l'activité agricole avec développement d'un habitat pavillonnaire |
| | Hameau patrimonial avec de l'habitat pavillonnaire | | Hameau patrimonial et économique |

Citadia d'après fonds IGN, septembre 2013



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâtiment agricole
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement > château d'eau, terrains de sports, etc.

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Bourg marqué par de la vacance et du bâti en ruine et/ou en voie de dégradation
-  Perspectives visuelles intéressantes
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Muret traditionnel
-  Boisements structurants
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal

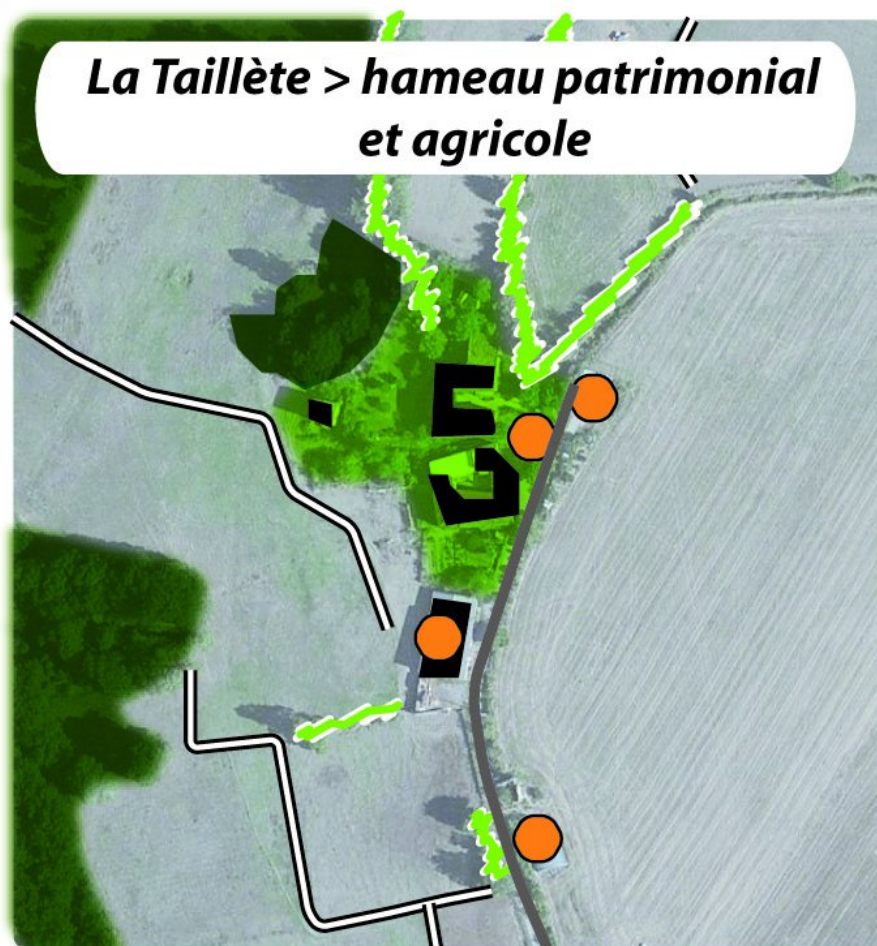
Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Bâtiment agricole

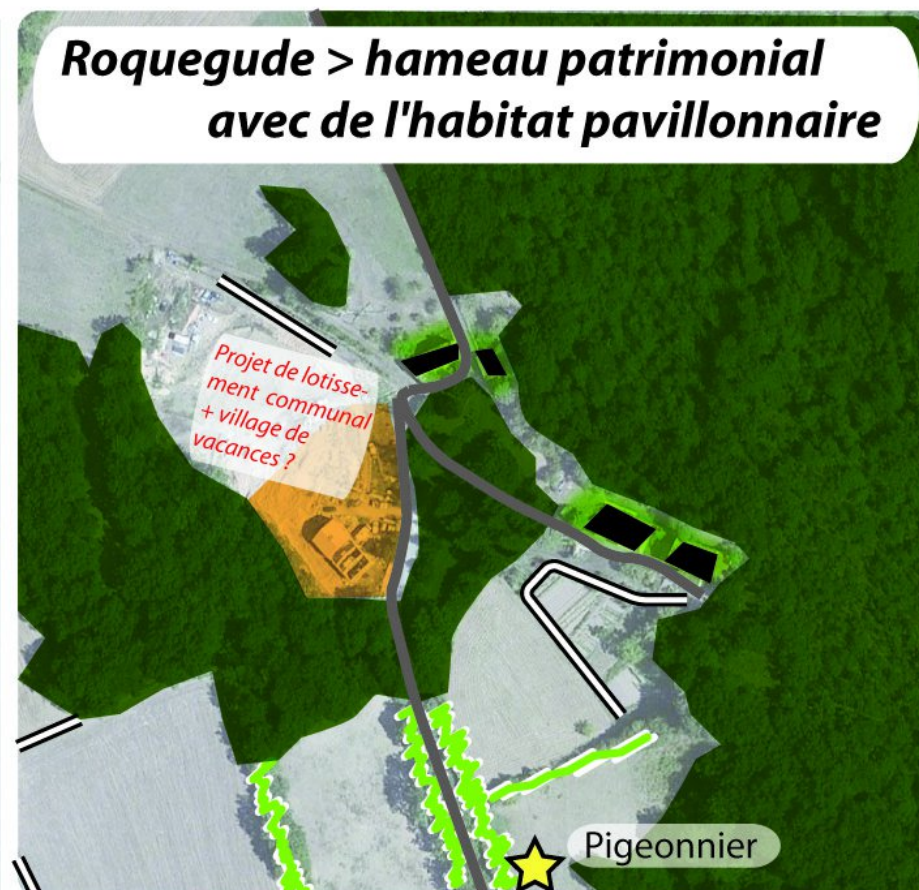
Cadre de vie, paysages et environnement

-  Hameau marqué par de la vacance et du bâti en ruine et/ou en voie de dégradation
-  Muret traditionnel
-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

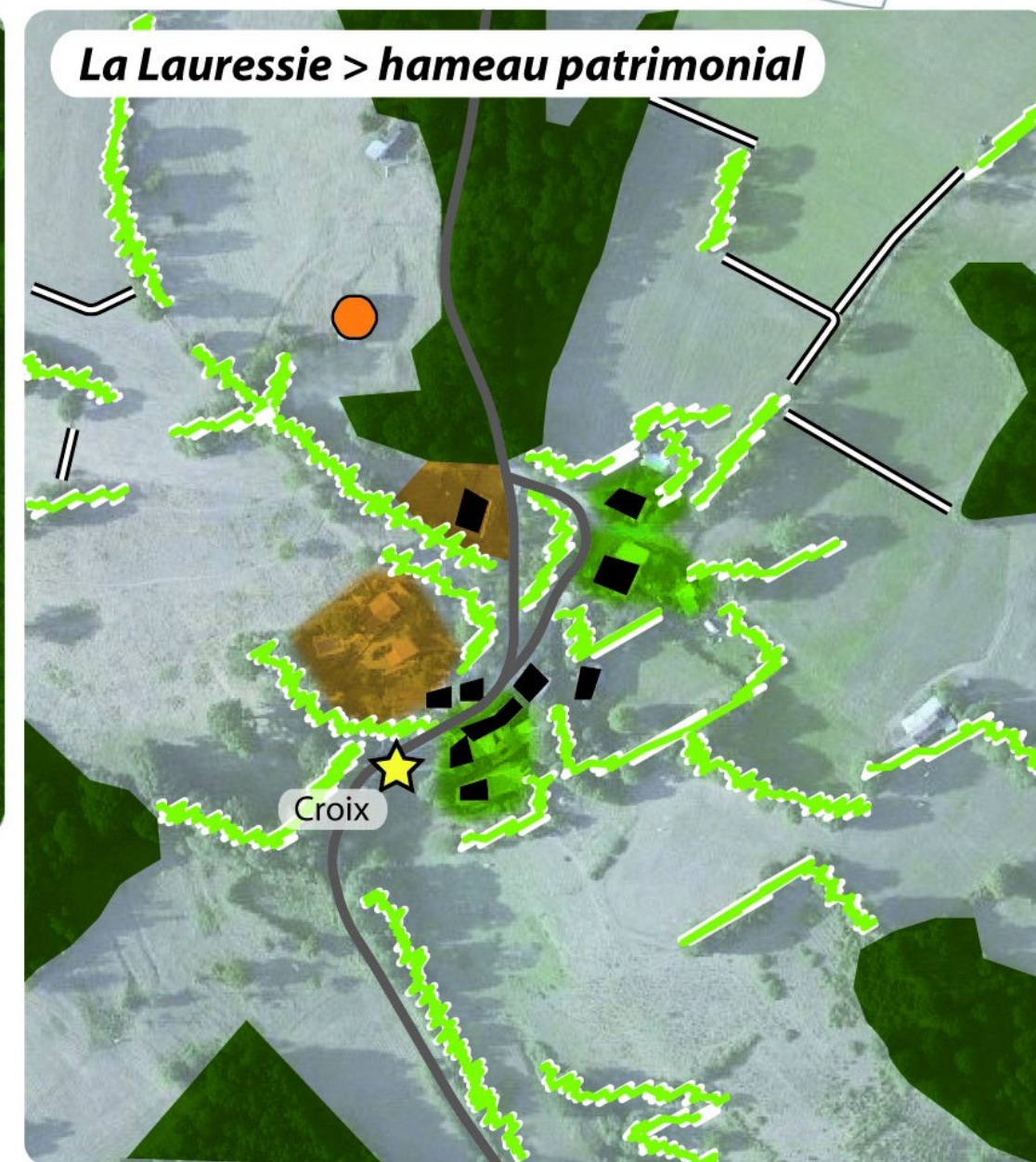
La Taillète > hameau patrimonial et agricole



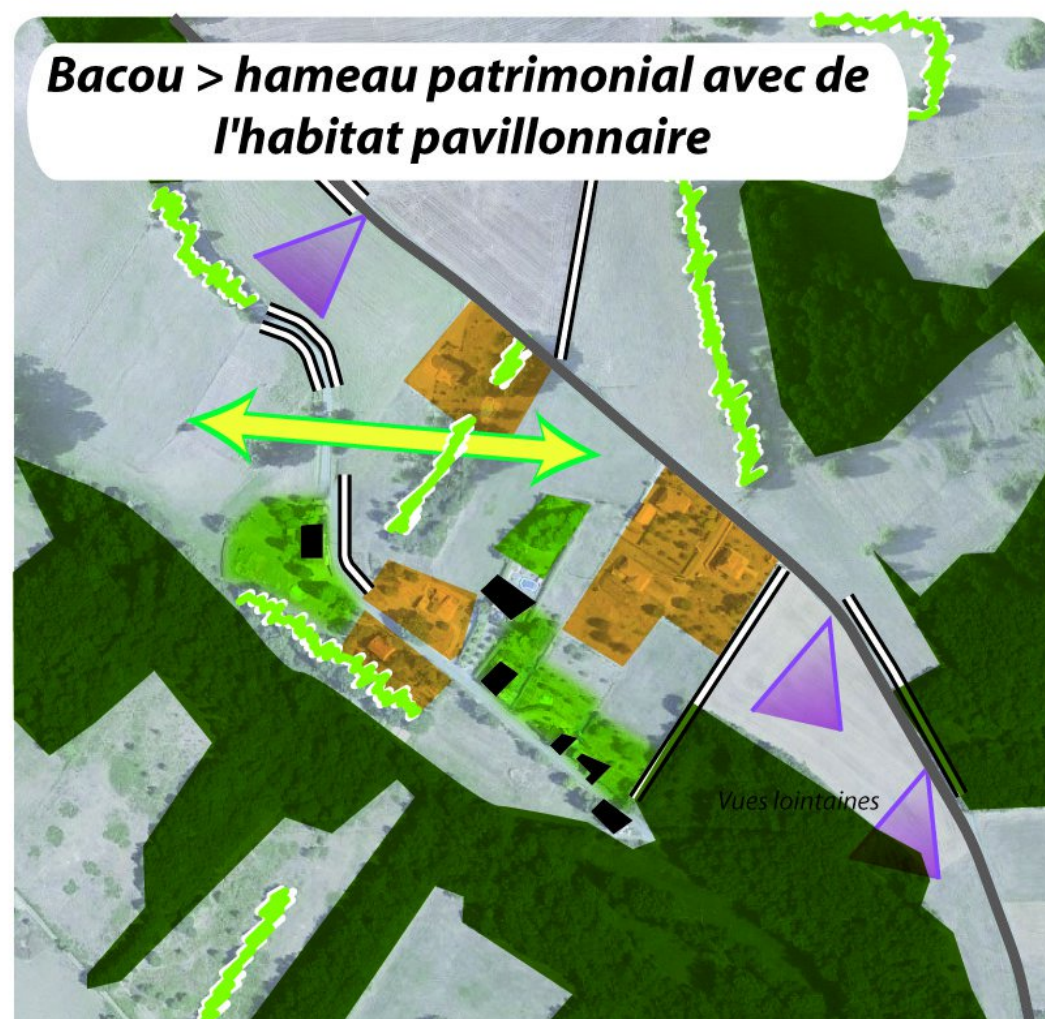
Roquegude > hameau patrimonial avec de l'habitat pavillonnaire



La Lauressie > hameau patrimonial



Bacou > hameau patrimonial avec de l'habitat pavillonnaire



Analyse de morphologie urbaine - Laguëpie - hameaux - Pl. 2

La Roquette > hameau patrimonial et agricole



La Vianie > hameau patrimonial avec de l'habitat pavillonnaire



La Rainie > hameau patrimonial avec de l'habitat pavillonnaire

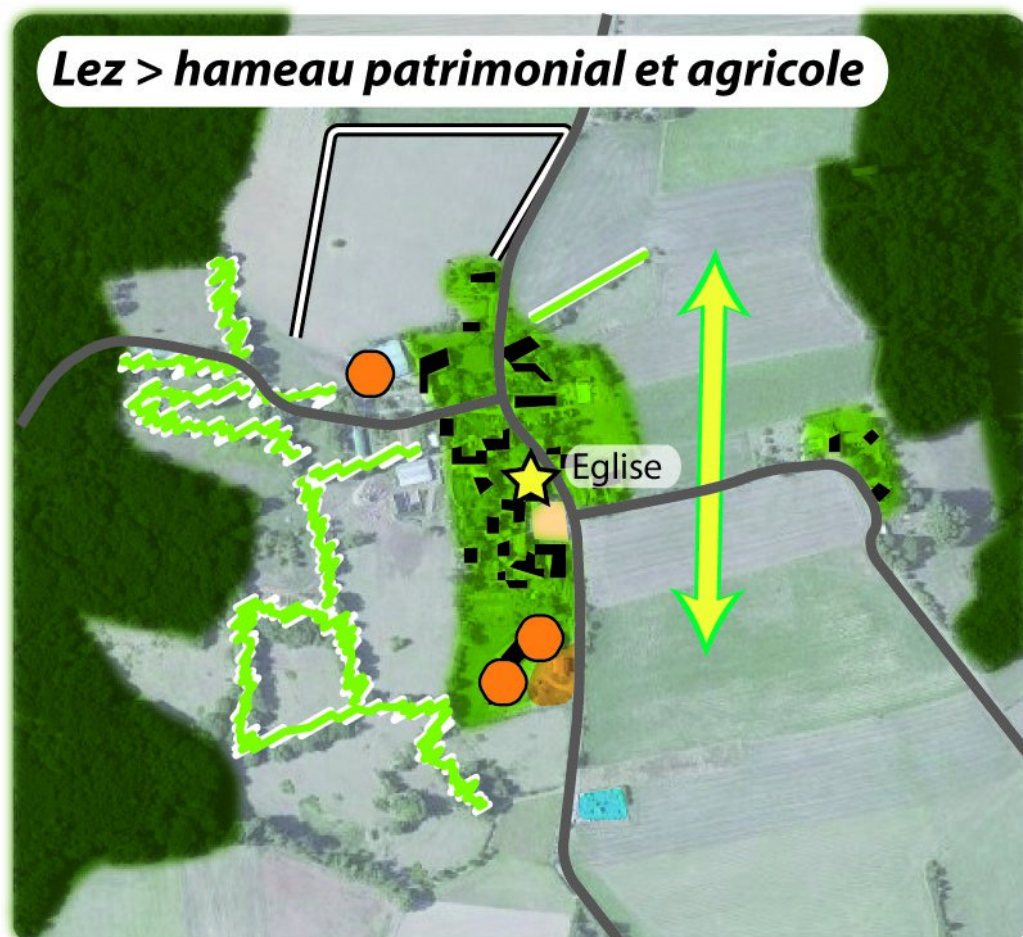


La Basserie > hameau patrimonial et agricole



Analyse de morphologie urbaine - Laguëpie - hameaux - Pl. 3

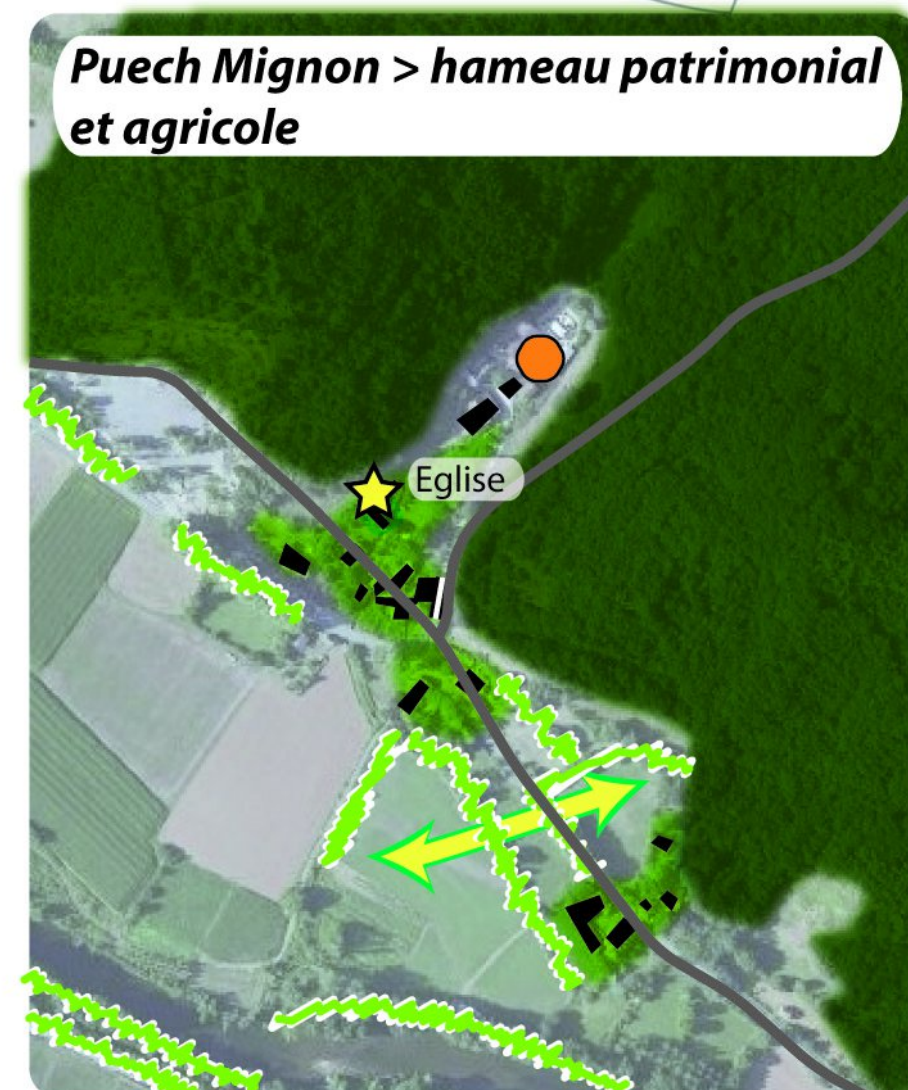
Lez > hameau patrimonial et agricole



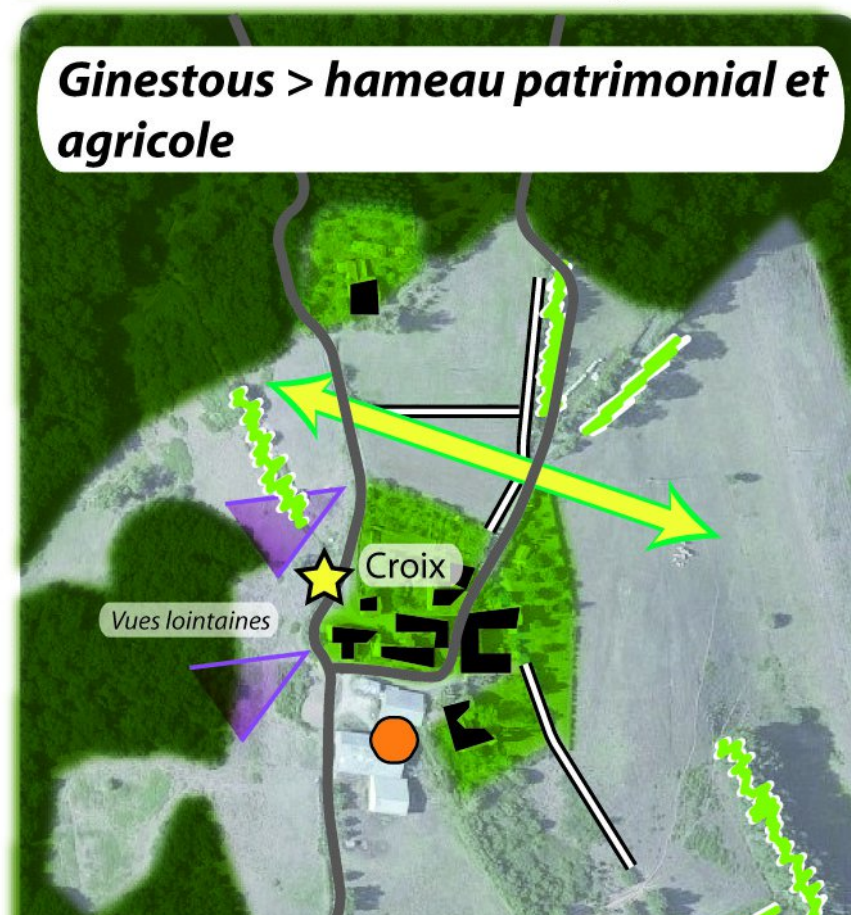
Moulenc > hameau patrimonial



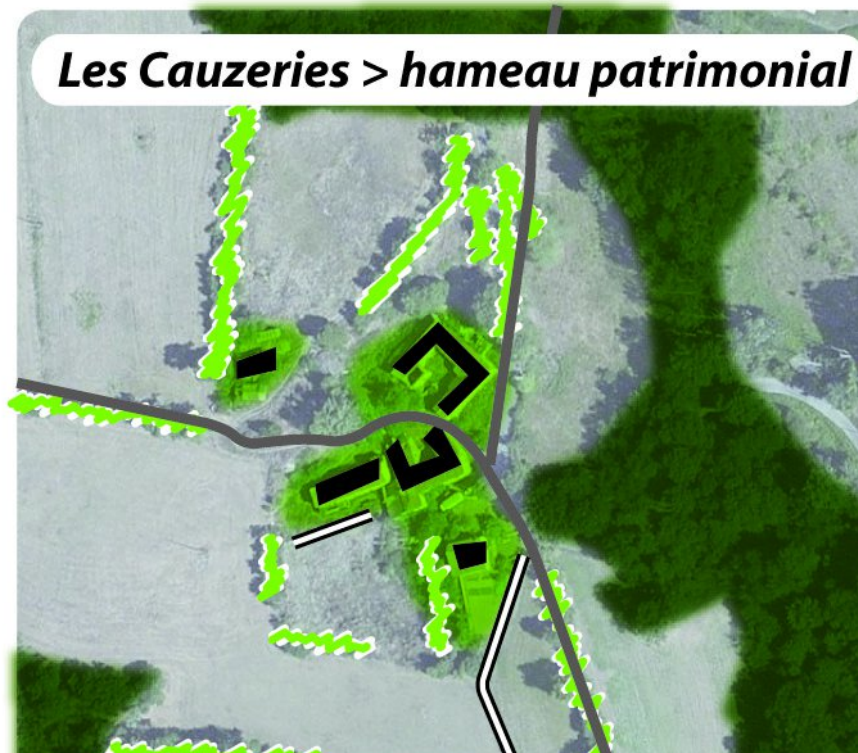
Puech Mignon > hameau patrimonial et agricole



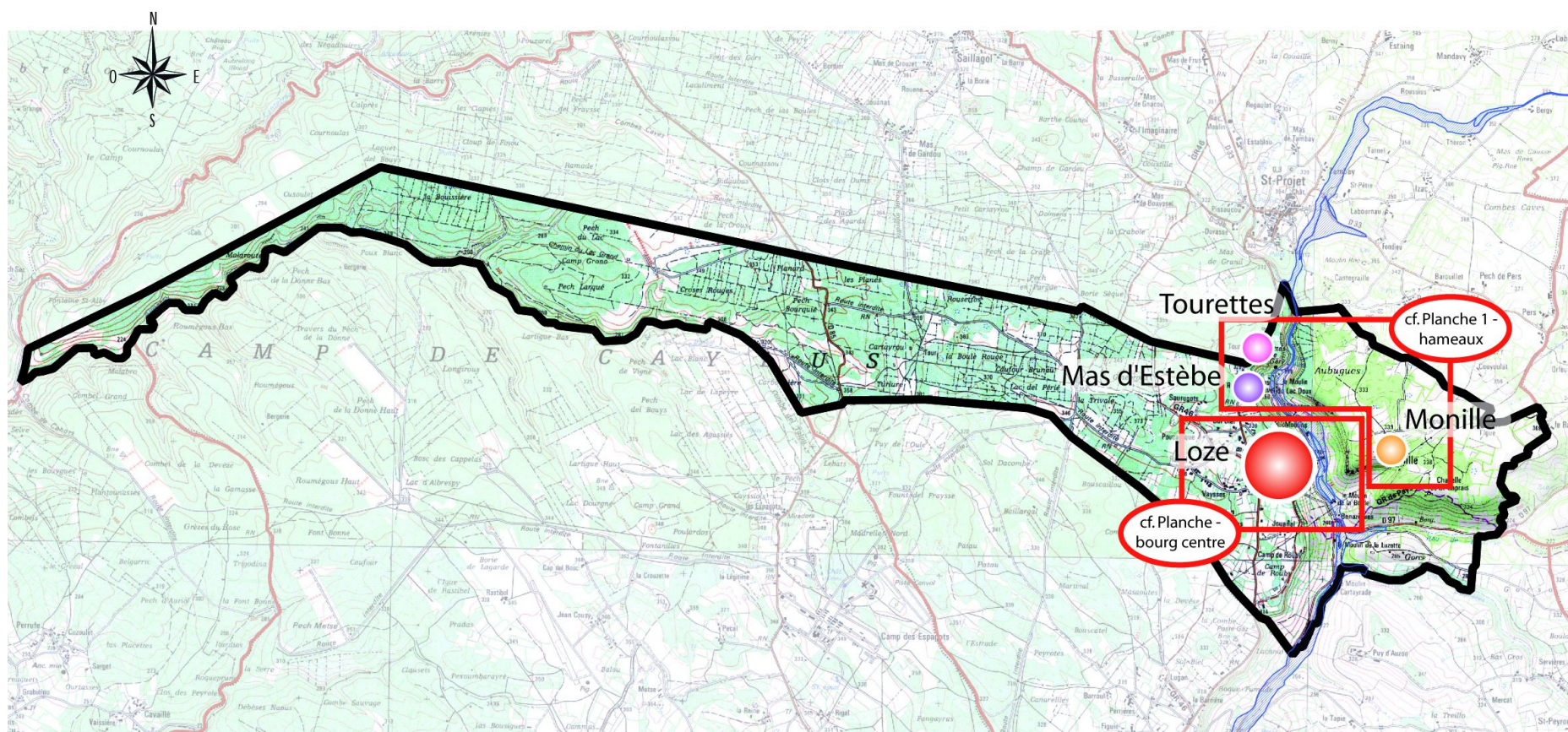
Ginestous > hameau patrimonial et agricole



Les Cauzeries > hameau patrimonial



LOZE



Légende

- Bourg centre
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Hameau patrimonial
- Hameau patrimonial avec développement urbain pavillonnaire



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement public
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Centre bourg marqué par du bâti vacant ?
-  Perspectives intéressantes
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Alignement végétal
-  Relief à prendre en compte
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Occupation bâtie

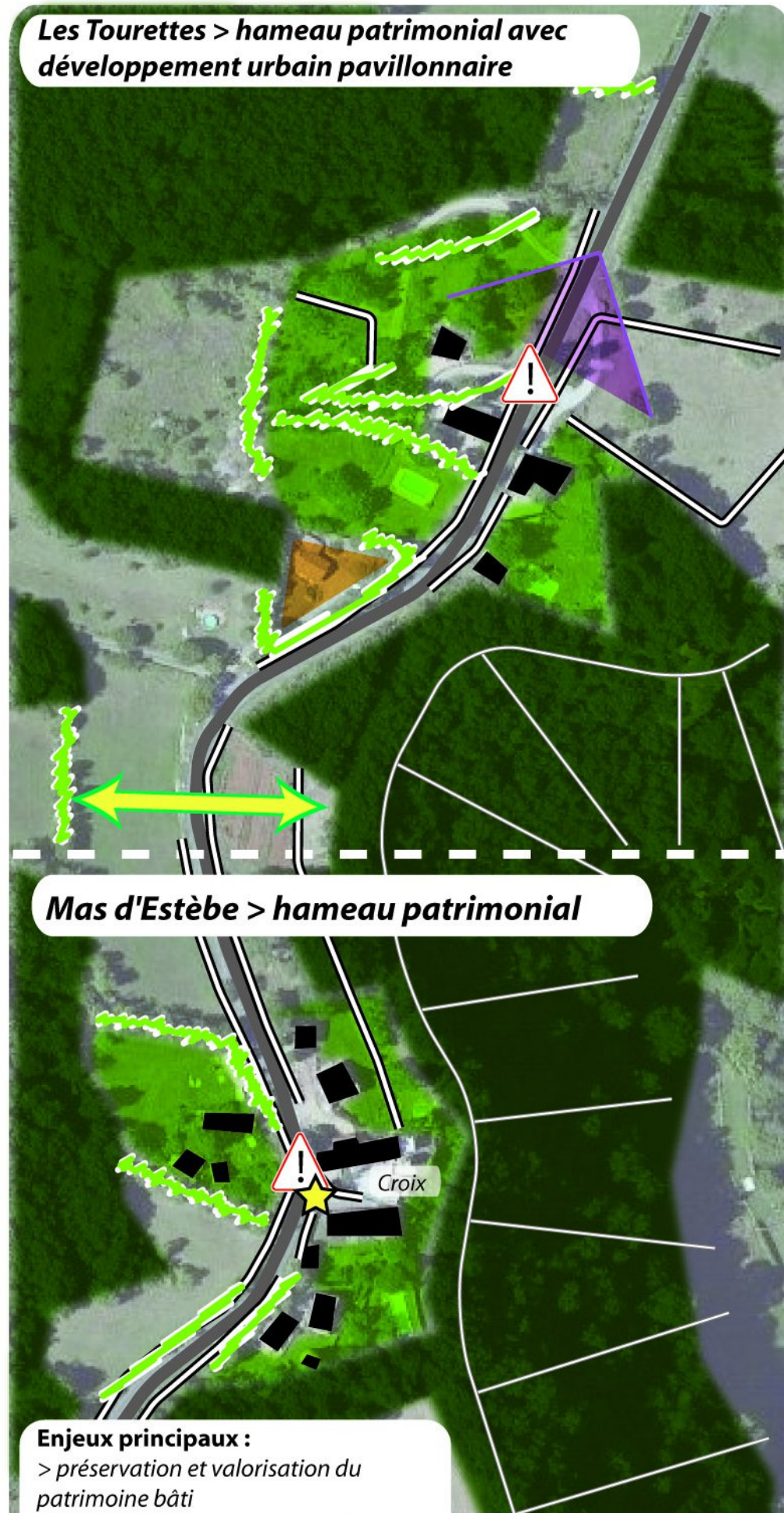
-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)
-  Problématique de sécurité routière

Analyse de morphologie urbaine - Loze - hameaux - Pl. 1

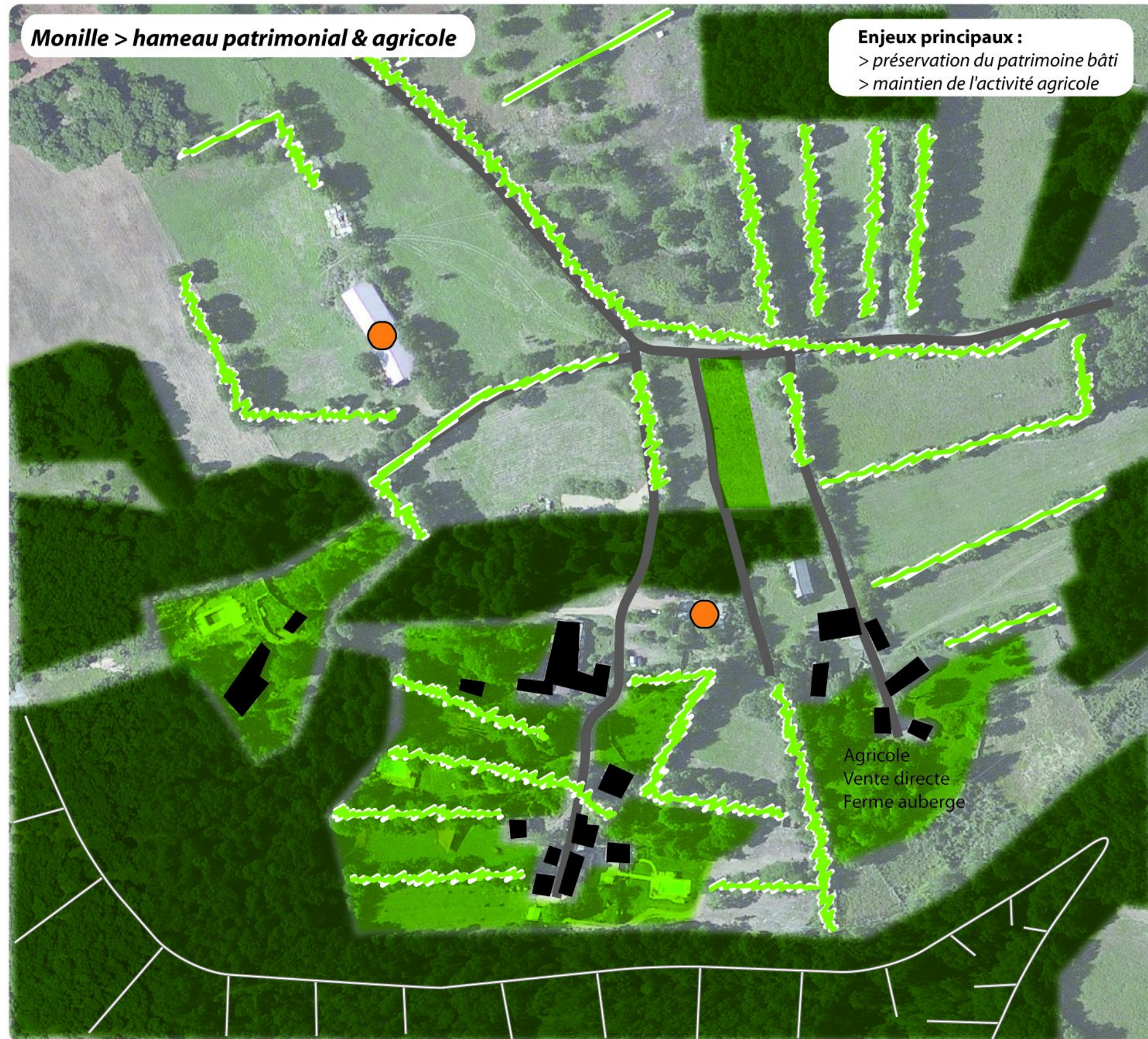
Les Tourettes > hameau patrimonial avec développement urbain pavillonnaire



Mas d'Estèbe > hameau patrimonial

Enjeux principaux :
> préservation et valorisation du patrimoine bâti

Monille > hameau patrimonial & agricole



Enjeux principaux :
> préservation du patrimoine bâti
> maintien de l'activité agricole

Agricole
Vente directe
Ferme auberge



Topographic map of the Montrosier area in the Pyrenees. The map shows the town of Montrosier (0.05 km) and its surroundings. A red circle highlights the town center, and a red rectangle indicates the area shown in the plan view. The map includes contour lines, roads, and various place names.

 Bourg centre

Annexes au rapport de présentation -



Occupation bâtie

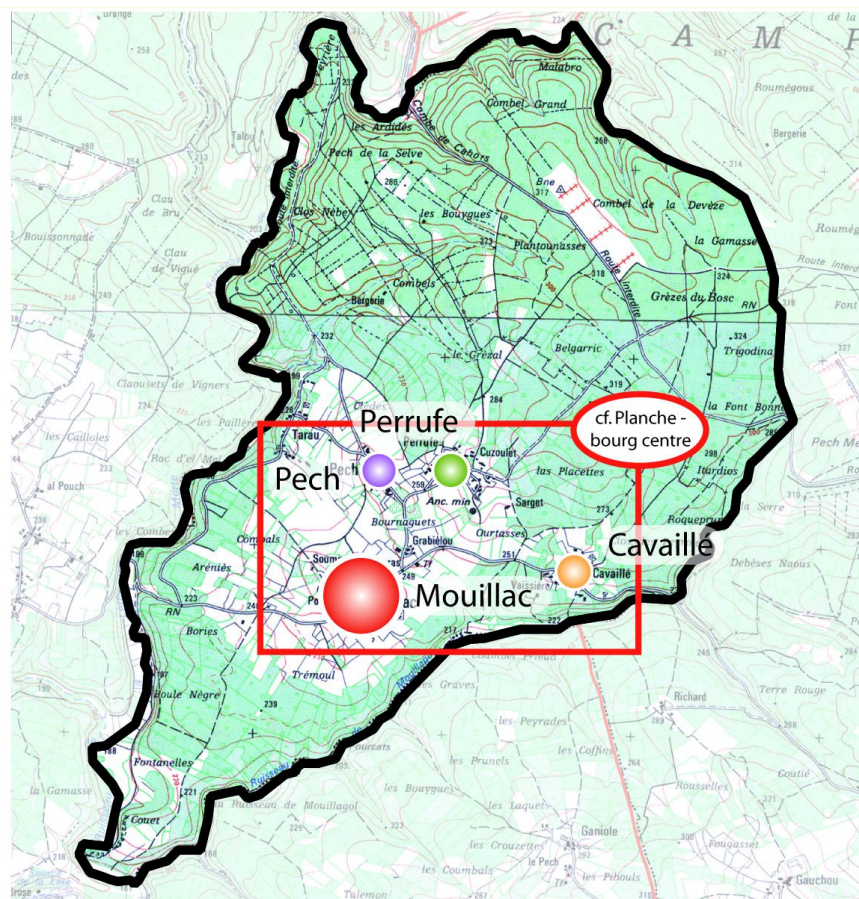
-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement
> front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Centre bourg marqué par du bâti vacant ?
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Alignement végétal
-  Relief à prendre en compte
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)



MOUILLAC



Légende

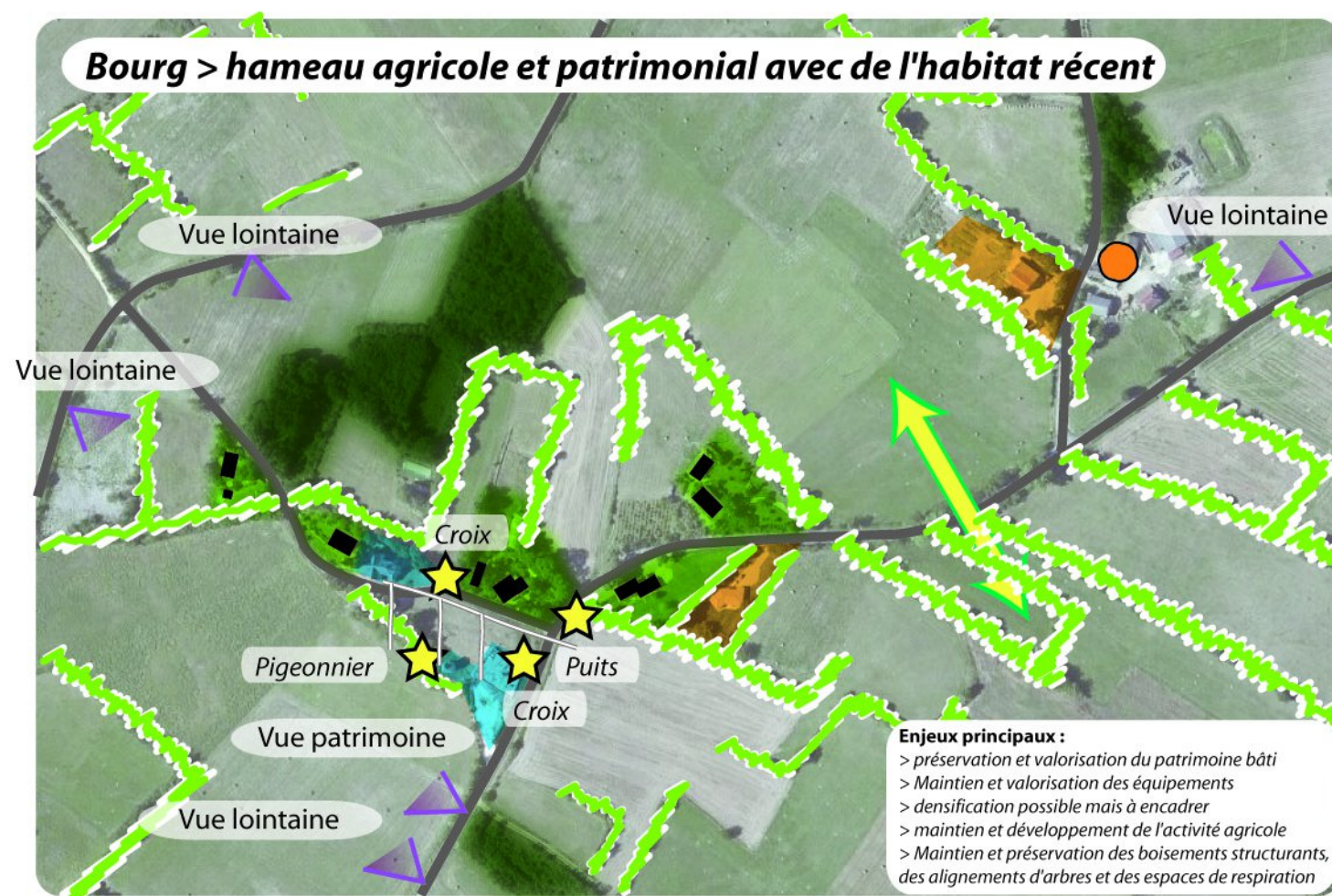
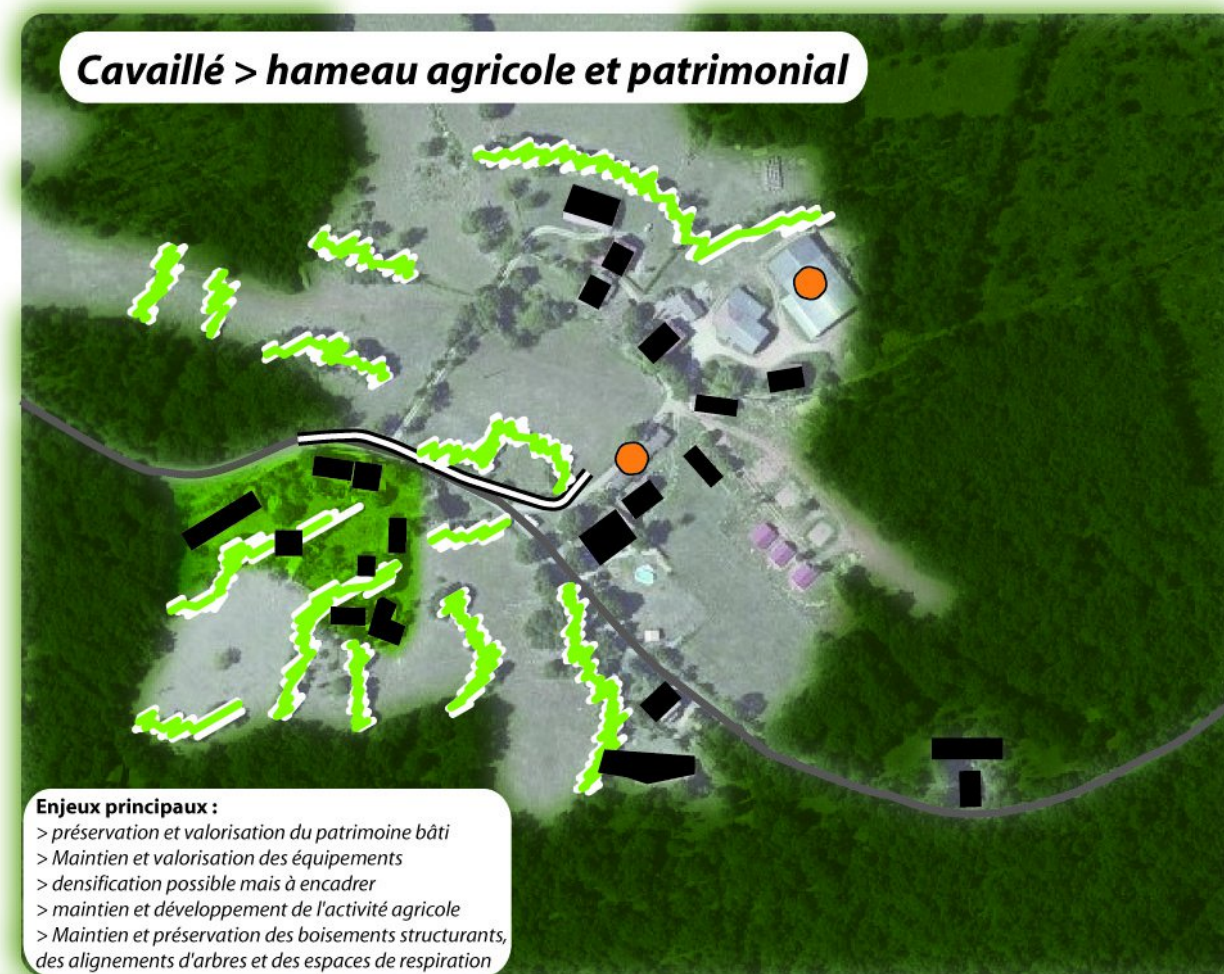
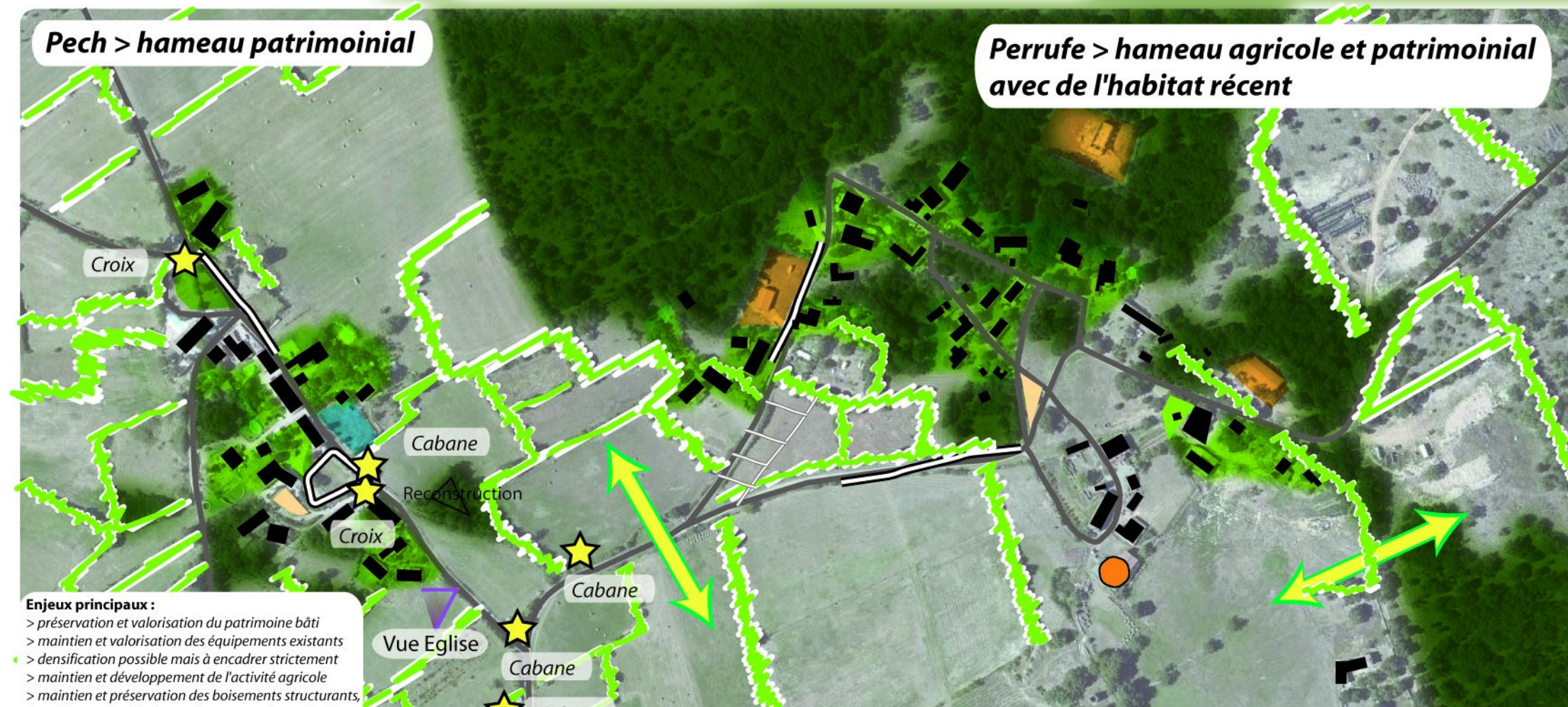
- Bourg centre
- Hameau patrimonial
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole avec constructions récentes

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Bâtiment agricole

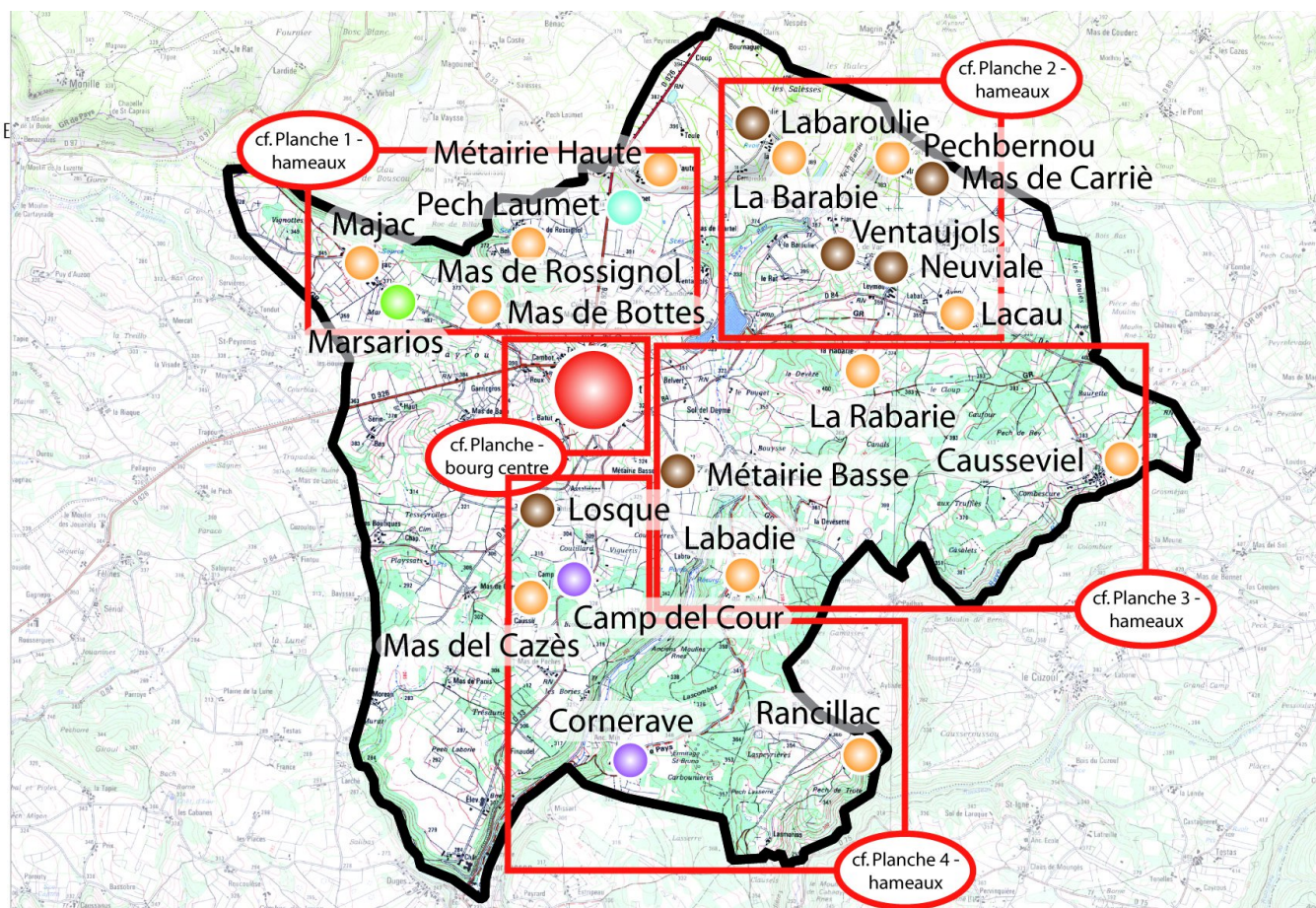
Cadre de vie, paysages et environnement

-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Bourg > hameau agricole et patrimonial avec de l'habitat récent**Cavaillé > hameau agricole et patrimonial****Pech > hameau patrimonial****Perrufe > hameau agricole et patrimonial avec de l'habitat récent**



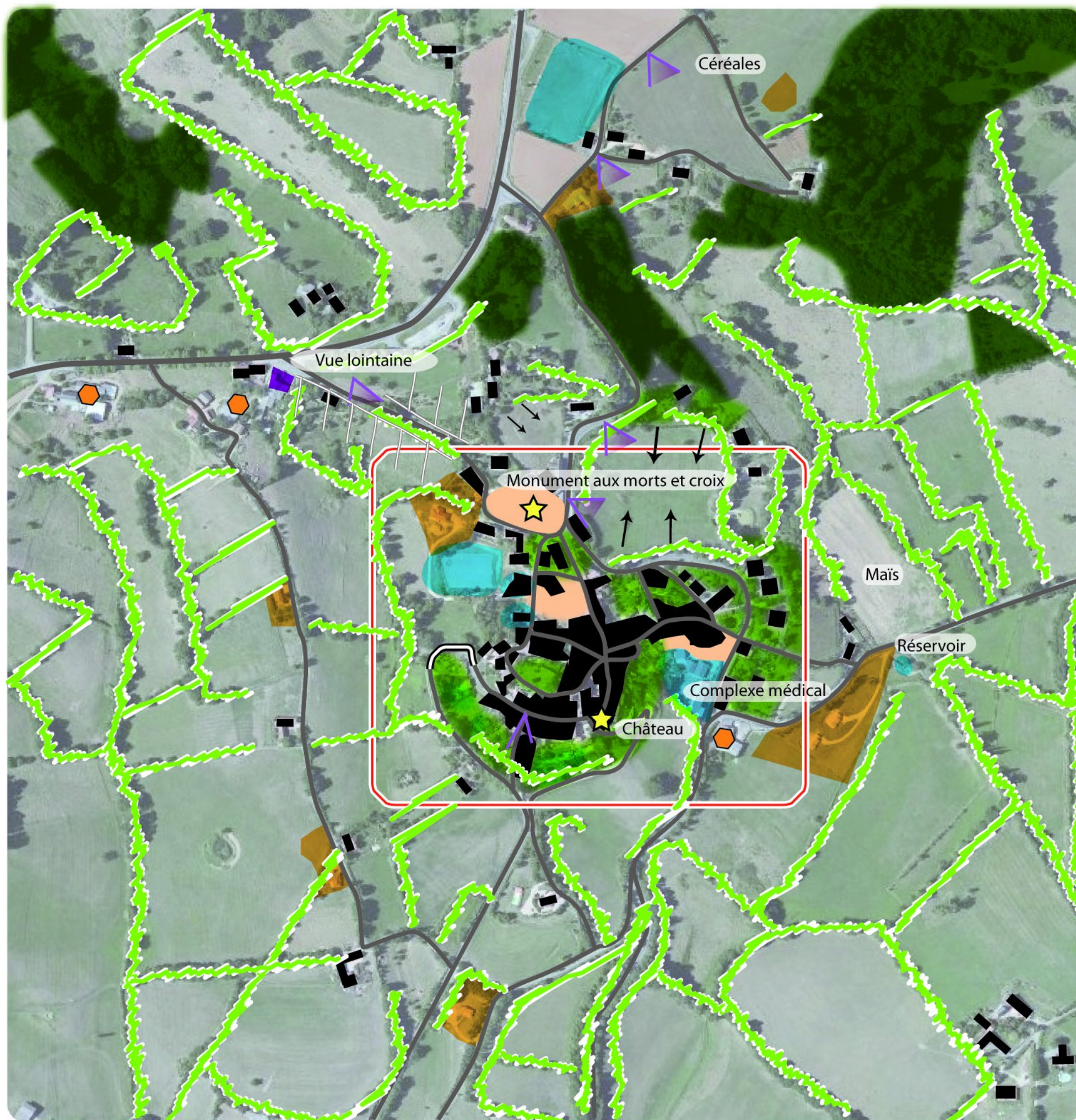
PARISOT



Légende

- | | | | |
|--|----------------------------------|--|--|
| | Bourg centre | | Hameau patrimonial lié à l'activité agricole |
| | Hameau touristique | | Hameau patrimonial lié à l'activité agricole avec développement d'un habitat pavillonnaire |
| | Hameau patrimonial et économique | | Hameau patrimonial |

Citadia d'après fonds IGN, septembre 2013



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâtiment agricole
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement > château d'eau, terrains de sports, etc.

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Coeur de village marqué par de la vacance et du bâti en ruine et/ou en voie de dégradation ?
-  Perspectives visuelles intéressantes
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Muret traditionnel
-  Boisements structurants
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

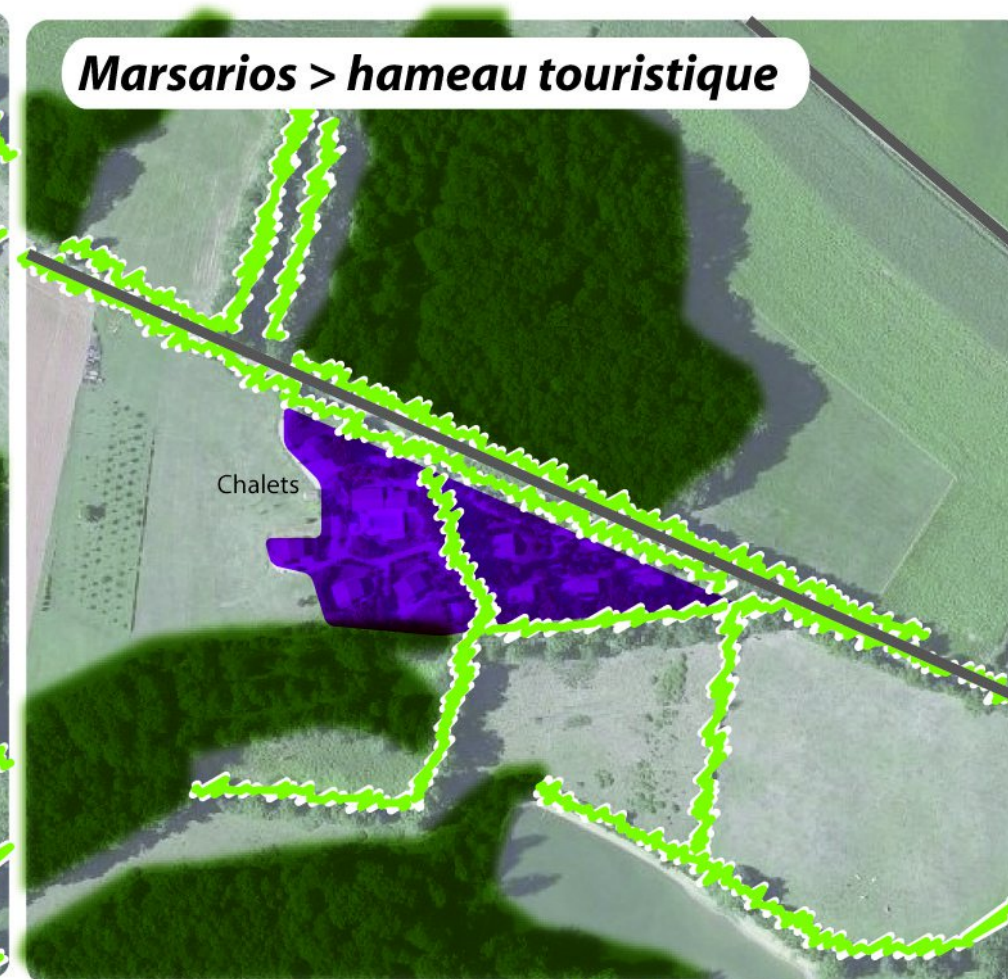
-  Hameau marqué par de la vacance et du bâti en ruine et/ou en voie de dégradation
-  Muret traditionnel
-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Analyse de morphologie urbaine - Parisot - hameaux - Pl. 1

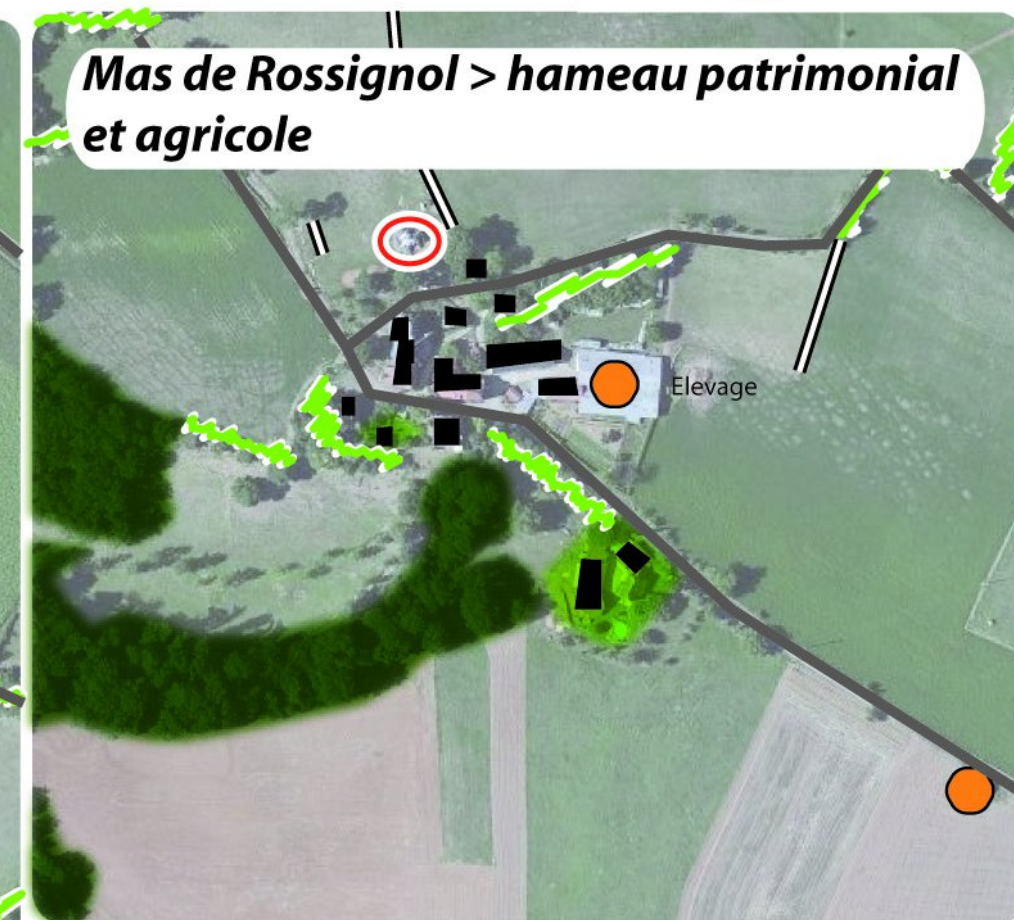
Mas de Bottes > hameau patrimonial et agricole



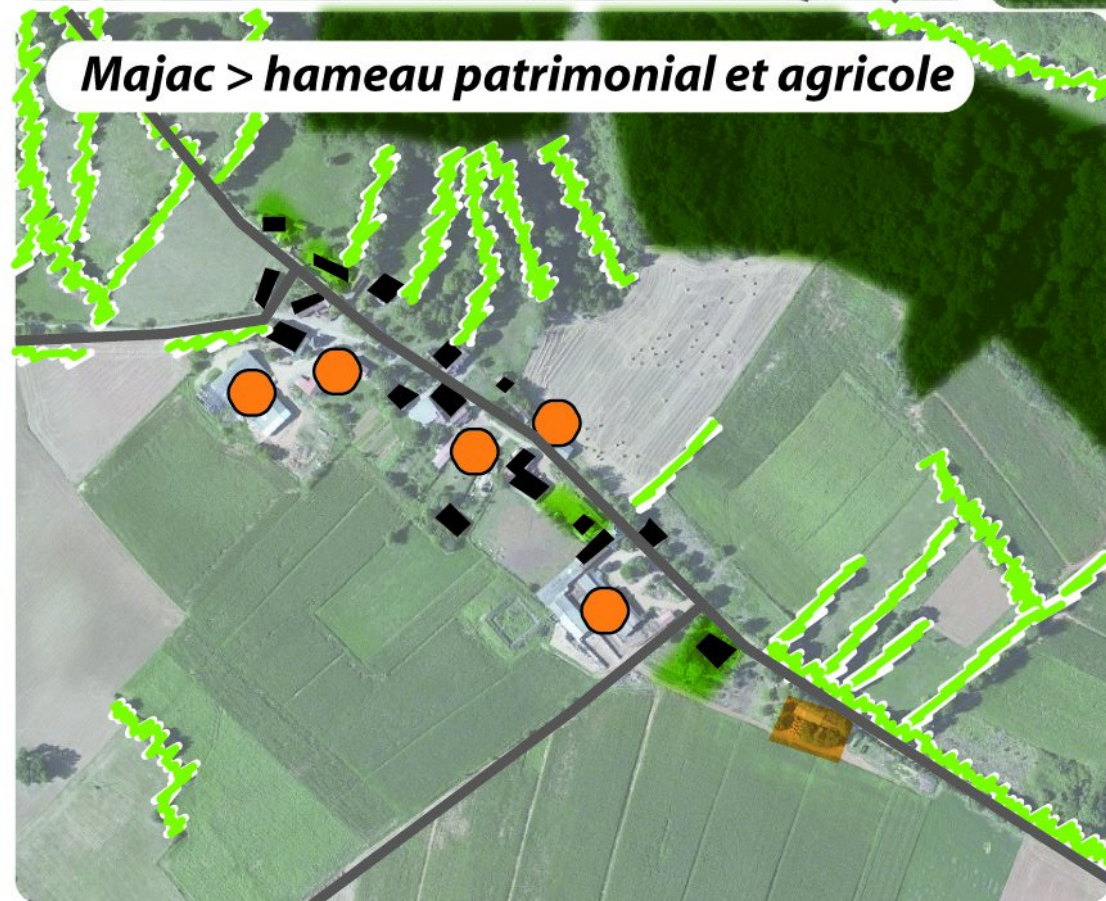
Marsarios > hameau touristique



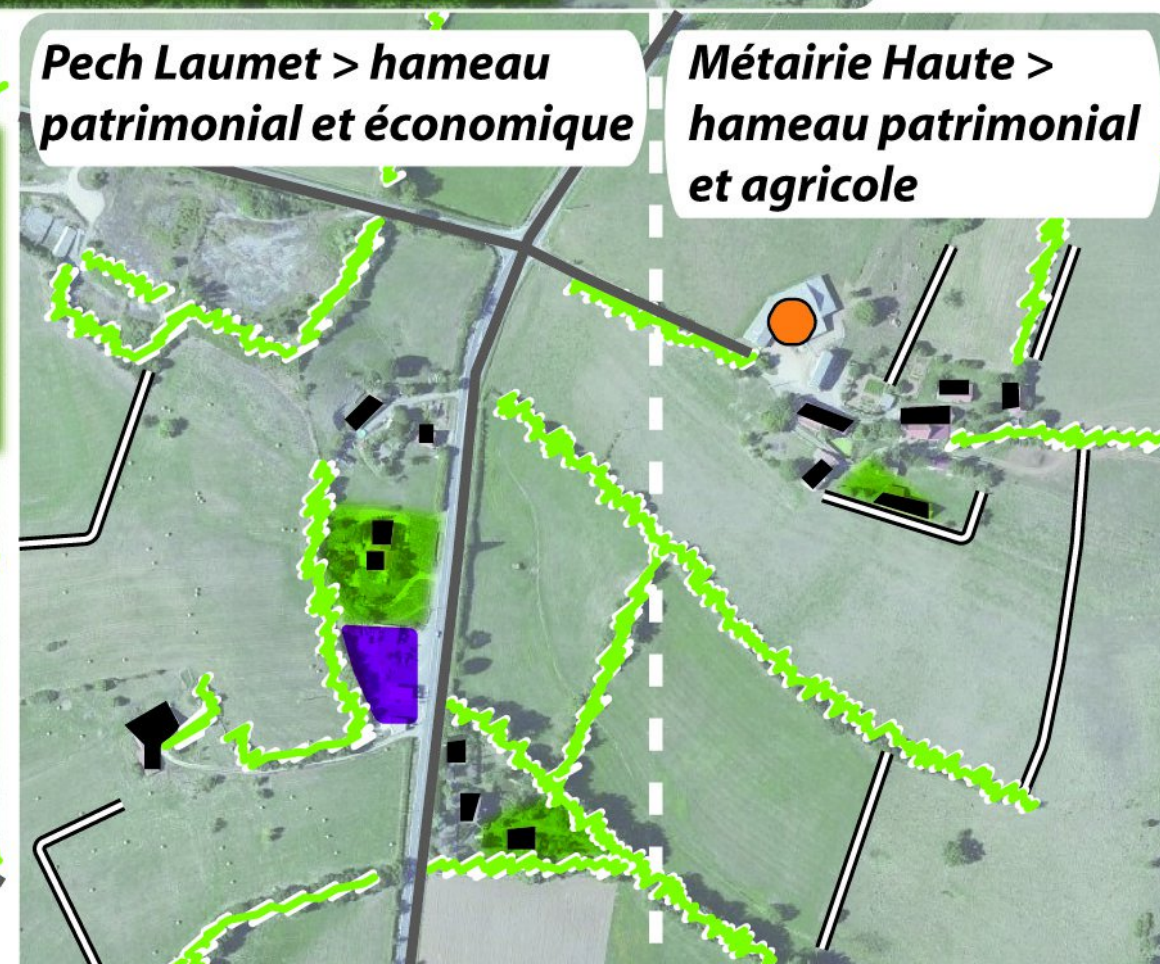
Mas de Rossignol > hameau patrimonial et agricole



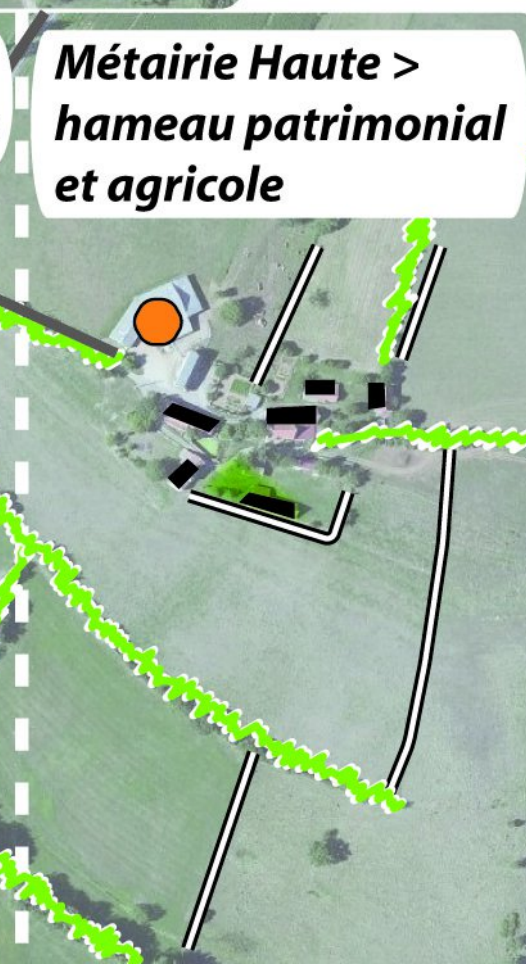
Majac > hameau patrimonial et agricole



Pech Laumet > hameau patrimonial et économique



Métairie Haute > hameau patrimonial et agricole

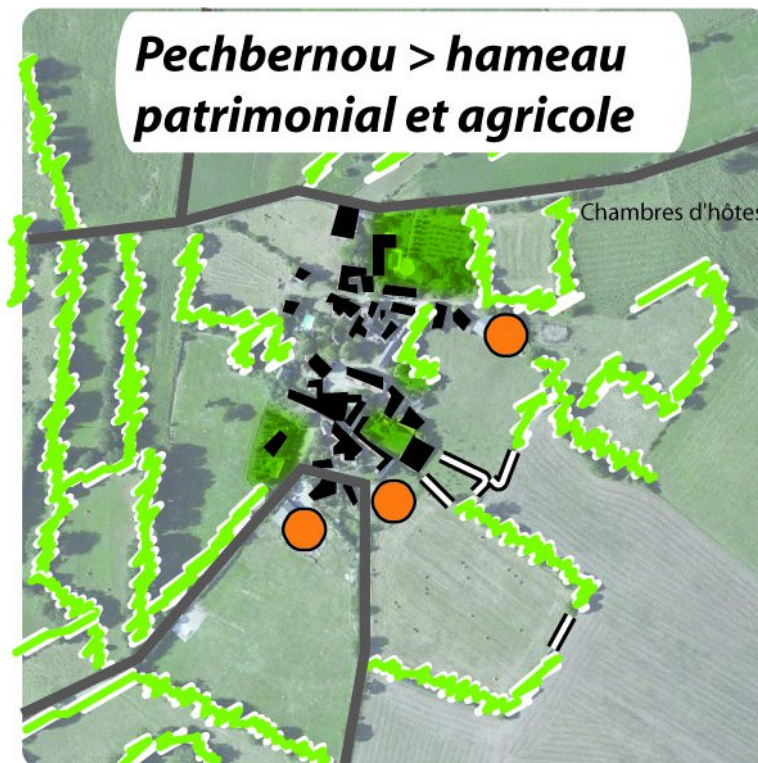


Analyse de morphologie urbaine - Parisot - hameaux - Pl. 2

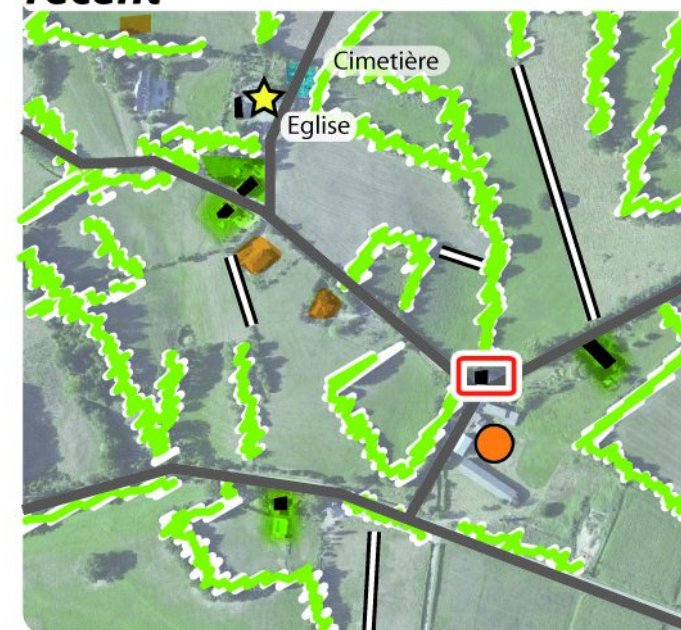
La Barabie > hameau patrimonial et agricole



Pechbernou > hameau patrimonial et agricole



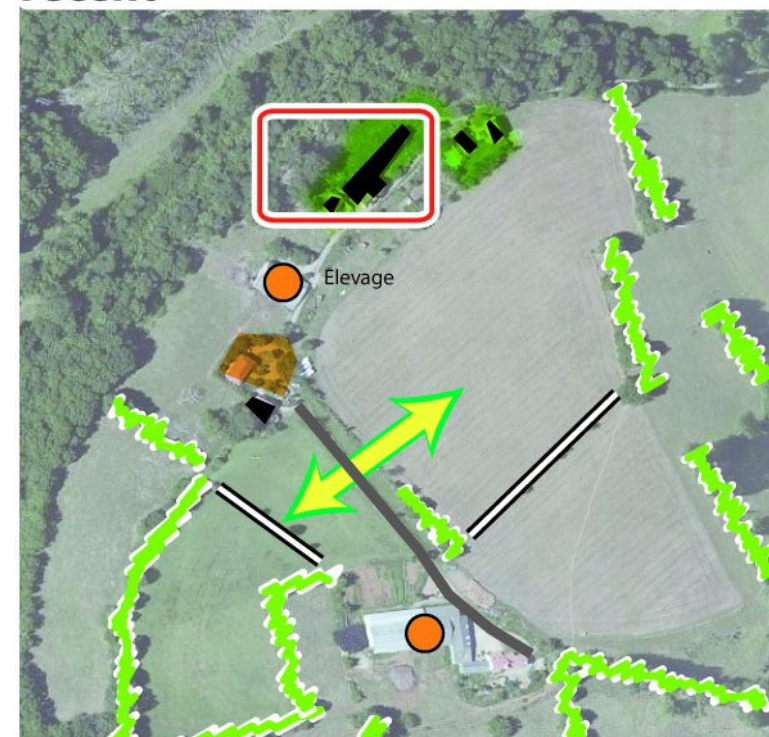
Neuviale > hameau patrimonial et agricole avec développement récent



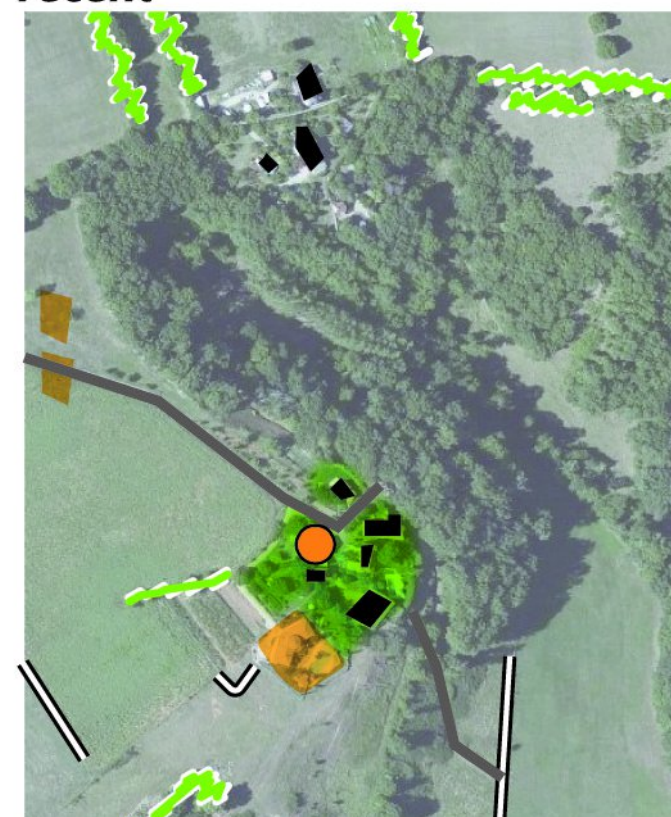
Mas de Carriè > hameau patrimonial et agricole avec développement récent



Labaroulie > hameau patrimonial et agricole avec un développement récent



Ventaujols > hameau patrimonial et agricole avec développement récent

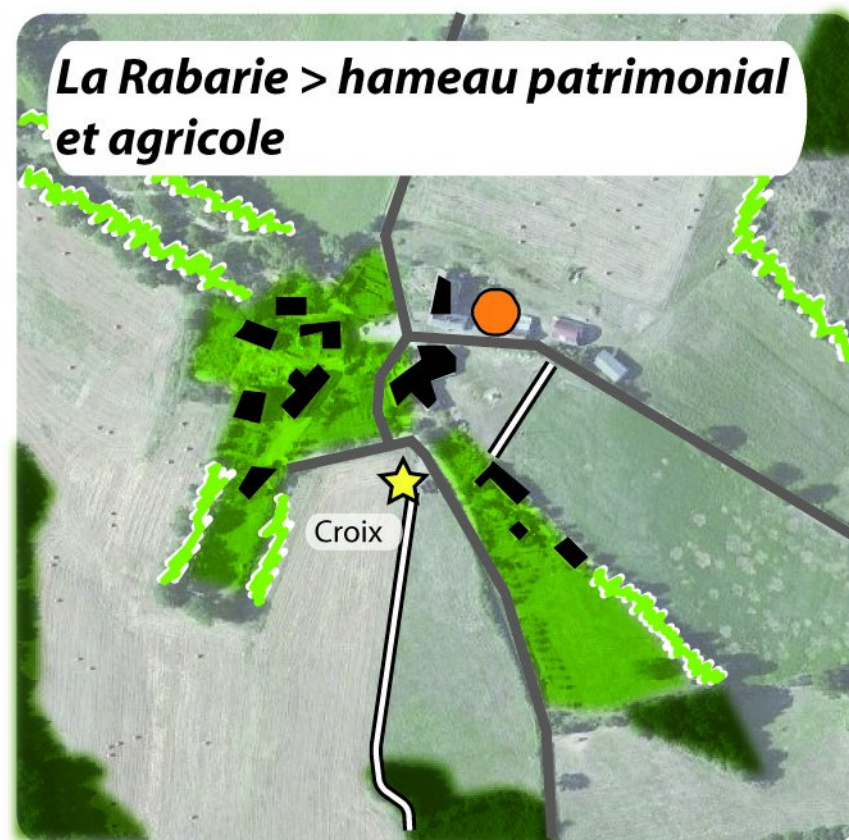


Lacau > hameau patrimonial et agricole

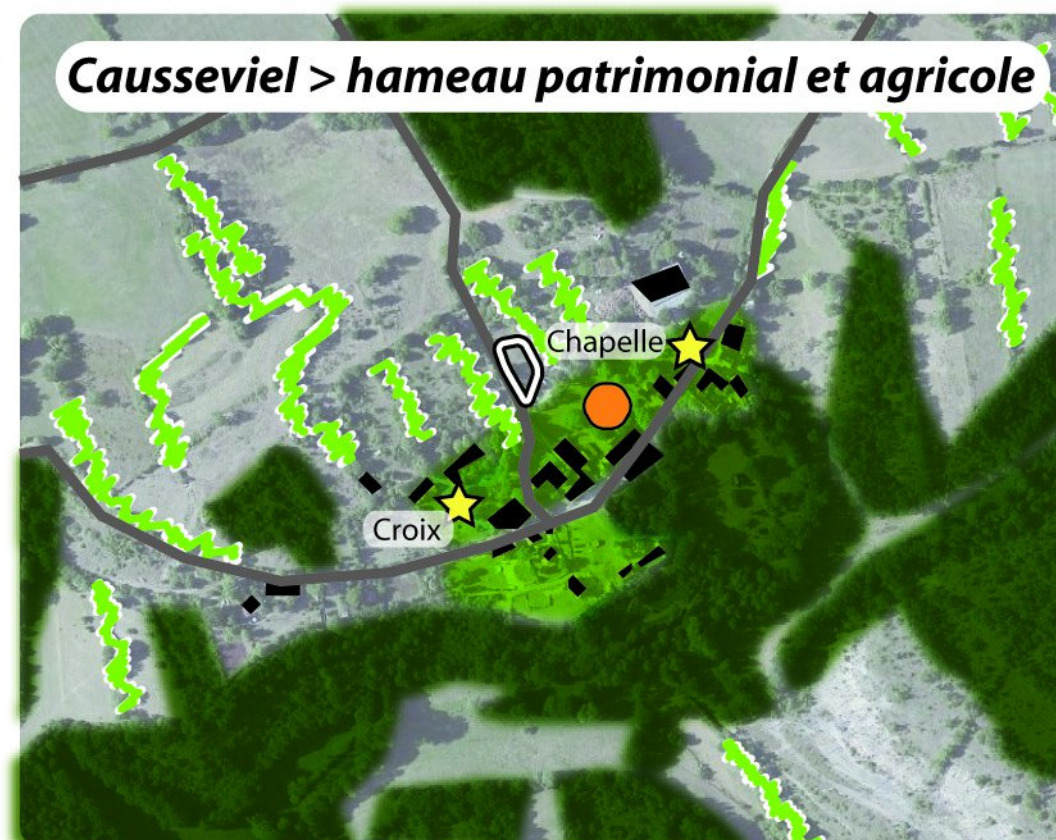


Analyse de morphologie urbaine - Parisot - hameaux - Pl. 3

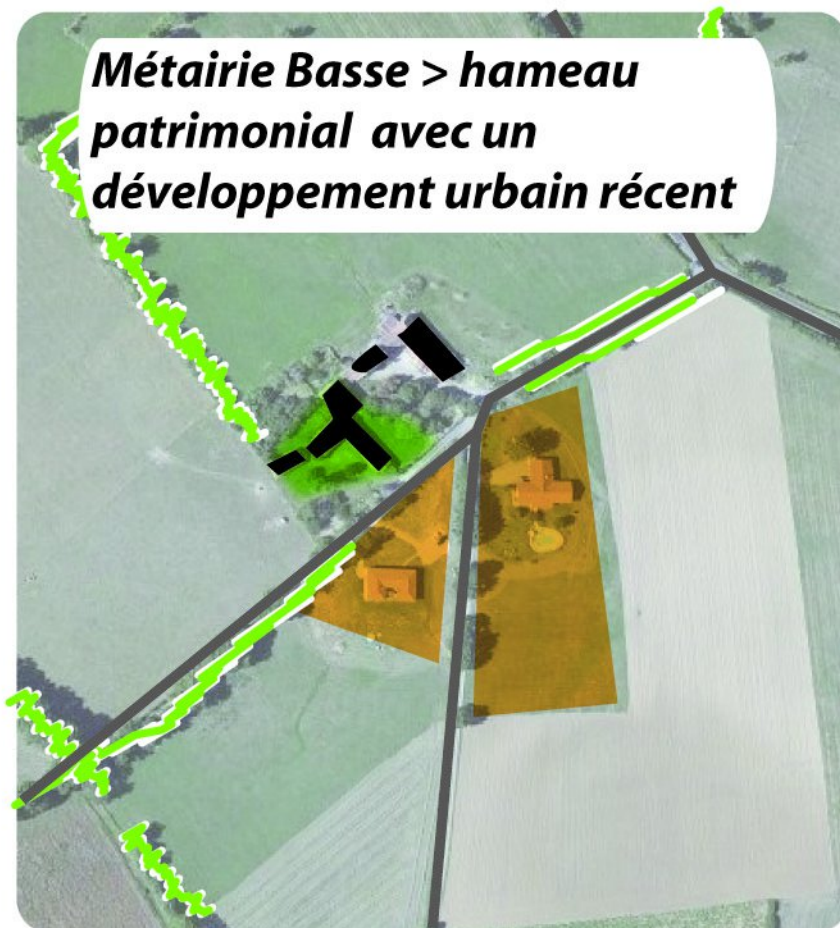
La Rabarie > hameau patrimonial et agricole



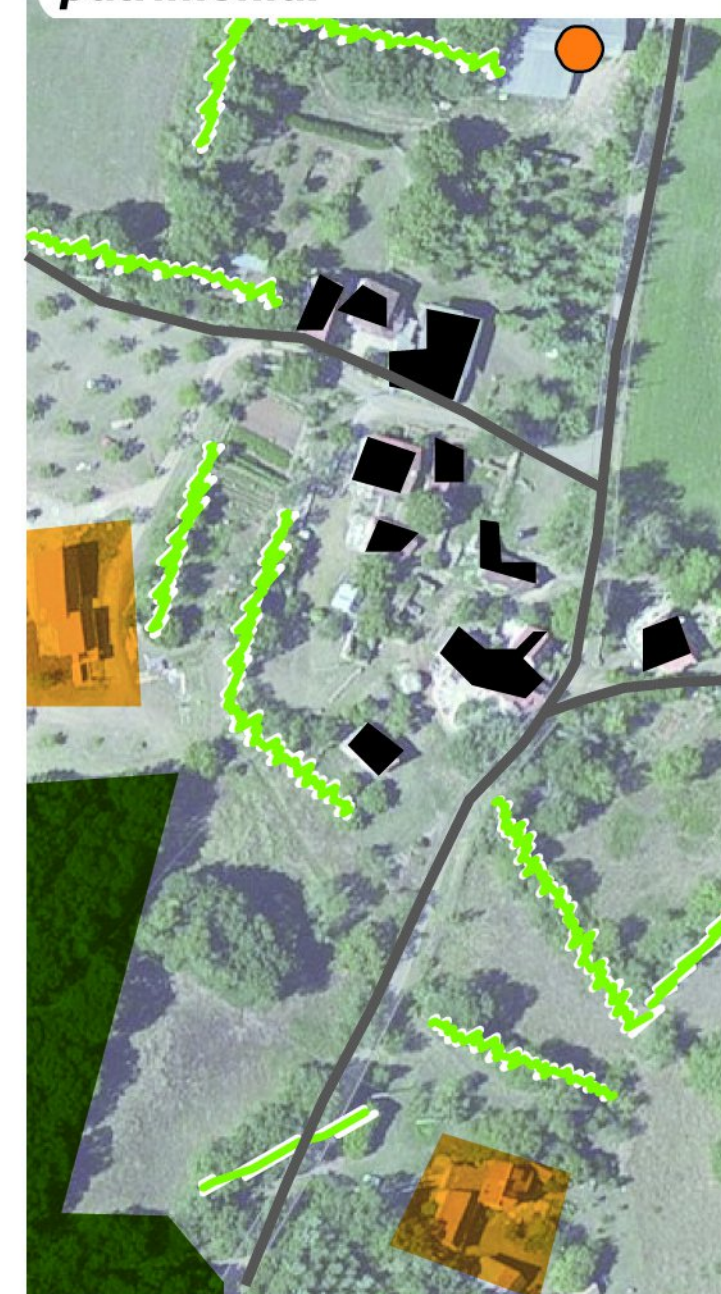
Causseviel > hameau patrimonial et agricole



Métairie Basse > hameau patrimonial avec un développement urbain récent

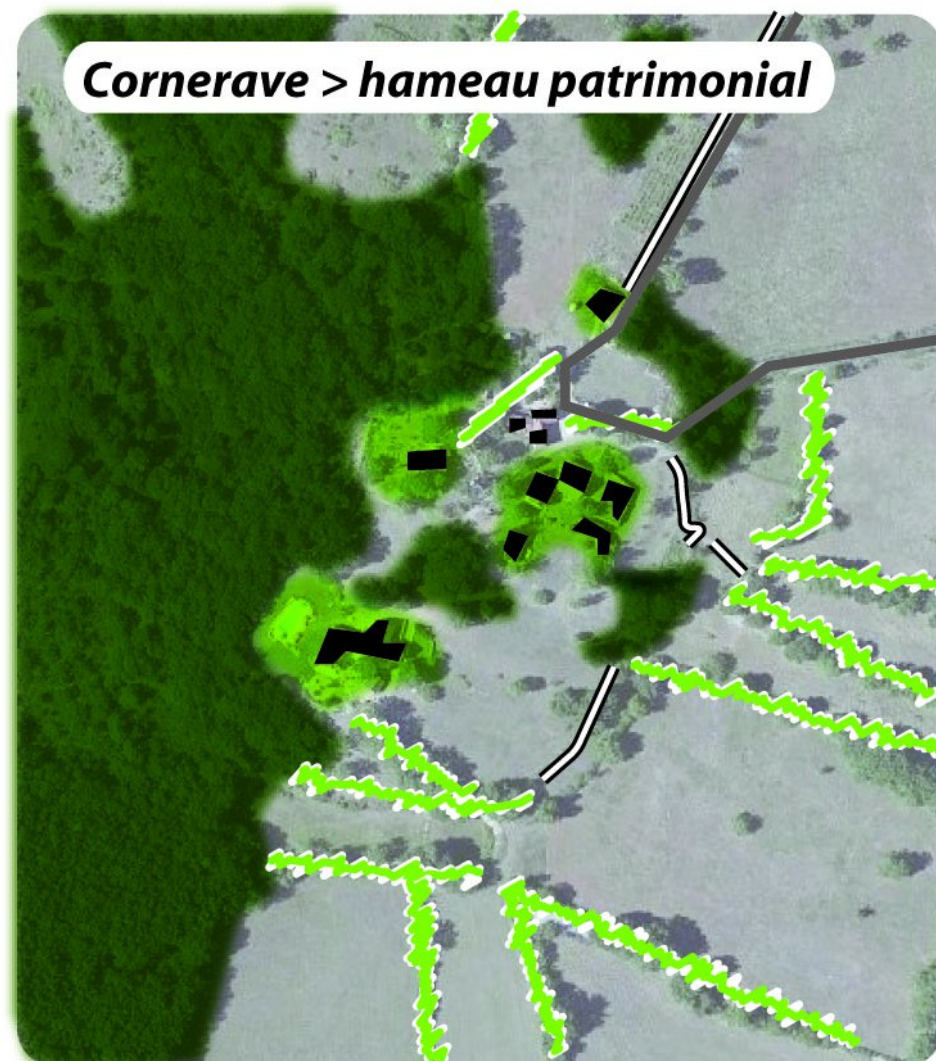


Labadie > hameau agricole et patrimonial



Analyse de morphologie urbaine - Parisot - hameaux - Pl. 4

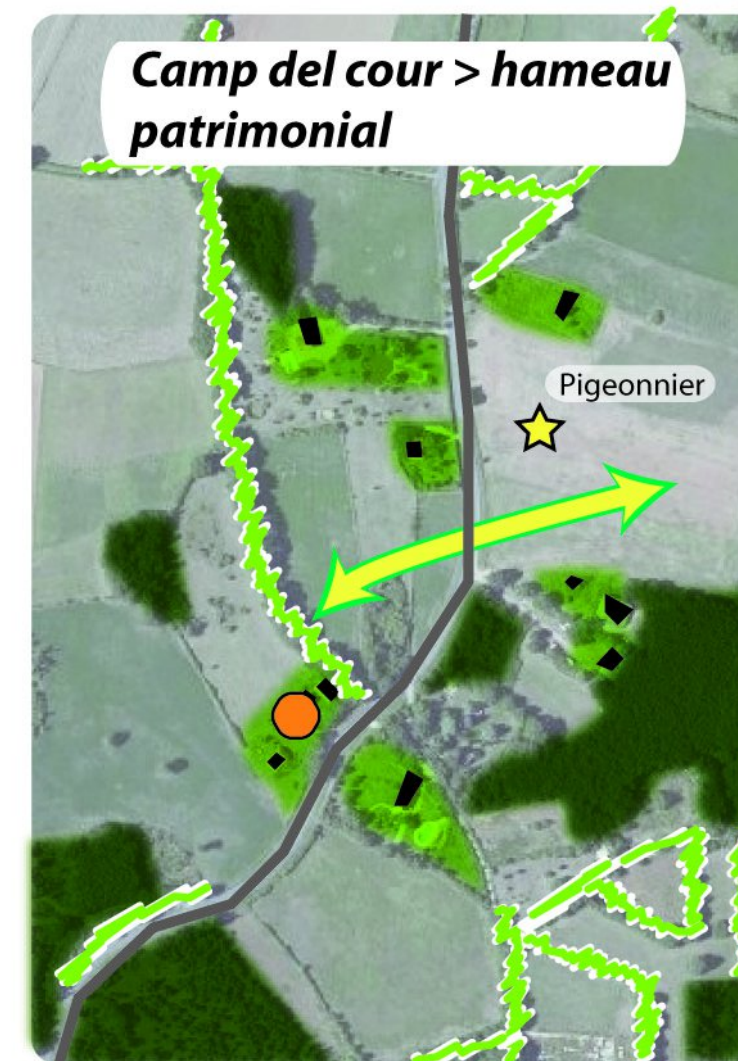
Cornerave > hameau patrimonial



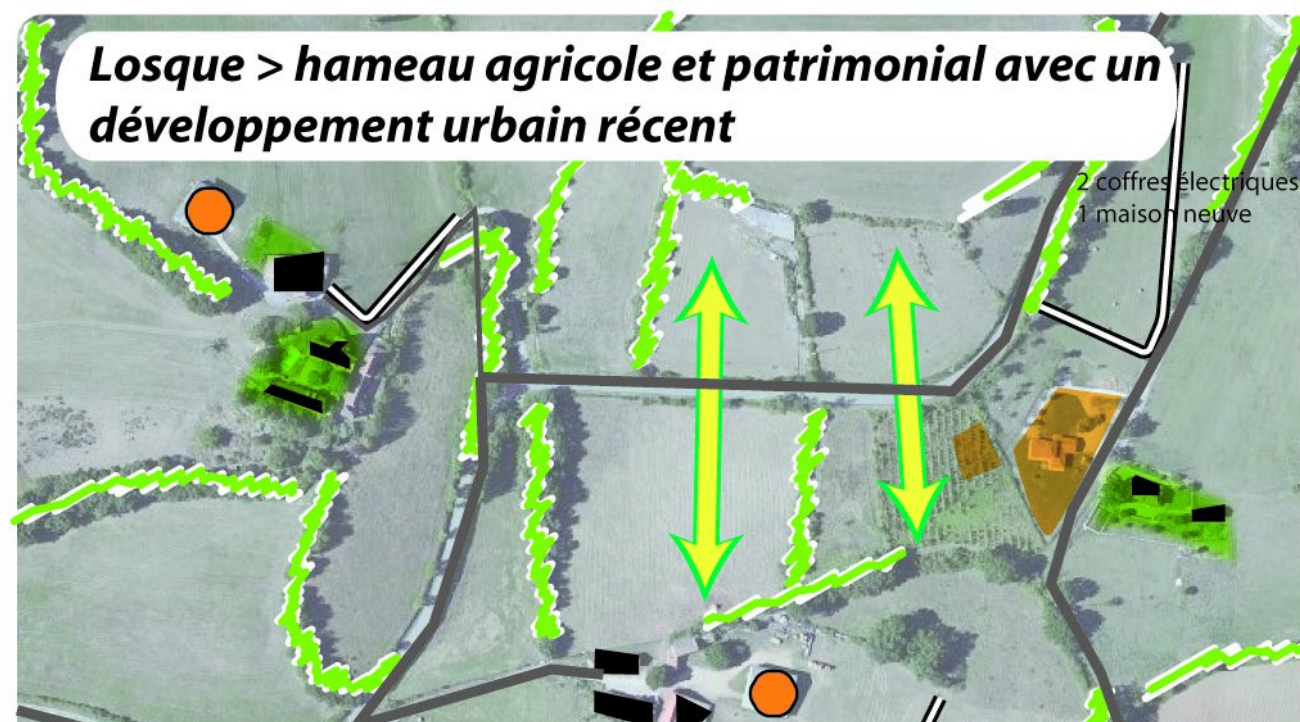
Rancillac > hameau patrimonial et agricole



Camp del cour > hameau patrimonial



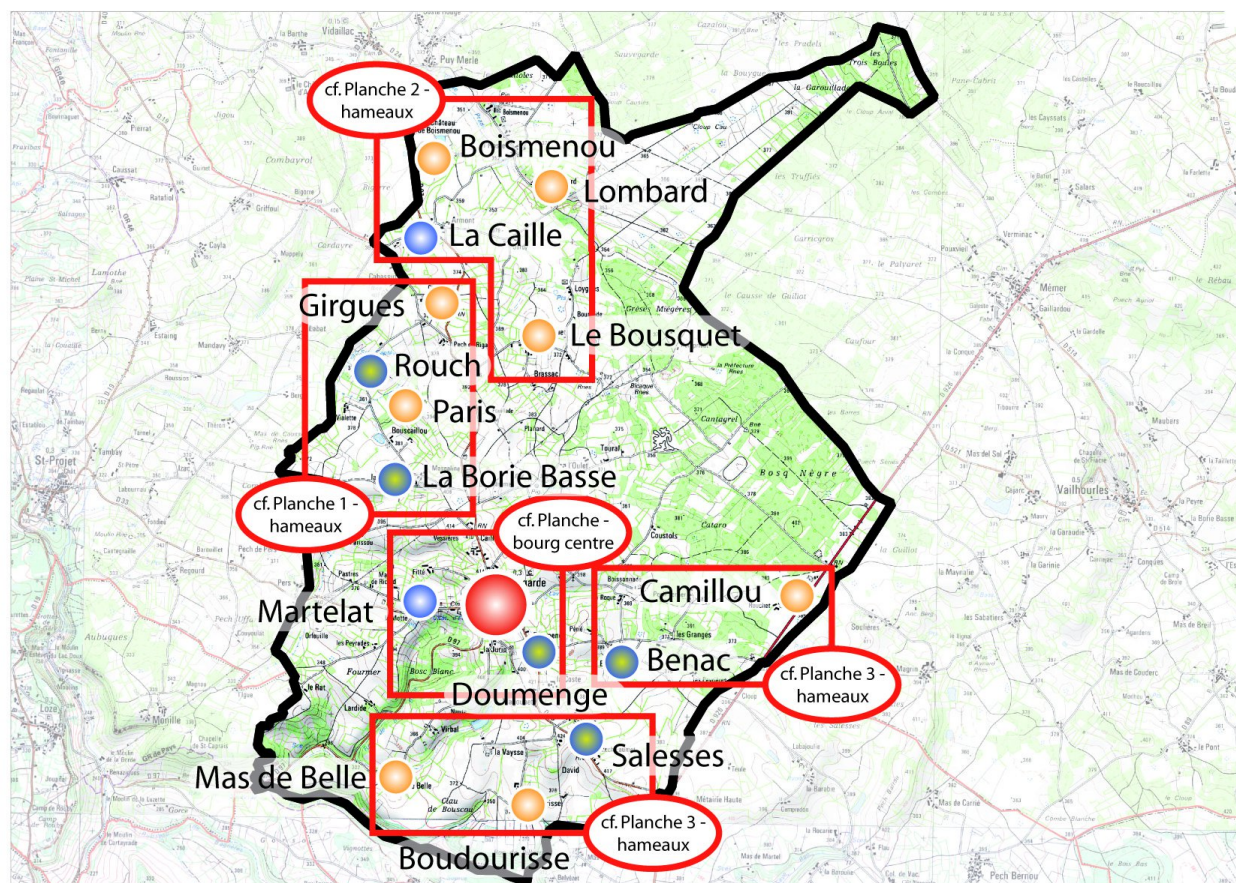
Losque > hameau agricole et patrimonial avec un développement urbain récent



Mas del Cazès > hameau patrimonial et agricole

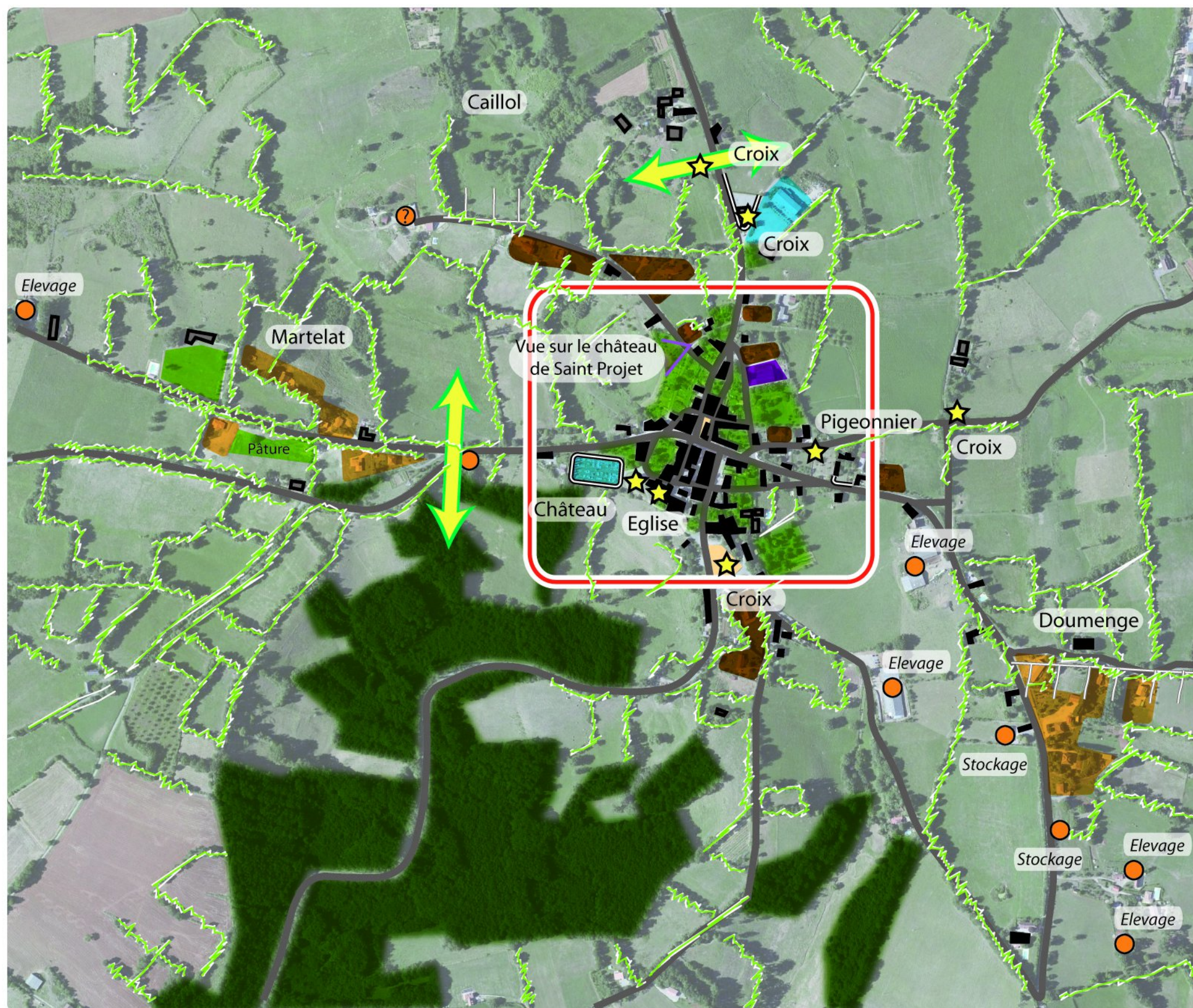


PUYLAGARDE



Légende

- Bourg centre
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Hameau patrimonial
- Secteur de développement urbain pavillonnaire
- Secteur de développement urbain pavillonnaire et lié à l'activité agricole



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Centre bourg marqué par du bâti vacant ?
-  Perspectives intéressantes
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Alignement végétal
-  Relief à prendre en compte
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Occupation bâtie

Bâti traditionnel



Bâtiment agricole

Bâti contemporain principalement sous forme
d'habitat pavillonnaire*Cadre de vie, paysages et environnement*Hameau marqué par de la vacance et du bâti
en ruine et/ou en voie de dégradation

Muret traditionnel

Jardins, parcs, espaces
de respiration dans le tissu urbain

Boisements structurants

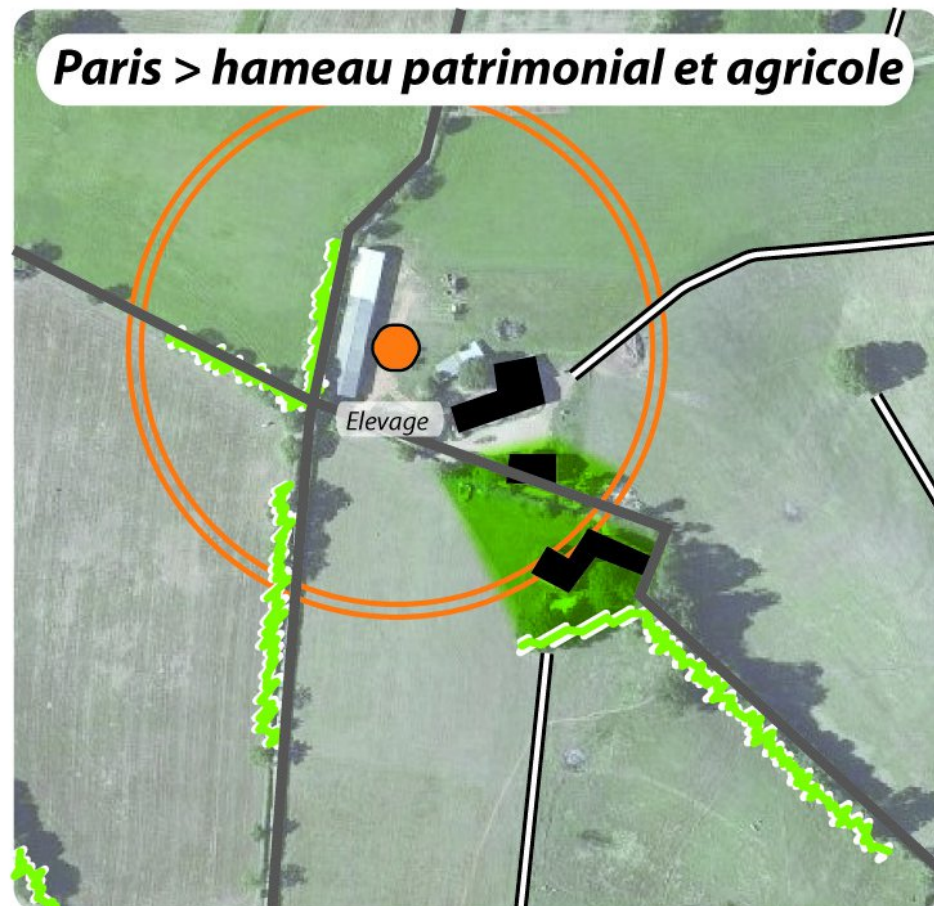


Alignement végétal

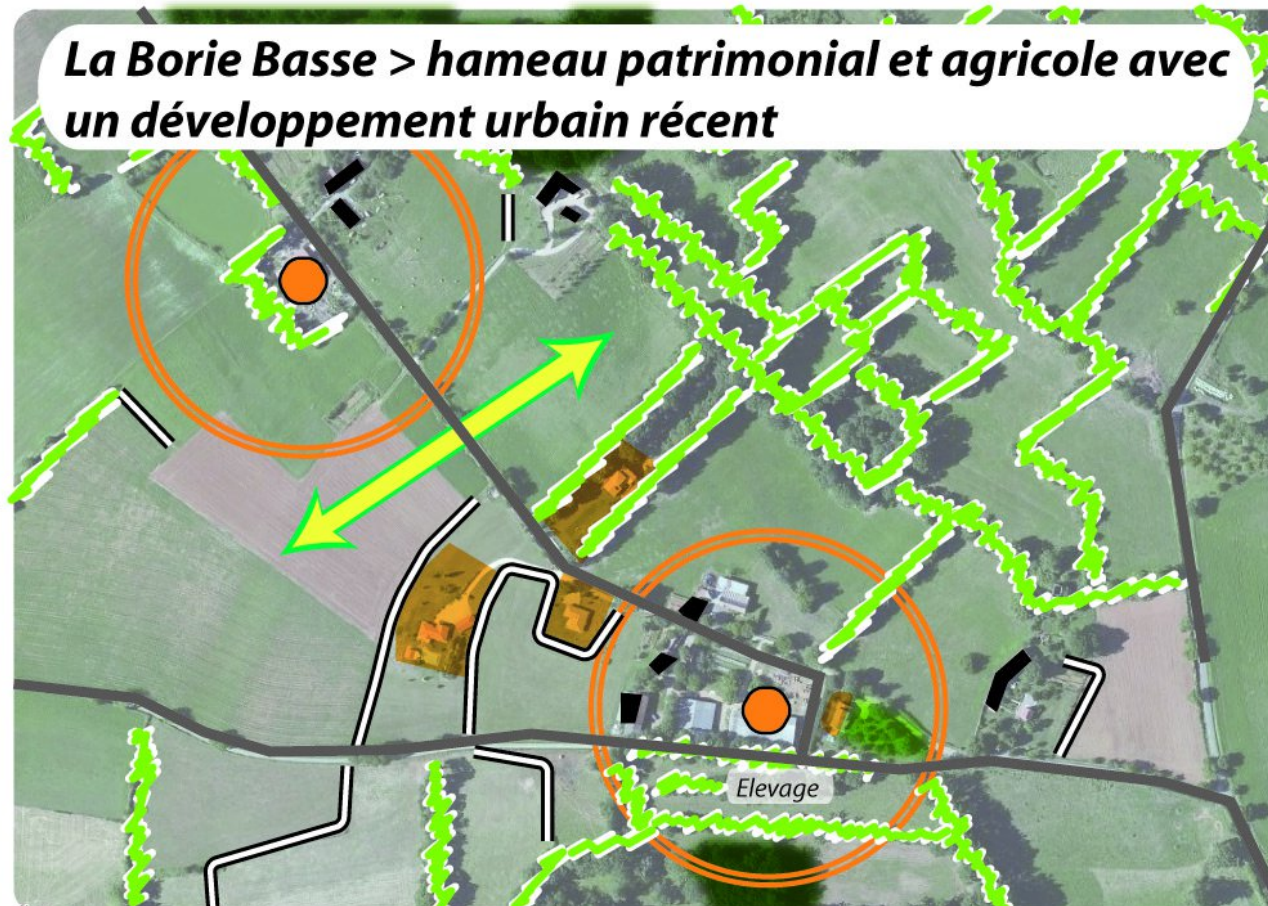
Coupure agricole ou verte (biodiversité)
à maintenir ?

Analyse de morphologie urbaine - Puylagarde - hameaux - Pl. 1

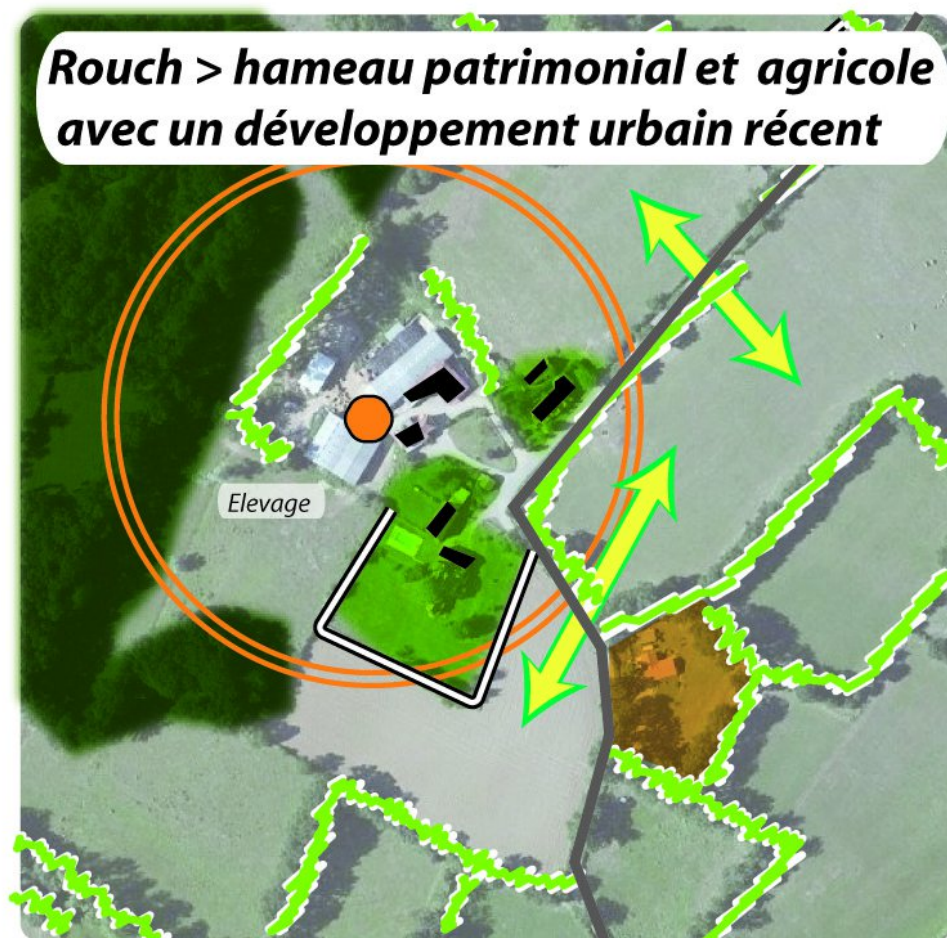
Paris > hameau patrimonial et agricole



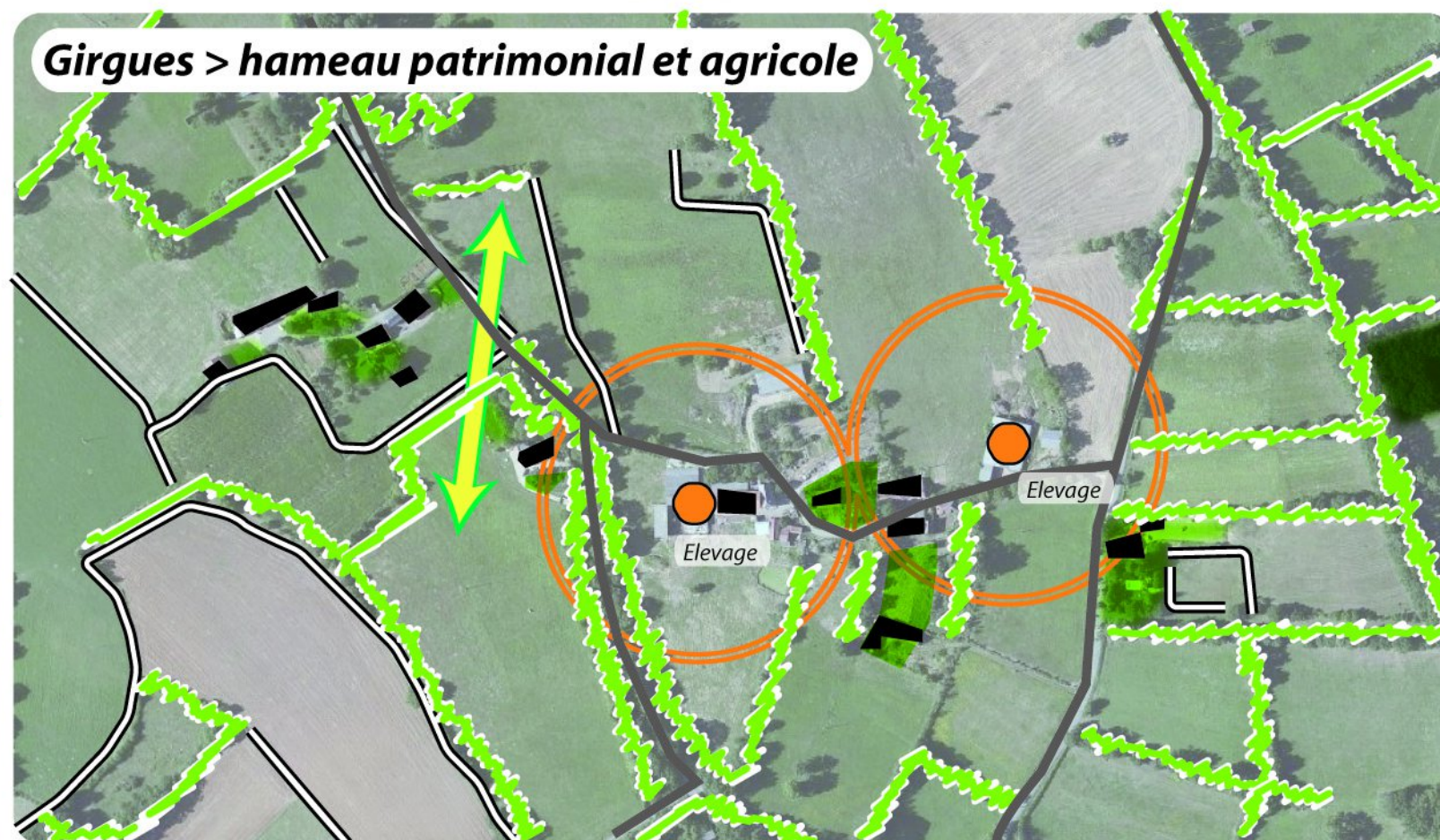
La Borie Basse > hameau patrimonial et agricole avec un développement urbain récent



Rouch > hameau patrimonial et agricole avec un développement urbain récent



Girgues > hameau patrimonial et agricole



Analyse de morphologie urbaine - Puylagarde - hameaux - Pl. 2

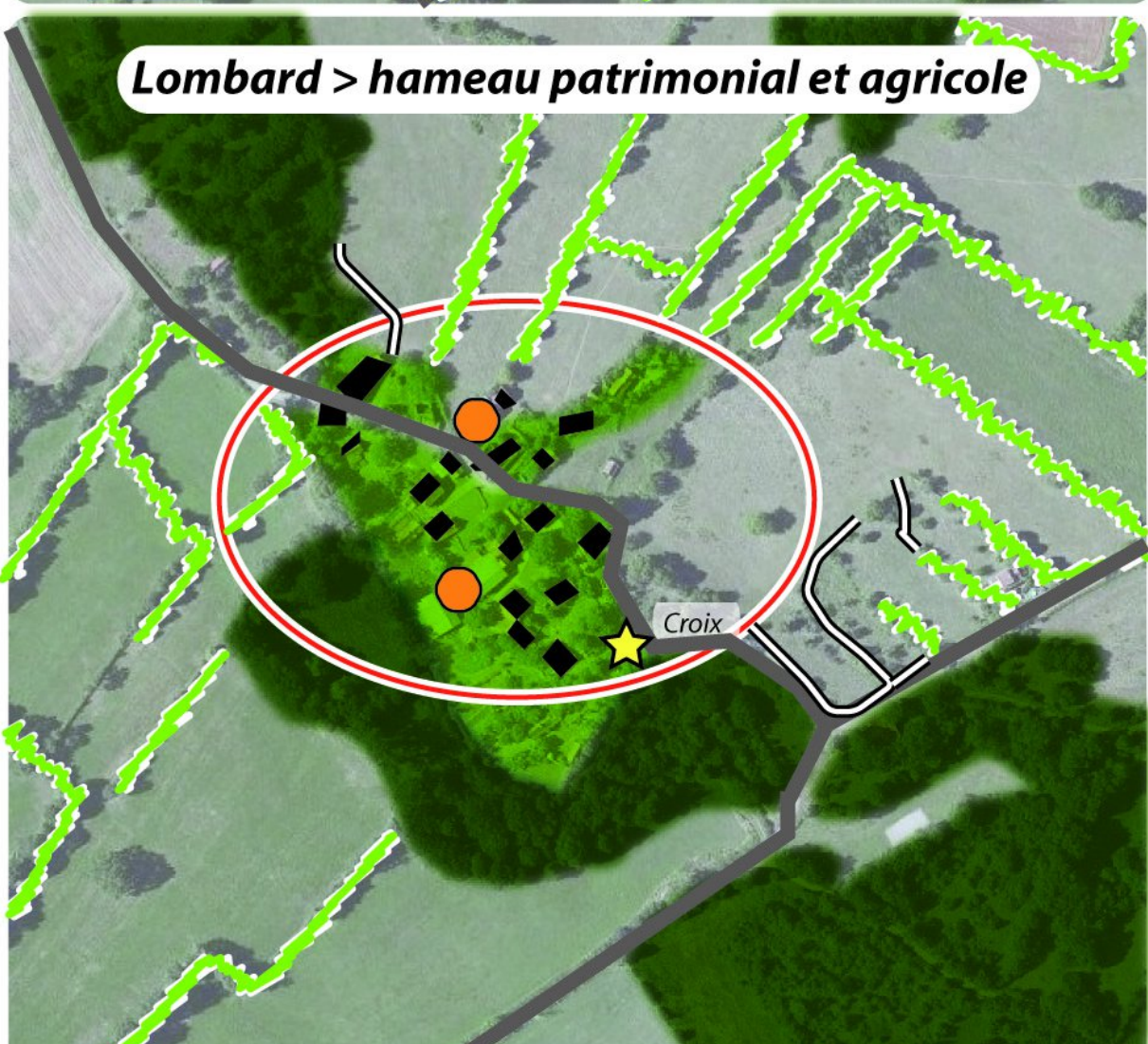
La Caille > hameau patrimonial avec de l'habitat récent



Boismenou > hameau patrimonial et agricole



Lombard > hameau patrimonial et agricole



Le Bousquet > hameau patrimonial et agricole



Analyse de morphologie urbaine - Puylagarde - hameaux - Pl. 3

Camillou > hameau patrimonial et agricole



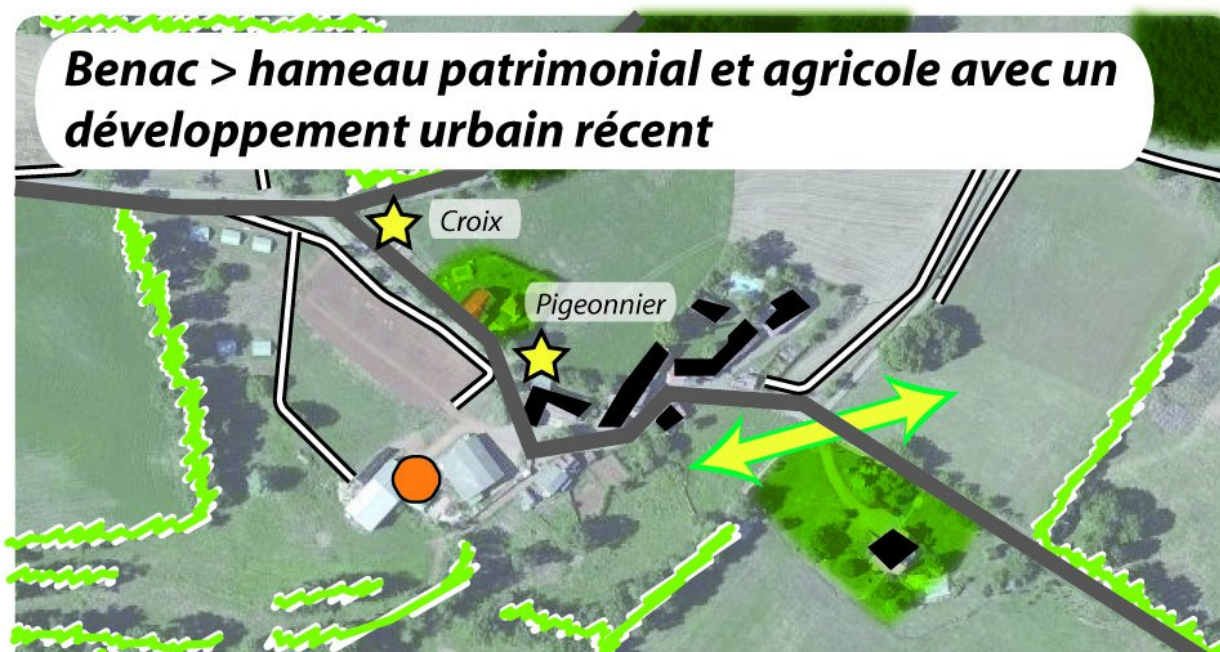
Salesses > secteur de développement urbain pavillonnaire diffus



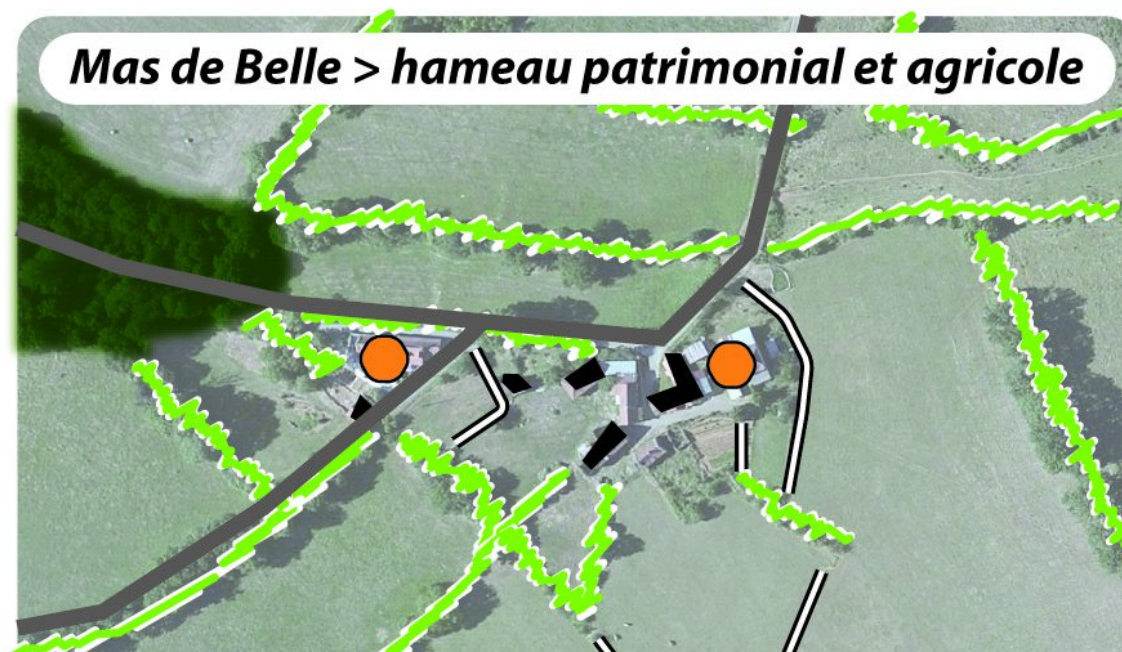
Boudourisse > hameau patrimonial et agricole



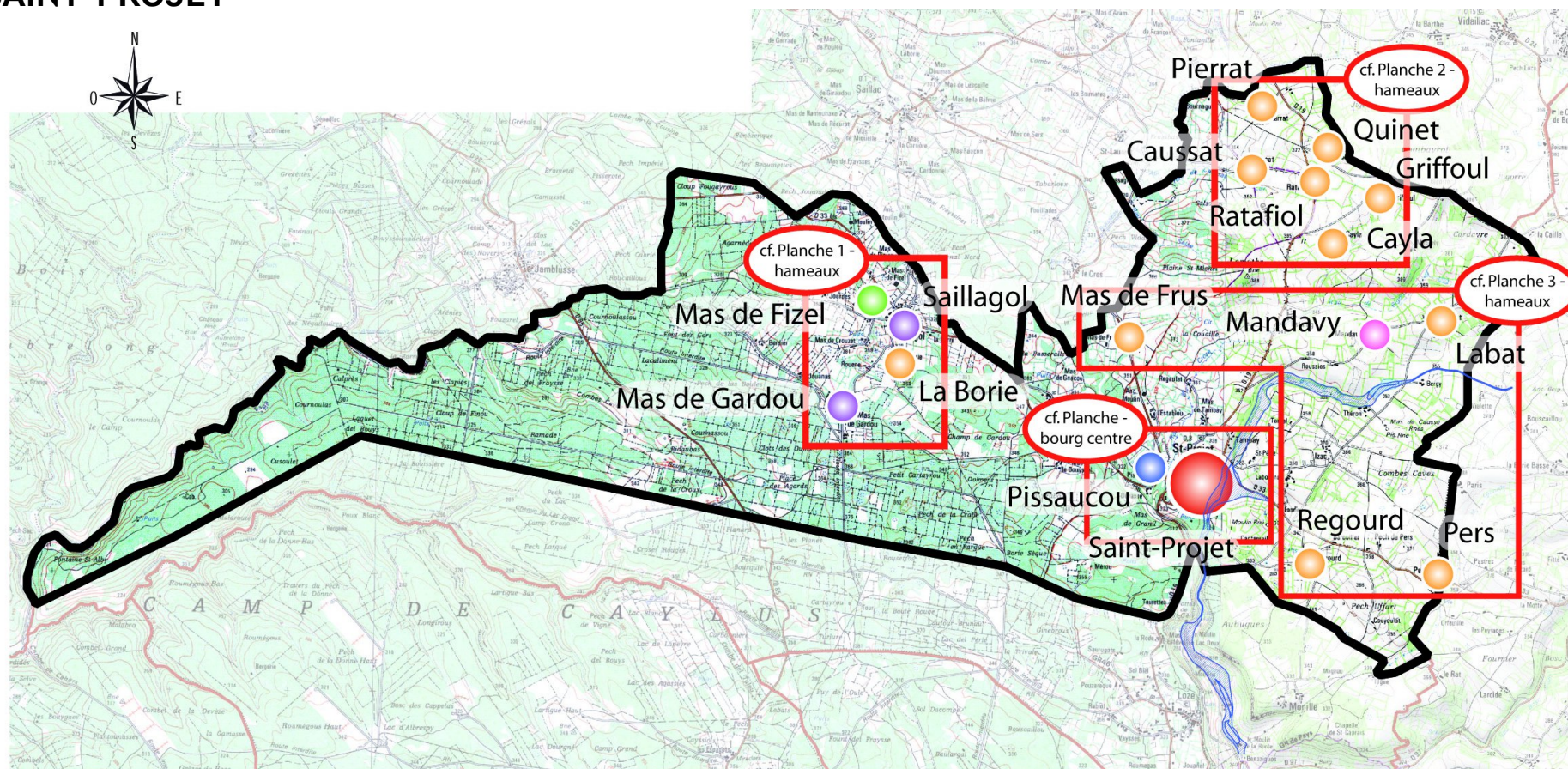
Benac > hameau patrimonial et agricole avec un développement urbain récent



Mas de Belle > hameau patrimonial et agricole



SAINT-PROJET



Légende

- Bourg centre
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Secteur de développement urbain pavillonnaire
- Hameau patrimonial
- Hameau patrimonial marqué par la présence d'activités économiques
- Hameau patrimonial avec développement urbain pavillonnaire

Citadia d'après fonds IGN, septembre 2013



Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Centre bourg marqué par du bâti vacant ?
-  Perspectives intéressantes
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Alignement végétal
-  Relief à prendre en compte
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

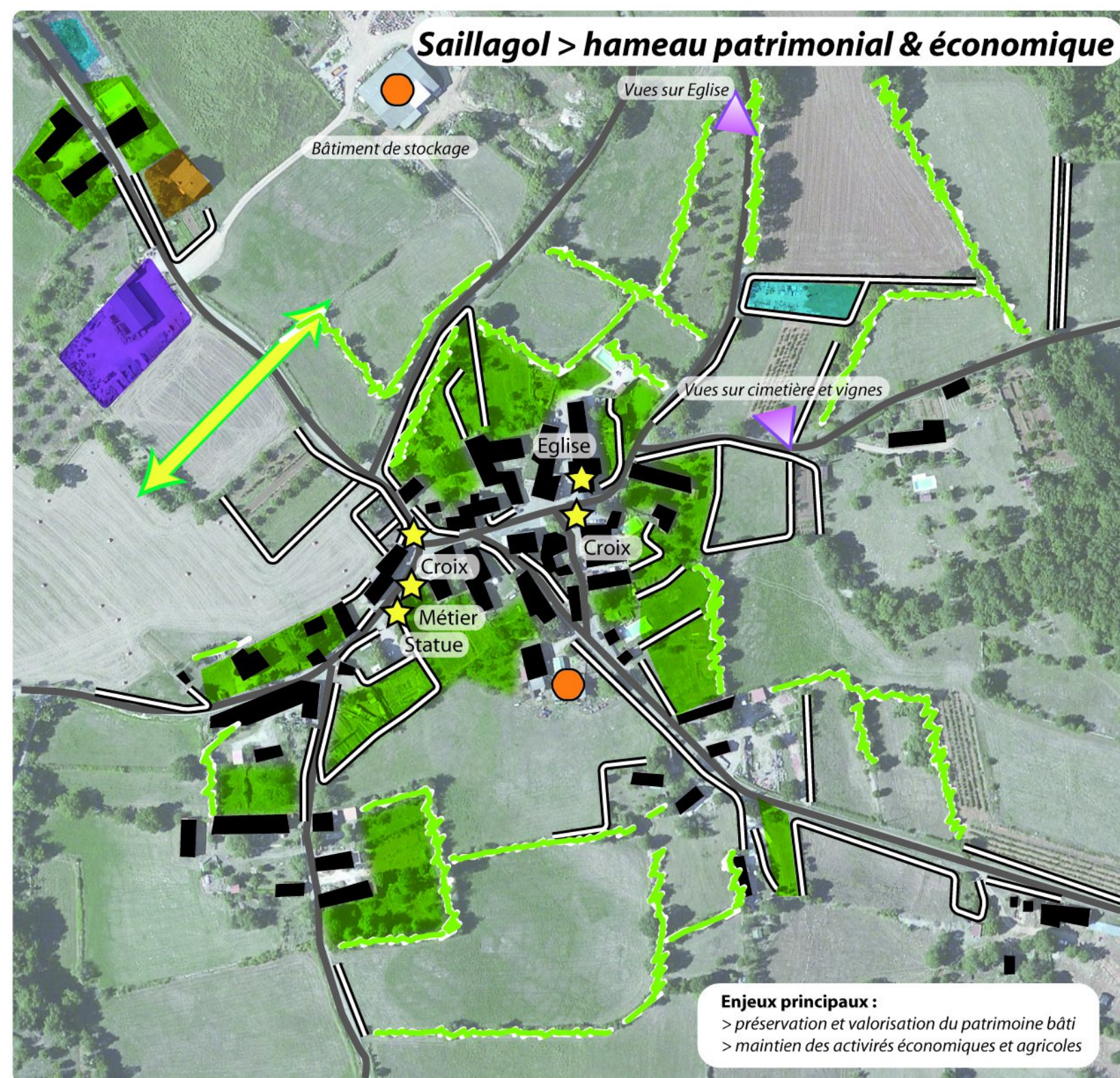
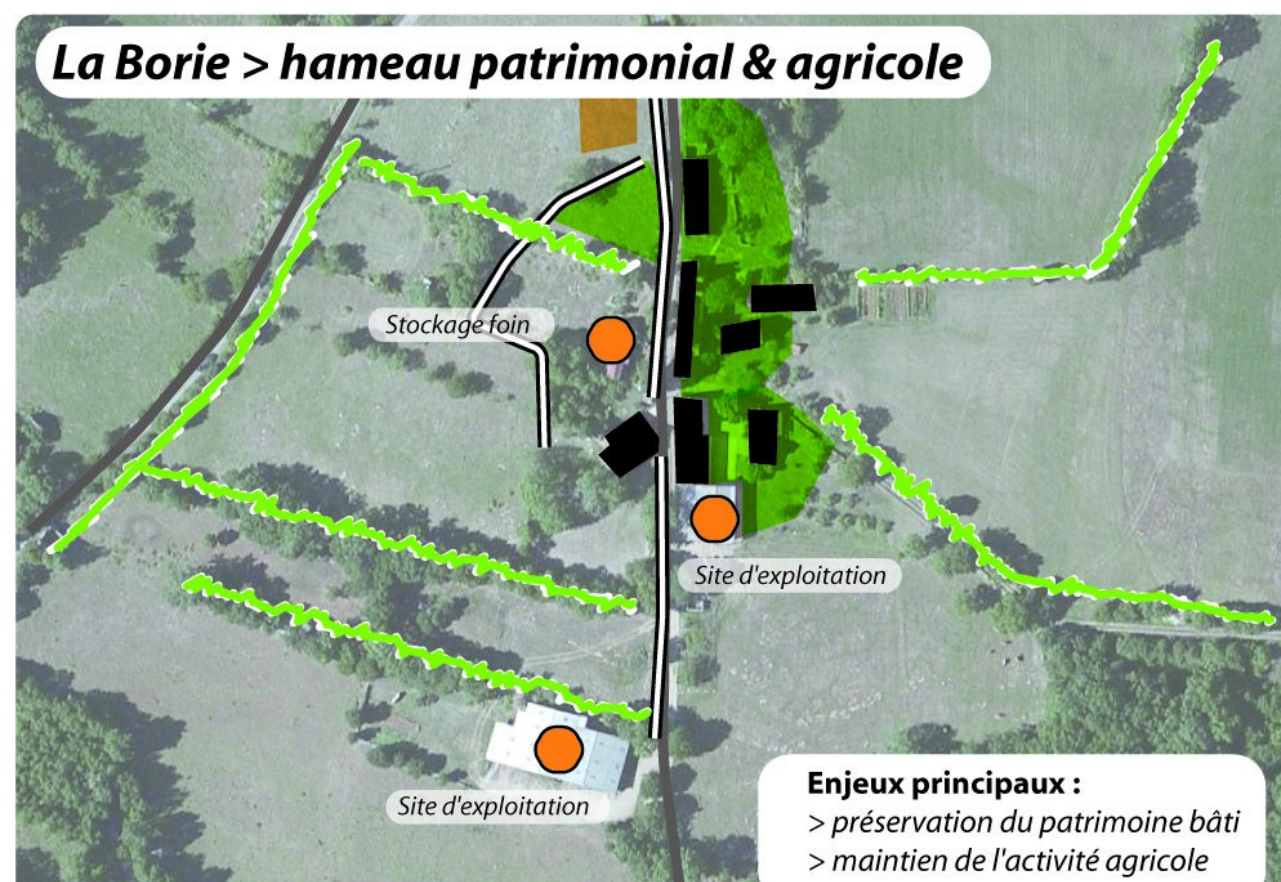
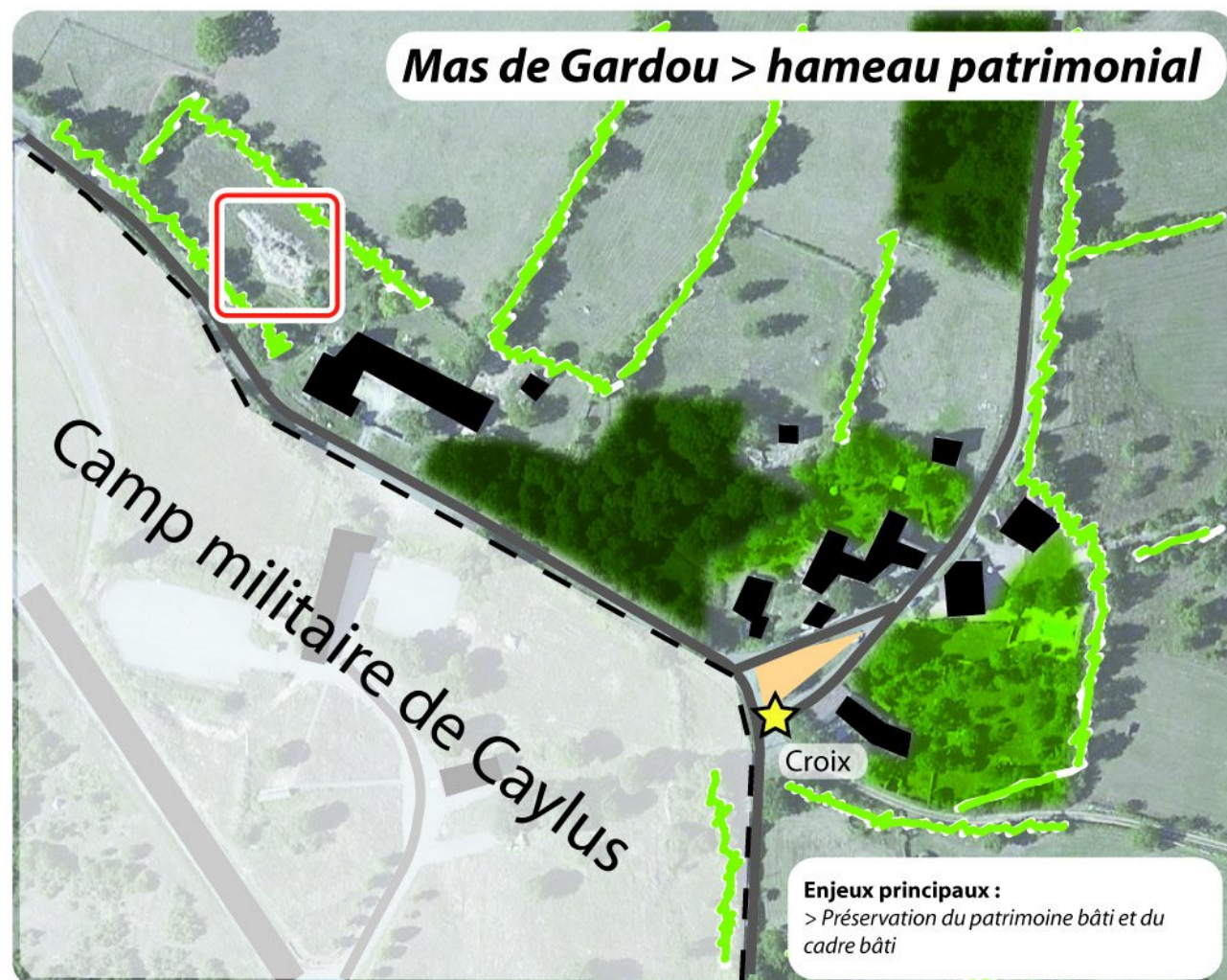
Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Bâtiment agricole Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

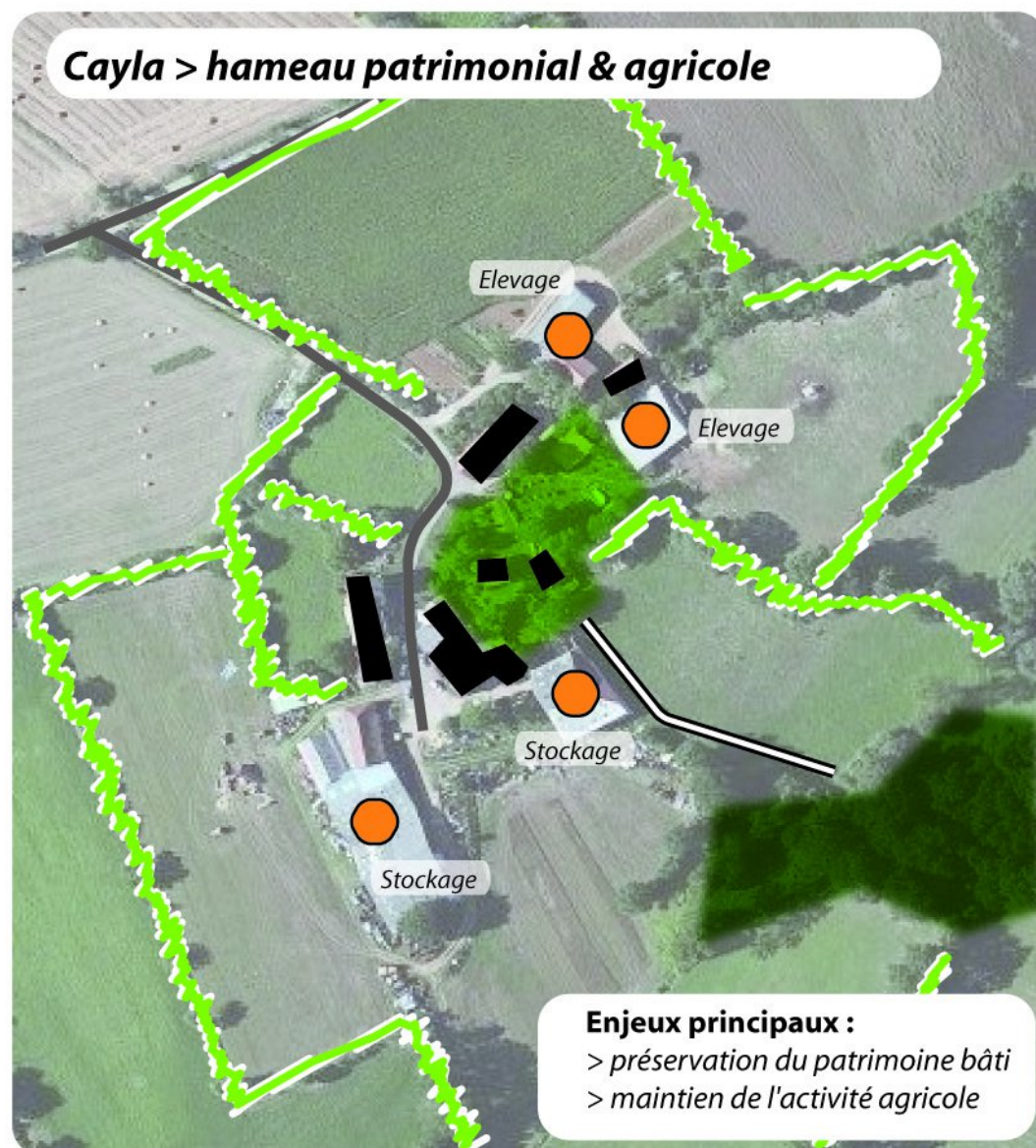
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Analyse de morphologie urbaine - Saint Projet - hameaux - Pl. 1



Analyse de morphologie urbaine - Saint Projet - hameaux - Pl. 2

Cayla > hameau patrimonial & agricole



Enjeux principaux :
> préservation du patrimoine bâti
> maintien de l'activité agricole

Griffoul > hameau patrimonial & agricole



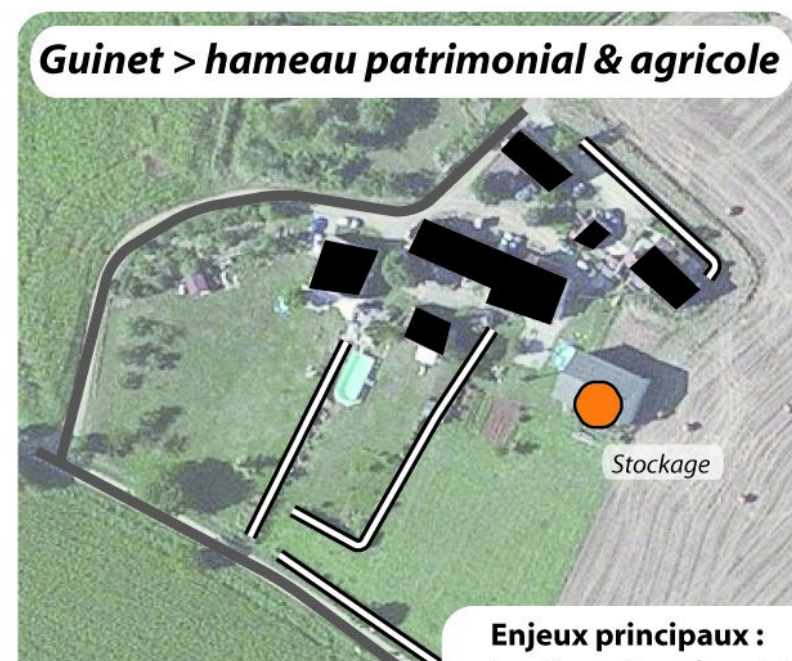
Enjeux principaux :
> préservation du patrimoine bâti
> maintien de l'activité agricole

Ratafiol > hameau patrimonial & agricole



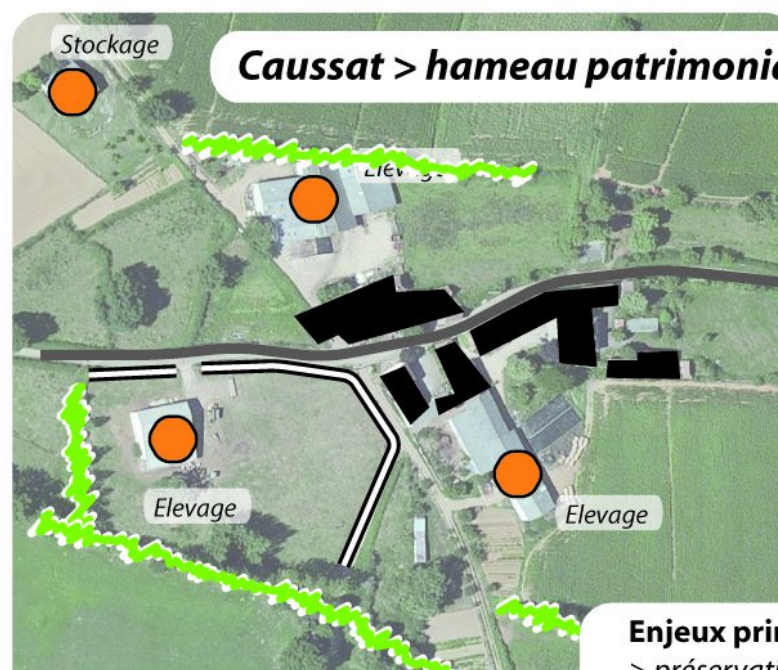
Enjeux principaux :
> préservation du patrimoine bâti
> maintien de l'activité agricole

Guinet > hameau patrimonial & agricole



Enjeux principaux :

Caussat > hameau patrimonial & agricole



Enjeux principaux :
> préservation du patrimoine bâti

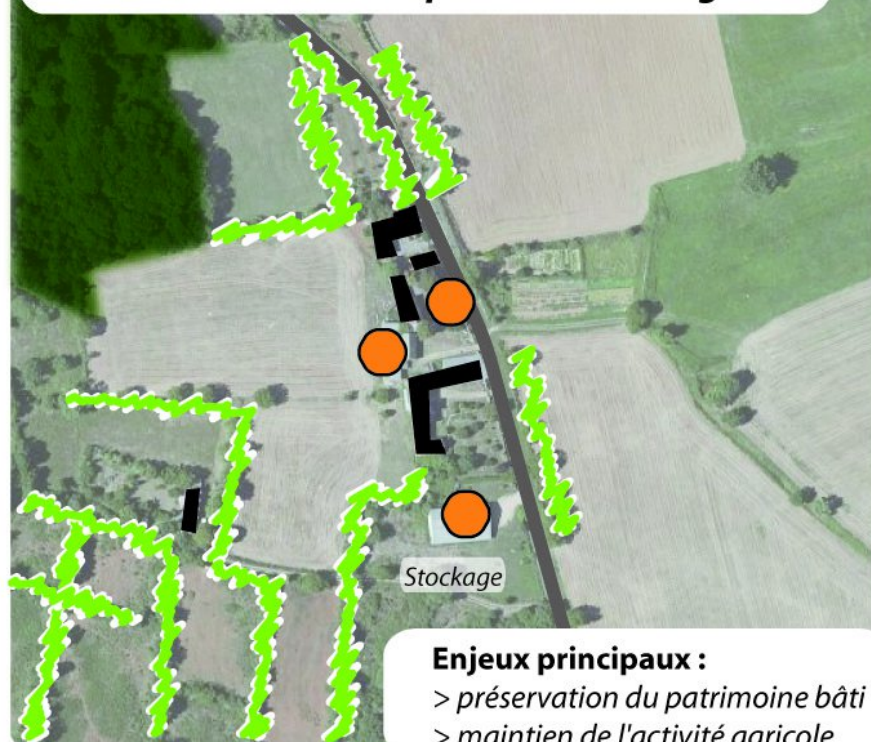
Pierrat > hameau patrimonial & agricole



Enjeux principaux :
> préservation du patrimoine bâti
> maintien de l'activité agricole

Analyse de morphologie urbaine - Saint Projet - hameaux - Pl. 3

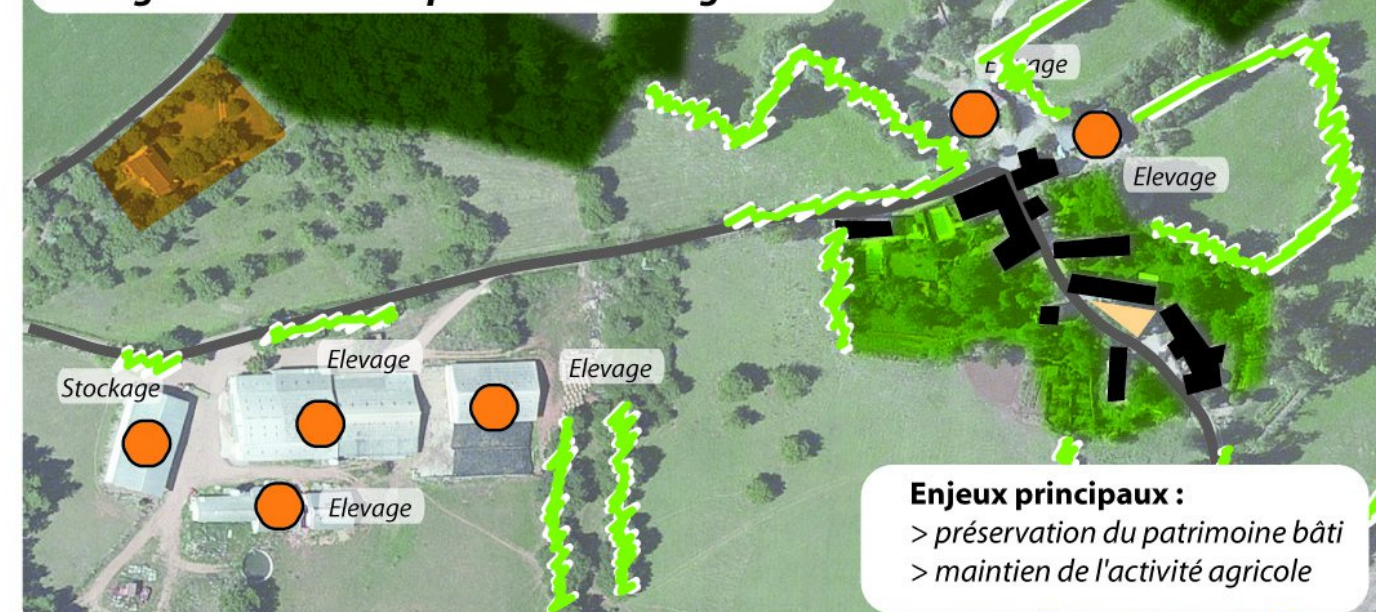
Mas de Frus > hameau patrimonial & agricole



Pers > hameau patrimonial & agricole



Regourd > hameau patrimonial & agricole



Labat > hameau patrimonial & agricole

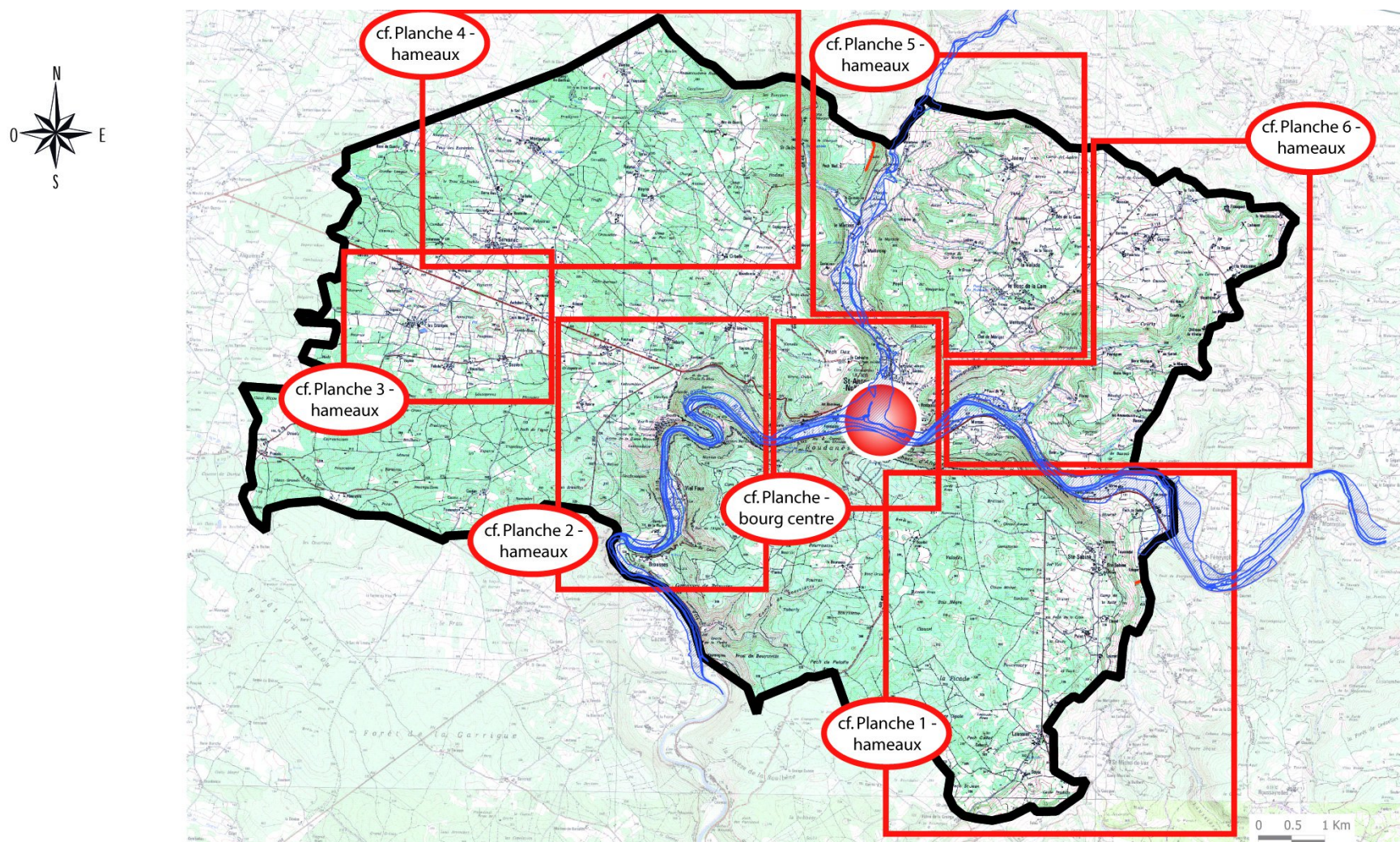


Mandavy > hameau patrimonial avec extensions pavillonnaires





SAINT-ANTONIN-NOBLE VAL



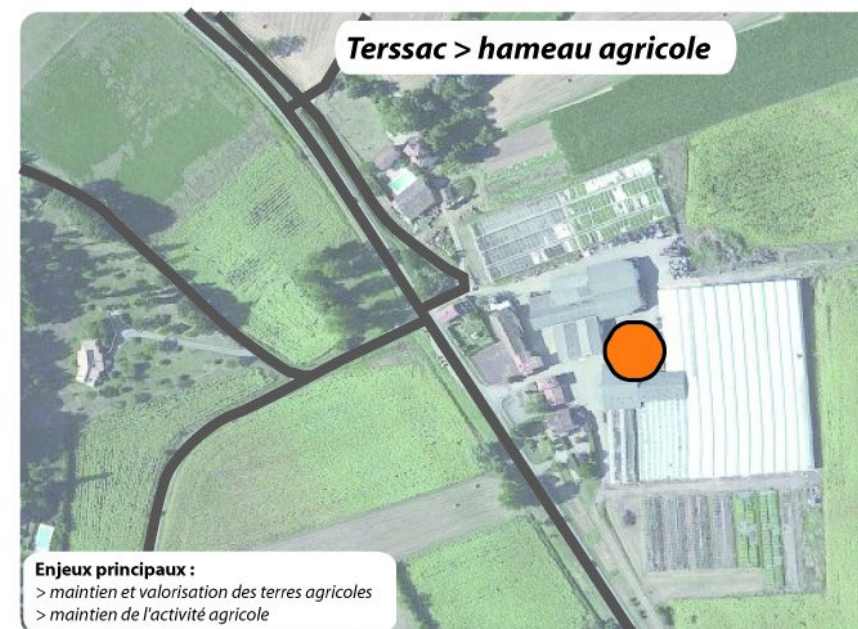
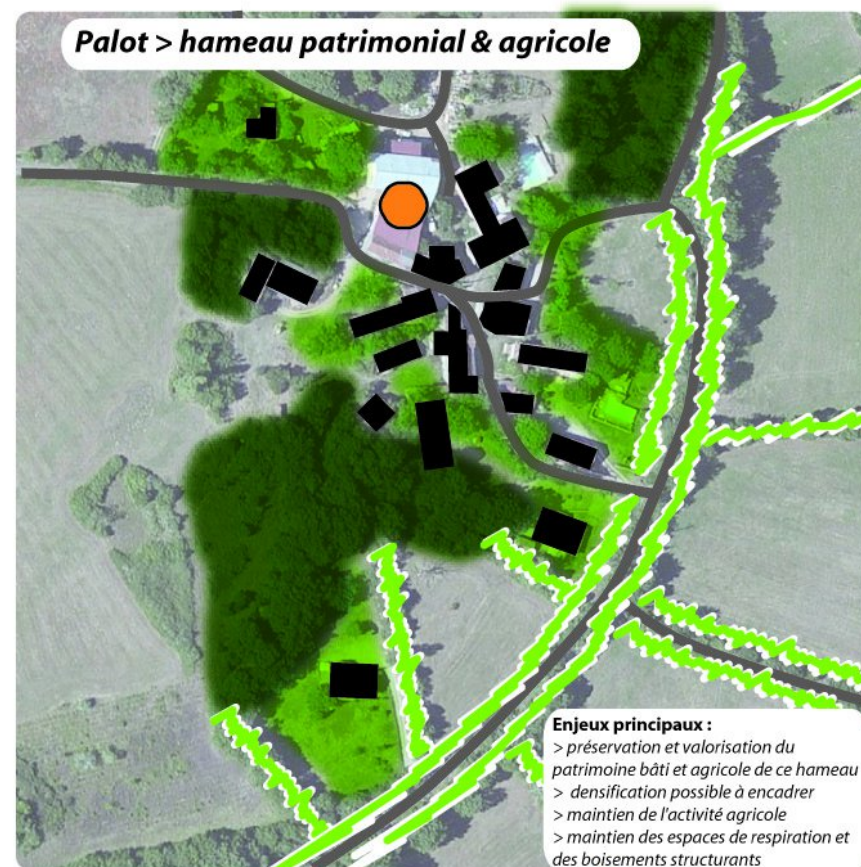
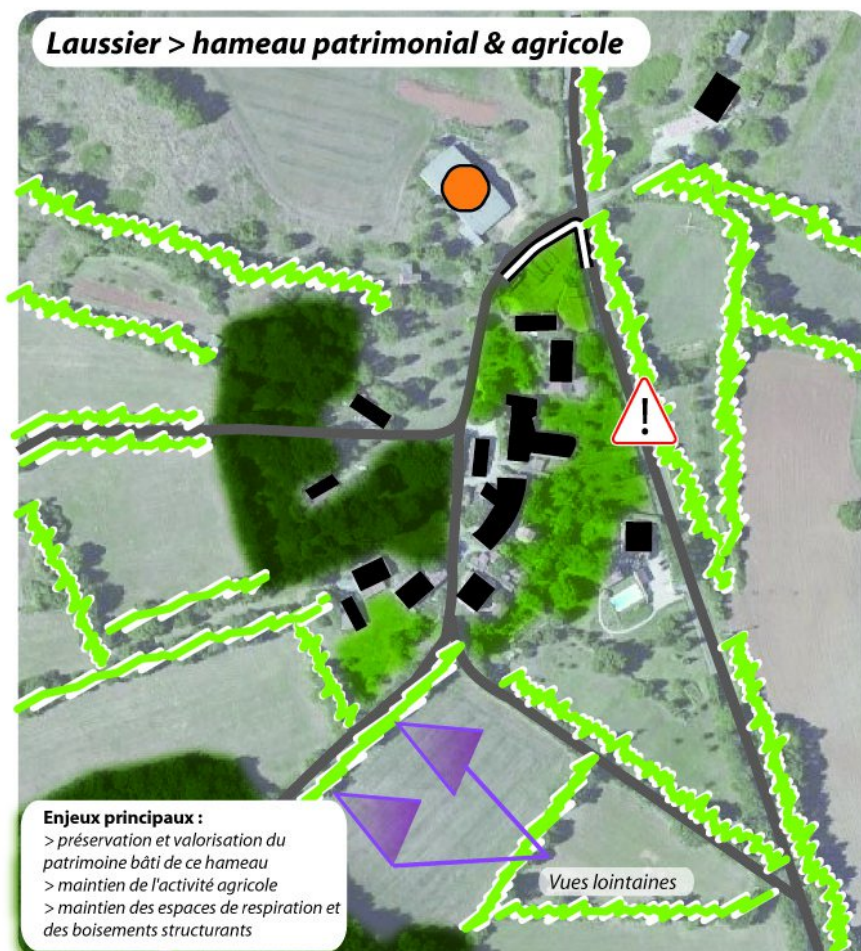


Occupation bâtie

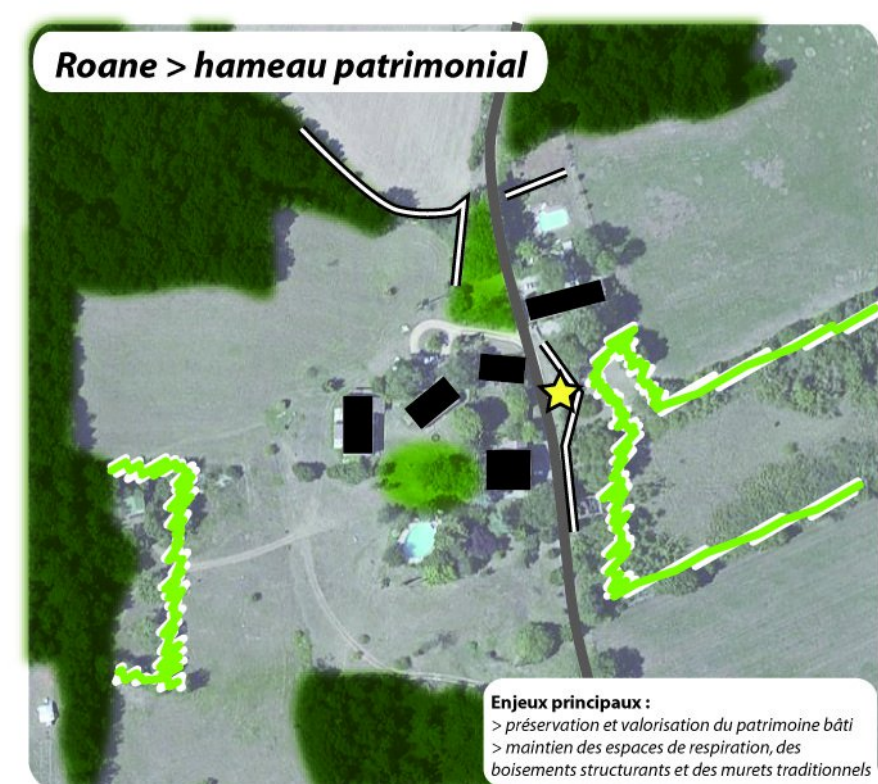
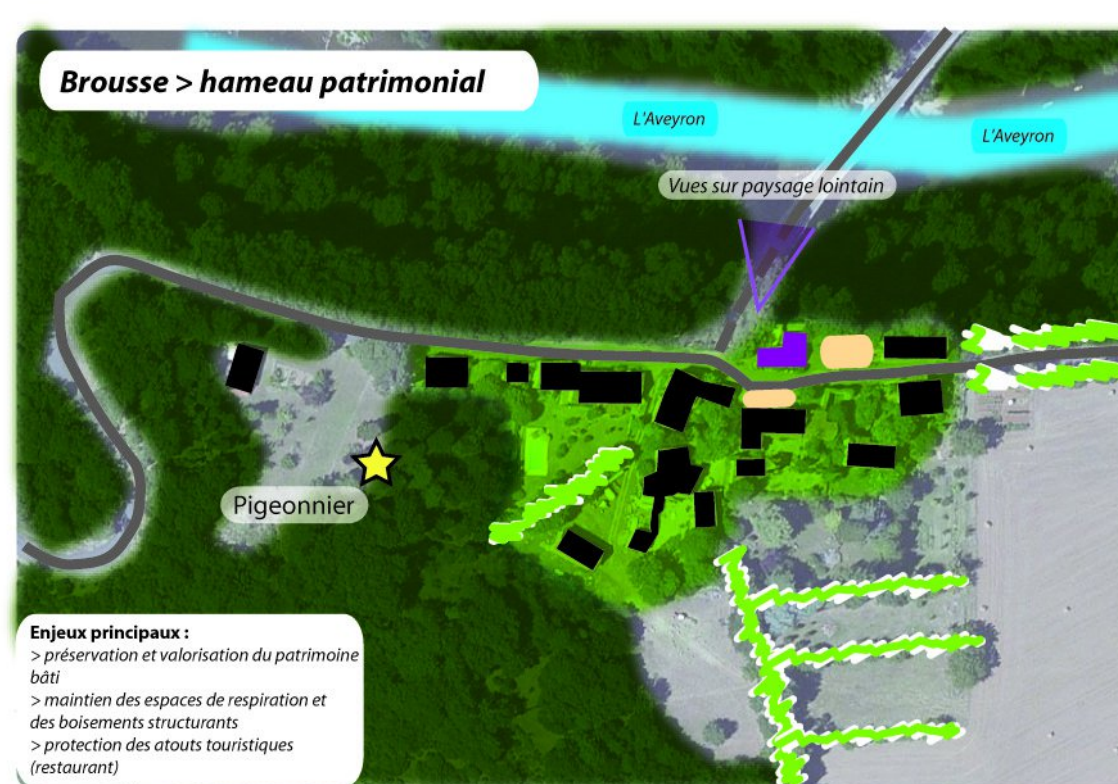
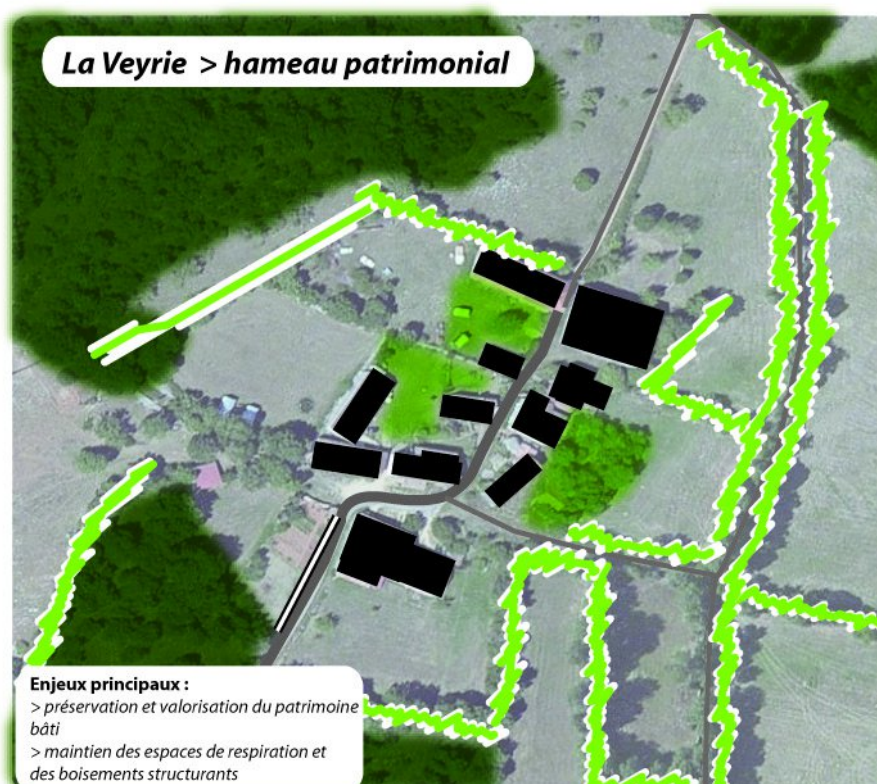
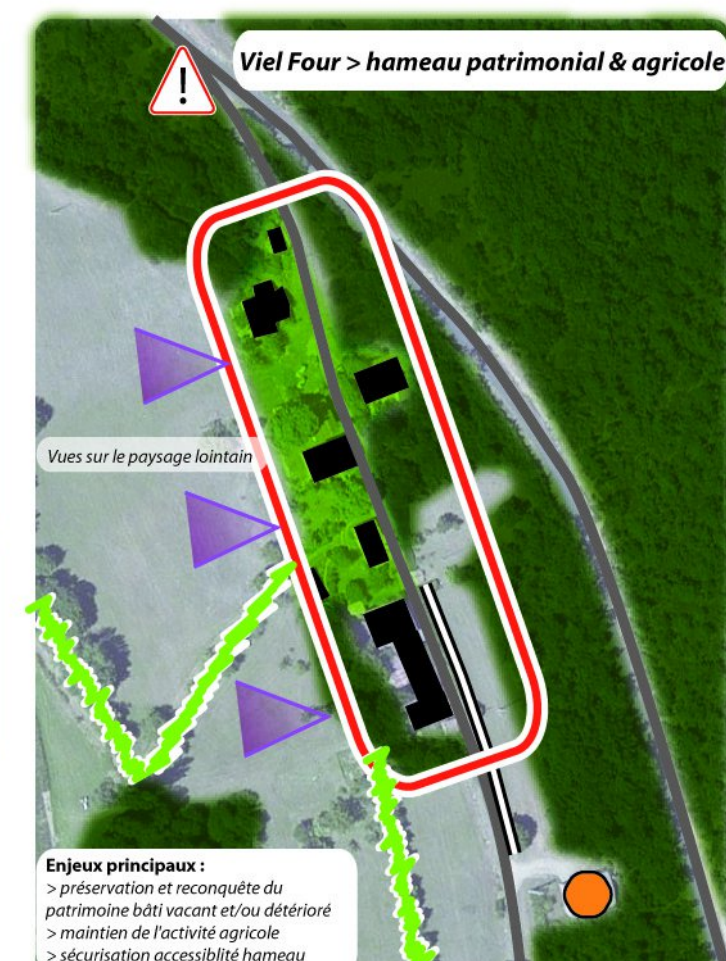
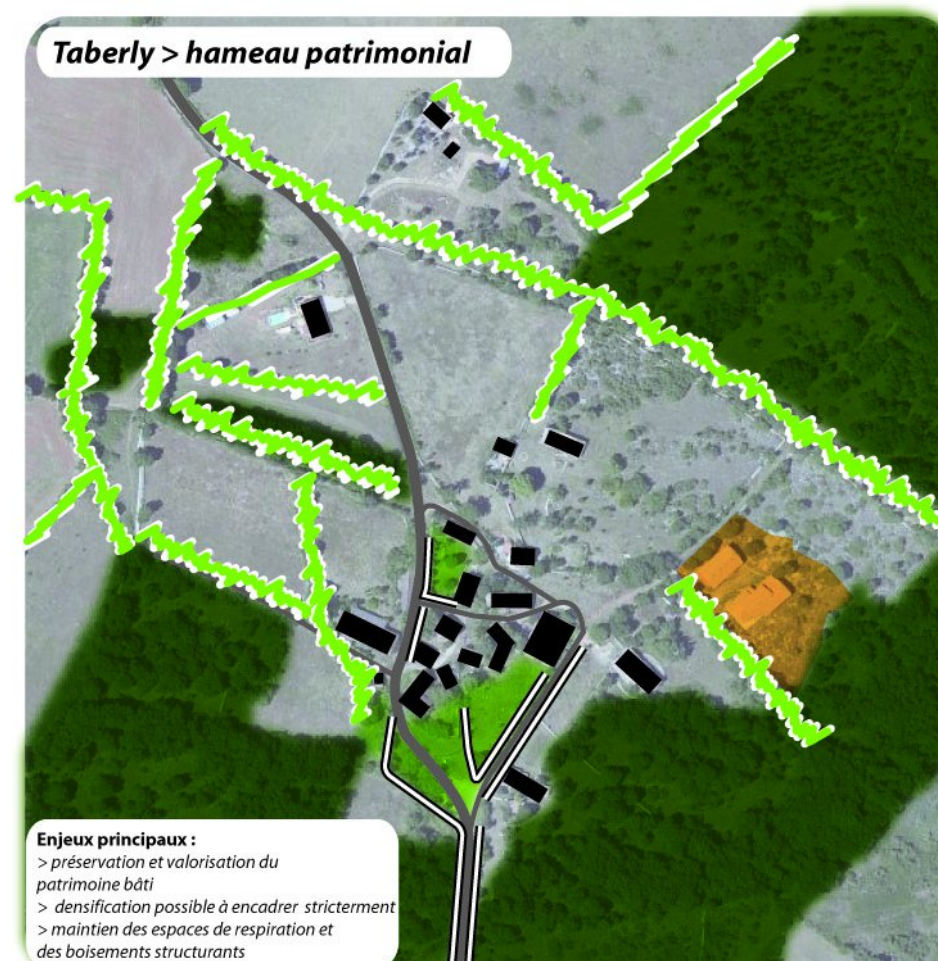
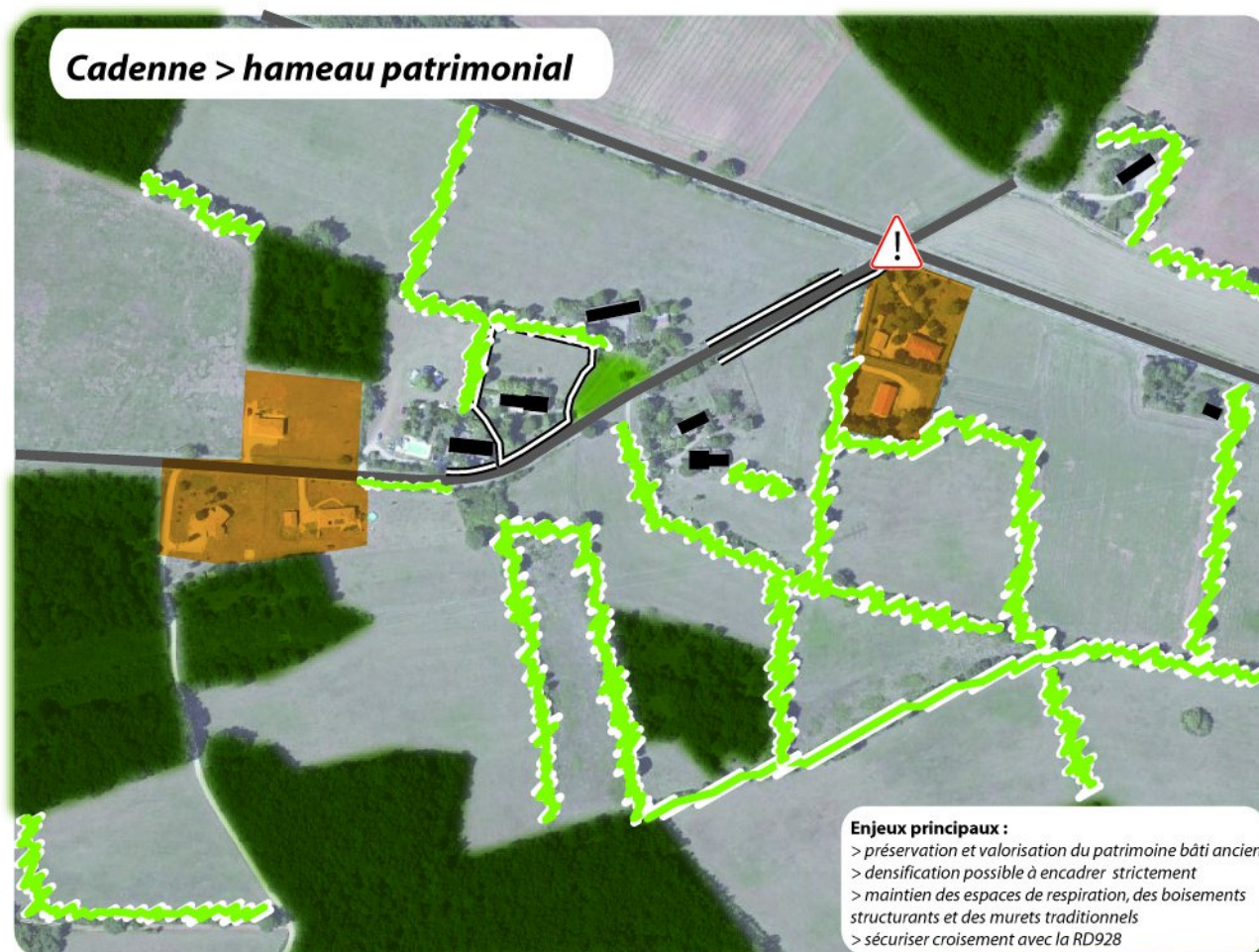
-  Centre historique et extensions du XIXème siècle directement rattachées aux boulevards.
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Extensions (faubourg) situées en continuité de l'urbanisation ancienne (urbanisation s'installant sur les tracés anciens, zone du pré commun)
-  Extensions urbaines récentes en continuité de l'urbanisation ancienne (urbanisation s'organisant le long des principaux itinéraires d'accès au centre historique)
-  Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
-  Equipements publics

Cadre de vie, paysages et environnement

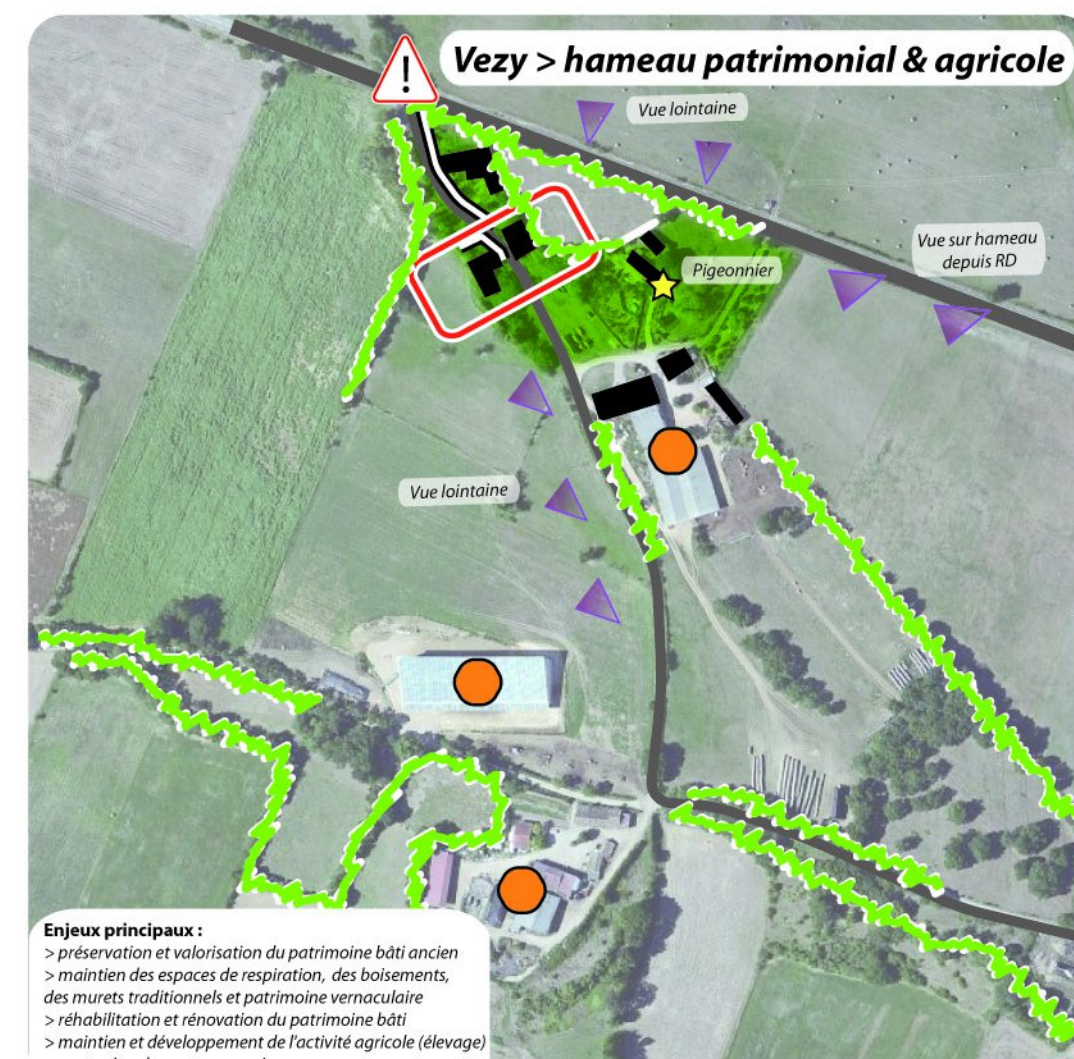
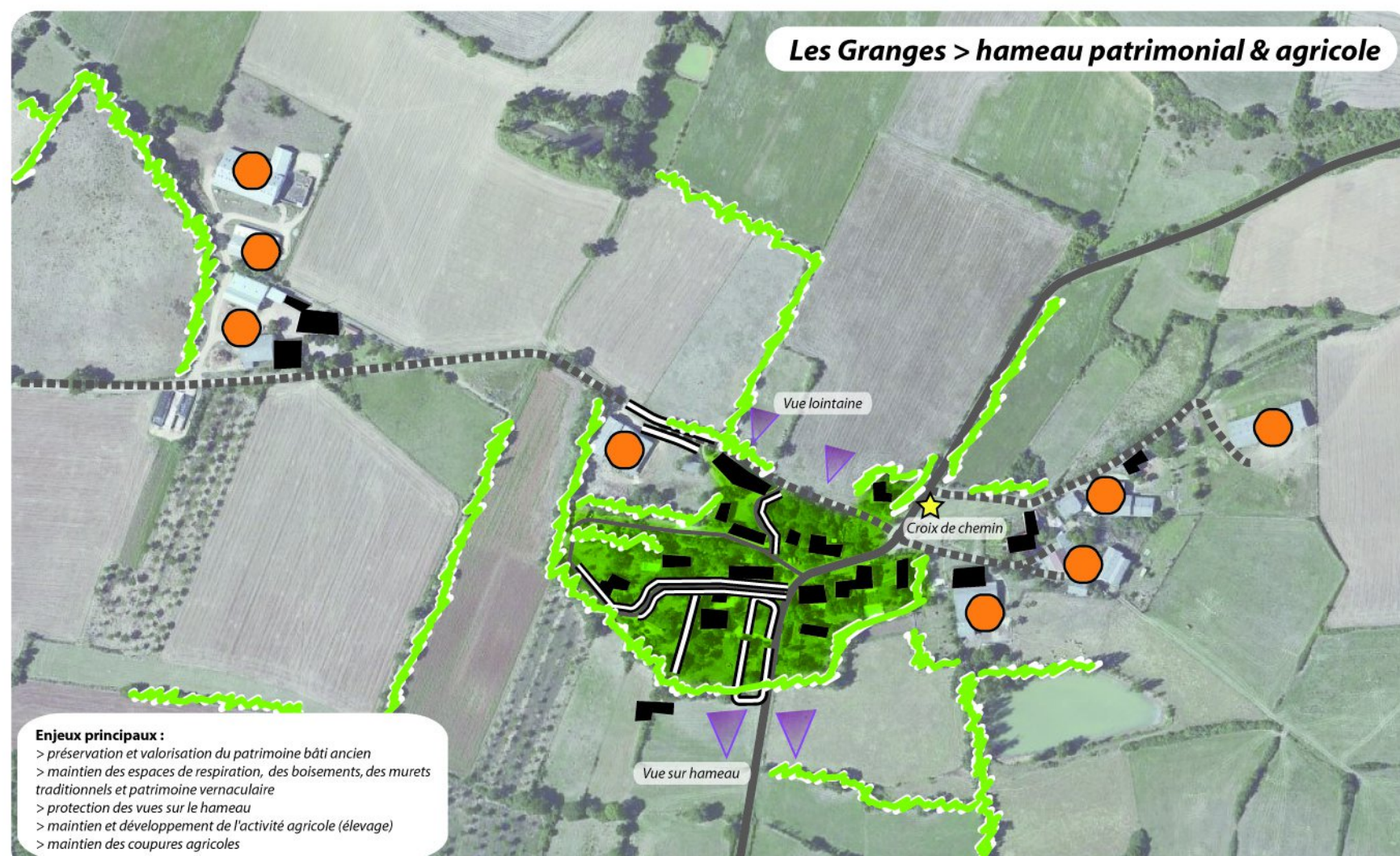
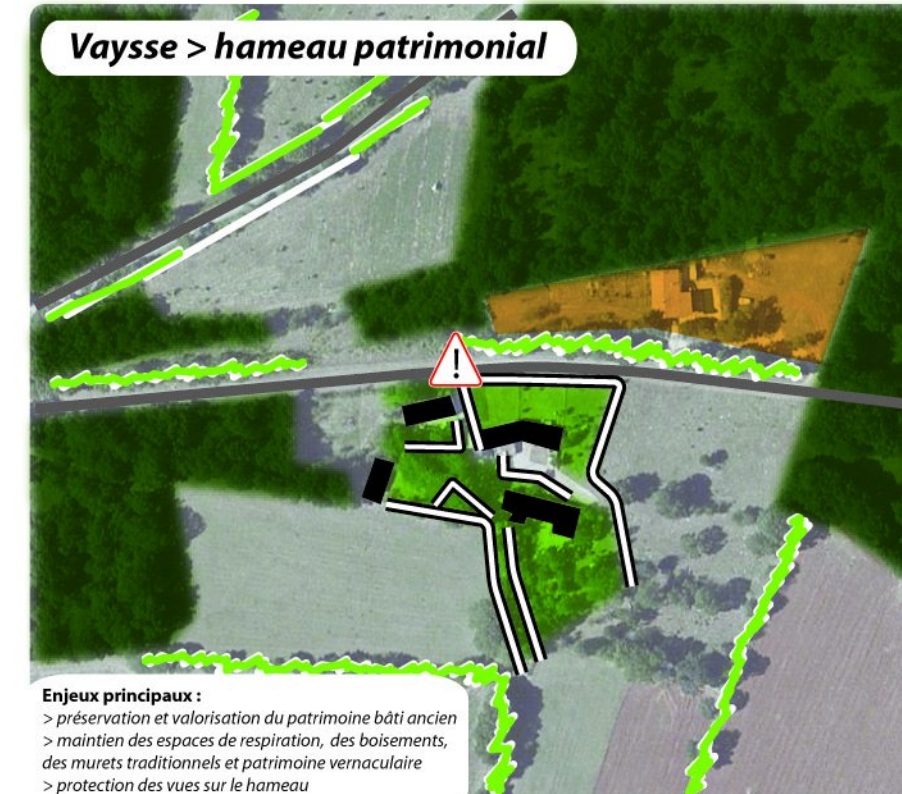
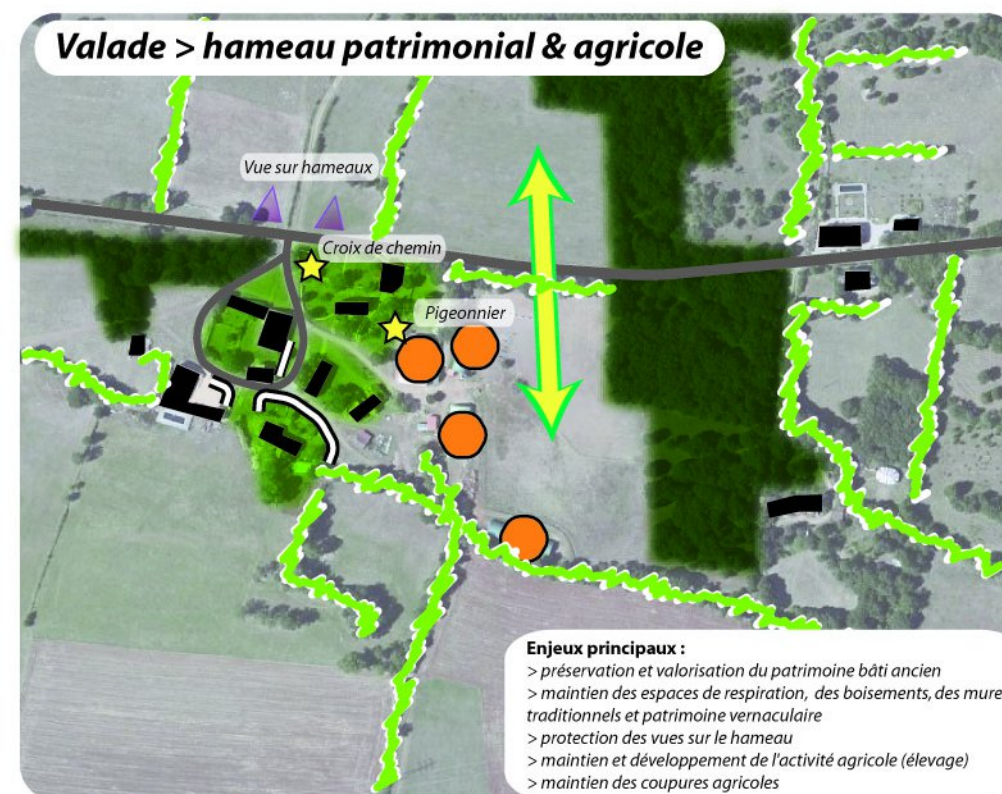
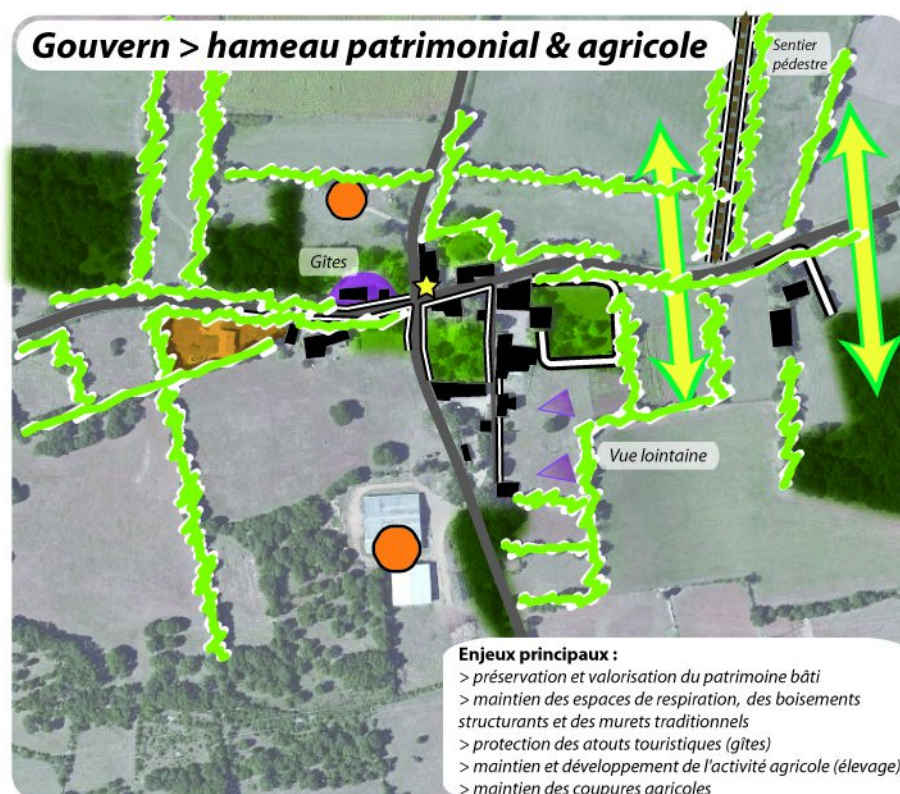
-  Coeur historique marqué par du bâti vacant ?
-  Vues intéressantes
-  Boisements structurants
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Relief important
-  Placette, espace public
-  Alignement végétal



Analyse de morphologie urbaine - Saint-Antonin-Noble Val - hameaux - Pl. 2

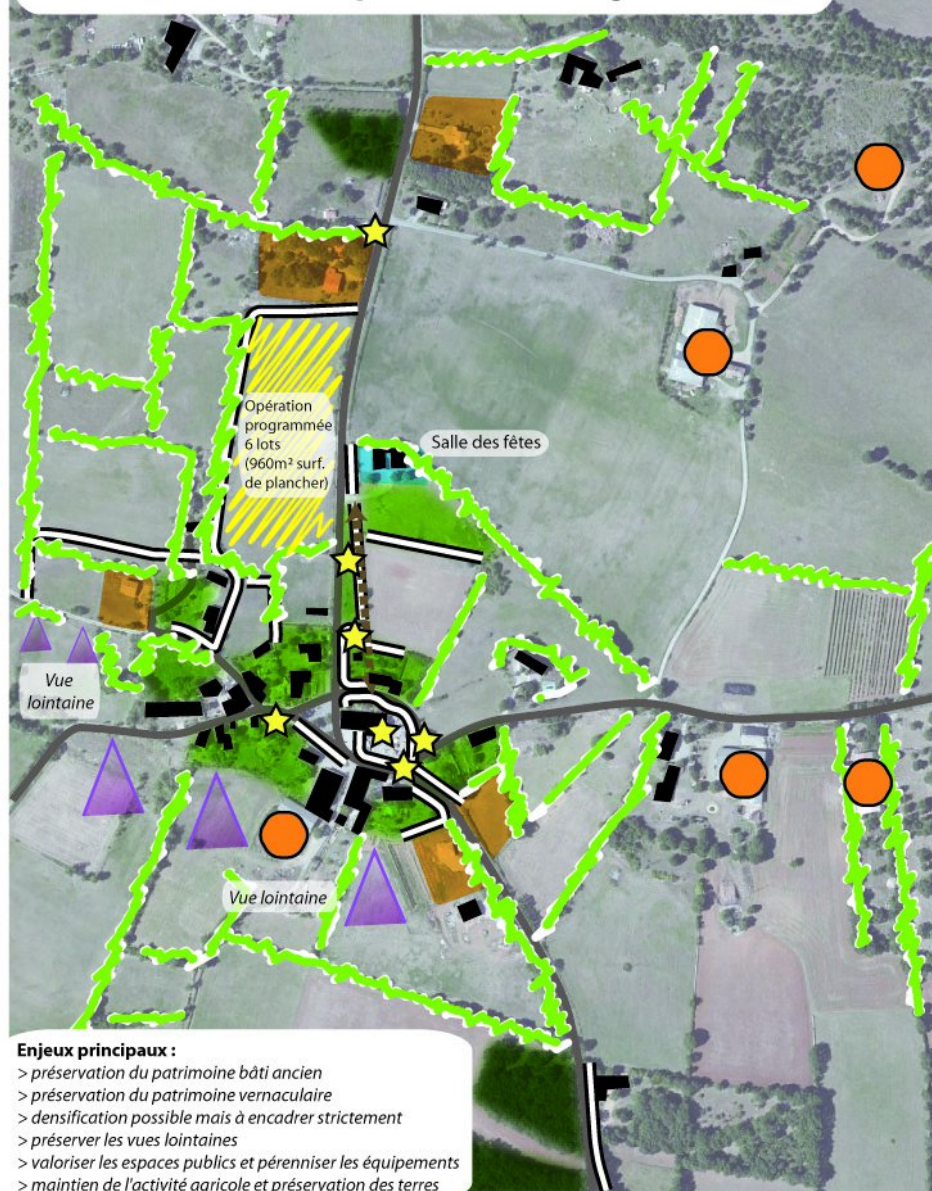


Analyse de morphologie urbaine - Saint-Antonin-Noble Val - hameaux - Pl. 3

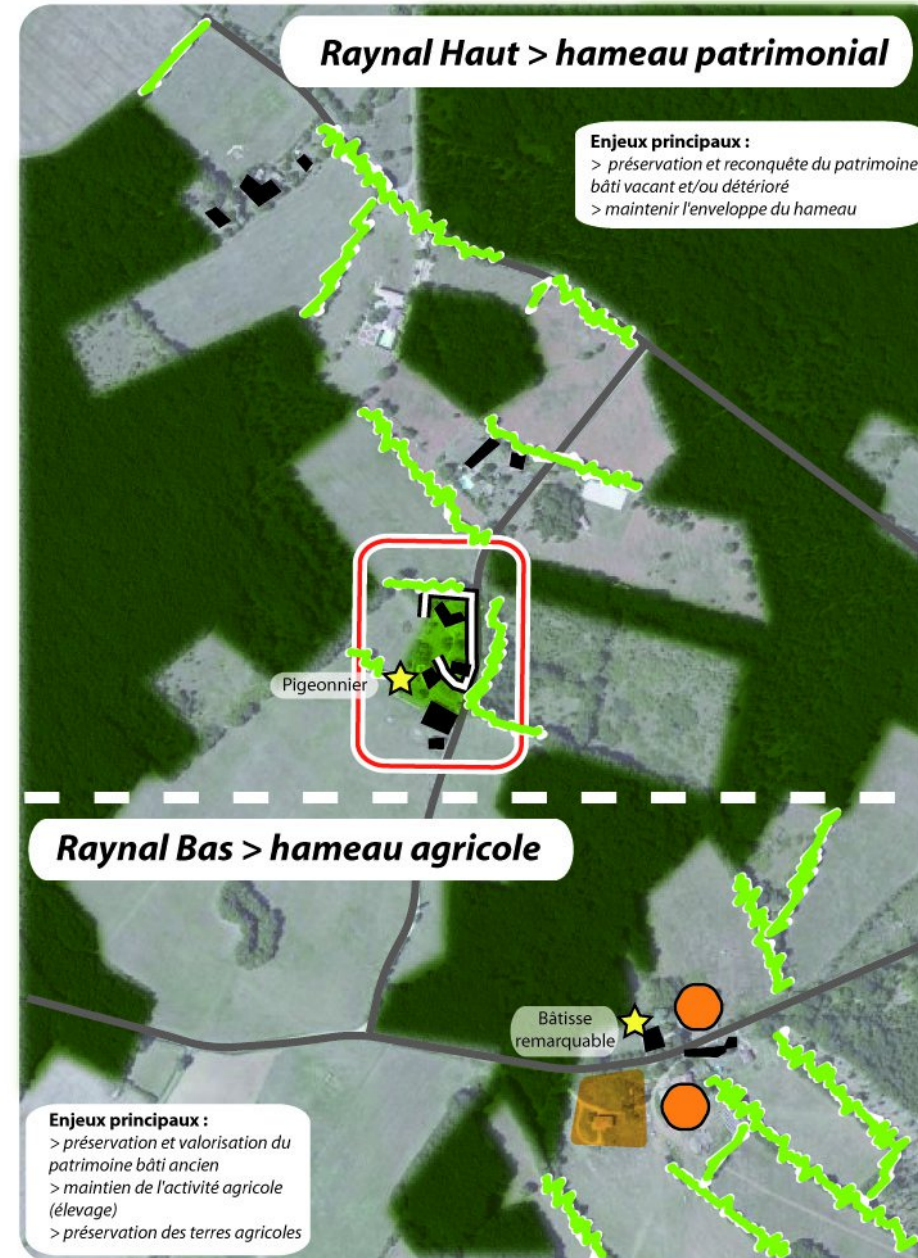


Analyse de morphologie urbaine - Saint-Antonin-Noble Val - hameaux - Pl. 4

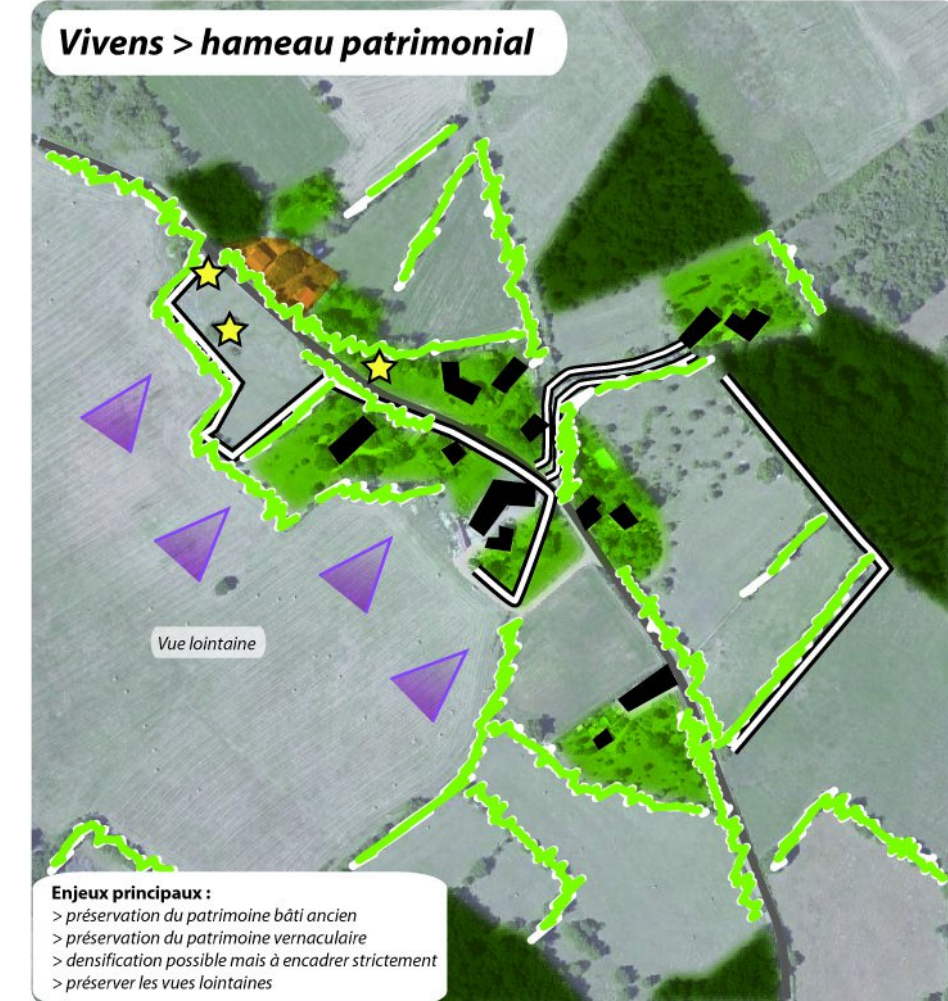
Servanac > hameau patrimonial & agricole



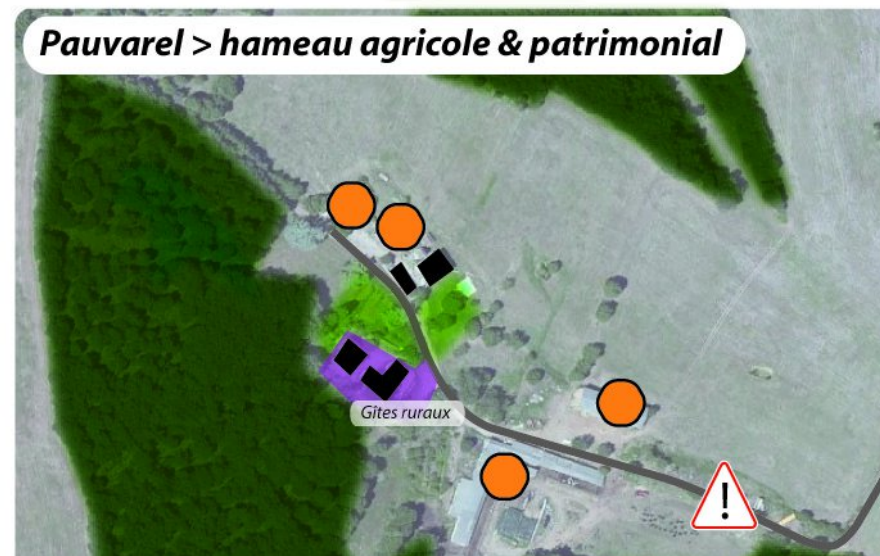
Raynal Haut > hameau patrimonial



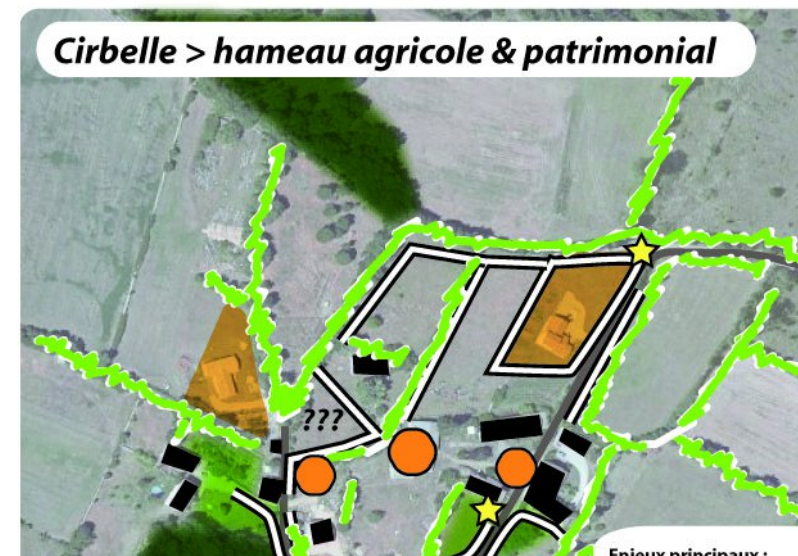
Vivens > hameau patrimonial



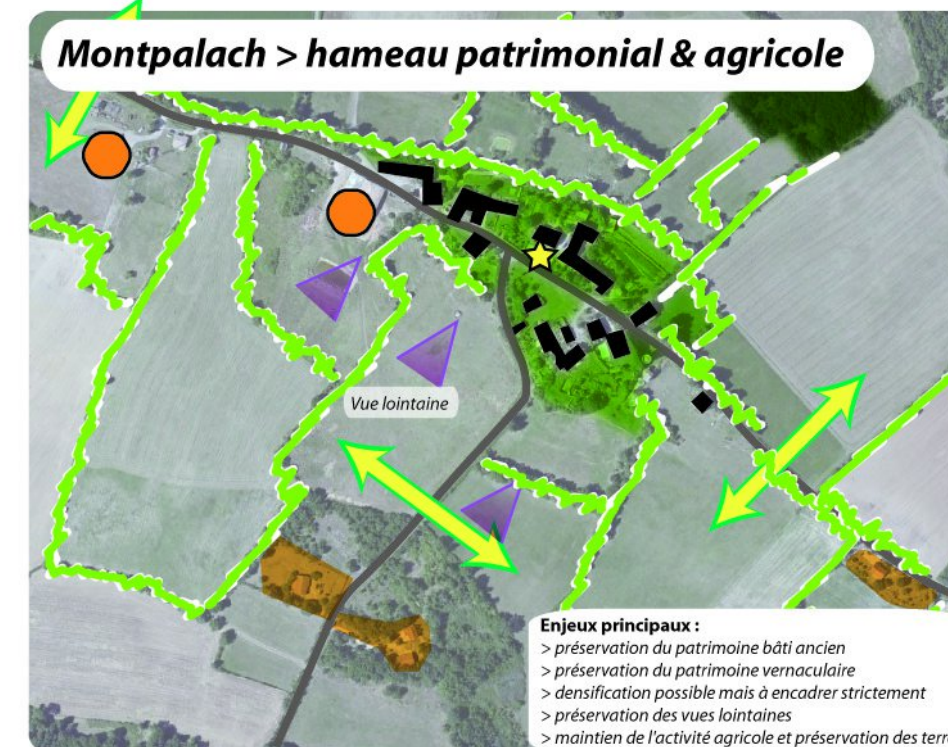
Pauvarel > hameau agricole & patrimonial



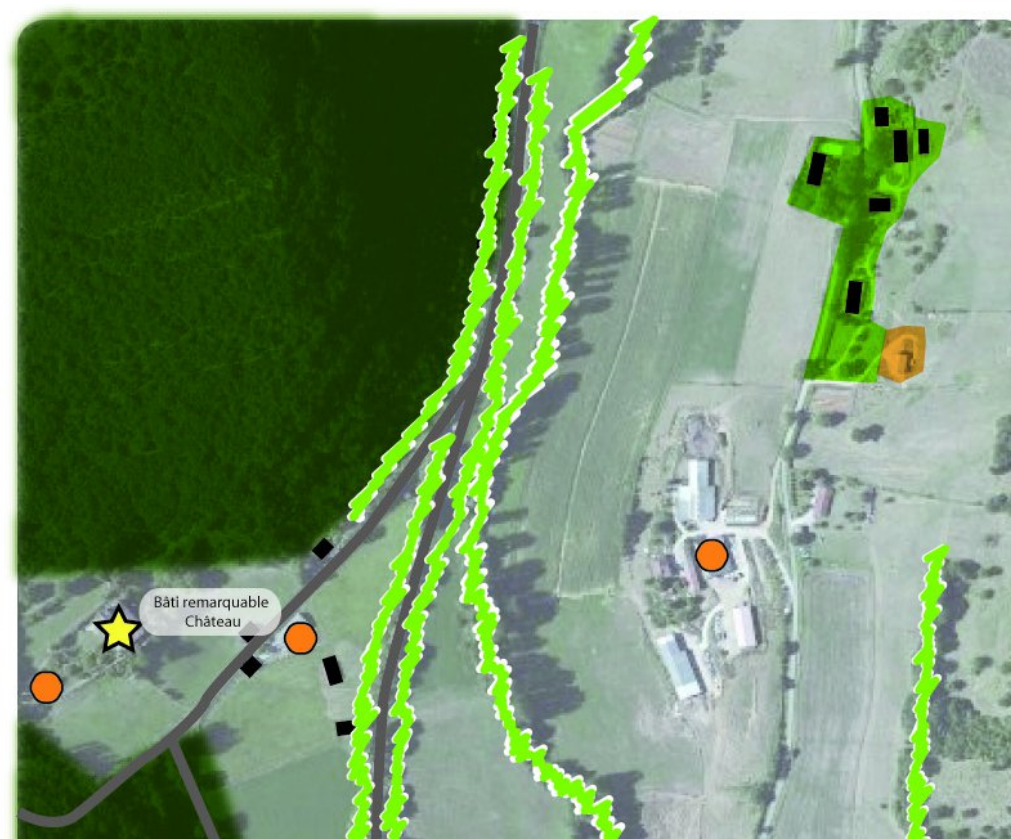
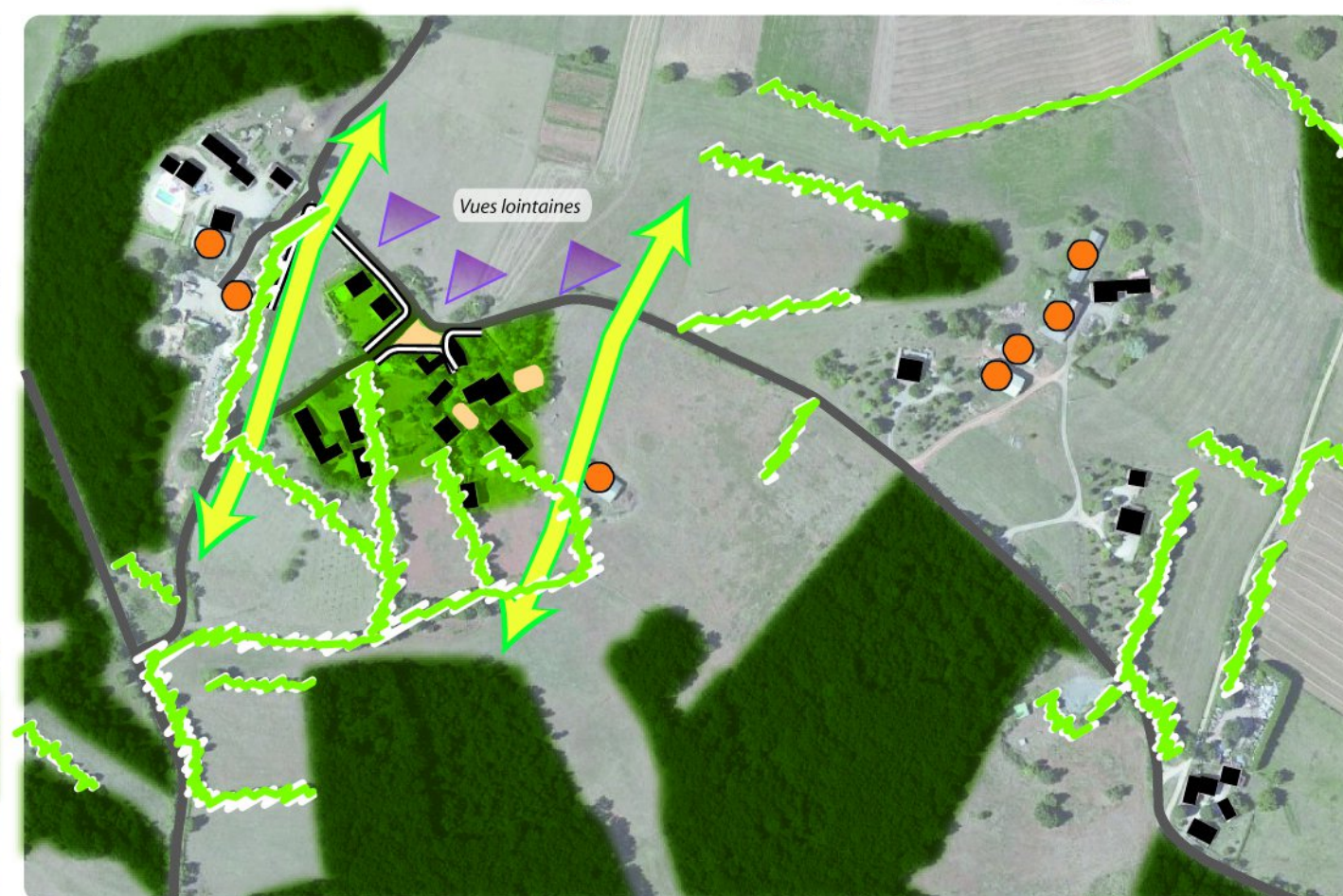
Cirbelle > hameau agricole & patrimonial



Montpalach > hameau patrimonial & agricole

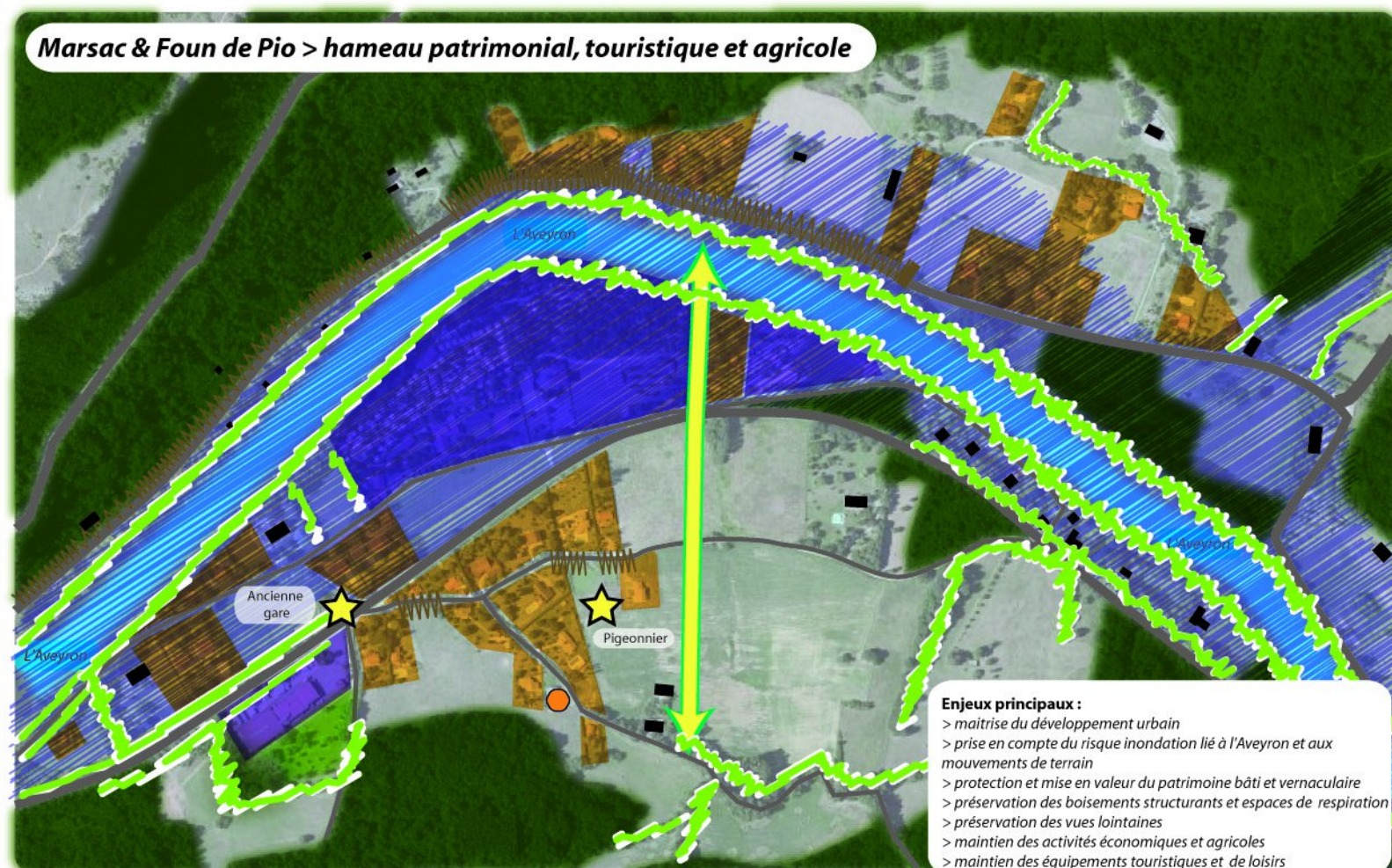


Analyse de morphologie urbaine - Saint-Antonin-Noble Val - hameaux - Pl. 5

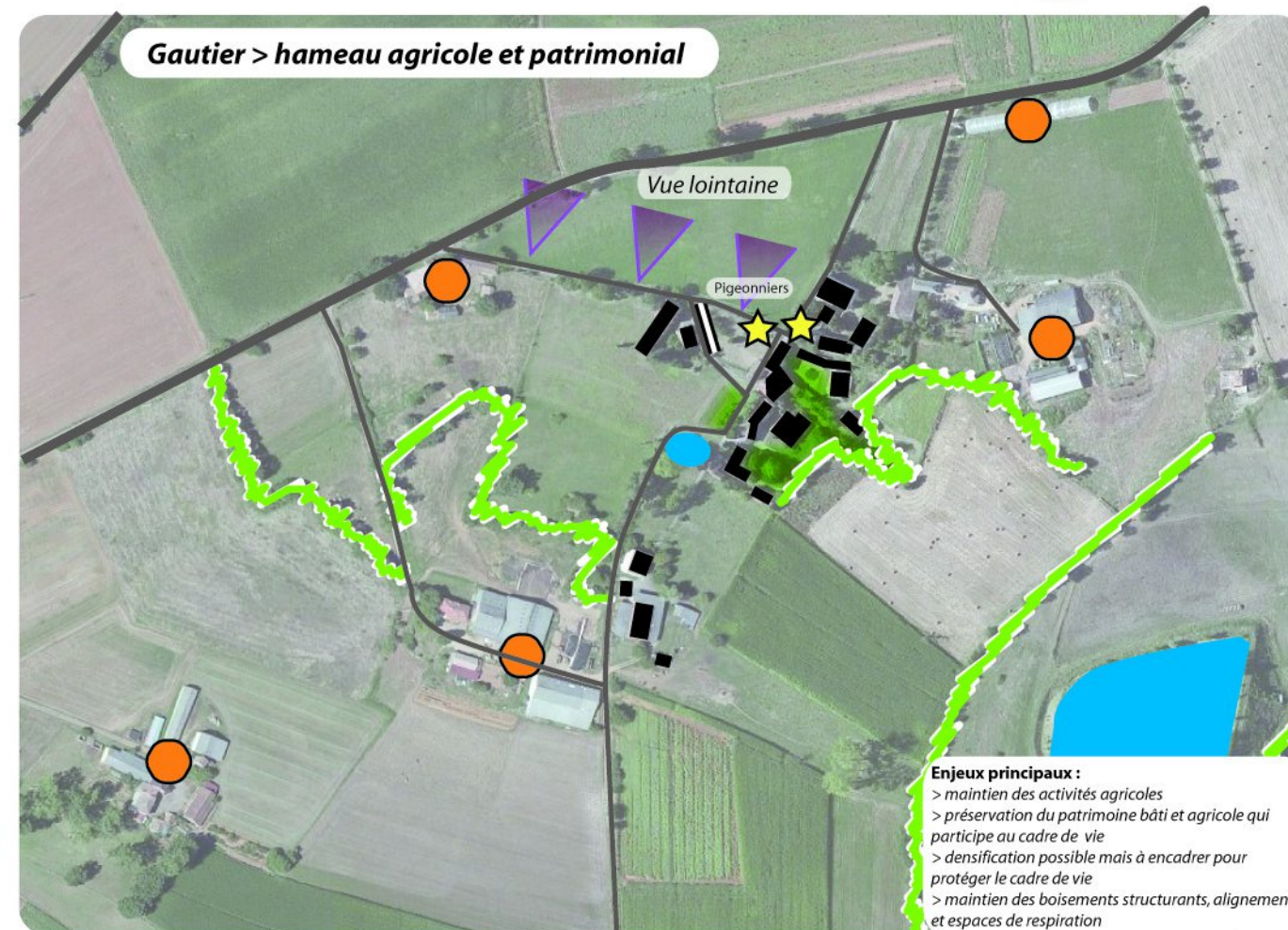


Analyse de morphologie urbaine - Saint-Antonin-Noble Val - hameaux - Pl. 6

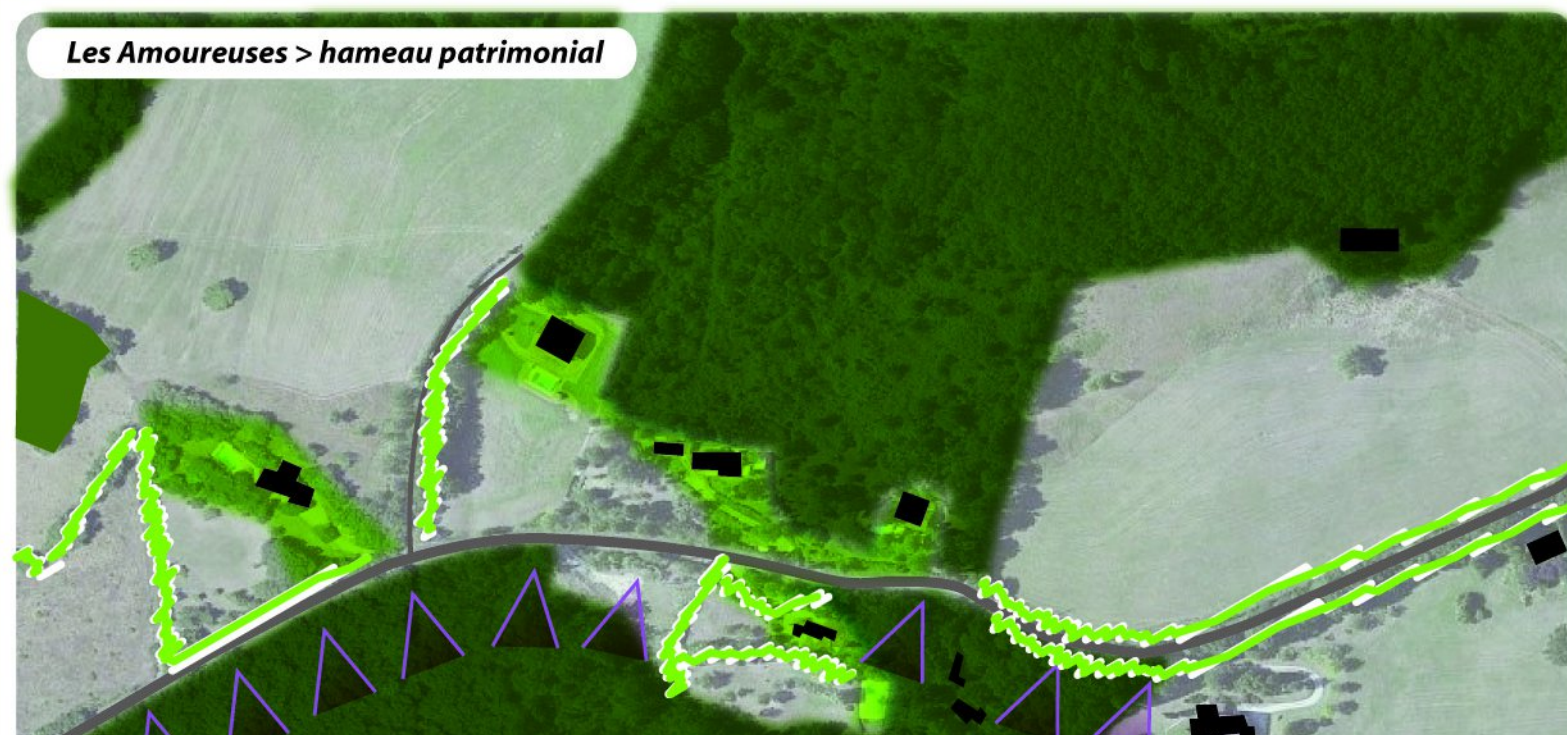
Marsac & Foun de Pio > hameau patrimonial, touristique et agricole



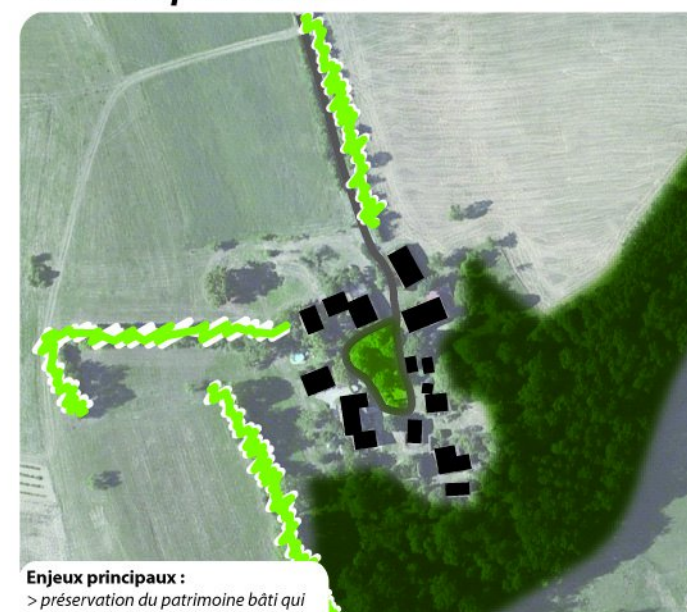
Gautier > hameau agricole et patrimonial



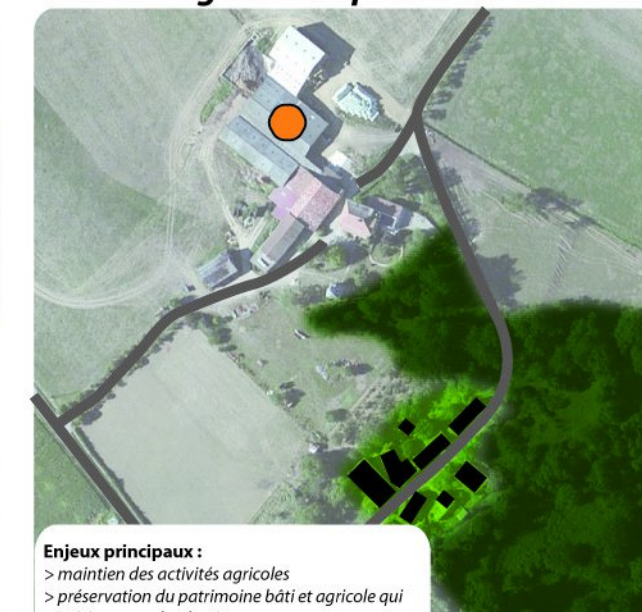
Les Amoureuses > hameau patrimonial



Flouquet > hameau patrimonial

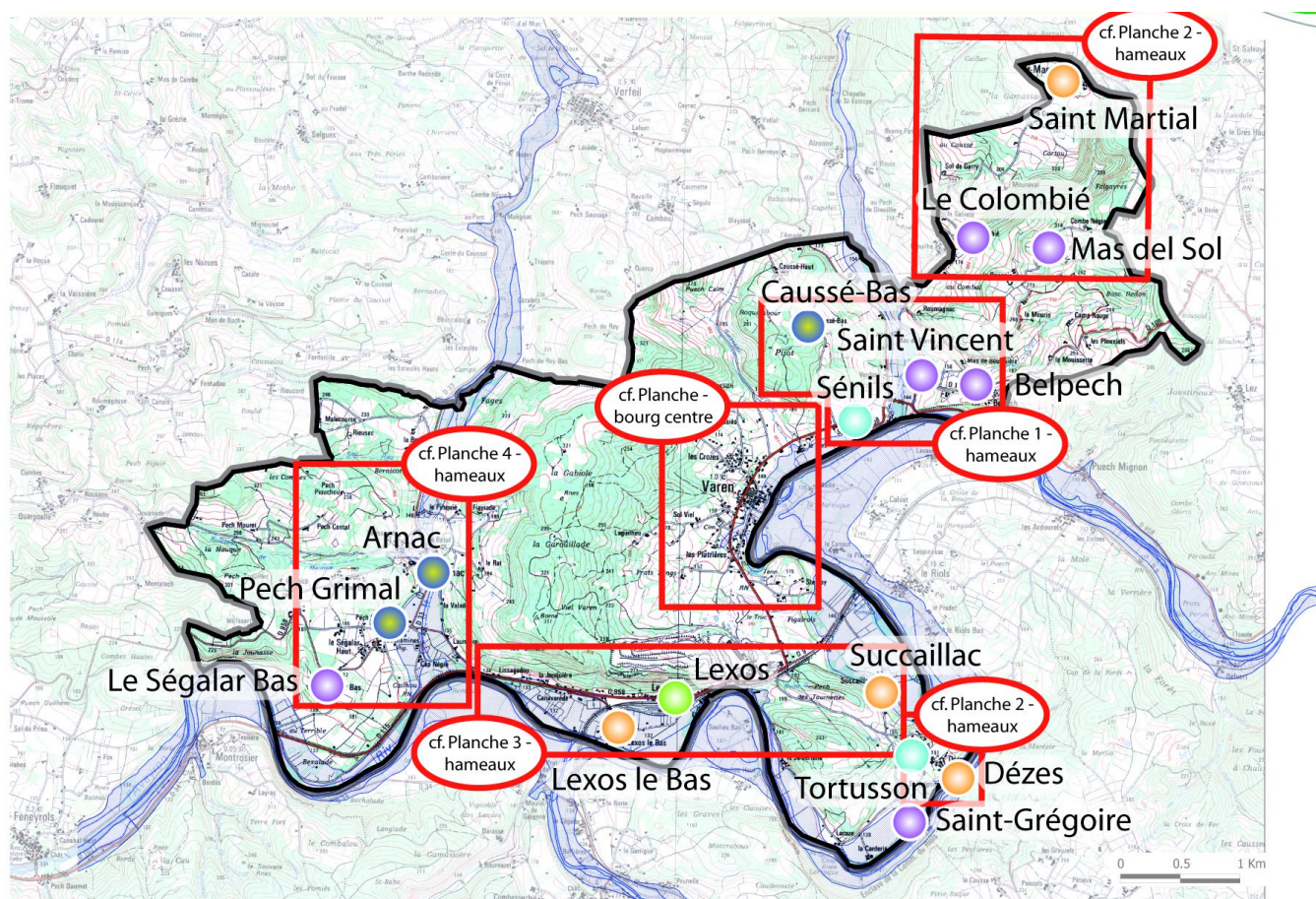


La Vaissière > hameau agricole et patrimonial





VAREN



Légende

- Bourg centre
- Hameau patrimonial
- Hameau patrimonial avec un développement pavillonnaire récent
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Secteur de développement urbain pavillonnaire
- Secteur de développement urbain pavillonnaire et lié à l'activité agricole
- Hameau patrimonial et économique avec de l'habitat pavillonnaire diffus

Citadia d'après fonds IGN, septembre 2013

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel implanté à l'alignement
> front bâti caractéristique
-  Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
-  Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel,
principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat
pavillonnaire
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Centre bourg marqué par du bâti vacant ?
-  Perspectives intéressantes
-  Muret traditionnel
-  Patrimoine vernaculaire
-  Placette, espace public
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Alignement végétal
-  Relief à prendre en compte
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)



Zoom sur le Centre-bourg



Vue sur le bâti

Analyse de morphologie urbaine - Varen - Légende hameaux

Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Equipement
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

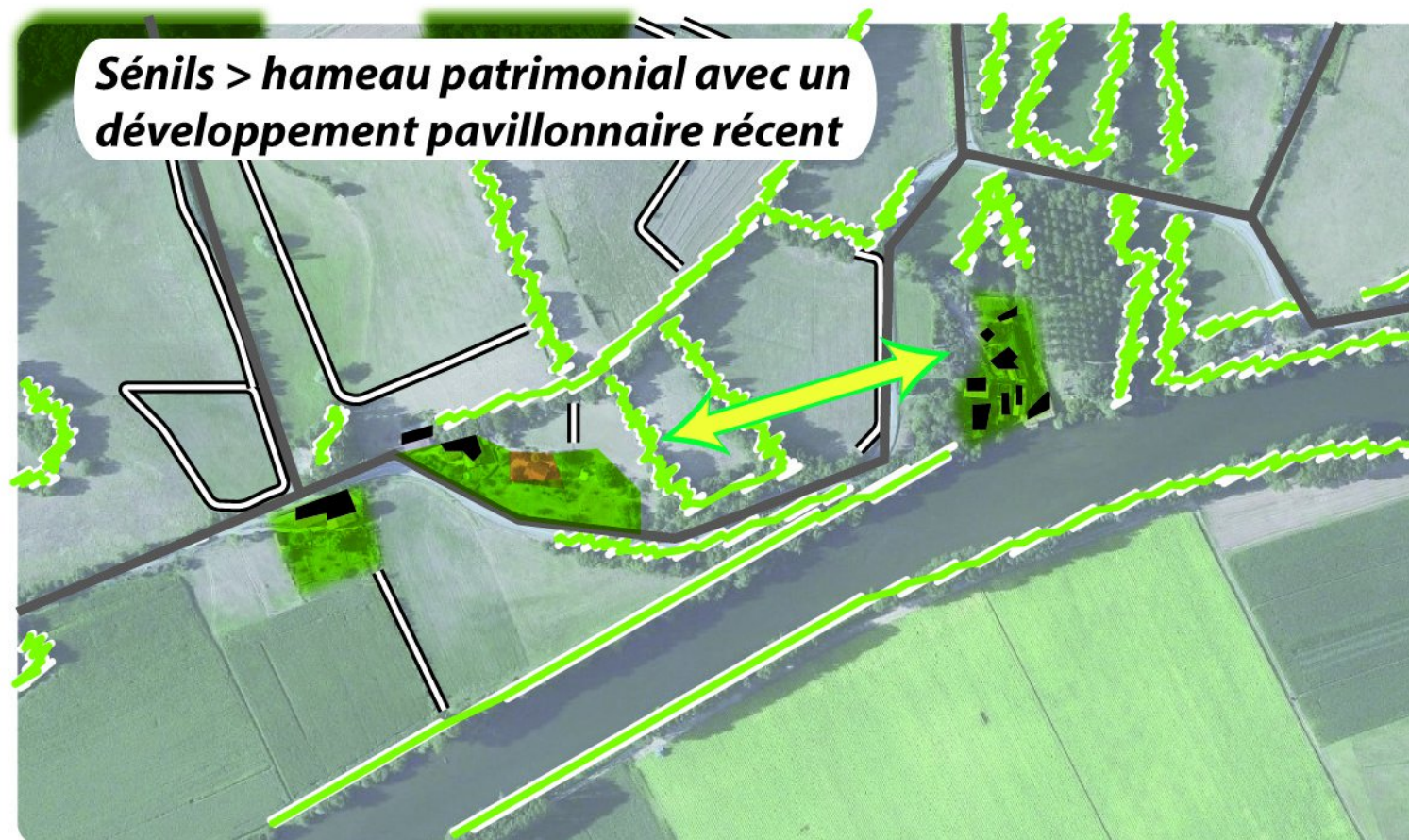
-  Hameau marqué par de la vacance et du bâti en ruine et/ou en voie de dégradation
-  Muret traditionnel
-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine vernaculaire
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Analyse de morphologie urbaine - Varen - hameaux - Pl. 1

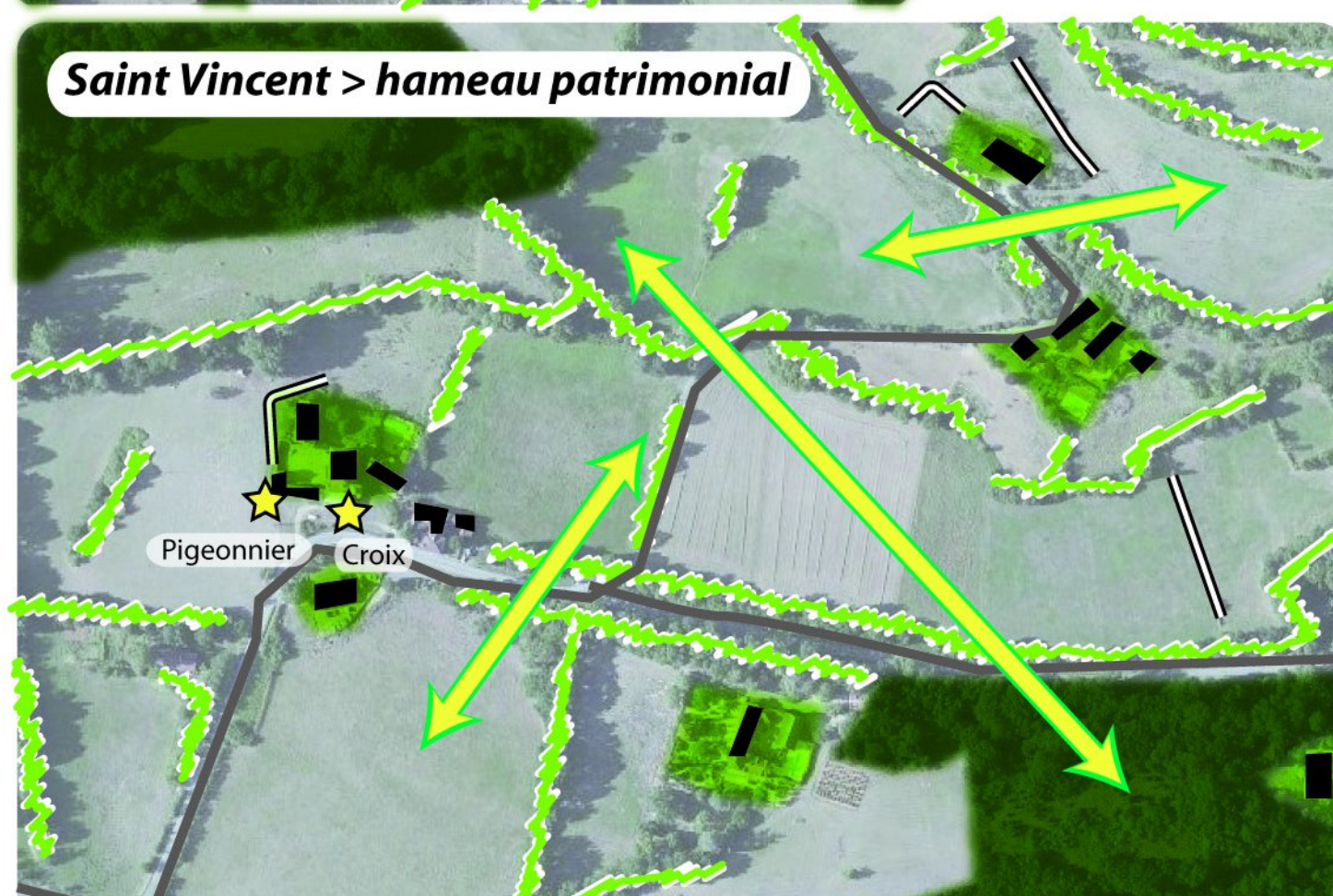
Caussé-Bas > hameau patrimonial et agricole avec un développement pavillonnaire récent



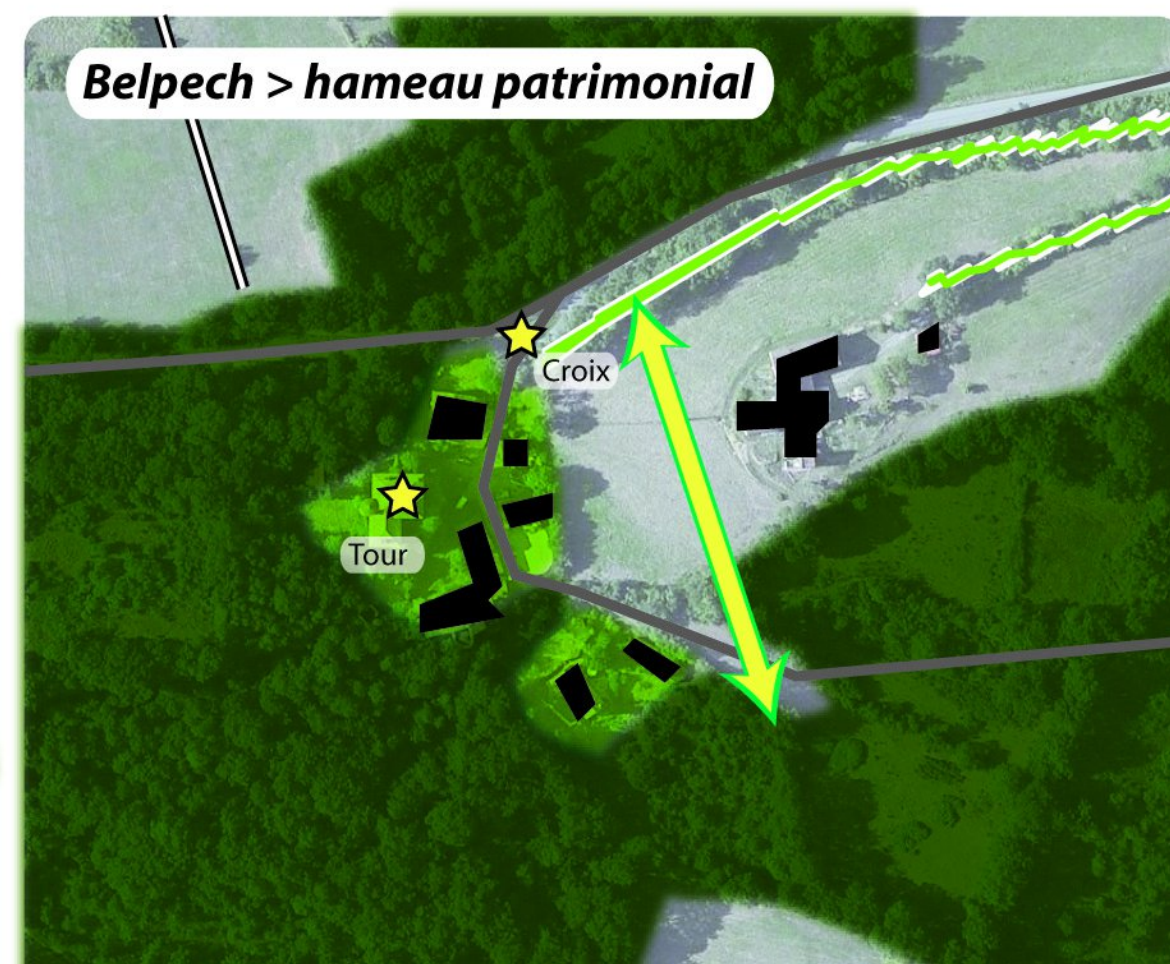
Sénils > hameau patrimonial avec un développement pavillonnaire récent



Saint Vincent > hameau patrimonial



Belpech > hameau patrimonial



Analyse de morphologie urbaine - Varen - hameaux - Pl. 2

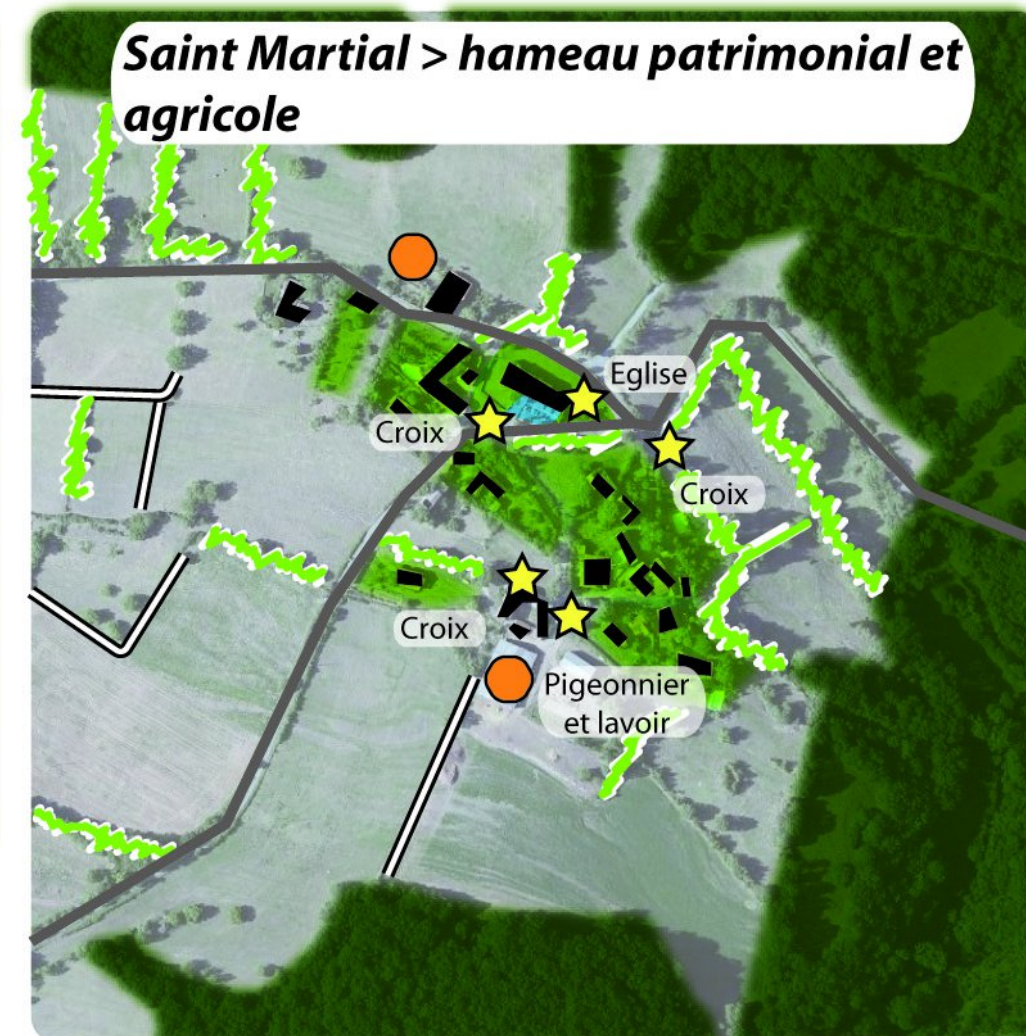
Mas del Sol > hameau patrimonial



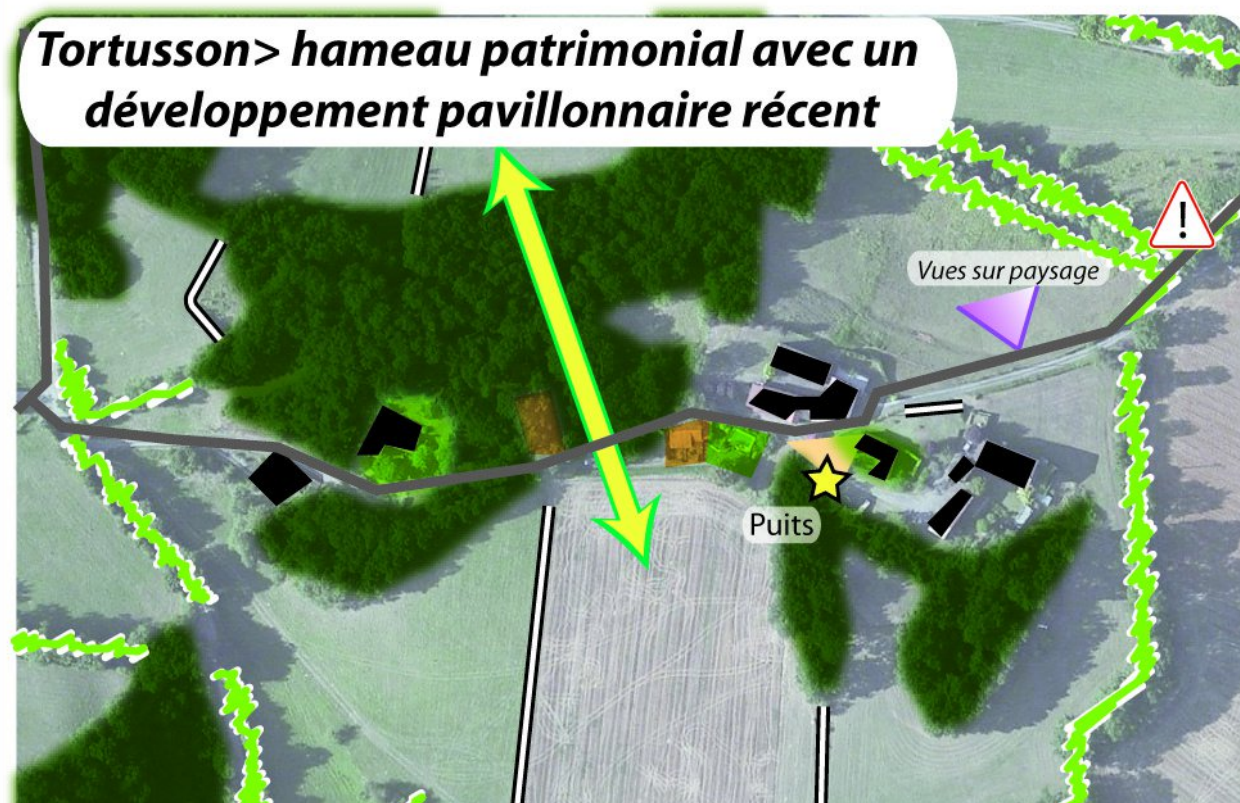
Le Colombié > hameau patrimonial



Saint Martial > hameau patrimonial et agricole



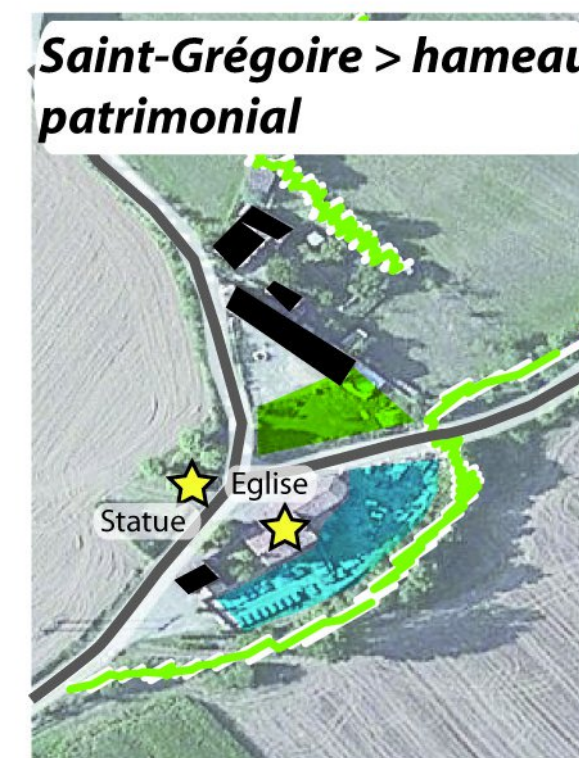
Tortusson > hameau patrimonial avec un développement pavillonnaire récent



Dézes > hameau patrimonial et agricole



Saint-Grégoire > hameau patrimonial

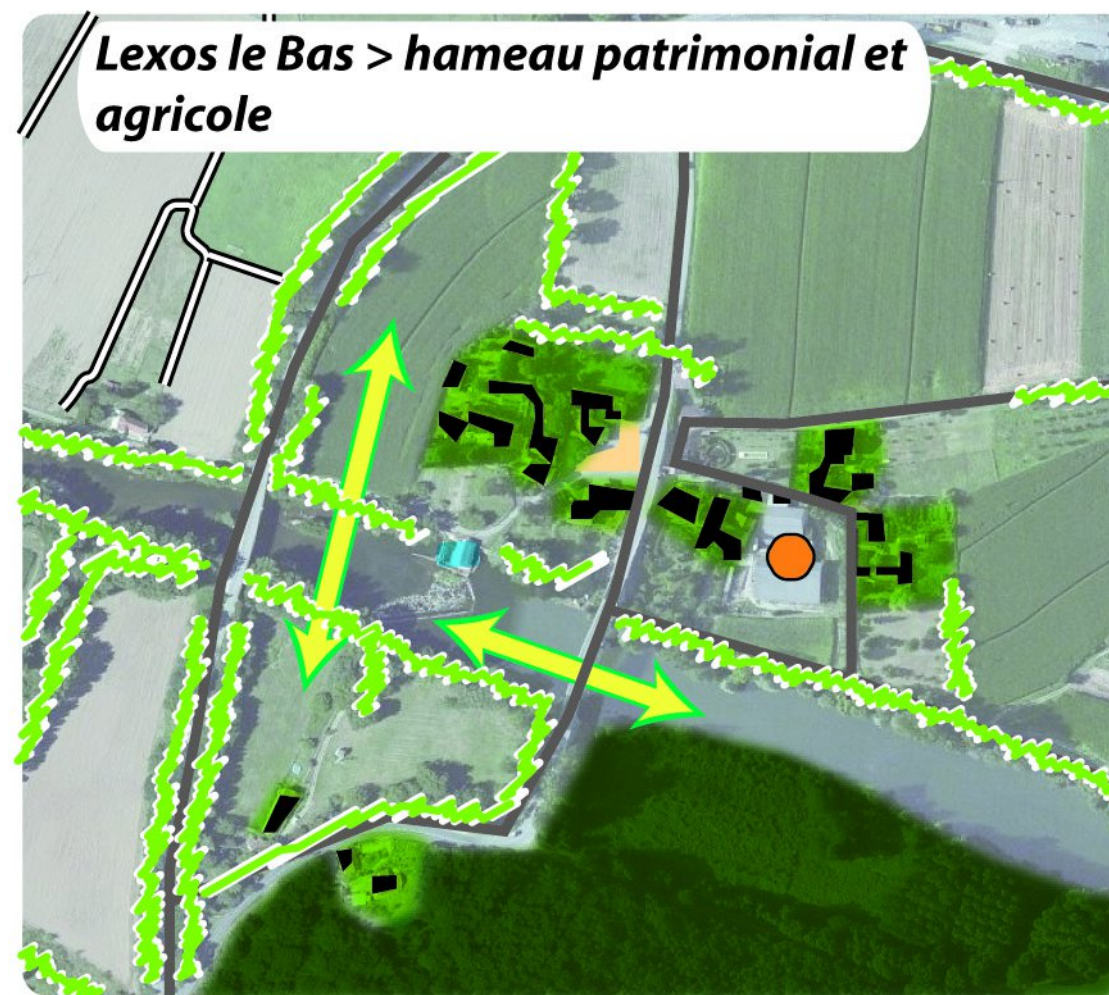


Analyse de morphologie urbaine - Varen - hameaux - Pl. 3

Succaillac > hameau patrimonial et agricole

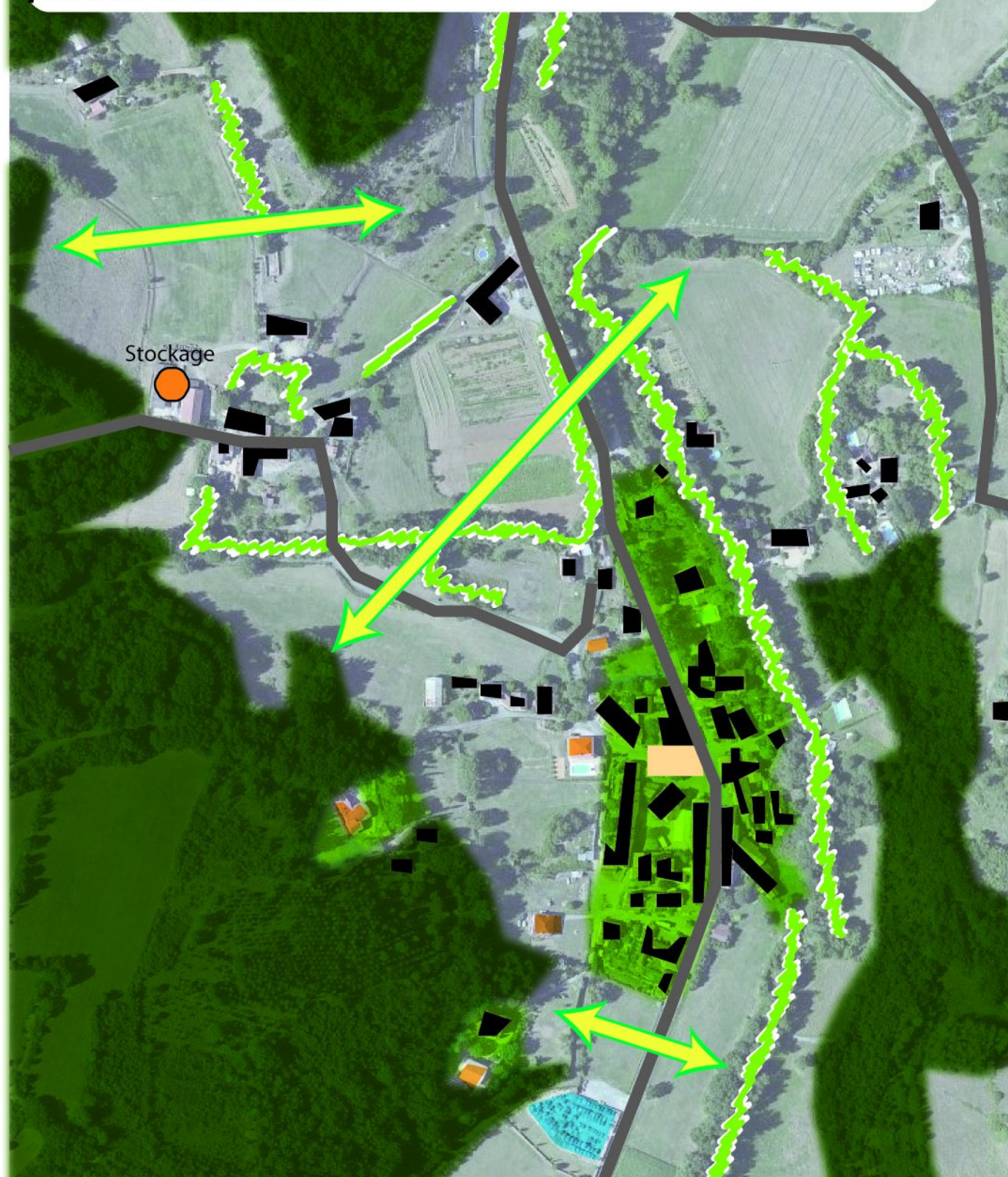


Lexos le Bas > hameau patrimonial et agricole



Analyse de morphologie urbaine - Varen - hameaux - Pl. 4

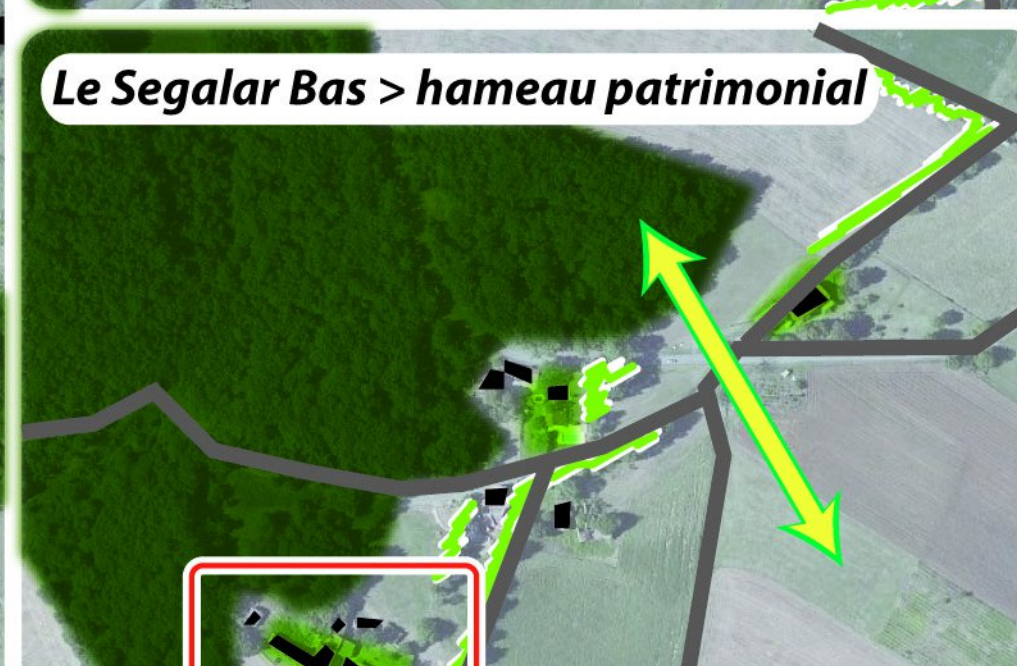
Arnac > hameau patrimonial et agricole avec de l'habitat pavillonnaire diffus



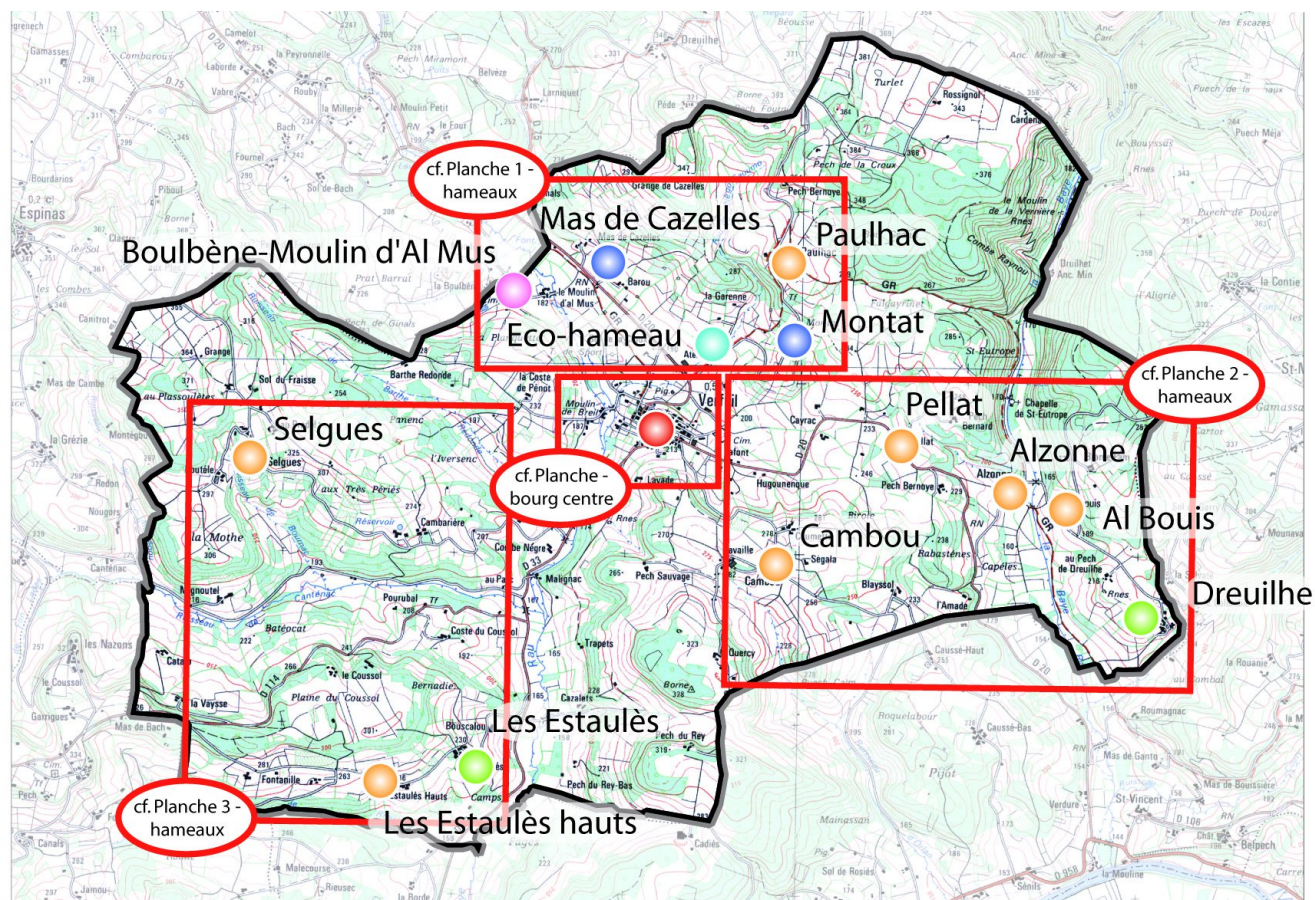
Pech Grimal > hameau patrimonial et agricole avec de l'habitat pavillonnaire diffus



Le Segalar Bas > hameau patrimonial



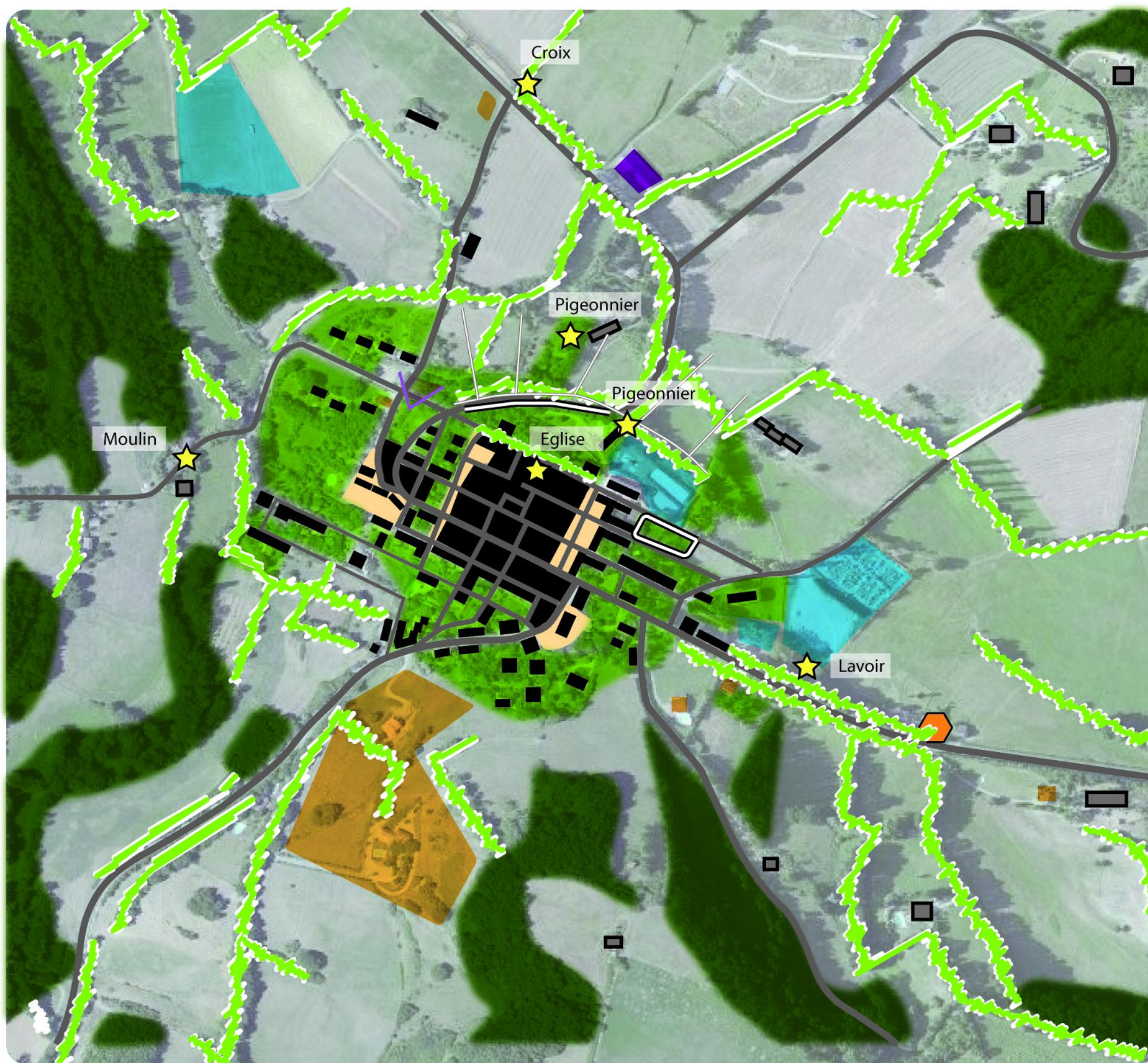
VERFEIL



Légende

- Bourg centre
- Hameau patrimonial "préservé"
- Hameau patrimonial avec constructions récentes
- Hameau patrimonial lié à l'activité agricole
- Secteur de développement urbain pavillonnaire
- Eco-hameau
- Hameau patrimonial et agricole avec de l'habitat pavillonnaire diffus

Citadita d'après fonds IGN, septembre 2013



Occupation bâtie

- Bâti traditionnel implanté à l'alignement > front bâti caractéristique
- Bâti traditionnel implanté en retrait ou isolé
- Bâti contemporain en continuité du bâti traditionnel, principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
- Bâti contemporain déconnecté sous forme d'habitat pavillonnaire
- Equipements
- Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

- Centre bourg marqué par du bâti vacant ?
- Perspectives intéressantes
- Muret traditionnel
- Patrimoine vernaculaire
- Placette, espace public
- Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
- Boisements structurants
- Alignement végétal
- Relief à prendre en compte
- Coupure agricole ou verte (biodiversité) à maintenir

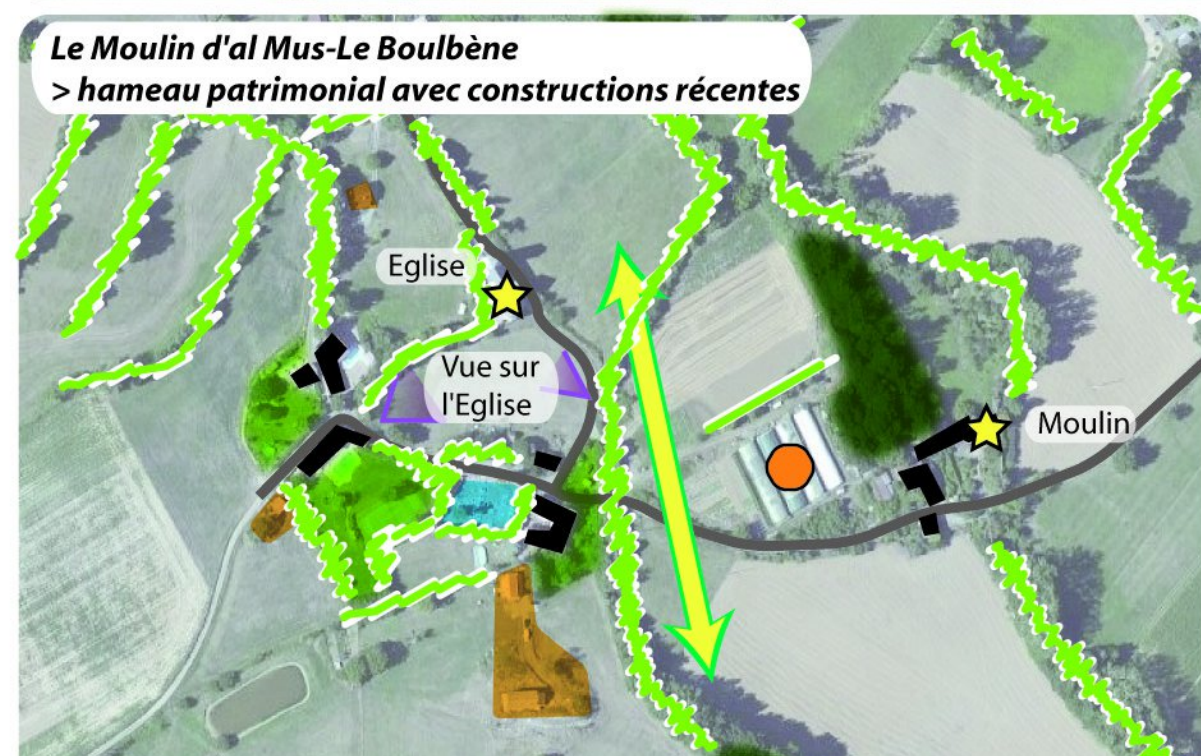
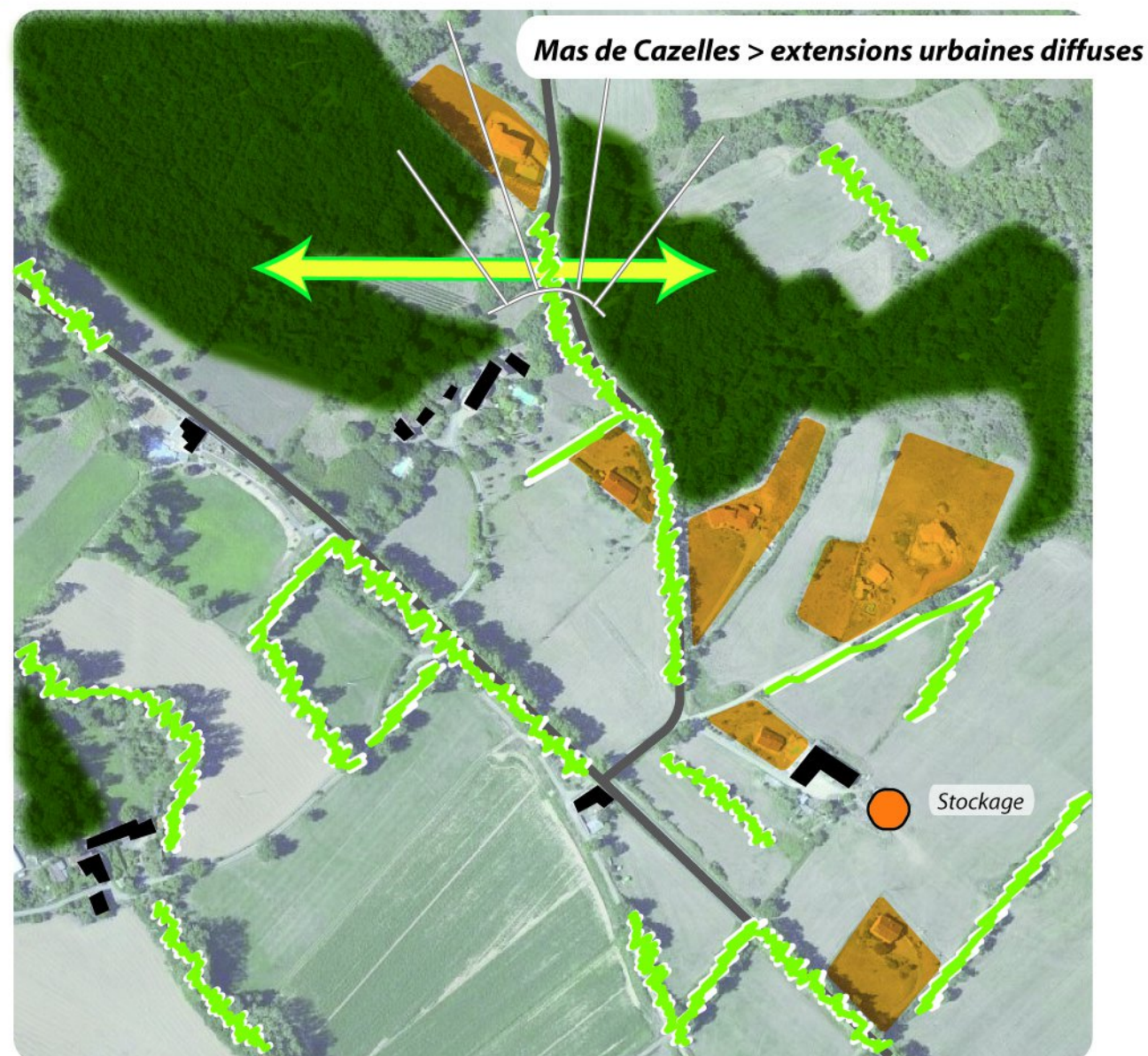
Occupation bâtie

-  Bâti traditionnel
-  Bâti contemporain principalement sous forme d'habitat pavillonnaire
-  Occupation économique, de loisirs et/ou touristique
-  Equipements
-  Eco-hameau
-  Bâtiment agricole

Cadre de vie, paysages et environnement

-  Vacance de bâti, ruines
-  Perspectives intéressantes
-  Patrimoine
-  Muret traditionnel
-  Placette, espace public, patus
-  Alignement végétal
-  Jardins, parcs, espaces de respiration dans le tissu urbain
-  Boisements structurants
-  Coupure agricole ou verte (biodiversité)

Analyse de morphologie urbaine - Varen - hameaux - Pl. 1

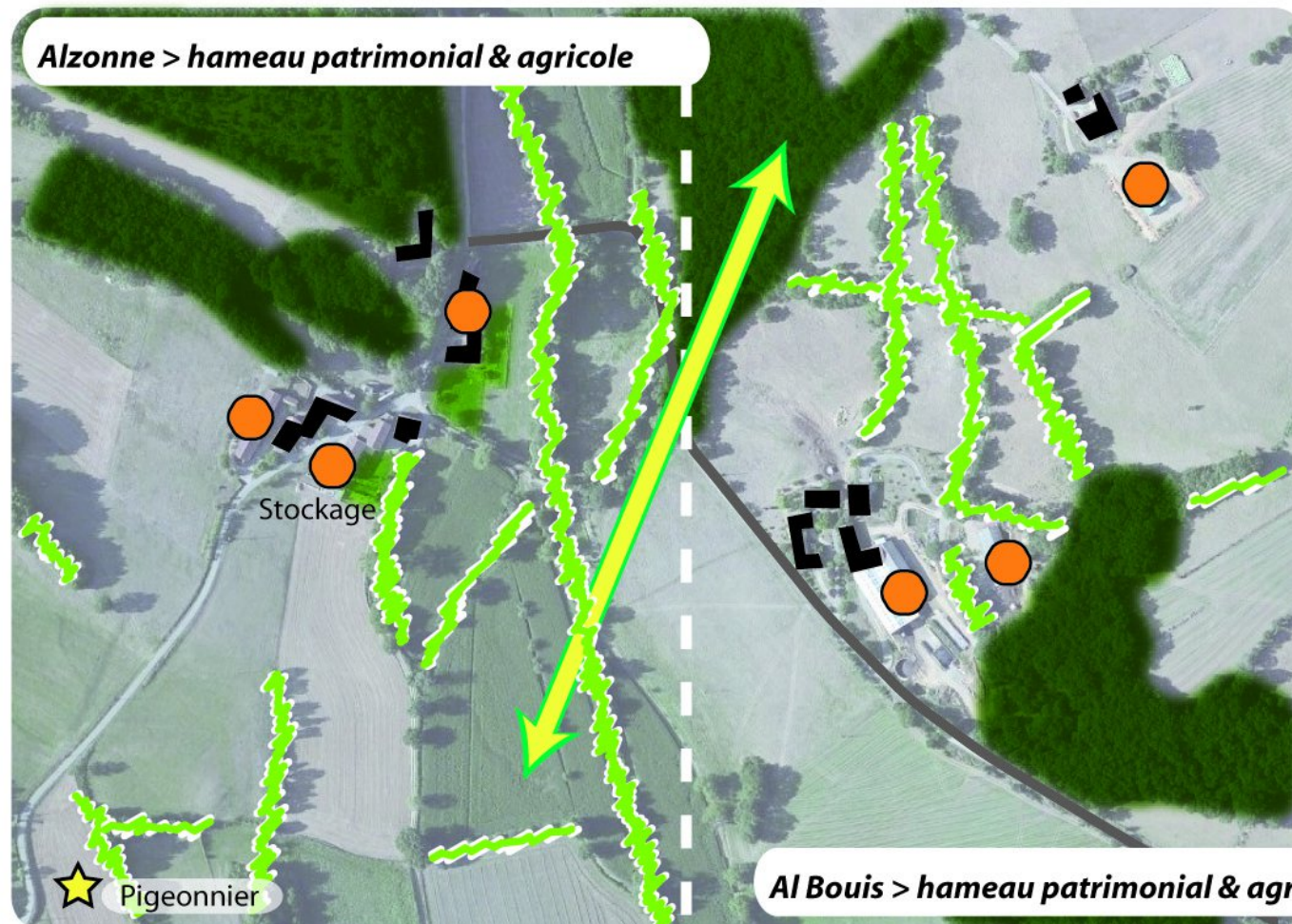


Analyse de morphologie urbaine - Varen - hameaux - Pl. 2

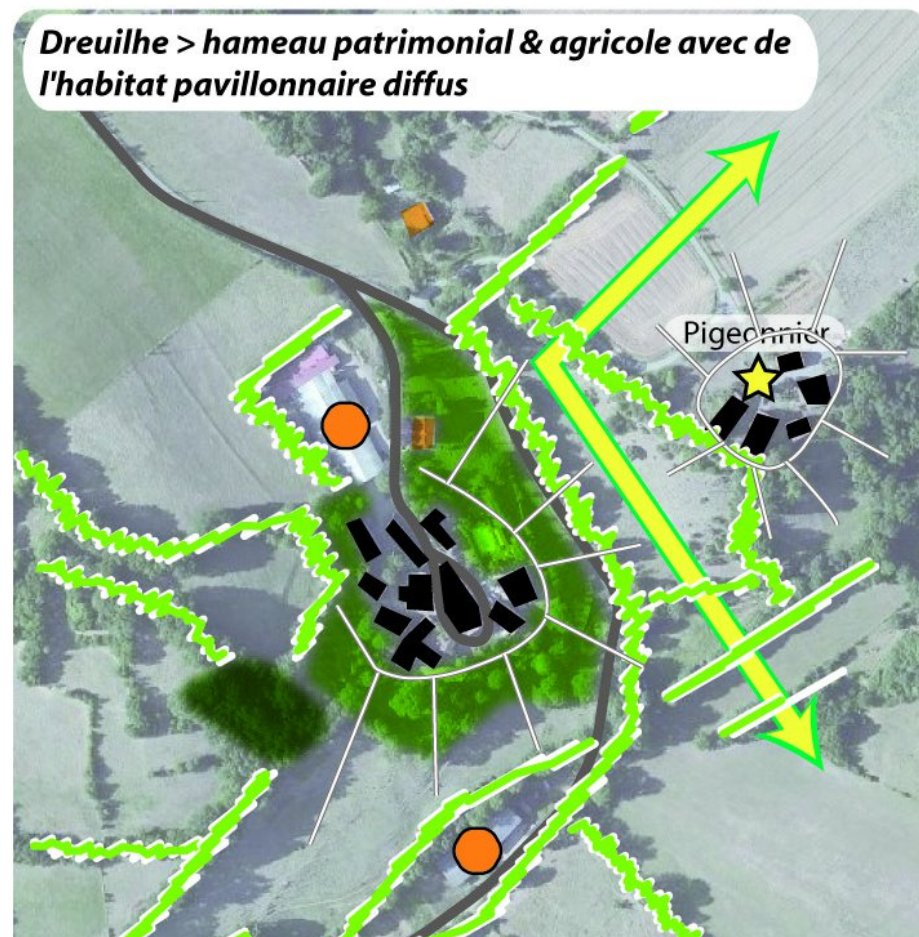
Pellat > hameau patrimonial & agricole



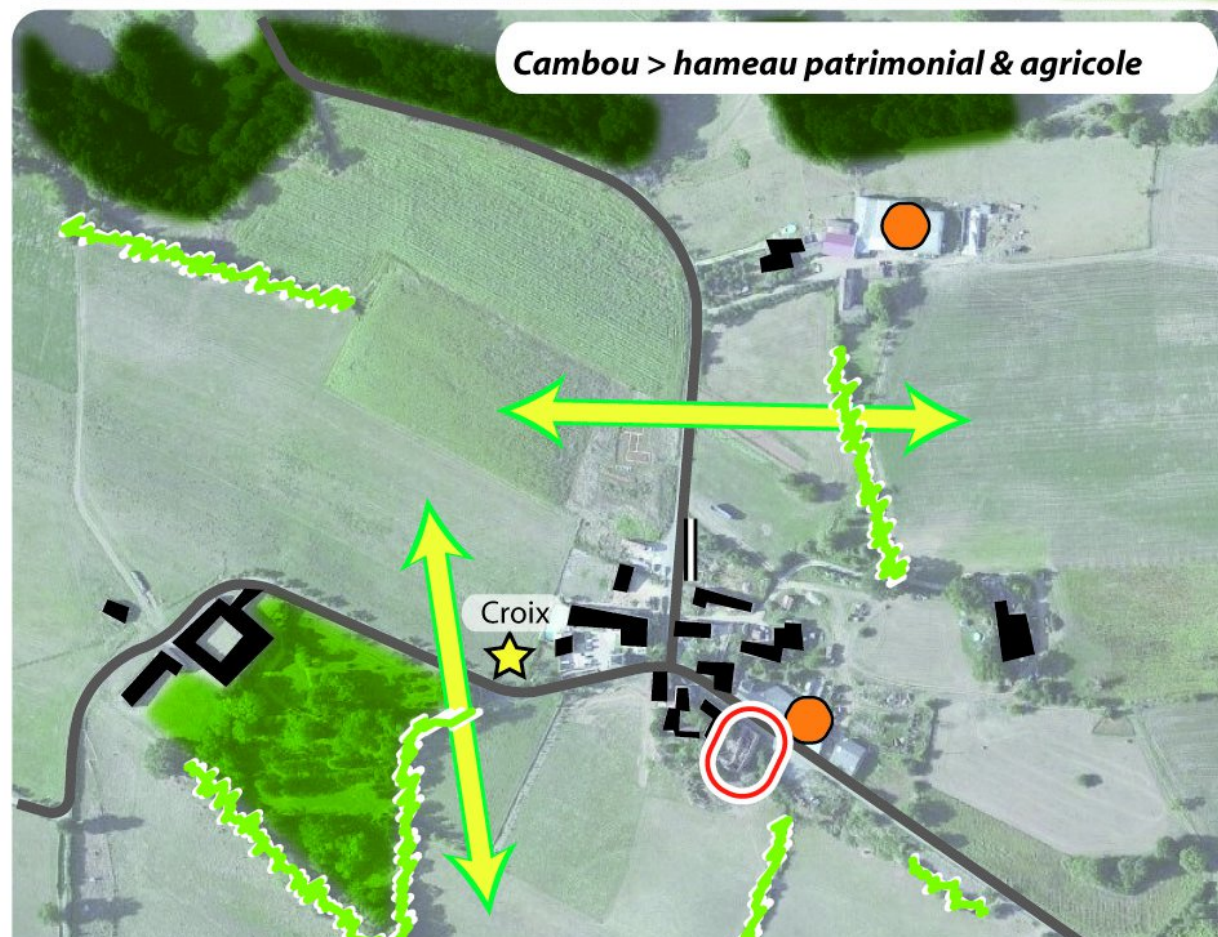
Alzonne > hameau patrimonial & agricole



Dreuilhe > hameau patrimonial & agricole avec de l'habitat pavillonnaire diffus



Cambou > hameau patrimonial & agricole



Analyse de morphologie urbaine - Varen - hameaux - Pl. 3

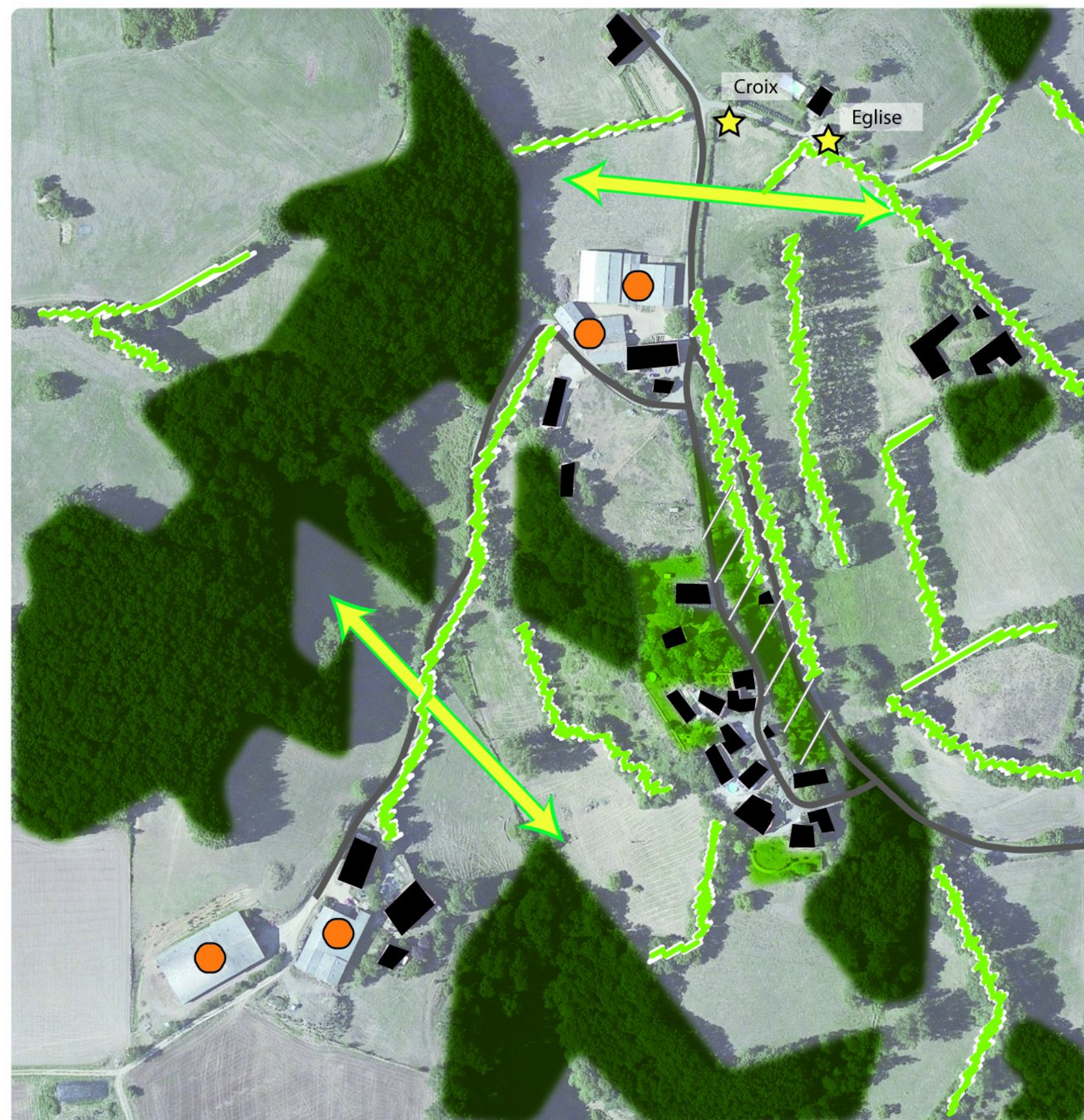
Les Estaulès > hameau patrimonial & agricole avec de l'habitat pavillonnaire diffus



Les Estaulès Hauts > hameau patrimonial & agricole



Selgues > hameau patrimonial & agricole



REPERAGE DES BOURGS, HAMEAUX ET VILLAGES MENEES PAR LES ELUS

Lors du comité de pilotage du 30 janvier 2014, dédié aux formes urbaines et villageoises, il a été demandé aux élus de chaque commune de citer quels étaient les hameaux de leur commune respective. Cette analyse, construite sur le ressenti et le vécu du territoire, permet d'avoir une vision des hameaux et villages apparaissant structurants pour les élus du territoire.

A ce jour, il manque l'identification des hameaux sur les communes de Lacapelle-Livron, Mouillac, Saint-Antonin-Noble Val.

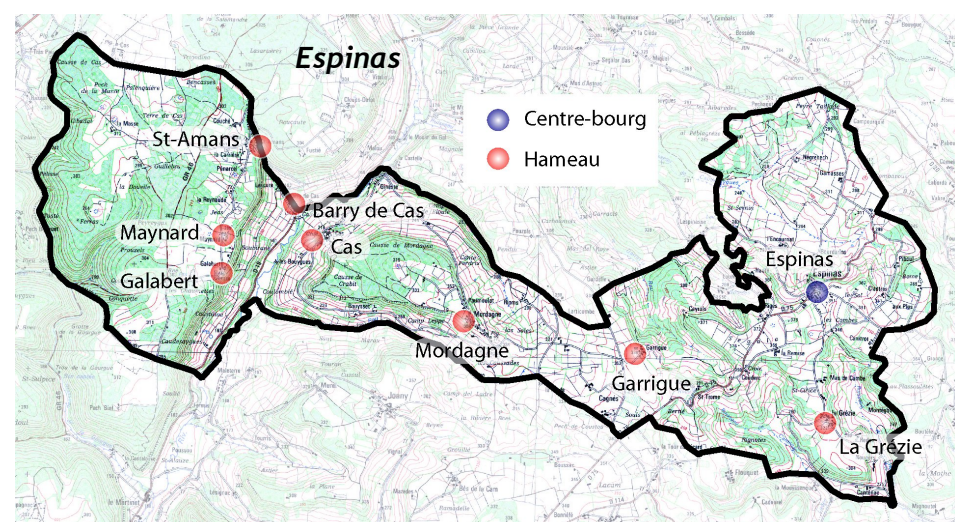
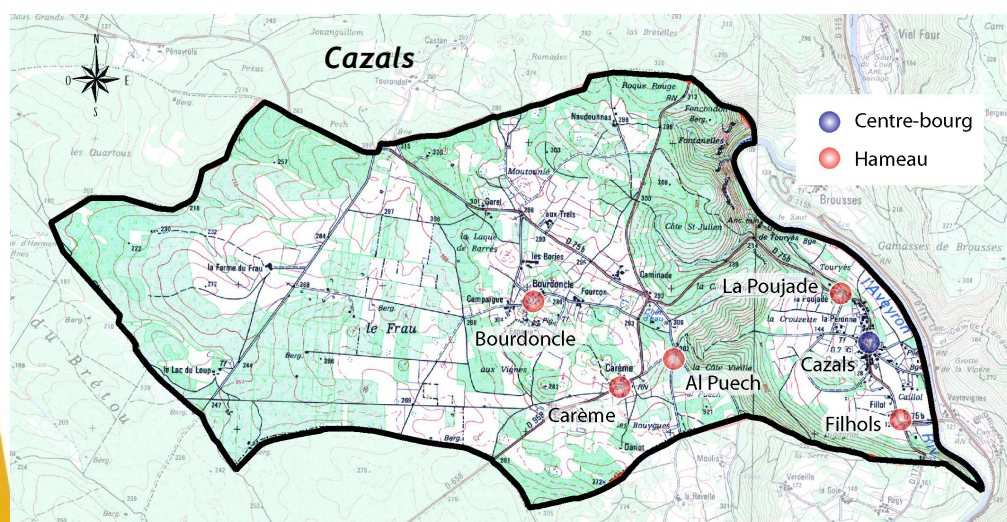
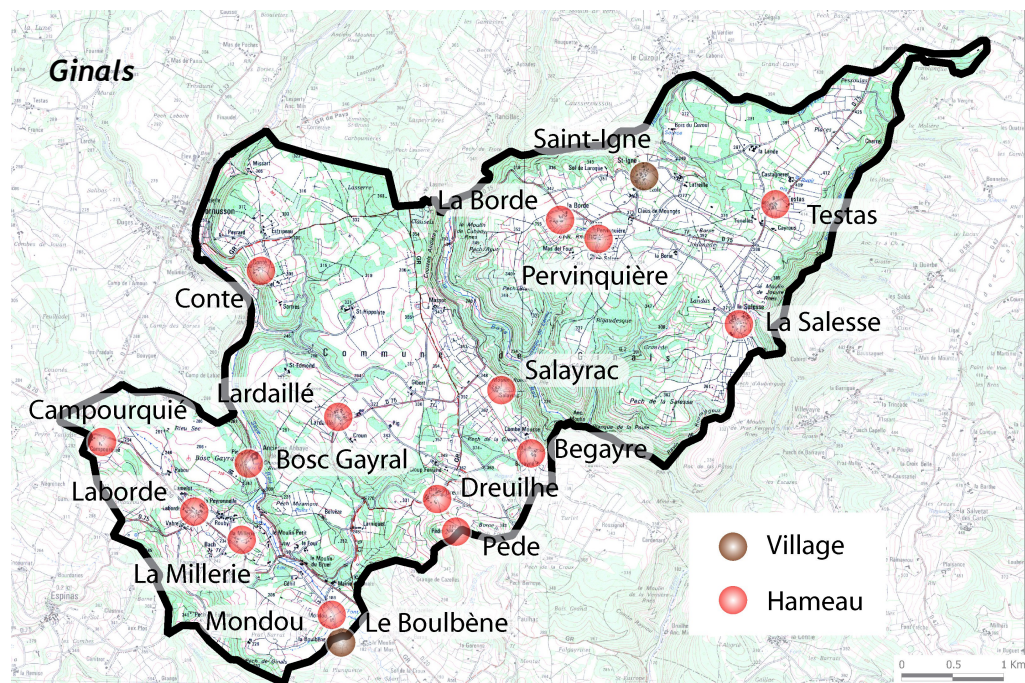
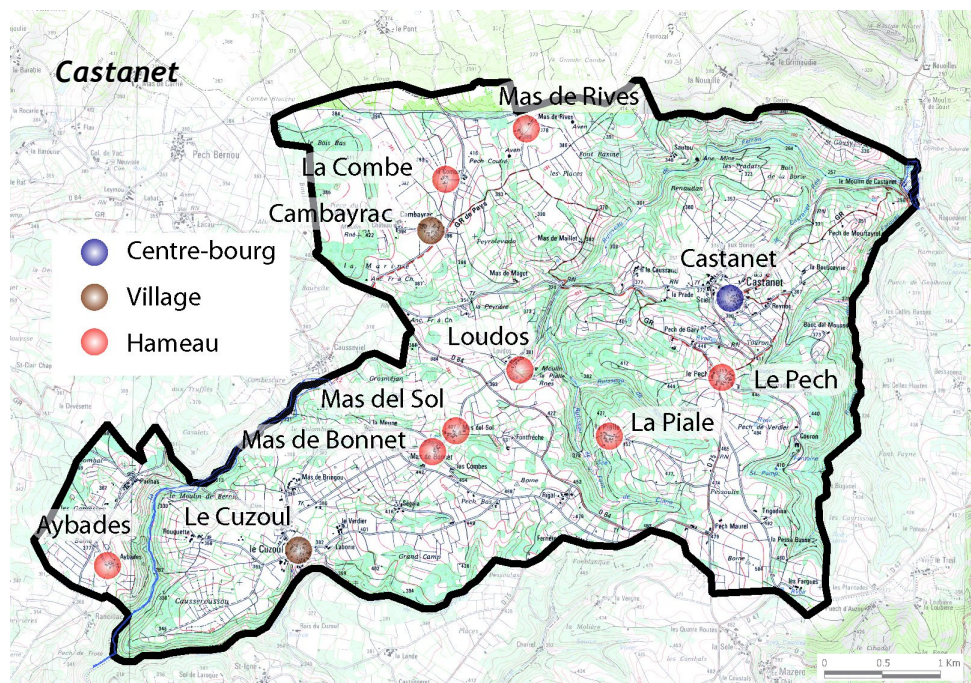
Sur les 14 communes ayant réalisé cette analyse, 147 hameaux, villages et bourgs ont pu être recensés. Ce nombre important n'apparaît guère surprenant au regard du caractère historiquement diffus de l'urbanisation et de la grande superficie du territoire intercommunal. Il faut par ailleurs souligner une cohérence d'ensemble dans l'identification des hameaux et villages sur ces 14 communes. En effet, les hameaux repérés présentent, à quelques exceptions près, des caractéristiques comparables.

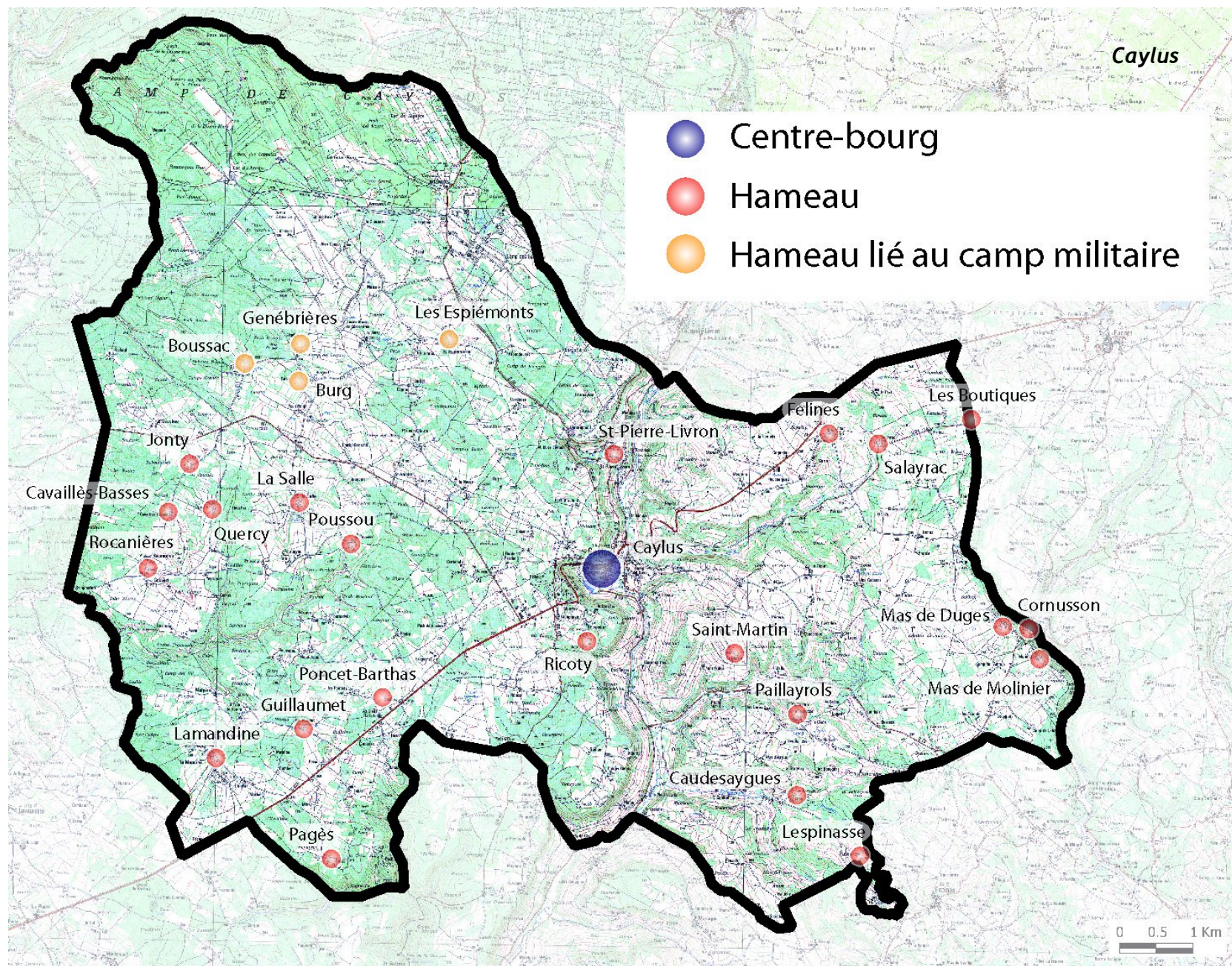
Voici le nombre de hameaux, villages et bourgs repérés par commune (cartographies en pages suivantes) :

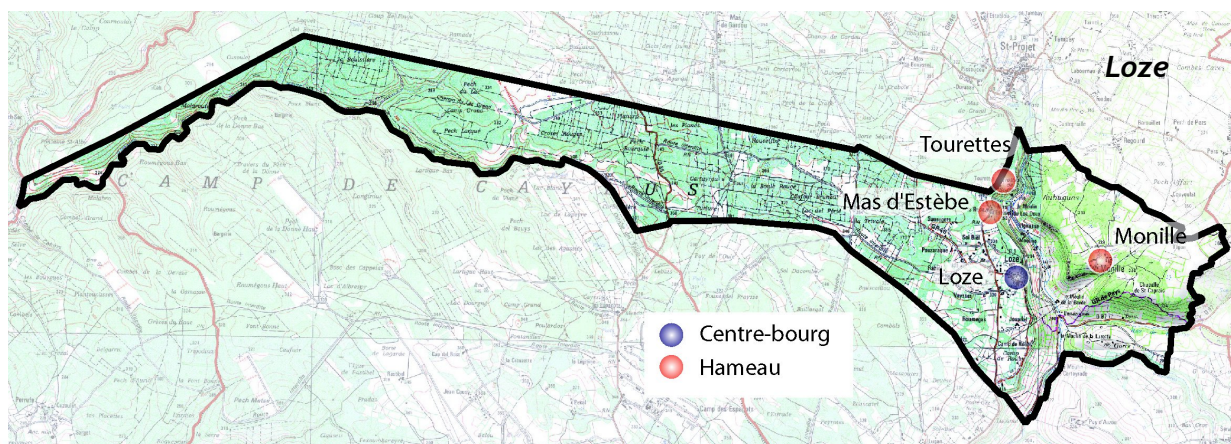
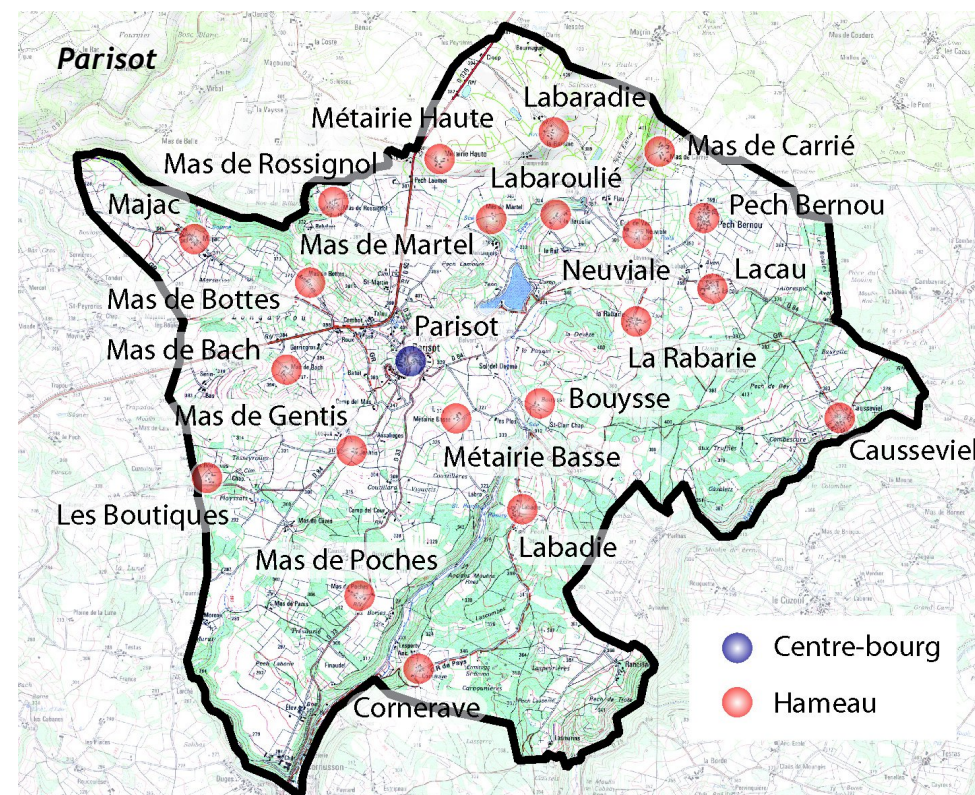
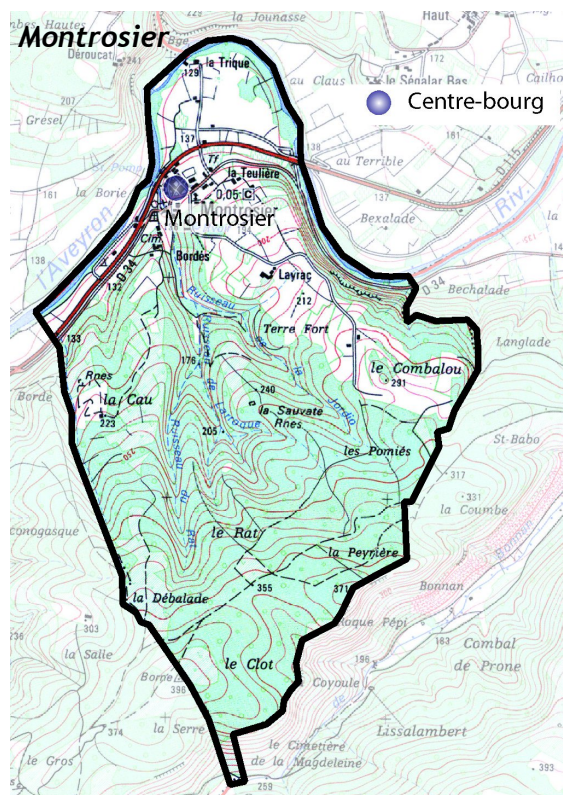
- | | |
|---|---|
| ▪ Castanet : un bourg-centre et 10 hameaux ou villages | ▪ Parisot : un bourg-centre et 21 hameaux |
| ▪ Ginals : 17 hameaux ou villages | ▪ Verfeil : un bourg-centre et 7 hameaux |
| ▪ Cazals : un bourg-centre et 5 hameaux | ▪ Laguëpie : un bourg-centre et 11 hameaux |
| ▪ Espinas : un bourg-centre et 8 hameaux | ▪ Saint-Antonin-Noble Val : un bourg-centre et 30 hameaux |
| ▪ Caylus : un bourg-centre et 26 hameaux | ▪ Saint-Projet : un bourg-centre et 15 hameaux |
| ▪ Feneyrols : un bourg-centre et 11 hameaux ou villages | ▪ Varen : un bourg-centre, deux bourgs et 12 hameaux |
| ▪ Montrosier : 1 bourg centre | ▪ Lacapelle-Livron : données manquantes |
| ▪ Loze : un bourg-centre et 3 hameaux | ▪ Mouillac : données manquantes |

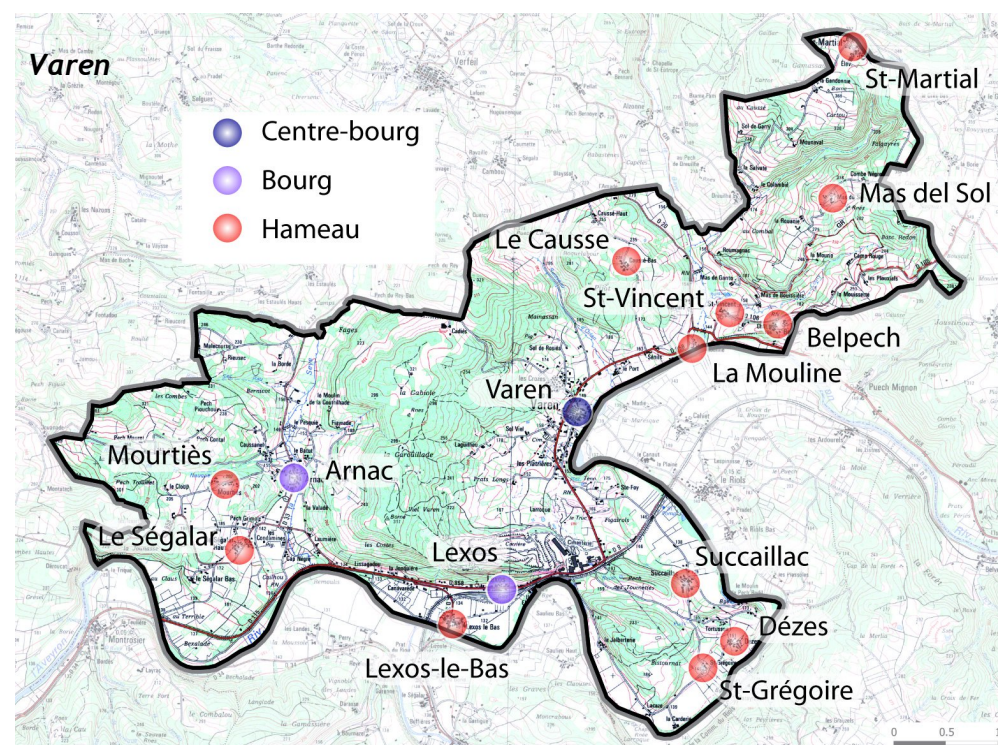
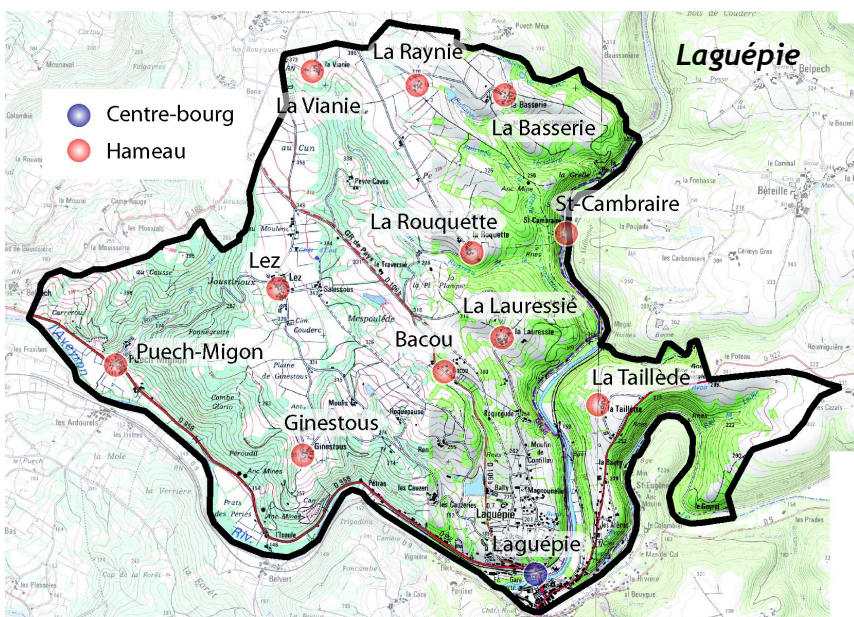
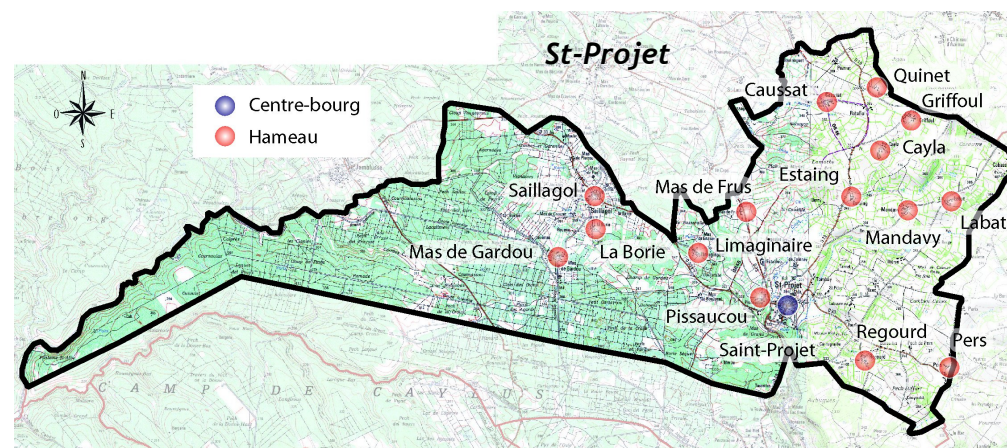
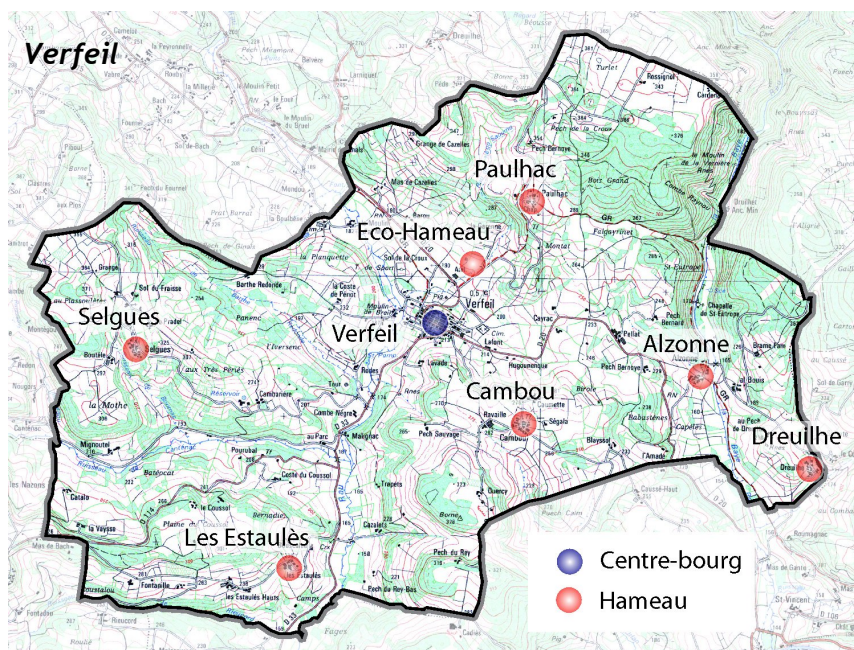
De manière générale, les communes se composent d'un bourg-centre et d'un réseau de hameaux et villages. Néanmoins, à l'échelle de ces 14 communes, quelques cas particuliers apparaissent :

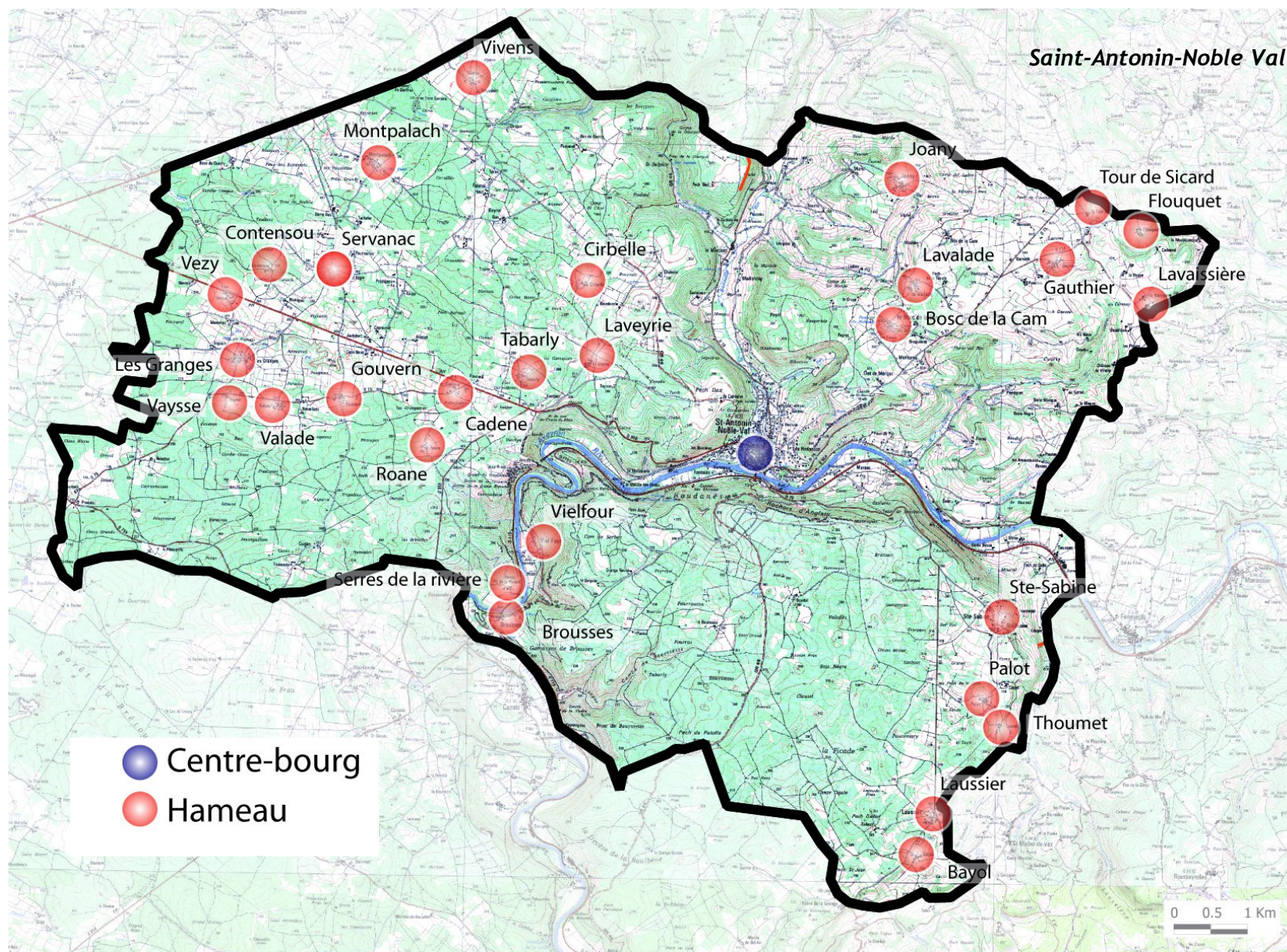
- La commune de Montrosier est la seule à ne compter aucun hameau
- La commune de Ginals est la seule à ne pas disposer d'un réel bourg-centre mais d'un réseau de hameaux et villages.
- Les communes de Caylus et Saint-Projet présentent certains hameaux qui sont liés au camp militaire de Caylus.
- La commune de Varen dispose de bourgs (Lexos et Arnac) proposant notamment certains services et venant en complémentarité du bourg-centre de Varen.

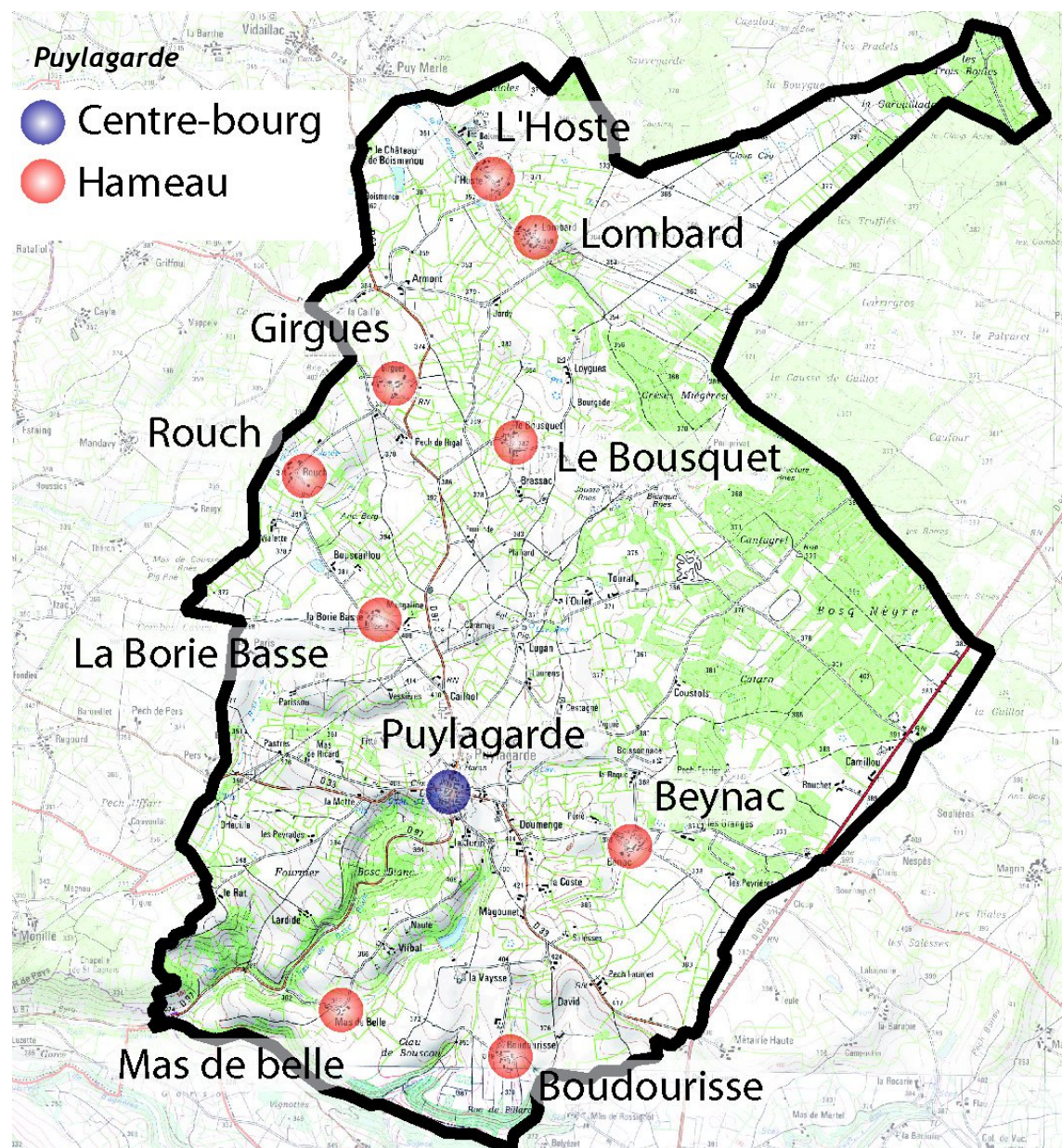












Partie 3. Bilan des documents d'urbanisme en vigueur en 2014

TYPES DE DOCUMENTS PAR COMMUNE :

Communes	PLU	CC	RNU
Caylus	X		
Saint-Antonin Noble Val	X		
Laguépie		X	
Parisot		X	
Puylagarde		X	
Saint-Projet		X	
Varen		X	
Verfeil		X	
Castanet			X
Cazals			X
Espinas			X
Feneyrols			X
Ginals			X
Livron			X
Loze			X
Montrozier			X
Mouillac			X

Le présent bilan des documents d'urbanisme concerne uniquement les communes couvertes par un PLU ou une carte communale (8). Le diagnostic du territoire, en cours de formalisation, concerne quant à lui la totalité des 16 communes. Il sera présenté dans le cadre d'un document distinct.

COMMUNE DE CAYLUS :

GRANDS OBJECTIFS DU PLU DE CAYLUS

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LE PLU (DONNÉES RP 2007 SOURCE DDT82)	PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR : 35 À 40 HABITANTS PAR AN ENVIRON (300 À 400 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES) NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER : 15 LOGEMENTS PAR AN ENVIRON NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS : 14,5 HA EN ZONE 1AU SOIT 270 LOGEMENTS (SOIT 15 ANS D'URBANISATION)	CONSIDÉRER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À UNE ÉCHELLE SUPRA-COMMUNALE, PRÉPARER ET APPUYER LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PROTÉGER ET VALORISER LES SITES NATURELS ET LA RICHESSE PATRIMONIALE POUR EUX-MÊMES, ET AUSSI EN TANT QUE CADRE DE VIE ET ATOUT TOURISTIQUE CONSERVER L'ARMATURE URBAINE ET ACCUEILLIR UNE POPULATION NOUVELLE - ORGANISER L'AVENIR ET LA DIVERSITÉ DES VILLAGES ET HAMEAUX TOUT EN PRÉSERVANT L'HABITAT TRADITIONNEL <i>« L'objectif est de conforter prioritairement le bourg et le village de St Pierre de Livron qui constituent les deux pôles de centralité. Dans le même sens, Camp Del Bosc et Monplaisir - Couxos deviennent des pôles de développement urbain venant renforcer le bourg. Ces secteurs de mixité fonctionnelle (habitat et équipements pour Camp Del Bosc, activités/commerces/habitat pour Monplaisir-Couxos) viennent compléter le dispositif du centre et conforter son rôle de centralité. Par ailleurs, l'affirmation de 5 pôles d'équilibre, jouant le relais avec le centre-bourg, sont identifiés. Ils sont répartis de manière équilibrée sur le territoire. Enfin, une douzaine de petits hameaux historiques permettent, dans une optique de développement mesuré, de finaliser cette organisation »</i> DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Le rapport de présentation de 2007 estime le nombre de personnes à accueillir à 300 ou 400 habitants Le potentiel disponible au sein des zones constructibles du PLU a été évalué à 104 ha (relevé exhaustif par Citadia des parcelles ou parties de parcelles non bâties en secteur « constructible », y compris en zone 2AU).	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES



Comme le montre la carte ci-dessus l'on retrouve 7 secteurs constructibles (comprenant plusieurs zones sur le bourg et Saint-Pierre Livron) à vocation d'habitat (Zones U, 1AU et 2AU) => points bleus

Au-delà des zones U et AU, il y a plusieurs zones Nh où les constructions à vocation d'habitat sont également autorisées => points violets

La multiplication des zones U, 1Au, 2AU et Nh contribue fortement au mitage de l'espace et va à l'encontre de la maîtrise de l'urbanisation et de la préservation des espaces agricoles et naturels.

Outre les zones constructibles à vocation d'habitat, 22,7 ha ont été classés en zone Ux, 1AUx ou 2AUx pour l'accueil d'activités économiques en partie Ouest du bourg sur le secteur de Chirou.

DISPONIBILITÉS DANS LES ZONES CONSTRUCTIBLES

		<i>Surface disponible en m²</i>
Habitat	1AU	19152
	1AUa	44598
	1AUb	77319
	2AU	96241
	UB	13853
	UBa	39604
	UBb	1411
	UCa	14371
	UCb	183271
	UH	330571
	UH1	86143
	Nh	140831
Total Habitat		104 ha
Activités	1AUx	82413
	2AUx	97743
	UX	47457
Total Activités		22,7 ha

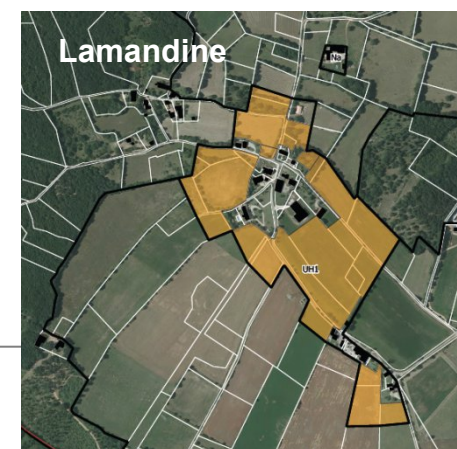
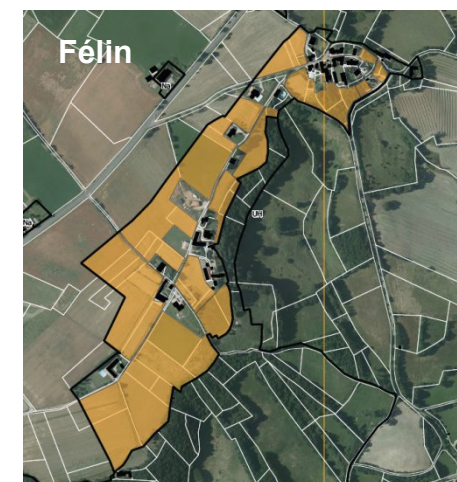
Sur le bourg (y compris Camp del Bosc et Montplaisir), la disponibilité en zone U, 1AU et 2AU à vocation d'habitat s'élève à un peu plus de 50 ha. Sur Saint-Pierre Livron, ce sont près de 8 ha qui sont disponibles en zone U et 1AU. Cela qui signifie que près de 45 ha sont répartis sur les zones U, 1AU et 2AU des secteurs « ruraux » de Caylus.

Les surfaces disponibles en zone U, 1AU, 2AU, Nh à vocation d'habitat représentent près de 104 ha.

ANALYSE QUALITATIVE :

La surface constructible sur certains secteurs paraît disproportionnée par rapport à la surface déjà urbanisée. Par exemple, sur le secteur de Barthas, on décompte un potentiel constructible de 7,1 ha pour une zone de 14,2ha. Sur le hameau de Feline, la zone Uh a une surface totale de 16,5 ha pour 11,6 ha de dents creuses.

Les surfaces ouvertes à l'urbanisation peuvent donc permettre de doubler certains hameaux. Sur les hameaux de Guilhaumet, Duges, La Salle, Larche, Moliner, Lamandine, etc. le potentiel équivaut ou est supérieur lui aussi à la surface déjà bâtie

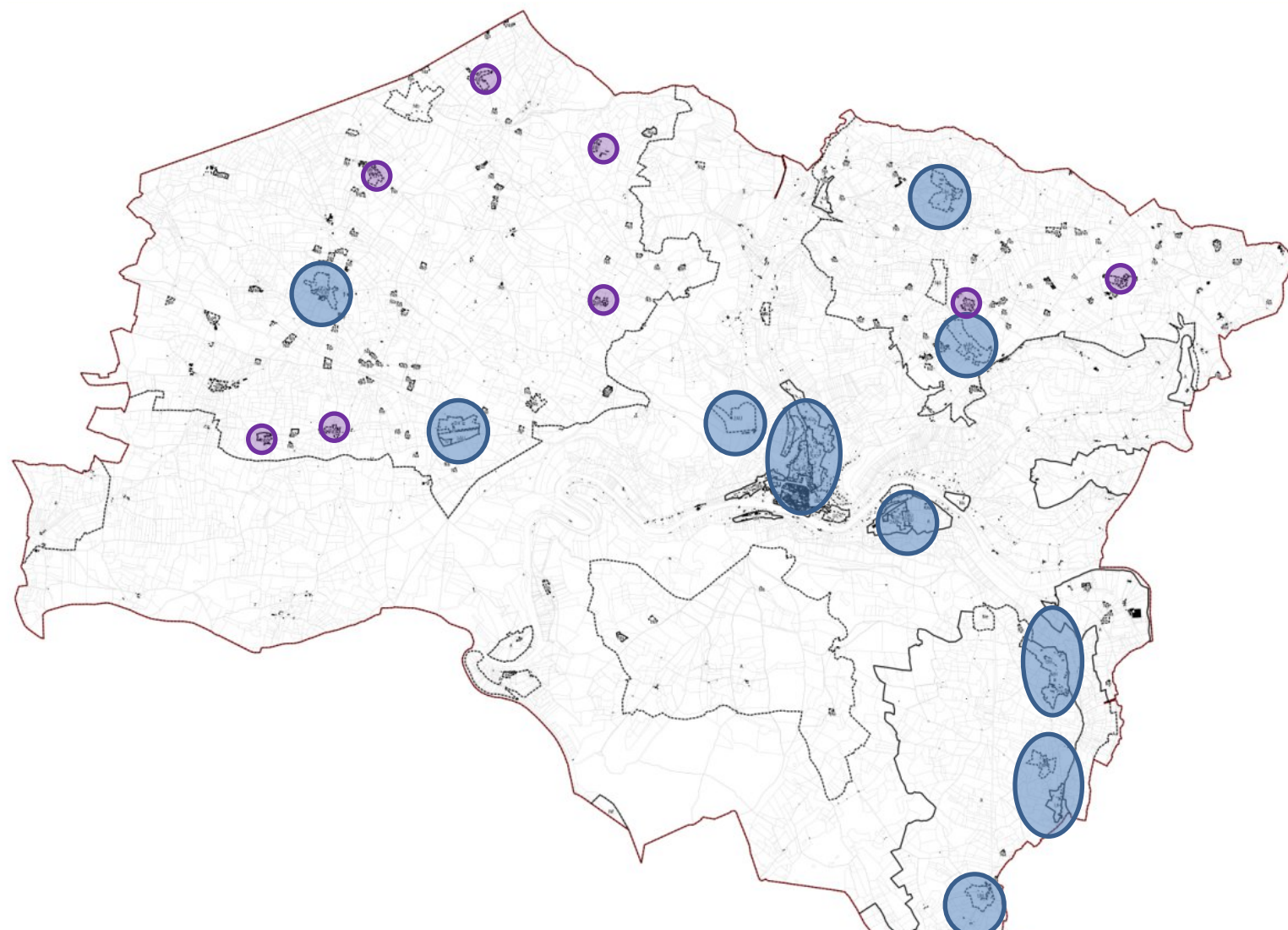


COMMUNE DE SAINT-ANTONIN NOBLE VAL :

GRANDS OBJECTIFS DU PLU DE SAINT-ANTONIN

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LE PLU D'APRÈS EXTRAITS RP DE LA 3 ^{EME} MODIFICATION DU PLU (DONNÉES RP 2007 SOURCE DDT82)	PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR : 400 SUR 15 À 20 ANS NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER : 140 À 180 FUTURES CONSTRUCTIONS NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS : 177 HA EN U, AU ET NH => LES ZONES AU0 NE SONT PAS COMPTABILISÉES DANS LE CALCUL	TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LA PRÉSERVATION D'UN CADRE DE VIE QUALITATIF ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, ET L'ACCUEIL D'UNE POPULATION AFIN D'OBTENIR UNE COHABITATION EFFICACE DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NÉCESSAIRES À LA VIE DE LA COMMUNE. CONTINUER À ACCUEILLIR UN NOMBRE CONSTANT MAIS FAIBLE D'HABITANTS.
Le rapport de présentation de la modification estime le nombre de personnes à accueillir et le nombre de logements à créer en fonction des hectares disponibles au PLU (177 ha). Or, le rapport de présentation explique que la commune souhaite accueillir un nombre d'habitants constants mais faible. Le potentiel disponible au sein des zones constructibles du PLU a été évalué à 80 ha (relevé exhaustif par Citadia des parcelles ou parties de parcelles non bâties en secteur « constructible »). Il sera important d'analyser le delta des surfaces, entre les 170 affichés dans le rapport et les 80 ha disponibles relevés par Citadia.	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES



Comme le montre la carte ci-dessus l'on retrouve 10 secteurs constructibles à vocation d'habitat sur le PLU de Saint-Antonin (Zones U, 1AU et 2AU) => points bleus

Au-delà des zones U et AU, il y a une multitude de zones Nh où les constructions à vocation d'habitat sont également autorisées => points violets

La multiplication des zones U, 1Au, 2AU et Nh contribue fortement au mitage de l'espace et va à l'encontre de la maîtrise de l'urbanisation et de la préservation des espaces agricoles et naturels.

DISPONIBILITÉS DANS LES ZONES CONSTRUCTIBLES

		Surface disponible en m²
Habitat	UH	434669
	2AU	177281
	1AU	58341
	UC	54992
	UA	3400
	UB	24271
	UCa	60143
Activités	UX	9953

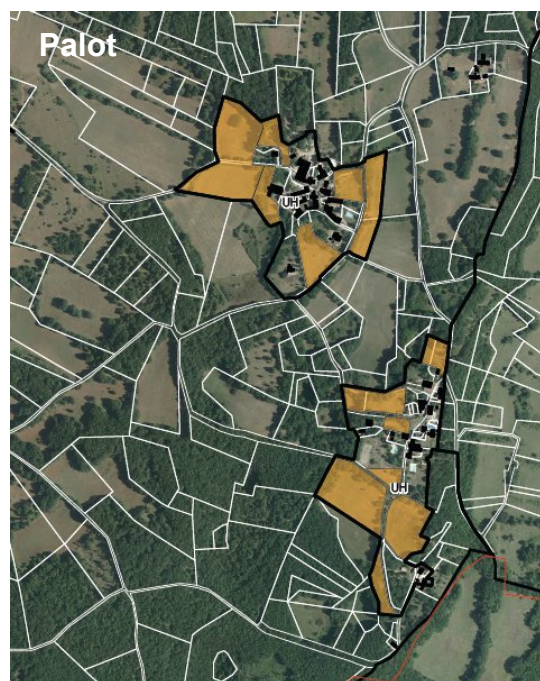
Les surfaces disponibles en zone U, 1AU et 2AU à vocation d'habitat représentent un plus de 81 ha.

Sur le bourg centre, la disponibilité s'élève à un peu plus de 23 ha ce qui signifie que 58 ha sont répartis sur les U, 1AU et 2AU des secteurs « ruraux » de Saint-Antonin.

Source : citadia d'après SIG du PLU (avec prise en compte modification 2012)

ANALYSE QUALITATIVE :

La surface constructible sur certains secteurs paraît disproportionnée par rapport à la surface déjà urbanisée. Par exemple, sur le secteur du Bosc, on décompte un potentiel constructible de 6,3 ha pour une zone de 12,5 ha. Les surfaces ouvertes à l'urbanisation peuvent donc permettre de doubler le hameau. Sur les hameaux de Joany, Palot, Sainte-Sabine, le potentiel équivaut ou est supérieur lui aussi à la surface déjà bâtie



Quelques zones sont créées autour d'une seule ou de deux constructions comme par exemple sur le secteur de Maletterre.



Une zone 2AU a été positionnée sur un secteur éloigné du bourg et déconnecté de toute urbanisation. Au regard du potentiel que ce secteur représente à savoir 11 ha, il sera nécessaire de questionner le maintien de cette zone : difficultés d'accès, de desserte en réseaux, impacts sur le milieu naturel, etc.

De nombreuses constructions ne sont pas zonées sur le village pour des raisons de risques de mouvement de terrains. Toutefois, il sera important de réfléchir à la gestion de ce bâti, qui existe bel et bien.

COMMUNE DE LAGUEPIE :

GRANDS OBJECTIFS DE LA CARTE COMMUNALE DE LAGUEPIE

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LA CC DE 2004	PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR : NON PRÉCISÉ NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER : NON PRÉCISÉ NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS AVEC RÉTENTION FONCIÈRE : NON PRÉCISÉ COEFFICIENT DE RÉTENTION : NON PRÉCISÉ	MAÎTRISER L'URBANISATION EN ÉVITANT SON ÉCLATEMENT ET EN LA DÉVELOPPANT AUTOUR DES ZONES DÉJÀ BÂTIES PRÉSERVER LES SITES ET LES PAYSAGES PRÉSERVER LES ESPACES AFFECTÉS À L'ACTIVITÉ AGRICOLE.
La carte communale de Laguepie date de 2004. Elle ne précise pas d'objectif chiffré quant à l'accueil de population ou à la création de logements. Le rapport de présentation de la carte communale ne donne pas de précisions sur les besoins fonciers liés au projet. Le potentiel disponible au sein des zones constructibles de la CC de Laguepie a été évalué à 60 ha (relevé exhaustif par Citadia des parcelles ou parties de parcelles non bâties en secteur « constructible »).	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES



Comme le montre la carte ci-dessus 5 zones constructibles pour de l'habitat (ZC) sont présentes sur la carte communale de Laguëpie.

Sur ces 5 secteurs constructibles pour l'habitat, on retrouve 3 hameaux (Bacou, Le Lez et Pechmignon) et 2 grandes zones très étendues à proximité du village. La partie la plus ancienne du village n'est pas comprise dans la zone constructible.

L'importance des zones ouvertes à l'urbanisation (60 ha de disponibilités) contribue fortement au mitage de l'espace et va à l'encontre de la maîtrise de l'urbanisation et de la préservation des espaces agricoles et naturels affichés dans le projet de territoire de la carte communale.

Outre les zones constructibles à vocation d'habitat, un secteur a été classé en zone ZNI pour les loisirs sportifs (sports mécaniques)

DISPONIBILITÉS DANS LES ZONES CONSTRUCTIBLES

- Surfaces disponibles bourg (Route de Renaudez/ Magnounelle/Moulin de Contillou/ Les Arènes) : 49 ha
- Bacou : 3 ha
- Le Lez : 7,6 ha

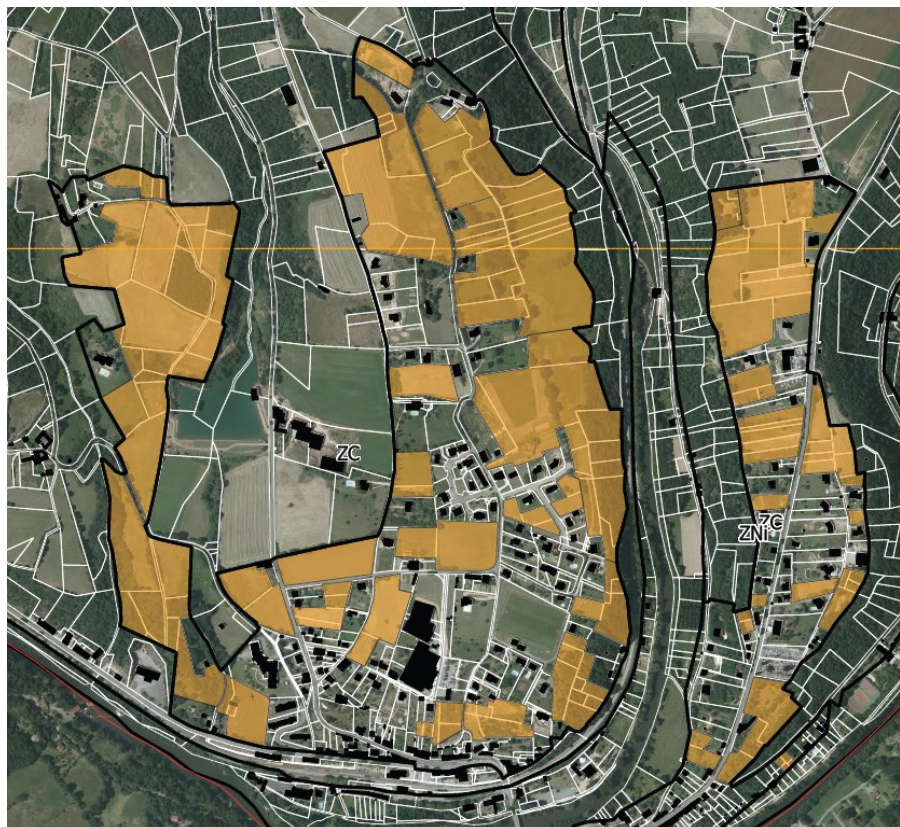
Au regard de la taille de la commune, 700 habitants, et du rythme de développement constaté ces dernières années, les surfaces disponibles dans les zones constructibles de la carte communale paraissent sur-dimensionnées.

ANALYSE QUALITATIVE :

La surface constructible sur certains secteurs paraît disproportionnée par rapport à la surface déjà urbanisée. Par exemple, sur le secteur du Lez, on décompte un potentiel constructible de 7,6 ha pour une zone de 13 ha. Les surfaces ouvertes à l'urbanisation peuvent donc permettre de doubler le hameau. C'est le même cas sur le hameau de Bacou avec un potentiel constructible de 3ha pour une surface déjà bâtie de 2,5 ha.



Les surfaces disponibles aux alentours de bourg risquent de contribuer plus encore au mitage de l'espace si le zonage reste tel quel. En effet, sur le village (tous secteurs confondus : Route de Renaudez/ Magnounelle/Moulin de Contillou/ Les Arènes) la disponibilité atteint les 49 ha pour 46 ha déjà bâti. Ce zonage est réellement disproportionné quant au potentiel de développement de la commune de Laguëpie.

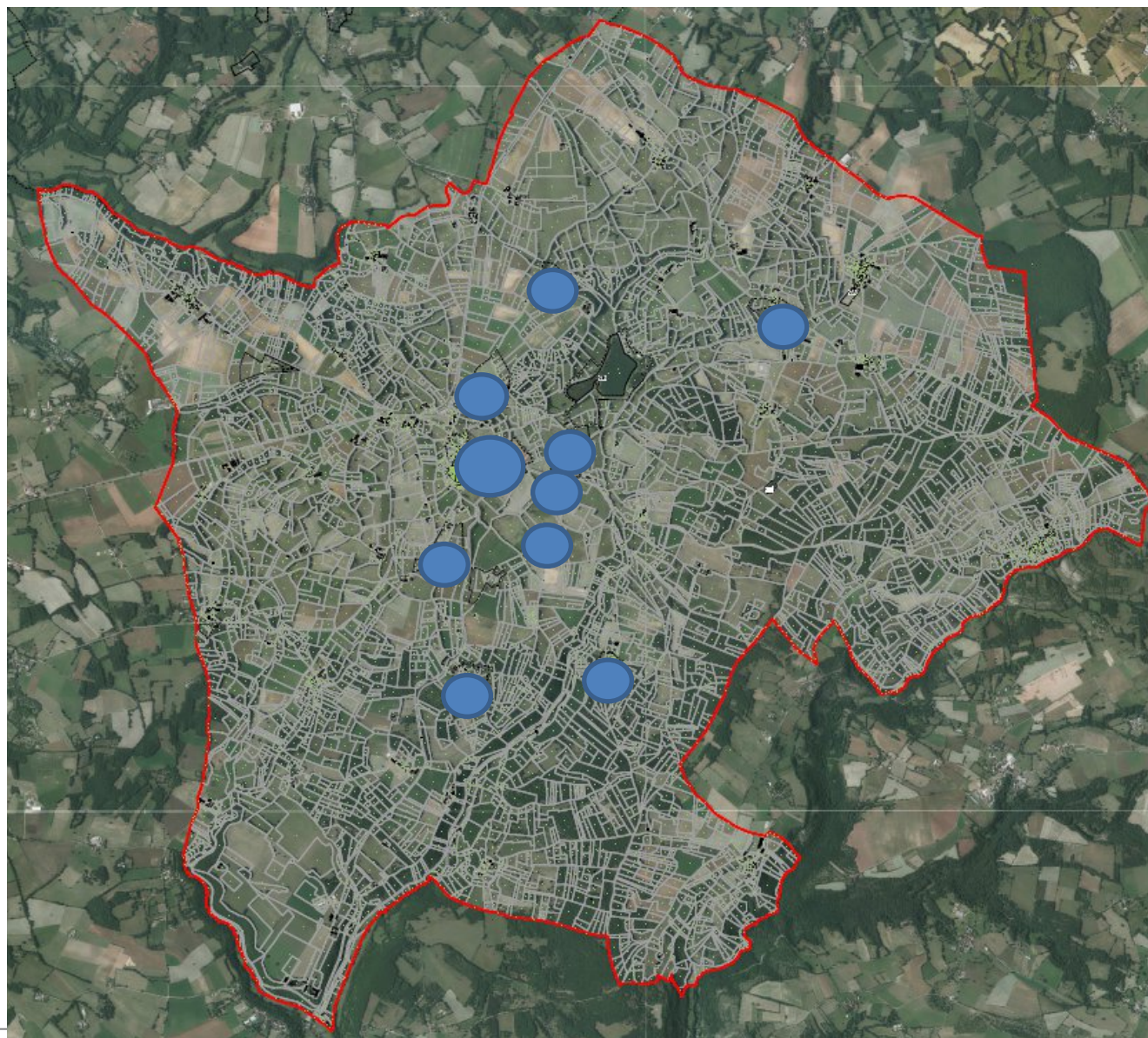


COMMUNE DE PARISOT :

GRANDS OBJECTIFS DE LA CARTE COMMUNALE DE PARISOT:

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LA CC DE 2004	PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR SUR 2006-2012 : 14 HABITANTS PAR AN NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER SUR 2006-2012 : 6 LOGEMENTS NEUFS PAR AN NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS : ENTRE 5 ET 18 HA SELON LES ZONES D'IMPLANTATION COEFFICIENT DE RÉTENTION : TRIPLEMENT DES SURFACES <i>Source : RP de la révision n° 1</i>	CONFORTER ET DÉVELOPPER LE BOURG, IDENTIFIÉ COMME L'UN DES PÔLES D'ÉQUILIBRE MAILLANT LE TERRITOIRE DU PAYS MIDI QUERCY PRÉSERVER ET VALORISER LES ÉLÉMENTS BÂTIS D'URBANISME MÉDIÉVAL DU BOURG PRÉSERVER LE BOURG CASTRAL PERCHÉ DANS SON ÉCRIN POURSUIVRE LES RÉHABILITATIONS DANS LE BOURG, LES VILLAGES ET HAMEAUX DANS LE RESPECT DE L'IDENTITÉ DES LIEUX. METTRE EN PLACE DES OUTILS D'INCITATION FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRES. PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI ET ARBORÉ NON PROTÉGÉS, LES PATUS PARTICIPANT À LA COMPOSITION DES HAMEAUX, ENGAGER DES NÉGOCIATIONS SUR LE FONCIER STRATÉGIQUE DANS LE BOURG COMPOSER DANS L'ESPACE ET LE TEMPS, LES SECTEURS SATELLITES DU BOURG ET RÉALISER UN LOTISSEMENT COMMUNAL DE QUALITÉ PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE. RÉPARTIR DES ZONES CONSTRUCTIBLES SUR LE TERRITOIRE POUR DIVERSIFIER L'OFFRE ET MAILLER LA COMMUNE PRÉSERVER LES CÔNES DE VISION SUR LES ÉDIFICES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES IDENTIFIÉS CONFORTER ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉQUILIBRÉ DE LA COMMUNE PRÉSERVER LES ZONES AGRICOLES, POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET /OU LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS CONFORTER LES ZONES D'ACTIVITÉS EXISTANTES ET ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS ET DU TOURISME AVEC UNE DÉMARCHE QUALITÉ.
L'objectif d'atteindre 600 habitants en 2012 revenait à avoir un rythme de croissance démographique annuel de 1,93 %. La carte communale prévoyait entre 5 et 18 ha de besoins fonciers. Or, l'analyse des parcelles disponibles (exhaustive) réalisée par Citadia relève 27,6 ha de disponibles. Il sera important d'analyser ce delta. Même si la rétention foncière est importante sur le secteur, multiplier par 3 les besoins fonciers est très important. Il sera nécessaire d'analyser le potentiel réel de constructibilité afin de faire correspondre besoins et surfaces constructibles.	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES



Comme le montre la carte ci-dessus, 10 zones constructibles pour de l'habitat (ZC) sont identifiées sur la carte communale de Parisot.

Sur ces 10 secteurs constructibles pour l'habitat, seulement quelques zones prennent appui sur le bourg ou les hameaux anciens. De nombreuses zones sont créées autour d'une seule ou de deux constructions comme par exemple sur les hameaux de PechLamoure ou Mas de Martel ci-contre, Belvert, etc.

L'éparpillement des zones et la création de nouvelles zones urbanisées ex-nihilo contribue au mitage de l'espace et va à l'encontre de la préservation des espaces agricoles et naturels affichés dans le projet de territoire de la carte communale.

Outre les zones constructibles à vocation d'habitat, 7,5 ha ont été classés en zone ZAI pour l'accueil d'activités de loisirs et 3,2 ha en zone ZA pour l'accueil d'autres activités.



DISPONIBILITÉS DANS LES ZONES CONSTRUCTIBLES

Pour l'accueil de 65 nouveaux habitants, la carte communale de Parisot est largement sur-dimensionnée.

Le potentiel disponible au sein des zones constructibles de la CC de Parisot a été évalué à 27,6 ha (relevé exhaustif par Citadia des parcelles ou parties de parcelles non construites).

- Surfaces disponibles bourg : 3 ha
- Sol del Deymé : 1,35 ha
- Belvert : 2,7 ha
- Pechlamoure: 3,9 ha
- Assalièges : 5,4 ha
- Labadie : 1,8 ha
- Camp del cour : 3,8 ha

Au regard de la taille de la commune, 550-600 habitants, et du rythme de développement connu sur les dernières années, les surfaces disponibles dans les zones constructibles de la carte communale paraissent sur-dimensionnées.

ANALYSE QUALITATIVE :

La surface constructible sur certains secteurs paraît disproportionnée par rapport à la surface déjà urbanisée. Par exemple, sur le secteur de Camp Del Cour, on décompte un potentiel constructible de 3,8 ha pour une zone de 5 ha. Le potentiel constructible est donc plus de 3 fois supérieur aux surfaces déjà bâties.



Sur le secteur de Labadie, qui est un hameau ancien de la commune, le potentiel constructible est de 1,8 ha pour une surface déjà bâtie de 1,4 ha. Le zonage actuel donne donc la possibilité de doubler le hameau.



La carte communale de Parisot ne définit aucun principe d'aménagement des zones constructibles. Une réflexion sur la qualité d'intégration des constructions et la composition des quartiers semble nécessaire dans le cadre du PLUi.

COMMUNE DE PUYLAGARDE :

GRANDS OBJECTIFS DE LA CARTE COMMUNALE DE PUYLAGARDE :

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LA CC DE 2011	ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR ENTRE 2011 ET 2021 : 50 NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER : 30 NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS : 3 HA NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS AVEC RÉTENTION FONCIÈRE : 6 HA SURFACE MOYENNE PAR LOGEMENT : 1000 m²	MAITRISER L'ÉTALEMENT URBAIN DÉVELOPPER LE VILLAGE FAVORISER L'URBANISATION AUTOUR DES HAMEAUX DÉJÀ BIEN STRUCTURÉS OUVRIRE À L'URBANISATION CERTAINS SECTEURS DESSERVIS PAR LES RÉSEAUX MÊME SI LE NOMBRE ACTUEL D'HABITATIONS Y EST FAIBLE. PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES VEILLER À PERMETTRE LA MIXITÉ
L'objectif d'atteindre 400 habitants en 2020 revient à avoir un rythme de croissance démographique de 1,25 %. La carte communale prévoyait 6 ha de besoins fonciers. Or, l'analyse des parcelles disponibles (exhaustive) réalisée par Citadia relève 9,7 ha de disponibles. Il sera important d'analyser ce delta.	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES

7 zones constructibles ont été créées à la carte communale

La maîtrise de l'étalement urbain affichée comme objectif dans le rapport de la CC est difficile à justifier au regard du nombre de zones constructibles développées sur la carte communale : 6 zones (sans compter le bourg centre), dont 2 très éloignés du village, générant des déplacements.

Exemple : Le hameau de Virbal.

Il a été créé une zone constructible autour d'une seule construction. Un zonage comme celui-ci risque de favoriser, à terme, le mitage de l'espace et la multiplication des zones urbanisées. D'autant qu'aucune construction n'a été créée sur cette zone depuis l'approbation de la carte communale.

Virbal



DISPONIBILITÉS DANS LES ZONES CONSTRUCTIBLES

Le potentiel disponible au sein des zones constructibles de la CC de Puylagarde a été évalué à 9,7 ha (relevé exhaustif des parcelles ou parties de parcelles non construites)

Surfaces disponibles bourg : 3,1 ha

Surfaces disponibles sur les hameaux : 6,6 ha

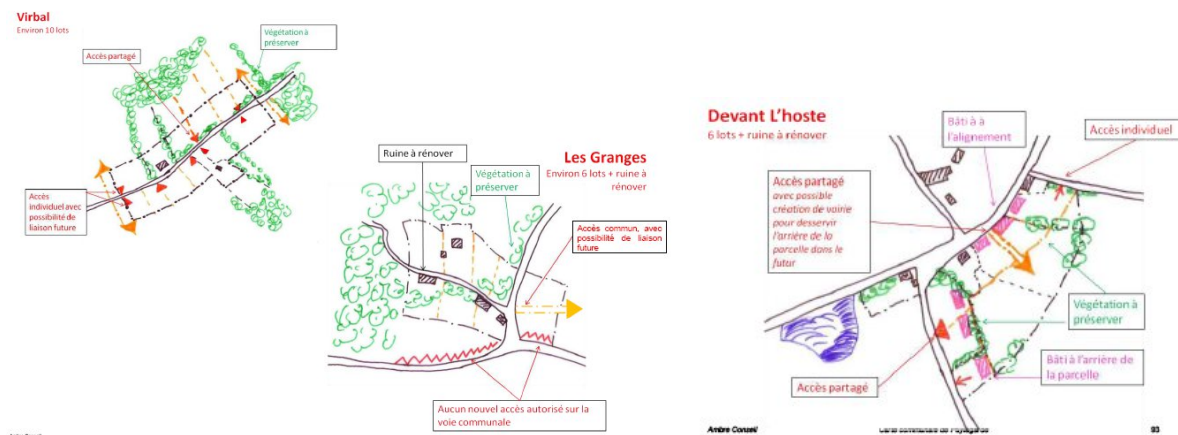
Au regard du zonage, l'offre de terrains constructibles dégagée sur les hameaux est donc deux fois plus importante que l'offre de terrain dégagée sur le village.

ANALYSE QUALITATIVE :

L'objectif de mixité sociale figurant dans les orientations n'est pas traité au travers de la carte communale (ce qui est difficile par ailleurs en carte communale).

Des schémas d'aménagement portant sur chacune des zones constructibles ont été intégrés au rapport de présentation de la carte communale. Ces schémas traitent de l'implantation des constructions, de la préservation des éléments naturels (haies, boisements), de la desserte des constructions. Ces schémas sont un vrai point positif. Le seul bémol vient du fait que ces schémas n'ont pas un caractère opposable. Etant donné le peu de constructions qu'il y a eu sur Puylagarde, on ne peut pas analyser pour l'heure la portée réelle de ses schémas et leur prise en compte dans les projets de construction.

Exemple de schémas intégrés au rapport de la CC de Puylagarde :



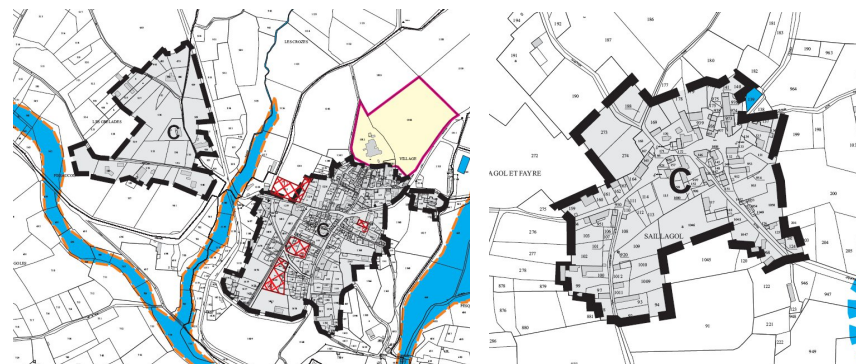
COMMUNE DE SAINT-PROJET :

GRANDS OBJECTIFS DE LA CC DE SAINT-PROJET :

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LA CC	ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR SUR 10 ANS : 112 SOIT 11 HABITANTS PAR AN NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER : 40 SOIT 4 CONSTRUCTIONS PAR AN NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS AVEC RÉTENTION FONCIÈRE : 5,5 HA COEFFICIENT DE RÉTENTION : 30 % DÉDUCTION DU NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS : 3,85 HA DÉDUCTION DE LA SURFACE MOYENNE PAR LOGEMENT : 960 m²	MAITRISER L'ÉTALEMENT URBAIN FAVORISER L'URBANISATION DANS LE BOURG ET SA PROXIMITÉ IMMÉDIATE ET AUTOUR DES HAMEAUX DÉJÀ BIEN STRUCTURÉS PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES ESSENTIELS SUR LA COMMUNE CRÉER UNE ZONE À VOCATION ARTISANALE POUR LES ARTISANS LOCAUX VEILLER À PERMETTRE LA MIXITÉ
L'objectif d'atteindre 400 habitants en 2020 revient à avoir un rythme de croissance démographique de 3,34 % La carte communale prévoyait 5,5 ha de besoins fonciers. Or, l'analyse des parcelles disponibles (exhaustive) réalisée par Citadia relève 5,4 ha de disponibles.	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES

Seulement 3 zones à vocation d'habitat ont été ouvertes à l'urbanisation sur la carte communale de Saint-Projet ce qui participe à la limitation de l'étalement urbain. Ces zones ont été délimitées sur les 2 zones urbaines principales que sont le bourg et le hameau de Saillagol. La troisième zone, au lieu-dit Pissaucou ne s'appuie pas sur l'existence d'un hameau historique. Toutefois, cette zone est relativement proche du village, lequel est très contraint (topographie, patrimoine). Le seul bémol vient du fait que zone constructible envisagée sur Pissaucou est presque aussi grande que le bourg ancien.



Une zone, déconnectée de toute urbanisation a été délimitée pour l'accueil d'activités artisanales le long de la RD19 (à proximité du bâtiment de la CUMA). Cette zone est déconnectée du bourg et de son fonctionnement. Toutefois, le rapport de présentation de la carte communale affichait clairement le souhait de la municipalité d'éloigner les activités nuisantes des zones d'habitat.

DISPONIBILITÉS DANS LES ZONES CONSTRUCTIBLES

Le potentiel disponible au sein des zones constructibles de la CC de Saint-Projet a été évalué à 5,4 ha (relevé exhaustif des parcelles ou parties de parcelles non construites)

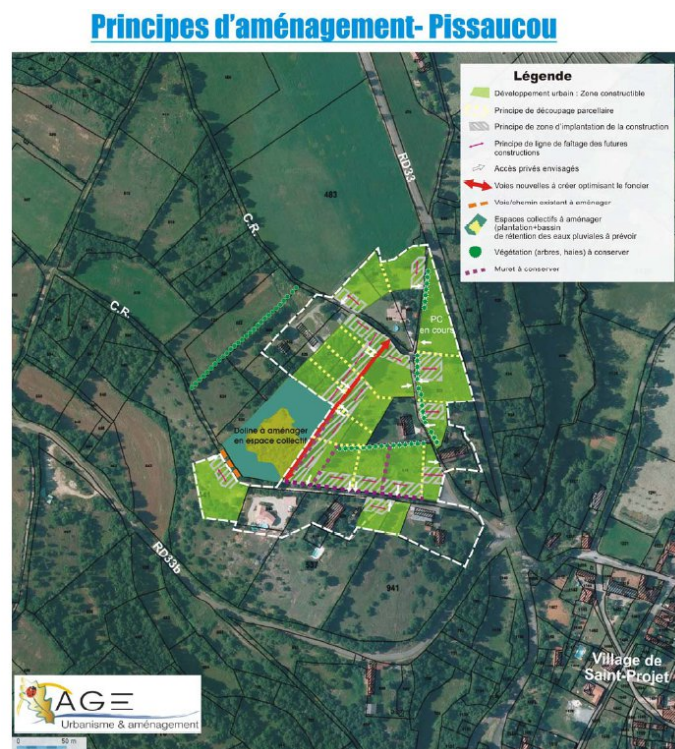
Au regard du zonage, l'offre de terrains constructibles dégagée sur le bourg (et sa proximité) et le hameau principal correspond au projet affiché dans la CC qui prévoyait de « favoriser l'urbanisation dans le bourg et sa proximité immédiate et autour des hameaux déjà bien structurés ».

ANALYSE QUALITATIVE :

L'objectif de mixité sociale n'est pas traité au travers de la carte communale (ce qui est difficile par ailleurs en carte communale).

Des principes d'aménagement portant sur chacune des zones constructibles ont été intégrés au rapport de présentation de la carte communale. Ces schémas traitent de l'implantation des constructions, de la préservation des éléments naturels (haies, boisements), des espaces publics à créer, de la desserte des constructions. Le seul bémol vient du fait que ces schémas n'ont pas un caractère opposable.

*Exemple de schéma
intégré au rapport de la CC de Saint-Projet :*



COMMUNE DE VAREN :

GRANDS OBJECTIFS DE LA CC DE VAREN :

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LA CC DE 2005 OU LA MODIFICATION DE 2009	ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL (MODIFICATION 2009)
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR SUR 10 ANS : NON PRÉCISÉ NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER : NON PRÉCISÉ NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS AVEC RÉTENTION FONCIÈRE : NON PRÉCISÉ COEFFICIENT DE RÉTENTION : NON PRÉCISÉ	PROJET DE MODIFICATION (OBJECTIFS) ENCADRER ET ORGANISER L'URBANISATION DE LA COMMUNE EN RESPECTANT LA CHARTE PAYSAGÈRE MIDI-QUERCY POURSUIVRE LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION AFIN D'ÉVITER LE MITAGE DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS ET MAINTENIR LEUR PROTECTION ASSURER LE REMPLISSAGE DES ZONES DÉJÀ BÂTIES AVANT D'OUVRIR DE NOUVELLES ZONES À L'URBANISATION (OPTIMISER L'UTILISATION DE L'ESPACE, LES ÉQUIPEMENTS ET LES RÉSEAUX) PRÉSERVER LES SITES ET LES PAYSAGES PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN PROJET DE FERME PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES ANCIENNES CARRIÈRES DE LEXOS.
Le projet de modification de la carte communale de Varen de 2005 ne donne aucun objectif chiffré quant à l'accueil de population ou à la création de logements. Il en est de même pour la modification de 2009. De la même façon, le rapport de présentation de la carte communale ne donne pas de précisions sur les besoins fonciers liés au projet.	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES (BASE CC MODIFIÉE EN 2009)

La carte communale de Varen compte 5 grandes zones constructibles qui correspondent aux principales zones urbanisées de la commune : le bourg, Arnac, Lexos, Segalar Haut et Sainte-Foy.

La commune de Varen a la particularité d'être constituée de 3 bourgs principaux : Varen, Arnac et Lexos. Les zones constructibles s'appuient donc sur ce réseau de bourgs et sur 2 hameaux du territoire, ce qui explique le nombre important de zones constructibles.

DISPONIBILITÉS DANS LES ZONES CONSTRUCTIBLES (BASE CC MODIFIÉE EN 2009)

Le potentiel disponible au sein des zones constructibles de la CC de Varen a été évalué à 28,2 ha (relevé exhaustif par Citadia des parcelles ou parties de parcelles non construites).

Surfaces disponibles bourg : 18.8 ha

Arnac : 1,8 ha

Le Segalar Haut : 0.6 ha

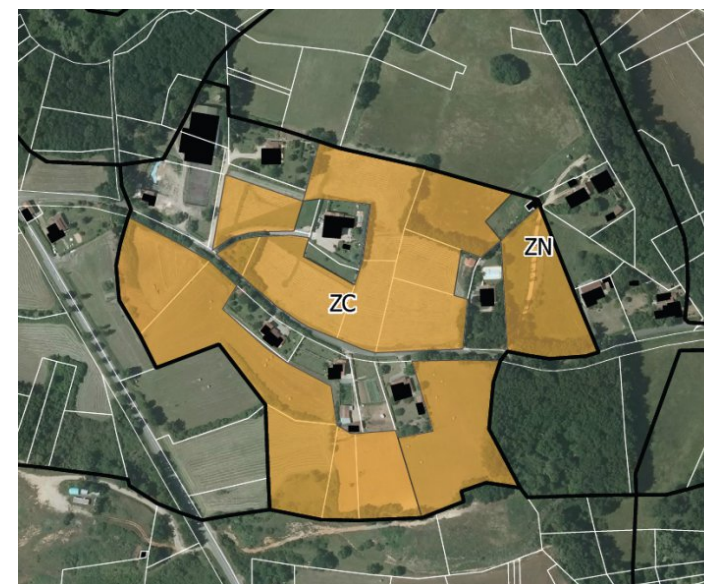
Lexos : 1,9 ha

Sainte-Foy : 4.9 ha

Au regard de la taille de la commune, 674 habitants, et du rythme de développement constaté ces dernières années, les surfaces disponibles dans les zones constructibles de la carte communale paraissent sur-dimensionnées.

ANALYSE QUALITATIVE :

La surface constructible sur certains secteurs paraît disproportionnée par rapport à la surface déjà urbanisée. Par exemple, sur le secteur de Sainte Foy, on décompte un potentiel constructible de 4,9 ha pour une zone de 7,2 ha. Le potentiel constructible est donc plus de 2 fois supérieur aux surfaces déjà bâties.



Autre exemple, la zone constructible sur le hameau de Lexos fait 4 ha pour 1,96 ha de disponibilités. Ce zonage peut donc permettre de doubler la capacité de cette zone.



Un principe d'aménagement a été esquissé pour le secteur des « Crozes » au Nord du bourg, lequel présente de nombreuses disponibilités à l'intérieur du tissu urbain actuel. Ce schéma présente des principes d'implantation des constructions futures. Le seul bémol vient du fait que ce schéma n'a pas un caractère opposable.



COMMUNE DE VERFEIL :

OBJECTIFS AFFICHÉS DANS LA CARTE COMMUNALE DE 2012	ORIENTATIONS DU PROJET COMMUNAL
NOMBRE D'HABITANTS À ACCUEILLIR SUR 10 ANS : 50 SOIT 5 HABITANTS PAR AN NOMBRE DE LOGEMENTS À CRÉER : 40 SOIT 4 CONSTRUCTIONS PAR AN NOMBRE D'HECTARES PRÉVUS AVEC RÉTENTION FONCIÈRE : 5 HA SURFACE RÉELLEMENT LIBRE AU ZONAGE : 4,8 HA POUR L'HABITAT ET 0.5 POUR LA ZA COEFFICIENT DE RÉTENTION : 30 % SUR LES SECTEURS DE VERFEIL ET CAZELLES (MAIS PAS DE COEF. DE RF SUR LE ÉCO-HAMEAU CAR OPÉRATION AMORCÉE) SURFACE MOYENNE PAR LOGEMENT : 1000 m²	PRIVILÉGIER L'IDENTITÉ VILLAGEOISE PAR UNE URBANISATION RASSEMBLÉE AUTOUR OU DANS LA CONTINUITÉ DES PARTIES ACTUELLEMENT URBANISÉES. STOPPER LE MITAGE. PRÉSERVER LES ACTIVITÉS ET LES TERRES AGRICOLES. AUCUN NOUVEAU NOYAU D'HABITAT NE POURRA SE DÉVELOPPER (HORS OPÉRATION EN COURS D'ÉCO-HAMEAU) AMÉLIORER LA MIXITÉ DES FONCTIONS ET PERMETTRE L'INSTALLATION D'ACTIVITÉS : CRÉATION D'UNE MICRO-ZONE D'ACTIVITÉS.
L'objectif d'atteindre 375 habitants sur les 10 prochaines années revient à avoir un rythme de croissance démographique de 1,44 % La carte communale prévoit 5,3 ha de fonciers (dont 0,5 pour les activités économiques). L'analyse des parcelles disponibles (exhaustive) réalisée par Citadia en 2013 relève 4.4 ha de disponibles (dont 0,2 pour les activités).	

LOCALISATION DES ZONES CONSTRUCTIBLES

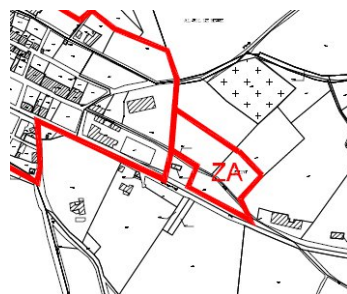
Seulement 3 zones à vocation d'habitat ont été ouvertes à l'urbanisation sur la carte communale de Verfeil ce qui participe à la limitation de l'étalement urbain.

Hormis le bourg, les deux autres zones ont été créées ex-nihilo sur les lieux dit Mas de Cazelles et La Garenne. Ces deux zones constructibles ne s'appuient pas sur l'existence de hameaux historiques. La zone de Garenne est toutefois relativement proche du village (quelques centaines de mètres) et fait suite à un projet d'éco-hameau déjà engagé lors de l'élaboration de la CC de Verfeil. La zone de Mas de Cazelle fait suite à une procédure de PVR.

Le positionnement de ces zones, déconnectées des parties urbanisées (bourg, hameaux ancien) vient quelque peu à l'encontre de l'objectif affiché rassembler l'urbanisation autour ou dans la continuité des parties actuellement urbanisées



Une petite zone destinée à accueillir des activités artisanales a été délimitée à l'Est du village.



Le projet est ambitieux mais n'est pas disproportionné.

The figure is a detailed urban planning map of the 'LES JARDINS DE VERFEIL' area. A prominent red line outlines the project's boundary. Within this boundary, numerous rectangular lots are highlighted in pink, indicating the proposed locations for small houses. The map shows existing streets, blue lines representing water features or boundaries, and various annotations. Key labels include 'AL BARRI' at the top, 'Principe d'implantation' (twice) with arrows pointing to specific lot arrangements, and 'ZU VERFEIL' in the center. The map also shows surrounding areas with different lot patterns and some existing buildings.

Partie 4. Cartographies de la consommation d'espace entre 2000 et 2010

